

Assurances Maghreb SA



Société Anonyme au capital de 45 000 000 DT divisé en 4 500 000 actions de nominal de 10DT entièrement libérées.

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 - Tunis Belvédère

Tél : 216 71 788 800- Fax : 216 71 788 334

www.maghreb.com.tn

Identifiant Unique : 0001629N

Prospectus mis à la disposition du public à l'occasion :

- D'une Offre à Prix Ferme de 124 740 actions dans le cadre d'une cession au public au prix de 55,5 DT l'action ;
- D'un Placement Global de 1 225 260 actions auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 027,5 DT au prix de 55,5 DT l'action
- De l'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la Bourse des actions composant le capital de la société Assurances Maghreb SA

20 / 1048

09 DEC. 2020

Visadudu Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable chargé de l'information

Mme Imen DRIDI BOUHAMED
Directeur Comptable et Financier

Tél: 71 100 967

Fax : 71 788 334

E-mail : imen.bouhamed@maghreb.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



Green Center - Bloc C 2^{ème} étage,
Rue du Lac constance -1053, Les Berges du Lac

Tél : 71 137 600 - Fax : 71 960 959

E-mail : macsa@macsa.com.tn

Site web: www.macsa.com.tn



Table des matières

<i>Présentation résumée de la société</i>	6
<i>FLASH SUR L'OPERATION D'ADMISSION DES ACTIONS ASSURANCES MAGHREBIA SA AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE</i>	8
<i>CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES</i>	12
1.1. Responsable du prospectus	12
1.2. Attestation du responsable du prospectus	12
1.3. Responsables du contrôle des comptes	12
1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du prospectus	18
1.5. Responsable de l'information et de la communication financière	18
<i>Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération</i>	19
2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération.....	19
2.1.1 Contexte et objectifs de l'opération.....	19
2.1.2. Décision ayant autorisée l'opération.....	19
2.1.3 Actions offertes au Public.....	19
2.2. Le prix de l'offre et sa justification.....	19
2.2.1. Choix des méthodes d'évaluation.....	20
2.2.2. Méthodologie et choix des paramètres.....	26
2.2.3. Valorisation de la société « Assurances Maghreb SA »	27
2.2.4. Synthèse de l'évaluation	33
2.3. Transactions récentes	34
2.4. Liste des actionnaires mettant des titres à la vente	34
2.5. Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'offre	34
2.6. Modalités de paiement du prix.....	35
2.7. Période de validité de l'offre.....	35
2.8. Date de jouissance.....	35
2.9. Etablissements domiciliataires.....	35
2.10. Mode de placement, de répartition des titres et modalités de satisfaction des ordres	35
2.10.1. Offre à Prix Ferme	36
2.10.2. Placement Global	37
2.11. Transmission des demandes et centralisation	38
2.11.1. L'Offre à Prix Ferme	38
2.11.2. Placement Global	38
2.12. Ouverture des plis et dépouillement	38
2.12.1. Offre à Prix Ferme	38
2.12.2. Placement Global	38
2.13. Déclaration des résultats.....	38
2.14. Règlement des espèces et livraison des titres	38
2.15. Renseignements généraux sur les actions offertes	39
2.16. Droits attachés aux actions.....	39
2.16.1. Régime de négociabilité.....	39
2.16.2. Régime fiscal applicable.....	39
2.16.3. Marché des titres	39
2.17. La Cotation des titres	40
2.18. Avantage fiscal.....	40
2.19. Contrat de liquidité.....	40
2.20. Régulation du cours boursier	40
2.21. Tribunal compétent en cas de litiges	40
2.22. Engagements de la société	40
2.22.1. Représentation au Conseil d'Administration.....	40
2.22.2. Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres	40
2.22.3. Engagement de respecter l'article 29 du Règlement Général de la Bourse	40
2.22.4. Engagement de se conformer à la réglementation de TUNISIE CLEARING	40
2.22.5. Tenue de communications financières	41
2.22.6. Engagement de se conformer à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne	41
2.23. Engagements de l'actionnaire de référence de la société	41
2.23.1. Engagement de ne pas céder plus de 5% de leur participation au capital de la société	41
2.23.2. Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente.....	41
<i>Chapitre 3 : Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital</i>	42
3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	42
3.1.1. Cadre général	42
3.1.2. Clauses statutaires particulières.....	43
3.1.3. Lieu de consultation de documents de la société	47
3.1.4. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing.....	47

3.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	48
3.3.	Evolution du capital social	49
3.4.	Répartition du capital social et des droits de vote au 22/09/2020	50
3.4.1.	Structure du capital au 22/09/2020	50
3.4.2.	Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 22/09/2020.....	50
3.4.3.	Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 22/09/2020	50
3.4.4.	Nombre d'actionnaires	51
3.5.	Description sommaire du Groupe UFH au 31/12/2019	51
3.5.1.	Historique du Groupe	51
3.5.2.	Description des relations entre les sociétés du Groupe UFH au 31/12/2019	53
3.5.3.	Schéma financier du Groupe UFH au 31/12/2019	55
3.5.4.	Chiffres clés des sociétés du Groupe UFH au 31/12/2019	56
3.6.	Description sommaire du Groupe Assurances Maghrebria	57
3.6.1.	Présentation générale du Groupe au 31/12/2019	57
3.6.2.	Schéma financier du Groupe Assurances Maghrebria au 31/12/2019	60
3.6.3.	Etat des participations entre les différentes sociétés du Groupe au 31/12/2019	61
3.6.4.	Evénements récents modifiant le schéma financier du Groupe Assurances MAGHREBIA entre le 31/12/2019 et la date de l'élaboration du prospectus	61
3.6.5.	Chiffres clés des sociétés du Groupe au 31/12/2019	61
3.6.6.	Les engagements financiers des sociétés du Groupe Assurances MAGHREBIA au 31/12/2019	61
3.6.7.	Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Assurances MAGHREBIA	61
3.7.	Relations d'Assurances MAGHREBIA avec les sociétés du Groupe d'Assurances MAGHREBIA au 31/12/2019 :	62
3.7.1.	Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :	62
3.7.2.	Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe :	62
3.7.3.	Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :	62
3.7.4.	Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Assurances MAGHREBIA en 2019 et distribués par les sociétés du groupe au titre de l'exercice 2018	62
3.7.5.	Les dividendes et autres rémunérations distribués par Assurances MAGHREBIA, en 2019 aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2018	62
3.7.6.	Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :	62
3.8.	Relations commerciales entre Assurances MAGHREBIA et les autres sociétés du Groupe durant l'exercice 2019 :	63
3.8.1.	Le chiffre d'affaires réalisé par Assurances MAGHREBIA avec les autres sociétés du groupe	63
3.8.2.	Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actif avec les sociétés du groupe :	63
3.8.3.	Les prestations de services reçues ou données :	63
3.8.4.	Les contrats de gestion :	65
3.8.5.	Les contrats de location :	65
3.8.6.	Les fonds gérés :	65
3.9.	Relations avec les autres parties liées au 31/12/2019 :	65
3.9.1.	Prêts octroyés et crédits reçus autres que les sociétés du groupe	65
3.9.2.	Créances et dettes commerciales autres que les sociétés du Groupe	66
3.9.3.	Les apports en capitaux en 2019 autres que les sociétés du groupe	66
3.9.4.	Les dividendes encaissés par Assurances MAGHREBIA en 2019 au titre de l'exercice 2018 des parties liées autres que les sociétés du Groupe	66
3.9.5.	Les dividendes décaissés par Assurances MAGHREBIA en 2019 au titre de l'exercice 2018 pour les parties liées autres que les sociétés du Groupe.....	66
3.9.6.	Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des autres parties liées :	66
3.9.7.	Transfert de ressources :	66
3.9.8.	Relations commerciales :	66
3.9.9.	Obligations et engagements d'Assurances Maghrebria envers les dirigeants :	66
3.10.	Dividendes :	67
3.11.	Marché des titres	67
Chapitre 4 :	Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution.....	68
4.1.	Présentation générale du Groupe et de son secteur d'activité	68
4.1.1.	Positionnement du marché tunisien des assurances dans le monde*	68
4.1.2.	Structure du secteur d'assurance en Tunisie.....	70
4.1.3.	Positionnement du Groupe Assurances Maghrebria	72
4.1.4.	Présentation du Groupe Maghrebria	73
4.1.5.	Présentation des produits et réseau de distribution du Groupe Maghrebria.....	78
4.2.	Description de l'activité assurances non-vie (Assurances Maghrebria SA) au 31/12/2019	82
4.2.1.	Activité technique.....	82

4.2.2.	Activité financière	84
4.2.3.	Résultat net	84
4.3.	Description de l'activité assurances vie (Assurances Maghrebria Vie) au 31/12/2019	84
4.3.1.	Activité technique	85
4.3.2.	Activité financière	86
4.3.3.	Résultat net	87
4.4.	Description de l'activité assurance non-vie au 30/06/2020	87
4.4.1	Activité technique.....	87
4.4.2.	Activité financière	90
4.4.3.	Résultat net	90
4.5.	Description de l'activité assurance vie (Assurances Maghrebria Vie) au 30/06/2020	90
4.5.1.	Activité technique.....	90
4.5.2.	Activité financière	92
4.5.3.	Résultat net	92
4.6.	Impact du Covid 19 sur l'activité	93
4.7.	Evolution récente de l'activité du Groupe Assurances Maghrebria	94
4.7.1.	Indicateurs d'activité au 30/09/2020 Assurances Maghrebria SA	94
4.7.2.	Indicateurs d'activité au 30/09/2020 Assurances Maghrebria Vie.....	96
4.8.	Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité	98
4.9.	Dépendance de l'émetteur	102
4.10.	Litiges ou arbitrages en cours	102
4.11.	Mission de Due Diligence.....	103
4.12.	Organisation de la société Assurances Maghrebria SA	104
4.12.1.	Gouvernance et contrôle interne de la société Assurances Maghrebria SA	104
4.12.2.	Système d'information.....	110
4.13.	Politique sociale et effectif de la société Assurances Maghrebria SA	112
4.14.	Politique d'investissement :	114
4.15.	Matrice SWOT	115
Chapitre 5 : Patrimoine- Situation financière- Résultats		117
5.1.	Patrimoine d'Assurances Maghrebria SA au 31/12/2019.....	117
5.1.1.	Actifs incorporels et corporels au 31/12/2019.....	117
5.1.2.	Placements au 31/12/2019.....	118
5.2.	Patrimoine de l'émetteur au 30/06/2020.....	123
5.2.1.	Actifs incorporels et corporels au 30/06/2020.....	123
5.2.2.	Placements au 30/06/2020	123
5.3.	Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2020.....	130
5.4.	Renseignements sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019	131
5.4.1.	Etats financiers comparés au 31/12/2019.....	133
5.4.2.	Etats des engagements hors bilan	138
5.4.4.	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2019.....	164
5.4.5.	Rapport général et spécial des commissaires aux comptes au 31/12/2019.....	178
5.4.6.	Analyse de la situation financière d'Assurances Maghrebria SA au 31/12/2019	190
5.5.	Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2019	195
5.5.1.	Bilan consolidé au 31/12/2019.....	196
5.5.2.	Etat de résultat technique au 31/12/2019	198
5.5.3.	Etat de résultat consolidé au 31/12/2019.....	199
5.5.4.	Etat de flux de trésorerie au 31/12/2019.....	200
5.5.5.	Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2019.....	201
5.5.6.	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019.....	211
5.5.7.	Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au 31/12/2019.....	217
5.6.	Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2020	222
5.6.1.	Les états financiers individuels arrêtés au 30/06/2020.....	224
5.6.2.	Etat de résultat technique au 30/06/2020	226
5.6.3.	Etat de résultat global au 30/06/2020.....	227
5.6.4.	Etat de flux de trésorerie au 30/06/2020.....	228
5.6.5.	Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2020	229
5.6.6.	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers intermédiaires individuels arrêtés au 30/06/2020	248
5.6.7.	Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires individuels arrêtés au 30/06/2020	252
5.6.8.	Tableau de mouvements des capitaux propres	254
5.6.10.	Evolution du résultat net et du résultat technique	256

5.6.11.	Principaux indicateurs d'activité	256
5.6.12.	Indicateurs d'activité propres au secteur de l'assurance	256
5.6.13.	Principaux ratios	256
5.7.	Renseignements sur les états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30/06/2020	258
5.7.1.	Bilan consolidé arrêtés au 30/06/2020	259
5.7.2.	Etat de résultat technique consolidé arrêtés au 30/06/2020	261
5.7.3.	Etat de résultat général arrêtés au 30/06/2020	262
5.7.4.	Etat de flux de trésorerie arrêtés au 30/06/2020	263
5.7.5.	Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 30/06/2020	264
5.7.6.	Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30/06/2020	276
5.7.7.	Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 30/06/2020 ..	277
CHAPITRE 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES		279
6.1.	Membres des organes d'administration et de direction	279
6.1.1.	Membres du Conseil d'Administration de la société Assurances Maghreb SA	279
6.1.2.	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société Assurances Maghreb SA	279
6.1.3.	Principales activités exercées par les membres des organes d'administration et de direction en dehors de la société au cours des trois dernières années	280
6.1.4.	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	280
6.1.5.	Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans l'établissement qu'ils représentent	281
6.2.	Intérêts des dirigeants dans la Société Assurances Maghreb SA au 31/12/2019	281
6.2.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2019	281
6.2.2.	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2019	282
6.3.	Contrôle	282
6.4.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	282
CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR		283
7.1.	Evolution récente et orientations stratégiques	283
7.1.1.	Evolution récente des activités de la société Assurances Maghreb SA	283
7.1.2.	Stratégie de développement et orientations stratégiques du Groupe Maghreb	285
7.2.	Mesure et analyse des performances réalisées au 30/09/2020 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2020	286
7.3.	Perspectives d'avenir du Groupe Assurances Maghreb	286
7.3.1.	Hypothèses de prévision retenues pour la préparation des états financiers consolidés prévisionnels 2020-2024 du Groupe Assurances Maghreb	286
7.3.2.	Etats financiers prévisionnels de la société Assurances Maghreb SA 2020-2024	299
7.3.3.	Indicateurs de gestion et ratios financiers individuels prévisionnels	303
7.3.4.	Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2020 au 2024	305
7.3.5.	Etats financiers consolidés prévisionnels 2020-2024	307
7.3.6.	Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés prévisionnels 2020-2024	312
7.3.7.	Les états financiers prévisionnels des filiales : Assurances Maghreb Immobilière, Maghreb Financière SICAR et Codway	314

Présentation résumée de la société

1- Présentation de la société et du Groupe

Fondé en 1973 par M. Abdelaziz ESSASSI, le groupe MAGHREBIA est composé de cinq sociétés organisées autour des pôles stratégiques de l'assurance non vie, de l'assurance vie, de la finance, de l'immobilier et des services. La Société ASSURANCES MAGHREBIA détient 56% du capital de la Société MAGHREBIA IMMOBILIERE, 72,08% du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE, 82,37% du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR et 85,25% du capital de la société CODWAY.

Dénomination sociale	Capital social au 31/12/2019 (en DT)	Nombre d'actions	Participation directe d'Assurances Maghrebias (en nombre d'actions)	Taux de participation directe d'Assurances Maghrebias
Assurances Maghrebias	45 000 000	4 500 000	-	-
Assurances Maghrebias Vie	20 000 000	2 000 000	1 441 686	72,08%
Maghrebias Financière SICAR	5 000 000	500 000	411 843	85,25%
Maghrebias Immobilière	5 000 000	500 000	279 994	56,00%
CODWAY	4 000 000	400 000	340 995	82,25%

Assurances Maghrebias :

La Société d'Assurances Maghrebias est une société anonyme d'assurances multi branches, créée en janvier 1973, avec un capital initial de 10 000 DT à l'initiative de M Abdellaziz ESSASSI et ayant pour activité principale la réalisation des opérations d'assurance non vie en offrant des produits à destination de particulier et d'entreprises. Son offre s'articule essentiellement autour de 4 branches :

- Assurance automobile ;
- Assurance santé ;
- Assurance transport et maritime et ;
- Assurance incendie, risques divers et spéciaux (IRDS).

A la fin de l'année 2019, le capital social de la société Assurances Maghrebias s'élève à 45 000 000 DT divisé en 4 500 000 actions détenues majoritairement par la société Union Financière Holding.

Assurances Maghrebias est une compagnie d'assurances et de réassurance de renommée qui joue un rôle de premier ordre au niveau du marché tunisien d'assurances.

Son ambition est d'être le partenaire de référence de ses clients dans tous les domaines de l'assurance et de devenir leader dans son métier tant par l'innovation de ses produits que par la qualité de ses services offerts aux assurés pour acquérir leur confiance et ce grâce à l'utilisation des technologies modernes de communications, l'instauration de la transparence au sein de la société et notamment la minimisation des délais d'indemnisation.

Son réseau comprend un grand nombre d'agences toutes implantées au cœur même des principaux centres économiques du pays. Ce choix d'implantation géographique de ses activités a pour objectif premier de répondre de façon réactive à l'ensemble des besoins de ses clients, partout en Tunisie, en privilégiant le conseil, l'approche personnalisée et la proximité.

2- Contexte de l'opération d'admission à la cote de la Bourse

L'introduction de la société « Assurances Maghrebia » sur le marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- Renforcer la notoriété de la société auprès de ses partenaires à l'échelle nationale et internationale ;
- Garantir la liquidité des titres de la société ;
- Bénéficier de l'avantage fiscal en ouvrant au moins 30% du capital (abattement du taux de l'IS pendant 5 ans) ;

FLASH SUR L'OPERATION D'ADMISSION DES ACTIONS ASSURANCES MAGHREBIA SA AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE

- **Montant de l'opération :** 74 925 000 DT
- **Nombre d'actions offertes :** 1 350 000 actions
- **Prix de l'offre :** 55,5 DT
- **Valeur nominale :** dix (10) DT
- **Forme des actions :** nominatives
- **Catégorie :** Actions ordinaires
- **Date de jouissance des actions :** 01/01/2020
- **Période de souscription :** du 22/12/2020 au 25/12/2020 inclus.

Etablissements domiciliataires : Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais les demandes d'acquisition des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA exprimées dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme (cf. liste des intermédiaires en bourse en annexe).

L'Intermédiaire en Bourse MAC SA, est seule habilité à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA exprimées dans le cadre du Placement Global.

▪ **Offre proposée et mode de répartition des titres**

L'introduction en Bourse de la société « Assurances Maghrebria » au marché principal de la cote de Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre de cession de part des actionnaires actuels de 1 350 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de 30% du capital social actuel dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- Un Placement Global,

Comme suit :

	Répartition de l'offre	Nombre d'actions offertes	Montant en DT	% du capital
Offre à prix ferme (OPF)	9,24%	124 740	6 923 070	2,77%
Placement Global	90,76%	1 225 260	68 001 930	27,23%
Total	100%	1 350 000	74 925 000	30,0%

▪ **Une Offre à Prix Ferme (OPF)** de 124 740 actions représentant 9,24% de l'offre au public et 2,77% du capital social de la société « Assurances Maghrebria » au prix de **55,5 DT** l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis .

▪ **Un Placement Global** de 1 225 260 actions, représentant 90,76% de l'offre au public et 27,23% du capital social de la société « Assurances Maghrebria » auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 027,5 DT, centralisé auprès de l'Intermédiaire en Bourse MAC SA.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à prix ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus préalablement fixées, au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à l'OPF et inversement.

Offre à Prix Ferme

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 124 740 actions seront offertes à une seule catégorie :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant (en DT)	En % du capital social	En % de l'offre
Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 22 500 actions pour les non institutionnels et 124 740 actions pour les institutionnels.	124 740	6 923 070	2,77%	9,24%
Total	124 740	6 923 070	2,77%	9,24%

Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels.

Les 124 740 actions seront offertes aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 22 500 actions pour les non institutionnels (soit un maximum de 0,5% du capital social de la société) et 124 740 actions pour les institutionnels.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'OPF n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre du Placement Global et inversement.

Identification des demandeurs

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro du registre national des entreprises ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;

- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre national des entreprises, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à **20 actions**, ni supérieur à :

- 22 500 actions pour les non-institutionnels, soit au plus 0,5% du capital social;
- 124 740 actions pour les institutionnels (tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement General de la Bourse);

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d'acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présentés à des fins de contrôle.

Placement Global

Dans le cadre du Placement Global 1 225 260 actions représentant 90,76% de l'offre au public et 27,23% du capital de la société seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 027,5 DT.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF, et

- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à MAC SA, intermédiaire en Bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre national des entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 4 505 actions, soit l'équivalent d'un montant minimum de 250 027,5 DT ni supérieur à 22 500 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 1 248 750 DT pour les non-institutionnels et ni supérieur à 225 000 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 12 487 500 DT pour les institutionnels.

En outre, les demandes d'acquisition pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les actions non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'Offre à Prix Ferme.

▪ Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'offre

Actionnaires	Nationalité	Avant l'offre		Actions anciennes à céder	Après l'offre	
		Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital		Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital
Union Financière Holding	Tunisienne	3 882 792	86,28%	1 322 517	2 560 275	56,90%
TRABELSI Mahmoud	Tunisienne	87 115	1,94%	0	87 115	1,94%
TRABELSI Nabil	Tunisienne	87 115	1,94%	0	87 115	1,94%
MAAOUI Mohamed Selim	Tunisienne	79 773	1,77%	0	79 773	1,77%
MAAOUI Karim	Tunisienne	79 773	1,77%	0	79 773	1,77%
TRABELSI Sonia	Tunisienne	43 557	0,97%	0	43 557	0,97%
MHENI Née TRABELSI Leila	Tunisienne	43 557	0,97%	0	43 557	0,97%
MAAOUI Mariem	Tunisienne	39 886	0,89%	0	39 886	0,89%
BEN ABDELWAHAB ep TRABELSI Souad	Tunisienne	37 338	0,83%	0	37 338	0,83%
BEN JAAFER ep MAAOUI Latifa	Tunisienne	28 490	0,63%	0	28 490	0,63%
Autres actionnaires	Tunisienne	90 604	2,01%	27 483	63 121	1,40%
Public					1 350 000	30,00%
Total		4 500 000	100,00%	1 350 000	4 500 000	100,00%

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du prospectus

M. Habib BEN HASSINE

Directeur Général de la société Assurances Maghreb SA

1.2. Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offertes. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

M. Habib BEN HASSINE

Directeur Général d'Assurances Maghreb SA



1.3. Responsables du contrôle des comptes

▪ Etats financiers individuels d'Assurances Maghreb SA arrêtés au 31/12/2017, au 31/12/2018 et au 31/12/2019 :

- Cabinet F.M.B.Z. - K.P.M.G. Tunisie, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.
Adresse : Immeuble K.P.M.G 6 Rue de Riyal, Les Berges du Lac - 1053 Tunis.
- Cabinet GSAudit & Advisory, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Sami MENJOUR.
Adresse : 67, avenue Jugurtha - 1082 Mutuelle Ville - Tunis.

▪ Etats financiers consolidés du Groupe Assurances Maghreb SA arrêtés au 31/12/2018 et au 31/12/2019:

- Cabinet F.M.B.Z. - K.P.M.G. Tunisie, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.
Adresse : Immeuble K.P.M.G 6 Rue de Riyal, Les Berges du Lac - 1053 Tunis.
- Cabinet GSAudit & Advisory, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Sami MENJOUR.
Adresse : 67, avenue Jugurtha - 1082 Mutuelle Ville - Tunis.

▪ Etats financiers intermédiaires d'Assurances Maghreb SA arrêtés au 30/06/2020 :

- Cabinet F.M.B.Z. - K.P.M.G. Tunisie, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.
Adresse : Immeuble K.P.M.G 6 Rue de Riyal, Les Berges du Lac - 1053 Tunis.
- Cabinet GSAudit & Advisory, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Ghazi Hantous.
Adresse : 67, avenue Jugurtha - 1082 Mutuelle Ville - Tunis.



- Etats financiers consolidés intermédiaires du Groupe Assurances Maghreb SA arrêtés au 30/06/2020:
 - Cabinet F.M.B.Z. – K.P.M.G. Tunisie, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.
Adresse : Immeuble K.P.M.G 6 Rue de Riyal, Les Berges du Lac – 1053 Tunis.
 - Cabinet GSAudit & Advisory, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Ghazi Hantous.
Adresse : 67, avenue Jugurtha - 1082 Mutuelle Ville – Tunis.

- **EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS D'ASSURANCES MAGHREBIA SA ARRETES AU 31/12/2017**

Les états financiers individuels d'Assurances Maghreb SA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet F.M.B.Z. – K.P.M.G. Tunisie représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet GSAudit & Advisory représenté par Mr Sami MENJOUR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises. »

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Respect de la réglementation relative au secteur des Assurances

En outre, et en application des dispositions de la circulaire du ministre des finances n°258 du 2 octobre 2010, nous avons fait appel à un actuaire agréé pour la revue des provisions techniques et des conditions tarifaires. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions techniques sont correctement évaluées et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la société. »

- **EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS D'ASSURANCES MAGHREBIA SA ARRETES AU 31/12/2018**

Les états financiers individuels d'Assurances Maghreb SA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet F.M.B.Z. – K.P.M.G. Tunisie représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet GSAudit & Advisory représenté par Mr Sami MENJOUR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises. »

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Respect de la réglementation relative au secteur des Assurances

En outre, et en application des dispositions de la circulaire du ministre des finances n°258 du 2 octobre 2010, nous avons fait appel à un actuair agr   pour la revue des provisions techniques et des conditions tarifaires. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions techniques sont correctement   valu  es et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la soci  t  . »

- **EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS D'ASSURANCES MAGHREBIA SA ARRETES AU 31/12/2019**

Les   tats financiers individuels d'Assurances Maghreb SA relatifs    l'exercice clos le 31/12/2019 ont fait l'objet d'un audit effectu   par le Cabinet F.M.B.Z. – K.P.M.G. Tunisie repr  sent   par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet GSAudit & Advisory repr  sent   par Mr Sami MENJOUR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont   mis l'opinion suivante :

« A notre avis, les   tats financiers pr  sentent sinc  rement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financi  re de la soci  t   au 31 d  cembre 2019, ainsi que de sa performance financi  re et de ses flux de

trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises. »

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 8 des états financiers « Evénements postérieurs à la date de clôture » qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie mondiale du COVID-19.

La direction suit de près l'évolution de la situation et estime que l'incidence globale de ces événements sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite actuellement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Respect de la réglementation relative au secteur des Assurances

En outre, et en application des dispositions de la circulaire du ministre des finances n°258 du 2 octobre 2010, nous avons fait appel à un actuair agr   pour la revue des provisions techniques et des conditions tarifaires. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions techniques sont correctement   valu  es et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la soci  t  . »

- EXTRAIT DE L'AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS INTERMEDIAIRES D'ASSURANCES MAGHREBIA SA ARRETES AU 30/06/2020

Les   tats financiers individuels arr  t  s au 30/06/2020, ont fait l'objet d'un examen limit   par le Cabinet F.M.B.Z. – K.P.M.G. Tunisie repr  sent   par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet GSAudit & Advisory repr  sent   par Mr Ghazi HANTOUS, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie ;

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « Assurances Maghreb SA » arrêtés au 30 juin 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

- EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE ASSURANCES MAGHREBIA ARRETES AU 31/12/2018

Les états financiers consolidés du Groupe Assurances Maghreb relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet F.M.B.Z. – K.P.M.G. Tunisie représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet GSAudit & Advisory représenté par Mr Sami MENJOUR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe Assurances Maghreb présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité, incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. »

- EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE ASSURANCES MAGHREBIA ARRETES AU 31/12/2019

Les états financiers consolidés du Groupe Assurances Maghreb relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet F.M.B.Z. – K.P.M.G. Tunisie représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet GSAudit & Advisory représenté par Mr Sami MENJOUR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe Assurances Maghreb présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers « Evénements postérieurs à la date de clôture » qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie mondiale du COVID-19.

La direction suit de près l'évolution de la situation et estime que l'incidence globale de ces événements sur l'activité et la situation financière des sociétés de groupe en 2020 ne peut être faite actuellement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité, incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. »

- EXTRAIT DE L'AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES DU GROUPE ASSURANCES MAGHREBIA ARRETES AU 30/06/2020

Les états financiers consolidés du Groupe Assurances Maghrebias arrêtés au 30/06/2020 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le Cabinet F.M.B.Z. – K.P.M.G. Tunisie représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet GSAudit & Advisory représenté par Mr Ghazi HANTOUS, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe « Assurances Maghrebias » arrêtés au 30 juin 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie »

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet F.M.B.Z. KPMG Tunisie

Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



Cabinet GS Audit & Advisory

Mr Ghazi HANTOUS



1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du prospectus

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus ».

MAC SA

Le Directeur Général Adjoint

Mr. Mourad BEN CHAABANE



1.5. Responsable de l'information et de la communication financière

Mme Imen DRIDI BOUHAMED

Directeur Comptable et Financier

Tél: 71 100 967

Fax : 71 788 334

E-mail : imen.bouhamed@maghrebria.com.tn



La notice légale est publiée au JORT n° 93 du 18/12/2020

Consell du Marché Financier
Visa n° 20 / 1048 09 DEC. 2020
Nécessaire au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYF



Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération

2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération

2.1.1 Contexte et objectifs de l'opération

L'introduction de la société « Assurances Maghrebria » sur le marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- Renforcer la notoriété de la société auprès de ses partenaires à l'échelle nationale et internationale ;
- Garantir la liquidité des titres de la société ;
- Bénéficier de l'avantage fiscal en ouvrant au moins 30% du capital (abattement du taux de l'IS pendant 5 ans) ;

2.1.2. Décision ayant autorisée l'opération

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le **25/06/2020**, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « Assurances Maghrebria » tenue le **22/07/2020** a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur la cote de la bourse et a donné au Conseil d'Administration, le pouvoir d'en fixer les modalités.

2.1.3 Actions offertes au Public

L'introduction en Bourse de la société « Assurances Maghrebria » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre de cession de la part des actionnaires actuels de 1 350 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de 30% du capital social actuel dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- **Une Offre à Prix Ferme (OPF)** de 124 740 actions représentant 9,24% de l'offre au public et 2,77% du capital social de la société « Assurances Maghrebria » au prix de **55,5 DT** l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis .
- **Un Placement Global** de 1 225 260 actions, représentant 90,76% de l'offre au public et 27,23% du capital social de la société « Assurances Maghrebria » auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 027,5 DT, centralisé auprès de l'Intermédiaire en Bourse MAC SA.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à prix ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus citées, préalablement fixées au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à l'OPF et inversement.

2.2. Le prix de l'offre et sa justification

Le prix de l'action « Assurances Maghrebria » a été fixé dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et du Placement Global à **55,5 DT**.

L'évaluation de l'action « Assurances Maghrebria » a été effectuée par MAC SA sur la base des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2019 et sur la base d'un business plan sur la période 2020-2024, approuvé par le conseil d'administration du **15/07/2020** et examiné par les commissaires aux comptes.

2.2.1. Choix des méthodes d'évaluation

L'évaluation de la société « Assurances Maghreb » a été déterminée sur la base des états financiers de la société et en ayant recours à trois (03) méthodes de valorisation, jugées les plus pertinentes par l'évaluateur, à savoir :

- La méthode des multiples (boursiers et de transactions).
- Le modèle de Bates ;
- La somme des parties par la méthode des Discounted Cash Flows (DCF) ;

Méthodes d'évaluation retenues

A- MÉTHODE DES MULTIPLES

a- Les multiples boursiers

La méthode des multiples boursiers (ou des comparables) est une méthode analogique qui permet de comparer l'entreprise à un échantillon de sociétés comparables, opérant dans le même secteur d'activité. Selon l'agrégat utilisé, la valeur des fonds propres de la société se présente comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Valeur des fonds propres} &= \text{Agrégat de fonds propres} \times \text{Multiple retenu} \\ \text{Valeur des fonds propres} &= (\text{Agrégat de l'entreprise} \times \text{Multiple retenu}) - \text{Dettes nettes} \end{aligned}$$

b- Les Multiples de transaction

Cette méthode repose sur l'identification d'un échantillon de transactions récentes d'entreprises opérant dans le même secteur de la société Assurances Maghreb SA. L'intérêt de cette méthode est qu'elle se rapporte à des transactions effectivement réalisées dans une période récente (2015-2018).

La valeur des fonds propres est déterminée en multipliant des agrégats financiers de la société par des multiples de transactions.

$$\begin{aligned} \text{Valeur des fonds propres} &= \text{Agrégat de fonds propres} \times \text{Multiple retenu} \\ \text{Valeur des fonds propres} &= (\text{Agrégat de l'entreprise} \times \text{Multiple retenu}) - \text{Dettes nettes} \end{aligned}$$

B- MODÈLE DE BATES

Le modèle de Bates repose sur la capacité de l'entreprise à distribuer des dividendes, qui constitue une source de rendement pour un actionnaire en Bourse.

Le modèle de Bates met en relation le PER actuel d'un titre avec son PER futur dans « n » années compte tenu d'un taux de croissance des bénéfices par action, du taux de distribution pendant cette période et du taux de rentabilité exigé par l'actionnaire.

Le modèle de Bates repose sur la formule d'évaluation d'un titre financier dont l'horizon est limité à « n » années :

$$V_0 = \sum_{i=1}^n \frac{DPA_i}{(1 + K_{cp})^i} + \frac{V_n}{(1 + K_{cp})^n}$$

Avec,

DPA_i : Dividende par action de l'année i.

K_{cp} : Coût des capitaux propres.

V_n : Valeur terminale à l'année n.

Le modèle de Bates permet ainsi de calculer un prix d'achat d'une action à travers un PER d'entrée, considérant un 'trend' de croissance attendu des dividendes (ou des résultats), un taux d'intérêt attendu et surtout un objectif de revente à terme (à travers un PER de sortie). On peut ainsi présenter une formule réduite :

$$P_n = P_0 * A - d * B$$

P_n : PER de sortie, lorsque l'action est revendue après certaine période.

P_0 : PER actuel, niveau auquel peut s'acheter actuellement l'action.

A et B sont des coefficients qui sont tirés historiquement des tables de Bates. Ce sont en fait des coefficients d'actualisation qui vont dépendre du taux de croissance des bénéfices par action sur l'horizon des prévisions et du taux d'intérêt attendu.

$$A = \left(\frac{1+K_{cp}}{1+g} \right)^n \quad \text{et} \quad B = \left(\frac{1+g}{g - K_{cp}} \right) * (1 - A)$$

Avec :

K_{cp} : coût des capitaux propres

g : taux de croissance des bénéfices

d : taux de distribution des bénéfices

C- LA SOMME DES PARTIES PAR LA METHODE DES DISCOUNTED CASH FLOWS

Le groupe a été évalué sur la base de la méthode de la somme des parties, soit la somme des cash-flow futurs des cinq (5) sociétés du groupe au prorata de leur pourcentage de détention par la société mère Assurances Maghreb SA.

La méthode d'actualisation des flux de trésorerie valorise chaque société du groupe sur la base de ses performances futures telles qu'établies par des états financiers individuels prévisionnels de chaque société.

Cette méthode repose sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles de chaque société au même coût des fonds propres (K_{cp}).

Il est certain que chacune de ces sociétés du groupe a des caractéristiques spécifiques permettant de définir un WACC propre, mais dans un souci de cohérence, tous les flux dégagés par les sociétés du groupe ont été actualisés sur la base du même coût des fonds propres, soit **14%**. In fine, le groupe subit le même risque, d'où l'application du même taux d'actualisation.

La valeur de cette méthode comprend deux éléments :

- ✓ La somme des valeurs actualisées des flux disponibles de toutes les filiales sur la période 2020-2024, et
- ✓ La valeur actualisée de la valeur terminale.
- **Méthodes de calcul des flux futurs :**

1. Détermination des flux disponibles des sociétés d'assurance

La méthode d'actualisation des flux futurs (DCF), dans le cadre de l'évaluation d'une société d'assurance, repose généralement sur les flux distribuables futurs et consiste à déterminer les flux distribuables après déduction des fonds propres réglementaires ;

Le montant des capitaux propres réglementaires de l'année N est égal à la somme des capitaux propres réglementaires des deux branches Non Vie et Vie.

Capitaux propres réglementaires Non Vie = Marge de solvabilité minimale multipliée par le taux de couverture cible (soit 336% (moyenne de la marge de solvabilité calculée sur les 3 derniers exercices) sur la période 2020-2023 et 340%* en 2024)).

Capitaux propres réglementaires Vie = Marge de solvabilité minimale multipliée par le taux de couverture cible (soit 233% (moyenne de la marge de solvabilité calculée sur les 3 derniers exercices) sur la période 2020-2022, 250% en 2023 et 273%* en 2024).

*: marge de solvabilité réalisée en 2019

Le choix du taux de couverture cible:

Le choix a été basé sur les taux de couverture réalisés sur la période 2017-2019 qui se détaillent comme suit:

Branche	2017	2018	2019	Moyenne
Vie	223%	203%	273%	233%
Non Vie	327%	341%	340%	336%

L'exercice 2019 ayant été impacté par des provisions supplémentaires décidées en post clôture, et ayant pour but de faire face à la crise sanitaire actuelle.

Ces provisions sont de 2,9 millions de dinars: 1 million de dinars pour l'activité non vie et 1,9 millions de dinars pour l'activité vie

Ainsi, les capitaux propres réglementaires des sociétés d'assurances sont calculés comme suit :

Capitaux propres réglementaires (N) = (Marge de solvabilité min Vie (N)* Taux de couverture cible + Marge de solvabilité min Non Vie (N) * Taux de couverture cible)

Détermination des marges de solvabilité des sociétés d'assurance:

a- Marge de solvabilité minimale Non Vie:

La marge de solvabilité minimale non vie est obtenue par application des deux méthodes suivantes, seul le montant le plus élevé sera retenu (Article 58 du Code des Assurances) :

1- Marge de solvabilité minimale non vie sur la base des primes:

Cette marge de solvabilité est égale à **20%** des primes émises et acceptées, nettes d'impôts et d'annulations, multipliées par le rapport existant entre les primes retenues et les primes émises et acceptées, nettes d'impôts et d'annulations, sans que ce rapport ne puisse être inférieur à **50%**.

Le calcul de la marge se présente comme suit:

$$20\% * \left[\text{prime émises et acceptées nettes d'impôts et d'annulation} \right] * \frac{\text{Primes retenues}}{\text{prime émises et acceptées nettes d'impôts et d'annulation}}$$

Ce rapport doit être $\geq 50\%$

2- Marge de solvabilité minimale non vie sur la base des sinistres:

Cette marge de solvabilité est égale à **25%** de la charge moyenne annuelle des sinistres des trois derniers exercices tant pour les affaires directes que pour les acceptations en réassurance, multipliée par le rapport existant entre le montant des sinistres demeurant à la charge de l'entreprise après cession et rétrocession et le montant des sinistres brut des réassurances sans que ce rapport puisse être inférieur à **50 %**.

Le montant de la charge de sinistre des trois derniers exercices est égal au total des règlements au cours de cette période s'y ajoute les provisions pour sinistre à payer constituées à la fin du dernier exercice après déduction des provisions pour sinistres à payer constituées au début du premier exercice de cette période et les ressources encaissées.

Le calcul de la marge se présente comme suit:

$$25\% * \left[\text{Charges moyennes des sinistres des 3 derniers exercices (affaires directs et acceptation)} \right] * \frac{\text{Sinistres et charges de l'entreprise après cession et rétrocession}}{\text{Sinistres brut des réassurances}}$$

Ce rapport doit être $\geq 50\%$

b- Marge de solvabilité minimale Vie:

Le montant minimum réglementaire de la marge de solvabilité est égal à la somme des montants obtenus en applications des deux méthodes suivantes:

1- Marge de solvabilité minimale vie sur la base des provisions techniques:

Cette marge de solvabilité minimale est égale à **4 %** des provisions mathématiques multipliée par le rapport entre les provisions mathématiques nettes des cessions en réassurances et le montant des provisions mathématiques brut de réassurance sans que ce rapport puisse être inférieur à **85%**.

Le calcul de la marge se présente comme suit:

$$4\% * \left[\text{Provisions mathématique} \right] * \frac{\text{Provisions mathématiques nettes de cession et réassurance}}{\text{Provisions mathématiques brutes de réassurance}}$$

Ce rapport doit être $\geq 85\%$

2- Marge de solvabilité minimale sur la base des capitaux sous risques:

Les capitaux sous risque sont égaux aux capitaux assurés (engagement contractuel maximal de l'assureur) diminués des provisions techniques (quote-part de l'engagement déjà mise en réserve). Cette marge de solvabilité minimale est égale à **0,3%** des capitaux sous risques multiplié par le rapport entre le montant des capitaux sous risques nets de cessions et rétrocessions en réassurance et le montant des capitaux sous risque brut de réassurances sans que ce rapport ne puisse être inférieur à **50 %**.

Le calcul de la marge se présente comme suit:

$$0,3\% * \left[\text{Capitaux sous risque} \right] * \frac{\text{Capitaux sous risque nets de cession et rétrocession en réassurance}}{\text{Capitaux sous risque brut des réassurances}}$$

Ce rapport doit être $\geq 50\%$

Avec :

Capitaux sous risque = Capitaux assurés – Provision mathématique

2. Détermination des flux disponibles des autres filiales Codway, Maghrebria Immobilière et Maghrebria SICAR:

Cette approche repose sur l'actualisation de flux de trésorerie d'exploitation nets d'impôt de chaque filiale, après financement de l'investissement et du besoin en fonds de roulement.

Les cash flows disponibles de ces filiales ont été calculés sur la base des états financiers individuels prévisionnels sur la période 2020-2024 (**voir les états financiers prévisionnels des filiales figurant au chapitre 7 page 315**).

3. Mission de Due Diligence et ajustements

Dans le cadre de son introduction en Bourse, la société Assurances Maghrebria a confié une mission de due diligence financière, fiscale et juridique au cabinet PriceWaterhouseCoopers-PWC, et ce dans le but de mieux apprécier sa situation financière ainsi que sa situation fiscale et sociale et de déceler les éventuels risques auxquels elle pourrait faire face. L'examen du rapport de Due Diligence a fait ressortir :

- Un risque fiscal et social de toutes les sociétés du groupe de **849 KDT** ;
- Des provisions exceptionnelles constatées par le management de la société de 2,9 MDT relative à la pandémie Covid 19 ;

L'actif net ajusté et l'endettement net des 3 filiales au 31/12/2019 se présentent comme suit :

En MDT	Actif net ajusté	Endettement net
Maghrebria Immobilière	6,029	-1,965
Maghrebria SICAR	5,596	-4,173
Codway	4,169	-2,449

Toutefois, le cabinet PriceWaterhouseCoopers a précisé dans son rapport de Due Diligence que :

- Leurs travaux ne couvrent pas la revue de marché et les sujets opérationnels ;
- La revue financière des filiales sur la période du 1^{er} semestre 2020 s'est basée sur des états financiers intermédiaires non audités.

D'une autre part, il importe de signaler que le rapport de Due Diligence financière, fiscal, social et organisationnel n'a pas procédé à l'estimation de l'impact du :

- Risque de la crise sanitaire de la pandémie Covid 19 sur les perspectives de l'activité du groupe ;
- Risque associé à la migration vers les normes IFRS ;
- Risque réglementaire relatif au nouveau code d'assurance en cours de finalisation ;
- Risque économique (conjoncture défavorable caractérisée par une baisse de taux d'épargne ...)

a- Dettes nettes des filiales au 31/12/2019

L'endettement nets des filiales Assurances Maghrebria Immobilière, Maghrebria Financière SICAR et Codway, s'élèvent au 31/12/2019 à 8 587 KDT et se détaille comme suit :

En KDT	Assurances Maghrebria Immobilière	Maghrebria financière SICAR	Codway
Placements et autres actifs financiers	1 947	4 057	2 238
Liquidités et équivalents de liquidités	17	116	211
Endettement net	-1 964	-4 173	-2 449

b- Risque fiscal et social

Le risque fiscal et social de toutes les sociétés du Groupe Maghrebria s'élève à **849 KDT** au 31/12/2019. Ce montant a été déduit pour la détermination de la valeur des fonds propres de la société Assurances Maghrebria SA par la méthode de la somme des parties par la DCF.

c- Affectation du résultat

Les dividendes relatifs à l'exercice 2019 qui s'élèvent à **5 952 KDT** ainsi que le montant affecté au fonds social qui s'élève à **330 KDT** ont été déduits pour la détermination de la valeur des fonds propres de la société Assurances Maghrebria SA par la méthode de la somme des parties par la DCF.

2.2.2. Méthodologie et choix des paramètres

Détermination du taux d'actualisation

Le coût des fonds propres correspond au taux de rendement attendu par les actionnaires d'une entreprise en tenant compte tenu du profil de risque de cette entreprise. Pour sa détermination l'évaluateur a utilisé le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) qui dit que « le rendement d'une action est égal à la somme du rendement de l'actif sans risque et d'une prime de risque reflétant la prise de risque de l'entreprise par rapport au marché »

Il est présenté comme suit:

$$\text{Coût des fonds propres} = r_f + \beta(r_m - r_f)$$

Avec:

- Le Taux sans risque (**Rf**) correspondant au taux d'un BTA (Bons de Trésor Assimilables) à 10 ans déterminé à partir de la courbe de taux à la date du **24/08/2020** : il est de **9,801%** ;
- Le rendement du marché: il est calculé sur la base d'une moyenne entre le rendement moyen du Tunindex sur les années 2003-2019 (soit **12,43%**) et des rendements de marché utilisés par les évaluateurs de sociétés introduites en Bourse sur la période 2011-2019 (soit **13,16%**) et par conséquent le rendement moyen du marché se situerait à **12,8%** ;
- La prime de risque qui en découle (**Rm-Rf**) serait donc de **3%**: cette prime est jugée trop basse par rapport aux conditions actuelles du marché, et donc, l'évaluateur a choisi de la porter à **6%** pour plus de cohérence.
- Un β^1 désendetté: le bêta désendetté des sociétés d'assurance dans les pays émergents tel que publié au niveau du site Damodaran Online s'élève à **0,41** pour le secteur d'assurance en général et **0,63** pour la branche Vie. Par mesure de prudence, une surcote a été appliquée au bêta de la branche vie pour aboutir à un bêta désendetté de **0,7**.

Région	Assurance (multi branches)	Assurances Vie
Etats unis d'Amérique	0,64	0,62
Europe	0,64	0,5
Japan	0,52	0,4
Pays Emergents	0,41	0,63
Monde	0,46	0,59

Source : Damodaran Online

Ainsi, le coût des fonds propres se calcule comme suit :

Coût des fonds propres	
Rf	9,801%
Rm	15,8%
Rm-Rf	6,0%
Bêta	0,70
Kcp	14,00%

¹ Face au manque de visibilité et la diversité des risques auxquels la société est confrontée (risques relatifs à la crise sanitaire, adoption des normes IFRS, nouveau code d'assurance en cours de finalisation etc ...), le CMF a recommandé à l'évaluateur d'opter pour un $\beta=1$. Or l'évaluateur a utilisé un $\beta=0,7$.

Le calcul de l'actif net ajusté à fin 2019 se présente comme suit :

En milliers de DT	2019
Actif net reporté	130 750
Ajustements	
Plus/moins value latentes sur placements	42 411
plus/moins value latentes sur placements immobiliers	44 594
plus/moins value latentes sur placements des titres cotées	15 400
plus/moins value latentes sur placements des titres non cotées	964
plus/moins value latentes sur titres OPCVM	2 746
Moins value latentes sur BTA	1 543
impôts sur les +/- values latentes sur placements	-22 837
Risques fiscal et social	-849
Provisions pour égalisation	4 300
Provisions Covid 19	2 900
Provisions sur créances des assurés	4 698
Provisions sur primes à annuler(PPA)	460
Provisions pour risques et charges	-
Liquidités fonds social	-119
Contribution fiscale exceptionnelle	-497
Affectation du résultat 2019	-6 282
Dividendes à distribuer	-5 952
Affectation réserves fonds social	-330
intérêts minoritaires	-16 524
Total ajustements	27 908
Actif net ajusté au 31/12/2019 (taux de droit commun)	158 659
Actif net ajusté au 31/12/2019 (Taux effectif 2019 = 30,26%)	161 751

Source :Rapport de Due Diligence

Suite aux ajustements opérés lors de la mission de Due Diligences, l'actif net du Groupe s'établit à **158,7 MDT** en appliquant le taux d'impôt du droit commun de **35%**. Dans le cas de l'utilisation de la moyenne des taux effectifs moyens (**29,9%** pour Assurances Maghreb SA et **30,6%** pour Assurances Maghreb Vie), l'actif net ajusté serait de **161,8 MDT**.

Les ajustements sont relatifs aux plus values latentes sur les placements, aux intérêts des minoritaires et à l'affectation des résultats distribuables de 2019.

2.2.3. Valorisation de la société « Assurances Maghreb SA »

A- Valorisation par la méthode des multiples

a- Les multiples boursiers

L'échantillon de sociétés comparables est composé de sociétés cotées et de groupes opérant dans le secteur de l'assurance multi- branches en Afrique du Nord. Les multiples comparables retenus sont : le multiple de résultat (P/E) et le multiple des fonds propres P/B.

Multiples de l'échantillon

	Pays	Monnaie locale	Capitalisation (monnaie locale)	RNPG 2019	FPPG 2019 (après affectation du résultat)**	P/E 2019	P/B 2019
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances, STAR S.A.	Tunisie	MDT	233	22	349	11,5x	0,7x
Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE	Tunisie	MDT	347,9	13,3	127,8	26,2x*	2,7x
BH Assurance	Tunisie	MDT	122,8	9,5	60,6	12,9x	2,0x
SAHAM Assurance S.A.	Maroc	MMAD	4 599,7	446,6	4 479,8	10,3x	1,0x
Compagnie d'Assurances et de Réassurance ATLANTA	Maroc	MMAD	4 467,6	372,3	1 564,1	12,0x	2,9x
Moyenne²						14,6x	1,9x

Source: S&P Capital IQ, 26/08/2020

*: le résultat net de la société Astree relatif à l'exercice 2019 a été retraité par l'élimination de la plus-value exceptionnelle de 38 MDT à la suite de la cession de sa participation dans la Banque de Tunisie.

** : Ajustement effectué par l'évaluateur : étant donné que l'agrégat de la société utilisé est l'actif net consolidé ajusté (après affectation du résultat 2019), l'évaluateur a retraité les fonds propres des sociétés choisies dans l'échantillon par l'élimination des résultats affectés.

Multiple	Valeur	Agrégat Ass Maghreb	Capi Ass Maghreb
P/E	14,6x	Résultat net part du Groupe 2019 = 16 057 260	234 014 158
P/B	1,9x	Actif net consolidé ajusté 2019 = 161 751 000	301 886 694
Moyenne			267 950 426

La valeur des fonds propres de la société Assurances Maghreb SA selon la méthode des multiples boursiers est de **268,0 MDT**.

b- Les multiples de transactions

L'échantillon de multiples de transactions est composé de transactions effectivement réalisées dans une période récente (2015-2018).

Multiples de l'échantillon

Date	Transaction cible	Activité	Pays	Acquéreur	% d'acquisition	Total valeur de transaction (MUSD)	PER	P/BV
10/15/2018	SAHAM Assurance S.A	Multi-branches	Maroc	SAHAM Finances Participations	3,24%	20,27	14,75x	1,4x
01/12/2018	Ping An Insurance (Group) Company of China, Ltd.	Multi-branches	Chine	-	0,01%	19,41	15,14x	2,85x
10/26/2017	Allianz Saudi Fransi Cooperative Insurance Company	Multi-branches	Arabie Saoudite	Allianz Europe BV	18,5%	21,71	14,84x	1,81x
06/21/2017	Eurohold Bulgaria AD	Multi-branches	Bulgarie	-	6,5%	5,73	16,3x	1,42x
07/29/2015	Ceylinco Insurance PLC	Multi-branches	Sri Lanka	Mitsui Sumitomo Insurance Co., Ltd.	6%	14,37	11,74x	1,61x
Moyenne³							14,6x	1,8x

Source: S&P Capital IQ,

² Bien que le CMF ait recommandé l'utilisation de la médiane au lieu de la moyenne lors de la mise en œuvre de la méthode analogique des comparables boursiers afin de remédier aux valeurs extrêmes, l'évaluateur a opté pour la moyenne arithmétique.

³ Bien que le CMF ait recommandé l'utilisation de la médiane au lieu de la moyenne lors de la mise en œuvre de la méthode analogique des transactions boursières afin de remédier aux valeurs extrêmes, l'évaluateur a opté pour la moyenne.

Multiple	Valeur	Agrégat Ass Maghrebria	Capi Ass Maghrebria
P/E	14,6x	Résultat net part du Groupe 2019 = 16 057 260	233 697 357
P/B	1,8x	Actif net consolidé ajusté 2019 = 161 751 000	294 063 318
Moyenne			263 880 338

La valeur des fonds propres de la société Assurances Maghrebria SA selon la méthode des multiples de transactions est de **263,9 MDT**.

B- Valorisation par le modèle de Bâtes

La valeur de la société est déterminée comme suit :

Taux de croissance moyen des bénéfices*	g	13,16%
Taux d'actualisation	Kcp	14,00%
Nombre d'année	N	5
P/O	d	45%
P/E sortie ⁴	Pn	14,6
A		1,0
B		5,1
P/E entrée		16,2
Bénéfice net part du Groupe de l'année 2019		16 057 260
Ajustements (Risque social et fiscal)		849 000
Valeur des Fonds Propres		260 036 474

* : les résultats nets prévisionnels de la société Assurances Maghrebria SA ne tiennent pas compte de l'avantage fiscal qui lui sera accordé après l'ouverture de son capital à hauteur de 30%.

Selon le modèle de Bâtes, la valeur des capitaux propres du Groupe « Assurances Maghrebria serait de **260,0 MDT**.

- Analyse de sensibilité par rapport au P/E de sortie et au coût des capitaux propres

Cette analyse de sensibilité a été réalisée en faisant varier le coût des fonds propres et le P/E de sortie de +/- 0,5% Le tableau ci-dessous reprend la présentation matricielle de cette analyse.

		Coût des fonds propres				
		13,00%	13,50%	14,00%	14,50%	15,00%
P/E Sortie	13,6	255	250	245	240	235
	14,1	263	258	252	247	242
	14,6	271	266	260	255	249
	15,1	279	273	268	262	257
	15,6	287	281	276	270	264

⁴ Lors de la mise en œuvre de la méthode de Bates, le CMF a recommandé l'utilisation de la valeur médiane obtenue de l'échantillon utilisé pour la méthode des comparables boursiers pour la détermination du PER de sortie. Or, l'évaluateur a utilisé la valeur moyenne.

Sur la base de cette analyse de la sensibilité, la valeur des fonds propres du Groupe « Assurances Maghrebria » se situe dans un intervalle compris entre **247 MDT et 273 MDT** pour une variation de 50 points de base du Kcp.

C- La somme des parties par la méthode DCF

1. Détermination des flux disponibles des sociétés d'assurance

Détermination des marges de solvabilité des sociétés d'assurance :

Marge de solvabilité minimale Non Vie:

La marge de solvabilité minimale prévisionnelle de la société Assurances Maghrebria SA se présente comme suit:

En DT	2020e	2021p	2022p	2023p	2024p
a) Primes émises et acceptées nettes d'impôts et d'annulations	179 868 383	194 019 812	209 367 383	226 230 940	245 679 521
b) Taux de rétention des primes (1)	66,6%	66,0%	65,7%	65,3%	64,8%
Marge de solvabilité / primes (I)	23 954 308	25 610 211	27 511 088	29 536 181	31 839 780
a) Sinistres et frais payés N	148 732 281	113 091 873	122 151 449	132 487 511	143 668 744
b) Sinistres et frais payés N-1	119 386 610	148 732 281	113 091 873	122 151 449	132 487 511
c) Sinistres et frais payés N-2	98 577 824	119 386 610	148 732 281	113 091 873	122 151 449
d) Provisions pour sinistres à payer à la clôture N	179 261 575	190 175 325	201 374 064	211 839 529	223 609 926
e) Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture N-2	144 748 326	163 127 288	196 860 600	179 261 575	190 175 325
f) Recours encaissés N, N-1, N-2	13 486 593	12 899 387	11 741 298	12 960 000	14 240 000
g) Taux de rétention des charges de sinistres (2)	73,9%	82,3%	82,0%	82,1%	79,9%
Marge de solvabilité / sinistres (II)	23 867 993	27 099 040	25 732 685	26 494 454	27 811 489
Le Montant minimum de marge de solvabilité pour l'assurance Non-vie : Max (I,II)	23 954 308	27 099 040	27 511 088	29 536 181	31 839 780

Marge de solvabilité minimale Vie:

La marge de solvabilité minimale prévisionnelle de la société Assurances Maghrebria SA se présente comme suit:

En DT	2020e	2021p	2022p	2023p	2024p
a) Provisions mathématiques	291 805 559	324 086 954	358 783 898	401 455 915	448 243 244
b) Provisions mathématiques à la charge des réassureurs	7 450 000	9 040 000	11 280 000	13 475 000	16 020 000
c) Taux de rétention des provisions mathématiques	97,4%	97,2%	96,9%	96,6%	96,4%
Marge de solvabilité / provisions (I)	11 374 222	12 601 878	13 900 156	15 519 237	17 288 930
a) Capitaux assurés	5 871 144 437	6 221 144 437	6 571 144 437	6 921 144 437	7 271 144 437
b) Provisions mathématiques	291 805 559	324 086 954	358 783 898	401 455 915	448 243 244
c) Capitaux sous risque	5 579 338 878	5 897 057 483	6 212 360 539	6 519 688 522	6 822 901 193
Capitaux assurés à la charge des réassureur	2 296 531 372	2 428 474 404	2 560 076 389	2 688 361 375	2 815 307 938
Taux de rétention des capitaux sous risque	59,0%	59,0%	59,0%	59,0%	59,0%
Marge de solvabilité / Capitaux sous risque (II)	9 870 773	10 432 869	10 990 692	11 534 406	12 070 840
Le Montant minimum de marge de solvabilité pour l'assurance Vie (I)+(II)	21 244 995	23 034 747	24 890 848	27 053 643	29 359 770

Détermination des flux disponibles des sociétés d'assurances

En DT	2020 e	2021p	2022p	2023p	2024p
Assurances Maghreb SA					
Marge de solvabilité minimale sur la base des primes	23 954 308	25 610 211	27 511 088	29 536 181	31 839 780
Marge de solvabilité minimale sur la base des sinistres	23 867 993	27 099 040	25 732 685	26 494 454	27 811 489
Marge de solvabilité minimale	23 954 308	27 099 040	27 511 088	29 536 181	31 839 780
Taux de couverture de la marge de solvabilité ciblé	336%	336%	336%	336%	340%
Marge de solvabilité minimale cible (I)	80 486 475	91 052 775	92 437 256	99 241 567	108 255 251
Capitaux propres disponibles* (II)	92 824 724	101 442 269	111 245 481	122 498 069	134 894 634
Flux disponibles (II) - (I)	12 338 248	10 389 494	18 808 225	23 256 502	26 639 383
Assurances Maghreb Vie					
Marge de solvabilité minimale sur la base des provisions	11 374 222	12 601 878	13 900 156	15 519 237	17 288 930
Marge de solvabilité minimale sur la base des capitaux sous	9 870 773	10 432 869	10 990 692	11 534 406	12 070 840
Marge de solvabilité minimale	21 244 995	23 034 747	24 890 848	27 053 643	29 359 770
Taux de couverture de la marge de solvabilité ciblé	233%	233%	233%	250%	273%
Marge de solvabilité minimale cible (I)	49 500 838	53 670 961	57 995 677	67 634 108	80 152 171
Capitaux propres disponibles (II)	63 293 946	71 188 622	79 994 502	89 801 670	100 621 708
Flux disponibles (II) - (I)	13 793 108	17 517 660	21 998 825	22 167 562	20 69 538

* : les capitaux propres disponibles ne tiennent pas compte de l'avantage fiscal qui sera accordé à la société Assurances Maghreb SA après ouverture de son capital à hauteur de 30%.

2. Détermination des flux disponibles des autres filiales Codway, Maghreb Immobilier et Maghreb SICAR:

Les cash flows disponibles des autres filiales ont été calculés sur la base des états financiers prévisionnels sur la période 2020-2024.

Sur la base des états financiers prévisionnels 2020-2024; les free cash-flows des filiales se présentent comme suit (voir les états financiers prévisionnels des filiales au chapitre 7 page 315):

En DT	2020e	2021p	2022p	2023p	2024p
Maghreb Immobilier	-694 430	-4 742 635	-1 703 615	4 954 034	190 190
Maghreb SICAR	-125 406	-282 606	198 212	417 964	1 209 278
Codway	19 666	191 845	207 011	223 472	242 330

Sur ce modèle de DCF, juste les pourcentages d'intérêt hors périmètre de consolidation ont été éliminés:

- 27,92% pour la Société Maghreb Vie;
- 4,12% pour CODWAY
- 12,28% pour Maghreb immobilière, et
- 4,92% pour Maghreb SICAR.

3. Valeur terminale et détermination du taux de croissance à l'infini

Valeur terminale

Cette valeur est basée sur l'hypothèse selon laquelle, après un certain nombre d'années d'exploitation, l'activité de chaque société du groupe pourrait dégager un flux normatif qui se réalisera au-delà de l'horizon des prévisions des cinq années à venir.

La valeur terminale du groupe serait par conséquent, la somme des flux normatifs dégagés par chaque société du groupe.

$$VT = \frac{\text{Flux normatif} * (1 + g)}{(Kcp - g)}$$

g : taux de croissance à l'infini

Détermination du taux de croissance à l'infini g

Le taux de croissance à l'infini du superprofit retenu est de 1,5%. Cette hypothèse reste prudente compte tenu de la viabilité future des métiers du groupe Assurances Maghrebria. Ce taux reste inférieur au taux d'inflation historique de l'économie tunisienne.

4. Valeur des capitaux propres

La valeur des fonds propres de la société Assurances Maghrebria par la méthode de la somme des parties par la DCF se calcule comme suit :

En DT	2020 ^e	2021 ^p	2022 ^p	2023 ^p	2024 ^p
Assurances Maghrebria SA	12 338 248	10 389 494	18 808 225	23 256 502	26 639 383
% de détention	100%	100%	100%	100%	100%
Assurances Maghrebria Vie	13 793 108	17 517 660	21 998 825	22 167 562	20 469 538
% de détention	72,08%	72,08%	72,08%	72,08%	72,08%
Maghrebria Immobilière ⁵	-694 430	-4 742 635	-1 703 615	4 954 034	190 190
% de détention	78,72%	78,72%	78,72%	78,72%	78,72%
Maghrebria SICAR	19 666	191 845	207 011	223 472	242 330
% de détention	95,01%	95,01%	95,01%	95,01%	95,01%
Codway	-125 406	-282 606	198 212	417 964	1 209 278
% de détention	95,88%	95,88%	95,88%	95,88%	95,88%
Flux disponibles appartenant au Groupe	21 570 243	18 768 359	33 558 452	44 194 540	42 951 415
Flux disponibles appartenant au Groupe actualisés	18 921 100	14 441 389	22 650 403	26 165 797	22 306 640
Somme des flux actualisés	104 485 330				
Valeur terminale actualisée ⁶	181 115 431				
Valeur de l'Entreprise	285 600 761				
Affectation du résultat 2019	-7 131 000				
Endettement net des filiales ⁷	8 587 000				
Valeur des fonds propres	287 056 761				

⁵ Il est à signaler que les business plans individuels des filiales (Maghrebria SICAR, Maghrebria Immobilière et Codway) n'ont pas été approuvés ni par un Conseil d'Administration ni par un avis de commissaires aux comptes.

⁶ Etant donné le niveau d'incertitude et la dégradation de la situation économique nationale, le CMF a recommandé d'adopter un taux de croissance à l'infini **TCI=1%** au lieu d'un **TCI=1,5%** lors de calcul de la Valeur Terminale.

⁷ La valorisation des filiales (Maghrebria SICAR, Maghrebria Immobilière et Codway) est de **14,256 MDT** soit **5%** de la valorisation de la société Assurances Maghrebria par la méthode de DCF.

Selon la méthode DCF, la valeur des fonds propres du Groupe « Assurances Maghrebias » s'établirait à **287,1 MDT**.

- **Analyse de sensibilité par rapport au taux de croissance à l'infini et le coût des fonds propres :**

Cette analyse de sensibilité a été réalisée en faisant varier le coût du capital de +/- 50 points de base et le taux de croissance finale de 1% à 2%. Le tableau ci-dessous reprend la présentation matricielle de cette analyse.

Analyse de sensibilité de la valeur 'DCF' par rapport au taux d'actualisation et le taux de croissance

		Kcp				
		13,00%	13,50%	14,00%	14,50%	15,00%
Taux de croissance	1,0%	305	292	279	268	257
	1,3%	310	296	283	271	260
	1,5%	315	300	287	275	264
	1,8%	320	305	291	279	267
	2,0%	325	310	296	283	271

Sur la base de cette analyse de la sensibilité de la valeur aux variations du coût du capital et du taux de croissance, la valeur des fonds propres de la société Assurances Maghrebias SA, nette de toutes dettes, se situe dans un intervalle compris entre **271 MDT et 305 MDT** pour une variation de 50 points de base de KCP et du TCI.

2.2.4. Synthèse de l'évaluation

Il ressort des trois méthodes d'évaluation de la société Assurances Maghrebias SA une valorisation de 272,0 MDT, soit un prix par action de 60,4 DT.

Méthode en DT	Valeur avant pondération	Pondération	Valeur
DCF	287 056 761	40%	114 822 704
Bates	260 036 474	40%	104 014 590
Comparables (boursiers/transactions)	265 915 382	20%	53 183 076
Valeur des fonds propres de la société Assurances Maghrebias SA			272 020 371
Valeur de l'action en DT			60,4
Décote			8,9%
Capitalisation d'introduction en DT			249 750 000
Prix d'introduction en DT			55,5

Les multiples d'introduction des Assurances Maghrebias SA se présentent comme suit :

	2019 r	2020 e	2021 p
P/E	15,6x	13,8x	12,3x
P/B	2,2x	2,0x	1,8x
Div/Yield	2,13%	2,39%	2,61%

2.3. Transactions récentes

Le 18 juin 2018, la sortie du partenaire stratégique italien « Generali » du capital des 2 sociétés du groupe a été concrétisée par la réalisation de deux transactions sur Assurances Maghreb SA et Assurances Maghreb Vie au profit de la société Union Financière Holding.

- Pour Assurances Maghreb SA, la transaction a porté sur 1 987 587 actions (44,17% du capital) avec un prix unitaire de 13,070 dinars, soit un montant global de 25,98 MDT.
- Pour Assurances Maghreb Vie, la transaction a porté sur 441 686 actions (22,08% du capital) avec un prix unitaire de 15,9 dinars, soit un montant global de 7,02 MDT.

2.4. Liste des actionnaires mettant des titres à la vente

ACTIONNAIRE	Nombre d'actions à céder	% du capital
UNION FINANCIERE HOLDING	1 322 517	29,4%
M. BEN ABDALLAH ABDELKRIM	13 000	0,3%
M. ROUSSI MED LAZAAR	4 500	0,1%
M. DERBEL ABDELAZIZ	2 200	0,0%
MME DAOUD MAMIA	1 850	0,0%
M. MRAD MAHER	1 575	0,0%
M. MRAD RAMZI ATEF	1 575	0,0%
M. HADDOUK BECHIR	460	0,0%
MME CHAAR DORRA	937	0,0%
M. STAMBOULI ABDELMAJID	270	0,0%
CHIEB KACEM	223	0,0%
CHAFIK KACEM	223	0,0%
MME CHAKROUN SAMIA	187	0,0%
MME BEN YACOB HOUDA	165	0,0%
ASSIA BENNOUR	95	0,0%
AHMED KRICHENE	74	0,0%
GUERMAZI RIDHA	56	0,0%
GUERMAZI MOHAMED	56	0,0%
INES KRICHENE	37	0,0%
TOTAL	1 350 000	30,00%

2.5. Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'offre

Actionnaires	Nationalité	Avant l'offre		Actions anciennes à céder	Après l'offre	
		Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital		Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital
Union Financière Holding	Tunisienne	3 882 792	86,28%	1 322 517	2 560 275	56,90%
TRABELSI Mahmoud	Tunisienne	87 115	1,94%	0	87 115	1,94%
TRABELSI Nabil	Tunisienne	87 115	1,94%	0	87 115	1,94%
MAAOUI Mohamed Selim	Tunisienne	79 773	1,77%	0	79 773	1,77%
MAAOUI Karim	Tunisienne	79 773	1,77%	0	79 773	1,77%
TRABELSI Sonia	Tunisienne	43 557	0,97%	0	43 557	0,97%
MHENI Née TRABELSI Leila	Tunisienne	43 557	0,97%	0	43 557	0,97%
MAAOUI Mariem	Tunisienne	39 886	0,89%	0	39 886	0,89%
BEN ABDELWAHAB ep TRABELSI Souad	Tunisienne	37 338	0,83%	0	37 338	0,83%
BEN JAAFER ep MAAOUI Latifa	Tunisienne	28 490	0,63%	0	28 490	0,63%
Autres actionnaires	Tunisienne	90 604	2,01%	27 483	63 121	1,40%
Public					1 350 000	30,00%
Total		4 500 000	100,00%	1 350 000	4 500 000	100,00%

2.6. Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action ASSURANCES MAGHREBIA, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **55,5 DT** aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès de MAC SA, intermédiaire en Bourse, au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

2.7. Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **22/12/2020** au **25/12/2020** inclus.

La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **22/12/2020**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **25/12/2020** inclus.

2.8. Date de jouissance

Les actions à céder dans le cadre de cette offre portent jouissance à partir **01/01/2020**.

2.9. Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme (cf. liste des intermédiaires en bourse en annexe).

L'Intermédiaire en Bourse MAC SA, est seul habilité à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA exprimés dans le cadre du Placement Global.

2.10. Mode de placement, de répartition des titres et modalités de satisfaction des ordres

L'opération proposée porte sur une offre de 1 350 000 actions à céder, soit 30% du capital de la société après la réalisation de l'opération. L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- Un Placement Global,

Comme suit :

	Répartition de l'offre	Nombre d'actions offertes	Montant en DT	% du capital
Offre à prix ferme (OPF)	9,24%	124 740	6 923 070	2,77%
Placement Global	90,76%	1 225 260	68 001 930	27,23%
Total	100%	1 350 000	74 925 000	30,0%

2.10.1. Offre à Prix Ferme

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 124 740 actions seront offertes à une seule catégorie :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant (en DT)	En % du capital social	En % de l'offre
Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 22 500 actions pour les non institutionnels et 124 740 actions pour les institutionnels.	124 740	6 923 070	2,77%	9,24%
Total	124 740	6 923 070	2,77%	9,24%

Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels.

Les 124 740 actions seront offertes aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 22 500 actions pour les non institutionnels (soit un maximum de 0,5% du capital social de la société) et 124 740 actions pour les institutionnels.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'OPF n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre du Placement Global et inversement.

Identification des demandeurs

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro du registre national des entreprises ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre national des entreprises, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à **20 actions**, ni supérieur à :

- 22 500 actions pour les non-institutionnels, soit au plus 0,5% du capital social;

- 124 740 actions pour les institutionnels (tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement General de la Bourse);

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d'acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présentés à des fins de contrôle.

2.10.2. Placement Global

Dans le cadre du Placement Global 1 225 260 actions représentant 90,76% de l'offre au public et 27,23% du capital de la société seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 027,5 DT.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à MAC SA, intermédiaire en Bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre national des entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 4 505 actions , soit l'équivalent d'un montant minimum de 250 027,5 DT ni supérieur à 22 500 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 1 248 750 DT pour les non-institutionnels et ni supérieur à 225 000 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 12 487 500 DT pour les institutionnels.

En outre, les demandes d'acquisition pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les actions non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'Offre à Prix Ferme.

2.11. Transmission des demandes et centralisation

2.11.1. L'Offre à Prix Ferme

Les intermédiaires en Bourse établissent un état récapitulatif des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettent à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

2.11.2. Placement Global

A l'issue de l'opération de placement, MAC SA intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de MAC SA, intermédiaire en Bourse et comporter son cachet.

2.12. Ouverture des plis et dépouillement

2.12.1. Offre à Prix Ferme

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de MAC SA, intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

2.12.2. Placement Global

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordres d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

2.13. Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

En cas de suite positive (diffusion de 30 % du capital), l'avis précisera par intermédiaire le nombre d'actions attribuées, les ordres retenus et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

2.14. Règlement des espèces et livraison des titres

Au cas où l'offre au public connaîtrait une suite favorable (diffusion de 30 % du capital), la BVMT communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire en bourse, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire en bourse est tenu d'envoyer à TUNISIE CLEARING les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de TUNISIE CLEARING.

Tunisie Clearing a attribué aux actions anciennes de la société ASSURANCES MAGHREBIA le code ISIN : TN0007830011.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'intermédiaire en Bourse, Union Financière UFI.

2.15. Renseignements généraux sur les actions offertes

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Libération : Intégrale

Jouissance : 1^{er} janvier 2020.

2.16. Droits attachés aux actions

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires, à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Le bénéfice distribuable est distribué aux actionnaires au prorata de leurs actions.

2.16.1. Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

2.16.2. Régime fiscal applicable

Droit commun.

2.16.3. Marché des titres

Il n'existe, à la date du visa, aucun marché pour la négociation des titres offerts. Toutefois, une demande d'admission au marché principal de la cote de la Bourse a été présentée à la BVMT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA a demandé l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de la présente Offre, toutes de même catégorie de nominal 10 DT et composant la totalité de son capital.

Le Conseil de la Bourse a accordé en date du **01/09/2020** son accord de principe quant à l'admission des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA, au Marché Principal de la Cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Selon la BVMT, l'admission définitive des 4 500 000 actions de nominal de 10 DT chacune, reste toutefois tributaire des conditions suivantes :

- La présentation d'un prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.
- La justification de la diffusion dans le public de 30% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.

Par ailleurs, le Conseil de la Bourse a pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité.

Dans le cadre de l'introduction en Bourse de la société ASSURANCES MAGHREBIA au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse MAC SA a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants (diffusion de 30 % du capital), l'introduction des actions ASSURANCES MAGHREBIA se fera au Marché Principal de la Cote de la Bourse au cours de **55,5 DT** l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

2.17. La Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.18. Avantage fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la loi 2010-29 du 07 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions en bourse, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi 2019-78 du 23 décembre 2019 portant loi des finances pour l'année 2020, le taux de l'impôt sur les sociétés est réduit à 20% pour les sociétés soumises à l'IS au taux de 35% et qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la BVMT au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2024, et ce, pendant cinq ans à partir de l'année de l'admission, à condition de respecter la condition du taux d'ouverture du capital au public de 30% au moins.

Par conséquent, et vu que l'introduction de la société Assurances Maghrebias porte sur la cession au public de 30% de son capital social, elle pourrait bénéficier de cet avantage fiscal.

2.19. Contrat de liquidité

La société UNION FINANCIERE HOLDING, actionnaire de référence de la société ASSURANCES MAGHREBIA s'est engagée à consacrer 2 500 000DT et 36 000 actions pour alimenter un contrat de liquidité qui aura une durée d'une année à partir de la date d'introduction en bourse des actions ASSURANCES MAGHREBIA.

Ce contrat a été confié à l'Union Financière, intermédiaire en bourse.

2.20. Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société ASSURANCES MAGHREBIA se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'intermédiaire en Bourse Union Financière.

2.21. Tribunal compétent en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

2.22. Engagements de la société

2.22.1. Représentation au Conseil d'Administration

La société ASSURANCES MAGHREBIA s'engage à réserver :

- Deux sièges au Conseil d'Administration au profit d'administrateurs indépendants, et
- Un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions ASSURANCES MAGHREBIA acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation.

2.22.2. Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres

La société ASSURANCES MAGHREBIA s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières

2.22.3. Engagement de respecter l'article 29 du Règlement Général de la Bourse

La société ASSURANCES MAGHREBIA s'engage à respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse.

2.22.4. Engagement de se conformer à la réglementation de TUNISIE CLEARING

La société ASSURANCES MAGHREBIA s'engage en sa qualité d'adhérent à TUNISIE CLEARING à se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur.

2.22.5. Tenue de communications financières

La société ASSURANCES MAGHREBIA s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an portant sur l'évolution des activités du Groupe et les perspectives d'évolution et de développement.

2.22.6. Engagement de se conformer à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne

La société ASSURANCES MAGHREBIA s'engage à se conformer à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne.

2.23. Engagements de l'actionnaire de référence de la société

2.23.1. Engagement de ne pas céder plus de 5% de leur participation au capital de la société

La société UNION FINANCIERE HOLDING, actionnaire de référence de la société ASSURANCES MAGHREBIA, détenant 56,89% du capital de la société Assurances Maghrebria après l'ouverture du capital, s'engage à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse.

2.23.2. Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente

La société UNION FINANCIERE HOLDING, actionnaire de référence de la société ASSURANCES MAGHREBIA, détenant 56,89% du capital de la société Assurances Maghrebria après l'ouverture du capital, s'engage à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du business plan d'ASSURANCES MAGHREBIA.

Chapitre 3 : Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1. Cadre général

Dénomination sociale	Assurances Maghreb SA.
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Angle 64, Rue de Palestine / 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 – Tunis Belvédère
Téléphone / Fax	216 71 788 800 / 216 71 788 334
Site web	www.maghrebiasa.com.tn
Forme juridique et législation particulière applicable	Société anonyme régie par la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.
Date de constitution	16/01/1973
Durée de vie	99 ans
Objet social	La société a pour objet de pratiquer en Tunisie et à l'étranger les catégories d'assurances fixées par l'arrêté du Ministre des Finances du 2 janvier 1993 et ce conformément à l'article 49 du code des assurances : - Assurance Automobile ; - Assurance Transport ; - Assurance contre l'incendie et les éléments naturels ; - Assurance construction ; - Assurance de responsabilité civile générale ; - Assurance contre la grêle et la mortalité du bétail ; - Assurance des autres dommages aux biens ; - Assurance-crédit et assurance caution ; - Assurance assistance ; - Assurance protection juridique ; - Assurance contre les pertes pécuniaires diverses ; - Assurance de groupe ; - Assurance sur la vie et la capitalisation ; - Assurance contre les accidents corporels ; - La réassurance. Toutes autres catégories d'assurances notamment en matière de conseils techniques, risk management, assistance et gestion. Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à des objets similaires ou connexes. Cet objet pourra être étendu à toutes branches d'assurances actuelles ou futures à la suite d'une délibération générale prise dans les conditions prévues aux articles 20 et suivants ci-après et compte tenu des dispositions légales alors en vigueur. L'objet pourra également être étendu à la prise de participation dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports commandites, souscriptions ou achats de titres, ou droits sociaux, fusions, acquisitions, alliance, associations en participation même avec ses membres ou autrement.

Identifiant unique	0001629N
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Capital social (Article 3 des statuts)	Le capital social actuel s'élève à 45 000 000 DT divisé en 4 500 000 actions de nominal de 10 DT entièrement libérées.
Matricule fiscal	0001629N/P/M/000.
Régime fiscal	- Assurances Maghreb est soumise aux règles de droit commun. - Les articles 38, 39 et 48 du Code de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'Impôt sur les Sociétés, promulgué par la loi n°89-114 du 30 décembre 1989 ; - Les articles 40, 45, 100 et 101 du Code des Droits d'Enregistrement et de Timbre promulgué par la loi n°93-53 du 17 mai 1993 ; - Les articles 144 à 148 du Code des Droits d'Enregistrement et Timbre ; - Les articles 46, 47 et 48 de la loi n°96-113 du 30 décembre 1996 portant loi de finances pour la gestion 1997 ; - Les articles 51, 52, 53 et 54 de la loi n°97-88 du 29 décembre 1997 portant loi de finances pour la gestion 1998 ; - L'article 45 de la loi n°2000-98 du 25 décembre 2000 portant loi de finances pour la gestion 2001 ; - Les articles 33 et 45 de la loi n°2001-123 du 28 décembre 2001 portant loi de finances pour la gestion 2002 ; - L'article 74 de la loi n°2002-101 du 17 décembre 2002 portant loi de finances pour la gestion 2003 ; - Le décret n°2003-1098 du 19 mai 2003 ; - Les articles 43, 44, 76 et 77 de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 portant loi de finances pour la gestion 2004 ; - L'article 61 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004 portant loi de finances pour la gestion 2005 ; - L'article 81 de la loi n°2006-85 du 25 décembre 2006, portant loi de finances pour l'année 2007.

3.1.2. Clauses statutaires particulières

1. Affectation des bénéfices (article 46)

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit:

Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,

La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,

Toute somme que l'Assemblée Générale juge convenable, soit pour être portée à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux dont elle régie l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportée à nouveau sur l'exercice suivant.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire. Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de report ou de restitution.

L'action en paiement des dividendes se prescrit par cinq ans à partir de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidé la distribution.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société, sont ou

deviendraient à la suite de la distribution des bénéfices inférieurs au montant du capital, majoré des réserves que la loi ou les statuts interdisent leur distribution.
Est réputée fictive toute distribution des bénéfices faite contrairement à la loi en vigueur.

2. Dispositions communes aux assemblées ordinaires et extraordinaires

Forme Assemblées (article 27)

Les Assemblées Générales sont constitutives, ordinaires ou extraordinaires. Elles sont convoquées pour délibérer conformément aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs à la fois d'une Assemblée Générale Ordinaire et d'une Assemblée Générale Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires même les absents ou incapables.

Convocation (article 28)

L'Assemblée Générale est convoquée par un avis publié au J.O.R.T et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze (15) jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale est convoquée par le conseil d'administration. En cas de nécessité elle peut être convoquée par :

- 1- Le ou les commissaires aux comptes,
- 2- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital,
- 3- Le liquidateur,
- 4- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou de droit de vote après offre public de vente ou d'échange ou après cession.

Les Assemblées Générales d'Actionnaires sont tenues au siège social ou en tout autre lieu du territoire tunisien.

Toute Assemblée dont la convocation n'est pas conforme aux modalités ci-dessus mentionnées peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires y étaient présents ou représentés.

La société s'engage à conformer l'article 28 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Droit d'accès, de représentation et de communication des actionnaires (article 29)

Les titulaires d'actions libérées des versements exigible peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée s'il n'est pas lui-même membre de cette Assemblée.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée sans qu'il soit nécessaire que le gérant ou le membre du Conseil soient personnellement actionnaires.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leurs productions sont, sous réserve de ce qui est dit ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société cinq (5) jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Toutefois le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

Préalablement à l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées et généralement tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués à l'Assemblée, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social, quinze (15) jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Avant la réunion de toute Assemblée Générale, tout actionnaire a le droit d'obtenir dans les conditions et délais déterminés par les statuts, communication de la liste des actionnaires.

Règlement des Assemblées Générales (article 30)

L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en son absence, par un Administrateur Délégué spécialement désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (Commissaire aux comptes ou liquidateur...) c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires représentant tant par eux même que comme mandataires le plus grand nombre d'actions et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux, jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des membres de l'Assemblée.

Le Président, les scrutateurs et le secrétaire forment le bureau de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms, prénoms et domicile des actionnaires présents ou représentés, et indique le nombre d'actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille dûment émargée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et certifiée par les membres du bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

La société s'engage à conformer l'article 30 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Ordre du jour de l'Assemblée (article 31)

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Toutefois un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq (5%) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société, une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de première Assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 32)

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ayant droit de vote.

3. Dispositions propres aux Assemblées Générales Ordinaires

Réunion (article 34)

L'Assemblée Générale Ordinaire doit se réunir au moins une fois par année et dans les six (6) mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable.

Composition (article 35)

Les Assemblée Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérés des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions autres que celles réservées aux Assemblée Générales Extraordinaires.

Quorum (article 36)

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur une première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers (1/3) des actions donnant droit au vote.

A défaut de quorum, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

L'Assemblée Générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents et représentés.

Pouvoir (article 37)

Les Assemblée Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration. Elles confèrent à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribués seraient insuffisants. D'une manière générale elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales ainsi que les rapports des commissaires aux comptes :

- Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion d'Administration et leur donne quitus,
- Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.
- Elle décide de l'amortissement ou le rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices.
- Elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'Administrateurs effectués par le Conseil d'Administration.
- Elle nomme, remplace et réélit les Administrateurs et les commissaires aux comptes.
- Elle détermine le montant des jetons de présence et les rémunérations alloués au conseil d'Administration.
- Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales que le Conseil d'Administration a approuvé.
- Elle autorise tous emprunts par voies d'émission de bons ou d'obligations hypothécaires ou autres.

Les délibérations concernant l'approbation des états financiers doivent être précédées du rapport général et spécial du ou des commissaires aux comptes à peine de nullité.

Enfin, elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée extraordinairement statue sur toutes les questions qui lui sont soumises et qui ne comportent pas une modification des statuts.

4. Dispositions propres aux Assemblées Générales Extraordinaires

Composition (article 38)

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles et qu'elles disposent des droits de vote.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des membres présents ou représentés.

Quorum (article 39)

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier toutes les dispositions des statuts.

Toute clause contraire est nulle.

Les délibérations de l'Assemblée Générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent au moins sur première convocation la moitié du capital social et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

Pouvoirs (article 40)

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil d'Administration et dans le cadre de la réglementation des sociétés anonymes, apporter aux statuts toutes modifications quelles soient.

Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires de la société à moins qu'elle ne réunisse l'unanimité des actionnaires.

Elle peut décider notamment, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- La transformation de la société en société à Responsabilité limitée ou en commandite par actions,
- La fusion de la société avec toutes sociétés constituées ou à constituer,
- La modification de la durée de la société, sa réduction, son extension ou la dissolution anticipée,
- La modification de l'objet social,
- La modification de la dénomination sociale,
- L'augmentation ou la réduction du capital social,
- La modification de la forme, du rang ou du taux des actions, sans que ce taux soit inférieur à cinq (5) dinars,
- La réduction ou l'accroissement du nombre des Administrateurs,
- Toutes modifications à l'affectation et à la liquidation.

3.1.3. Lieu de consultation de documents de la société

Siège de la société : Angle 64, Rue de Palestine/ 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002- Tunis Belvédère.

3.1.4. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing

Mme Imen BOUHAMED
Directeur Comptable et Financier

Tél: 71 100 967

Fax : 71 788 334

E-mail : imen.bouhamed@maghrebria.com.tn

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

- **Capital social** : 45 000 000 DT
- **Nombre d'actions** : 4 500 000 actions
- **Nominal** : 10 DT
- **Forme des actions** : Nominative
- **Catégorie** : Ordinaire
- **Libération** : Intégrale
- **Jouissance** : 1^{er} janvier 2020

3.3. Evolution du capital social

<i>Organe de décision</i>	<i>Date de la décision</i>	<i>Nature de l'opération</i>	<i>Evolution du capital</i>		<i>Capital en circulation</i>		<i>Valeur nominale en DT</i>
			<i>Montant en DT</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Montant en DT</i>	<i>Nombre d'actions</i>	
AGC	16/01/1973	Capital initial	10 000	1 000	10 000	1 000	10
		Augmentation du capital en numéraire	190 000	19 000	200 000	20 000	10
AGE	02/09/1976	Augmentation du capital en numéraire	200 000	20 000	400 000	40 000	10
AGE	02/03/1981	Augmentation du capital en numéraire	600 000	60 000	1 000 000	100 000	10
AGE	26/06/1986	Augmentation du capital en numéraire	1 000 000	100 000	2 000 000	200 000	10
AGE	14/04/1992	Augmentation du capital en numéraire	1 000 000	100 000	3 000 000	300 000	10
AGE	03/12/1998	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 000 000	400 000	7 000 000	700 000	10
		Augmentation du capital en numéraire	3 000 000	300 000	10 000 000	1 000 000	
AGE	30/05/2011	Augmentation du capital par incorporation de réserves	15 000 000	1 500 000	25 000 000	2 500 000	10
		Augmentation du capital en numéraire	5 000 000	500 000	30 000 000	3 000 000	
AGE	09/12/2016	Augmentation du capital par incorporation de réserves	15 000 000	1 500 000	45 000 000	4 500 000	10

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 22/09/2020

3.4.1. Structure du capital au 22/09/2020

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nb d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	75	4 499 973	44 999 730	100,00%
Personnes physiques	71	607 376	6 073 760	13,50%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant entre 0,5% et moins de 3%	9	526 604	5 266 040	11,70%
Ayant au max 0,5%	62	80 772	807 720	1,79%
Personnes morales	4	3 892 597	38 925 970	86,50%
Ayant 3% et plus	1	3 882 792	38 827 920	86,28%
Ayant entre 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au max 0,5%	3	9 805	98 050	0,22%
Actionnaires étrangers	-	-	-	-
Personnes physiques	-	-	-	-
Ayant 3% et plus	-	-	-	-
Ayant entre 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-
Ayant au max 0,5%	-	-	-	-
Personnes morales	-	-	-	-
Ayant 3% et plus	-	-	-	-
Ayant entre 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-
Ayant au max 0,5%	-	-	-	-
Sous total	-	-	-	-
Rompus		27	270	0,00%
Total	75	4 500 000	45 000 000	100,00%

3.4.2. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 22/09/2020

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et de droits de vote	Montant en DT
Union Financière Holding	Tunisienne	3 882 792	86,28%	38 827 920
Total		3 882 792	86,28%	38 827 920

3.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 22/09/2020

Actionnaires	Qualité	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et de droits de vote	Montants en DT
Union Financière Holding	Administrateur	3 882 792	86,28%	38 827 920
M. Nabil ESSASSI	Président du Conseil d'Administration	1	0,00%	10
Mme. Sonia TRABELSI	Administrateur	43 557	0,97%	435 570
Mme Mariem MAAOUI	Administrateur	39 886	0,89%	398 860
Total		3 966 236	88,14%	39 662 360

3.4.4. Nombre d'actionnaires

Au 22/09/2020 le capital de la société Assurances Maghrebia est réparti entre 75 actionnaires :

- Quatre (4) actionnaires tunisiens personnes morales ;
- Soixante et onze (71) actionnaires tunisiens personnes physiques.

3.5. Description sommaire du Groupe UFH au 31/12/2019

3.5.1. Historique du Groupe

La société UFH est une société anonyme constituée le 28 Juin 1993. Elle a pour objet la détention et la gestion de participations directes et indirectes dans le capital d'autres sociétés ainsi que toutes opérations connexes compatibles avec son objet.

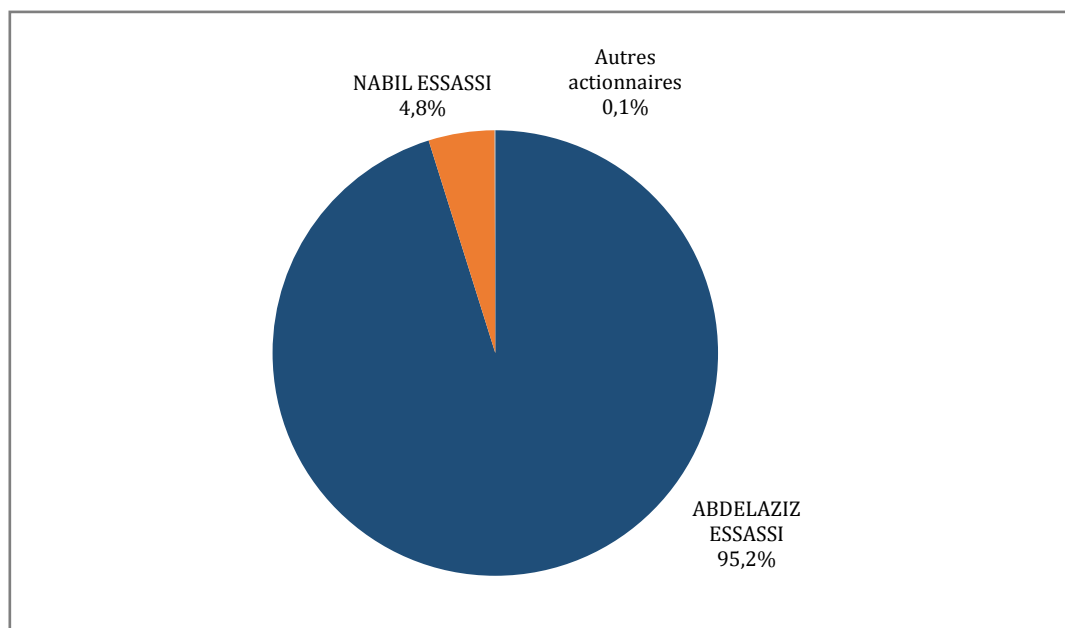
Le capital social initial de la société était de 1 000 000 DT, il s'élève actuellement à 60 000 000DT divisé en 6 000 000 actions de 10 DT chacune.

La société UFH couvre actuellement cinq secteurs d'activités : la finance, l'industrie, le tourisme, les services et l'immobilier.

Présent dans 3 pays (Tunisie, Algérie et Espagne) avec plus de 2 000 salariés, le Groupe a servi en 2019 près d'un demi-million de clients (particuliers, institutionnels et entreprises) et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 477 millions de dinars tunisiens (152 millions d'euros), dont 46% à l'export notamment vers l'Europe et la région Maghreb.

UFI GROUP est aujourd'hui l'un des plus importants groupes d'affaires tunisiens qui se développe de plus en plus tant au niveau local qu'international en investissant dans le cœur de métier de ses secteurs d'activité.

La structure d'actionnariat de la société UFH se présente comme suit :



La société UFH contrôle les sociétés suivantes :

Sociétés	Pays	Date de création	Activité	Capital	% de contrôle	% d'intérêt Groupe
Secteur Financier						
UFI HOLDING	TUNISIE	28/06/1993	La détention et la gestion des participations directes et indirectes dans le capital d'autres sociétés ainsi que toutes opérations connexes compatibles avec son objet,	60 000 000 DT	100,00%	100,00%
UFI	TUNISIE	22/09/1977	Intermédiation en bourse et Gestion d'Actifs	5 000 000 DT	97,65%	97,65%
Assurances Maghrebria	TUNISIE	16/01/1973	Assurance et Réassurance	45 000 000 DT	86,28%	86,28%
Assurances Maghrebria Vie	TUNISIE	23/10/2009	Assurance vie	20 000 000 DT	92,48%	82,59%
Maghrebria financière SICAR	TUNISIE	24/03/1998	Investissements en Capital Risque	5 000 000 DT	100,00%	85,63%
Secteur Industriel						
CAVEO AUTOMOTIVE SL	Espagne	22/07/2008	Société d'Investissement en Valeurs Mobilières, de Participations par les moyens de ses fonds propres et de gestion de participations	13 200 000 €	88,45%	88,45%
CAVEO AUOMATIVE TUNISIA	TUNISIE	25/06/1981	Fabrication et commercialisation d'équipements de suspension de véhicules automobiles	55 000 000 DT	73,99%	66,65%
PROMEX	TUNISIE	16/11/2007	Commerce international	400 000 DT	100,00%	100,00%
CAVEO AUOMATIVE SPAIN	Espagne	01/01/1917	Fabrication et commercialisation d'équipements de suspension de véhicules automobiles	4 500 000 €	100,00%	75,94%
SICAME	TUNISIE	24/04/1970	Construction, Transformation, Réparation de Carrosseries	11 000 000 DT	98,30%	85,33%
SICAME ALGERIE	ALGERIE	21/09/2005	Représentation commerciale	102 000 000 DZA	100,00%	83,46%
SICAME INTERNATIONAL	TUNISIE	21/12/2007	Commerce international	150 000 DT	99,99%	85,32%
NOVA TRAILERS	ALGERIE	06/12/2015	La fabrication, la transformation, la réparation et la vente de toutes carrosseries, plates-formes, fourgons, cars, appareils élévateurs, remorques et bennes, tous types.	120 000 000 DZA	49,00%	34,18%
CAVEO SERVICES	TUNISIE	18/12/2013	Commerce international	150 000 DT	99,99%	66,64%
SECTEUR SERVICES						
SAFI	TUNISIE	26/04/1989	Assister et conseiller toute entreprise en matière financière informatique planification et organisation.	1 000 000 DT	90,00%	83,76%
CODWAY	TUNISIE	22/01/2018	Le développement informatique, L'intégration informatique, Les services informatiques.	4 000 000 DT	100,00%	85,74%
SMC	TUNISIE	24/04/1984	Distribution du matériel réfrigérateur, la climatisation et équipement thermique.	1 000 000 DT	57,67%	54,57%
SECTEUR IMMOBILIER						
BOURAK	TUNISIE	07/03/2002	Promotion immobilière.	3 200 000 DT	88,19%	87,97%
HYDROMECA	TUNISIE	14/07/1977	Fabrication industrielle et transformation d'équipements	1 100 000 DT	100,00%	99,28%

SODRIC	TUNISIE	20/05/1995	Etude, Conseil, Assistance technique et prestations de services de tous genres	670 000 DT	100,00%	99,45%
SIAB	TUNISIE	16/07/1984	Fabrication et commercialisation de diverses pièces et accessoires de carrosserie industrielle.	3 075 000 DT	100,00%	99,28%
MONTPLAISIR	TUNISIE	02/09/1997	L'achat, la vente, la location, la gestion et l'exploitation de tout bien immobilier.	180 000 DT	99,99%	99,97%
SEDI	TUNISIE	25/09/2008	Etude et développement de projets industriels	1 100 000 DT	100,00%	99,28%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	TUNISIE	11/06/1990	Promotion immobilière.	5 000 000 DT	100,00%	84,66%
Renomoteurs	TUNISIE	04/05/1979	Réparation de Véhicules Industriels, Représentation et Commercialisation de produits industriels	500 000,000	100,00%	77,58%
SECTEUR TOURISQUE						
ABV TUNISIE	TUNISIE	08/04/1992	Construction et Gestion d'hôtels	29 000 000 DT	100,00%	77,57%
STH ELHAMMAM	TUNISIE	24/09/1982	Création, Acquisition, Construction, Vente et Location d'Etablissement balnéaire, Thermaux etc.	36 000 000 DT	50,00%	38,79%
CARAVEL	TUNISIE	28/07/2010	La gestion hôtelière, la maîtrise des mécanismes économiques et techniques d'entreprise hôtelière	48 151 860 DT	78,02%	77,57%

3.5.2. Description des relations entre les sociétés du Groupe UFH au 31/12/2019

La société UNION FINANCIERE HOLDING SA a comme objet la détention et la gestion des participations directes et indirectes dans le capital d'autres sociétés ainsi que toutes opérations connexes avec son objet.

La société UNION FINANCIERE HOLDING SA exerce un contrôle sur les sociétés du groupe conformément aux articles 461 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Les conventions et opérations avec les parties liées sont établies en respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation conformément aux articles 200 et suivants et à l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et se détaillent comme suit :

1. La société UNION FINANCIERE HOLDING SA fournit aux sociétés du groupe des conseils et assistances en matière de contrôle de gestion et audit interne, de travaux juridiques et fiscaux, communication, de gestion de la trésorerie ou des ressources humaines, et ce en vertu des conventions de prestations de services.

En 2019, ces prestations se sont élevées à 1 477 145 DT HT.

2. L'UNION FINANCIERE SA a facturé à la société UNION FINANCIERE HOLDING SA des frais d'assistance, relatifs à l'exercice 2019, pour un montant de 197 094 DT HT.

3. La quote part de l'UNION FINANCIERE HOLDING SA dans les frais de loyers et charges communes du siège social facturée par l'UNION FINANCIERE SA au titre de l'exercice 2019 est de 36 164 DT HT.

L'excédent de trésorerie de l'UNION FINANCIERE HOLDING SA est placé auprès de l'UNION FINANCIERE SA. En 2019, le détail des placements se présente comme suit:

En DT	Solde débiteur au 31/12/2018	Mouvements 2019		Solde débiteur au 31/12/2019
		Débit	Crédit	
Unin financière SA	848 089	30 618 035	29 408 181	2 057 943

Les produits de placements décomptés par l'UNION FINANCIERE SA au profit de la société UNION FINANCIERE HOLDING SA s'élève à 227 478 DT HT.

4. En 2019, les mouvements enregistrés au niveau des comptes courants associés se présentent comme suit:

En DT	Solde débiteur au 31/12/2018	Mouvements 2019		Solde débiteur au 31/12/2019
		Débit	Crédit	
Société Bourak Immobilière	948 450	0	948 450	0
CARAVEL	2 277 620	13 813 182	16 089 802	0
ABV Tunisie	1 875 566	176 566	1 675 566	376 566

5. Les dividendes et autres rémunérations distribués par Assurances Maghreb SA et encaissés par la société Union Financière Holding se détaillent comme suit :

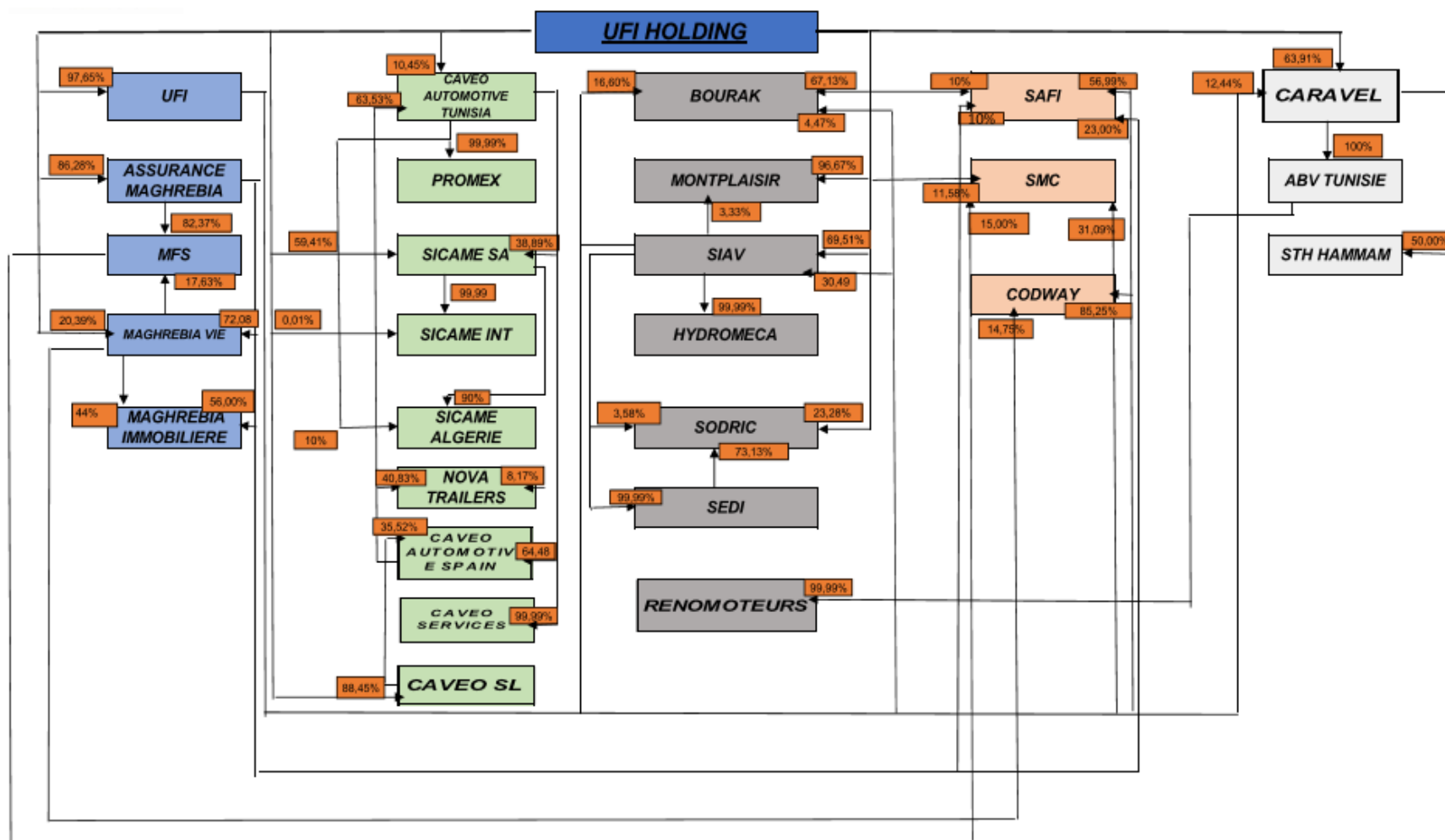
En 2019 au titre de l'exercice 2018

Les dividendes versés en 2019 à la société " Union Financière Holding " se sont élevés à 3 882 669 DT. Le montant des jetons de présence encaissés par Union Financière Holding au titre de l'exercice 2018 s'élève à 34 500 DT.

En 2020 au titre de l'exercice 2019

Les dividendes versés en 2020 à la société " Union Financière Holding " se sont élevés à 4 581 673 DT. Le montant des jetons de présence encaissés par Union Financière Holding au titre de l'exercice 2019 s'élève à 34 500 DT.

3.53.Schéma financier du Groupe UFH au 31/12/2019



3.5.4. Chiffres clés des sociétés du Groupe UFI au 31/12/2019

Sociétés	Monnaie	Chiffre d'affaires	Total bilan
Secteur Financier			
UFI HOLDING	TND	9 653 596	111 611 291
UFI	TND	3 066 542	20 161 429
Assurances Maghrebria	TND	170 768 853	396 950 828
Assurances Maghrebria Vie	TND	59 782 926	376 619 077
Maghrebria financière SICAR	TND	362 141	5 773 860
Secteur Industriel			
CAVEO AUTOMOTIVE SL	€	1 891 845	57 274 832
CAVEO AUOMATIVE TUNISIA	TND	155 302 677	193 675 117
PROMEX	TND	-	451 121
CAVEO AUOMATIVE SPAIN	€	18 979 827	24 251 122
SICAME	TND	6 984 254	16 652 299
SICAME ALGERIE	DAZ	-	79 379 647
SICAME INTERNATIONAL	TND	-	230 983
NOVA TRAILERS	DAZ	221 217 593	386 809 057
CAVEO SERVICES	TND	-	223 225
SECTEUR SERVICES			
SAFI	TND	-	725 222
CODWAY	TND	1 604 014	4 519 100
SMC	TND	8 556 009	8 680 408
SECTEUR IMMOBILIER			
BOURAK	TND	109 386	7 390 030
HYDROMECA	TND	317 449	10 106 248
SODRIC	TND	101 579	1 014 587
SIAV	TND	291 650	6 809 704
MONTPLAISIR	TND	47 095	298 775
SEDI	TND	-	1 322 312
MAGHREBIA IMMOBILERE	TND	234 699	6 278 316
Renomoteurs	TND	498 561	1 440 662
SECTEUR TOURISQUE			
ABV TUNISIE	TND	15 756 351	34 785 114
STH ELHAMMAM	TND	47 143 897	107 078 985
CARAVEL	TND	7 765 707	98 621 968

3.6. Description sommaire du Groupe Assurances Maghrebias

3.6.1. Présentation générale du Groupe au 31/12/2019

Fondé en 1973 par M. Abdelaziz ESSASSI, le groupe MAGHREBIA est composé de cinq sociétés organisées autour des pôles stratégiques de l'assurance non vie, de l'assurance IARD, de l'assurance vie, de la finance, de l'immobilier et des services. La Société ASSURANCES MAGHREBIA détient directement 56% du capital de la Société MAGHREBIA IMMOBILIERE, 72,08% du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE, 82,37% du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR et 85,25% du capital de la société CODWAY.

Dénomination sociale	Capital social au 31/12/2019 (en DT)	Nombre d'actions	Pourcentage de contrôle du Groupe			Pourcentage d'intérêt du Groupe			Méthode de consolidation
			Direct	Indirect	% de contrôle	Direct	Indirect	% d'intérêt	
Assurances Maghrebria	45 000 000	4 500 000	-	-	100,00%	-	-	100%	Intégration globale
Assurances Maghrebria Vie	20 000 000	2 000 000	72,08%	-	72,08%	72,08%	-	72,08%	Intégration globale
Maghrebria Financière SICAR	5 000 000	500 000	82,37%	17,63%	100,00%	82,37%	12,71%	95,08%	Intégration globale
Assurances Maghrebria Immobilière	5 000 000	500 000	56,00%	44,00%	100,00%	56,00%	31,72%	87,72%	Intégration globale
Maghrebria Services CODWAY	4 000 000	400 000	85,25%	14,75%	100,00%	85,25%	10,63%	95,88%	Intégration globale

Assurances Maghrebias :

Désignation	
Dénomination sociale	Assurances Maghrebias SA
Date de création	1973
Forme juridique	Société Anonyme
Siège social	Angle 64, Rue de Palestine/ 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002, Tunis Belvédère
Activité	la réalisation des opérations d'assurance Non Vie à des particuliers, professionnels et entreprises.
Capital social au 31/12/2019 en KDT	45 000
Structure du capital et de droits de vote au 31/12/2019	- Union Financière Holding : 86,28% - Autres actionnaires : 13,72%
Primes émises au 31/12/2019 en KDT	169 758
Résultat net au 31/12/2019 en KDT	11 812
Capitaux propres consolidés	130 750
Chiffre d'affaires consolidé au 31/12/2019 en KDT	237 823
Résultat net consolidé au 31/12/2019 en KDT	18 528

Assurances Maghrebias Vie :

Désignation	
Dénomination sociale	Assurances Maghrebias Vie
Date de création	2009
Siège social	Angle 64, Rue de Palestine/ 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002, Tunis Belvédère
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	la réalisation des opérations d'assurance Vie à des particuliers, professionnels et entreprises.
Capital social au 31/12/2019 en KDT	20 000
Structure du capital et de droits de vote au 31/12/2019	- Assurances Maghrebias SA : 72,08% - Union Financière Holding : 20,39% - Autres actionnaires : 7,53%
Chiffre d'affaires au 31/12/2019 en KDT	66 144
Résultat net au 31/12/2019 en KDT	7 666

Assurances Maghrebias Immobilière :

Désignation	
Dénomination sociale	Assurances Maghrebias Immobilière
Date de création	1990
Siège social	Angle 64, Rue de Palestine/ 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002, Tunis Belvédère
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	la gestion du patrimoine immobilier du Groupe Maghrebias ; la promotion immobilière .
Capital social au 31/12/2019 en KDT	5 000
Structure du capital et de droits de vote au 31/12/2019	- Assurances Maghrebias SA : 56,00% - Assurances Maghrebias Vie : 44,00%
Chiffre d'affaires au 31/12/2019 en KDT	334
Résultat net au 31/12/2019 en KDT	128

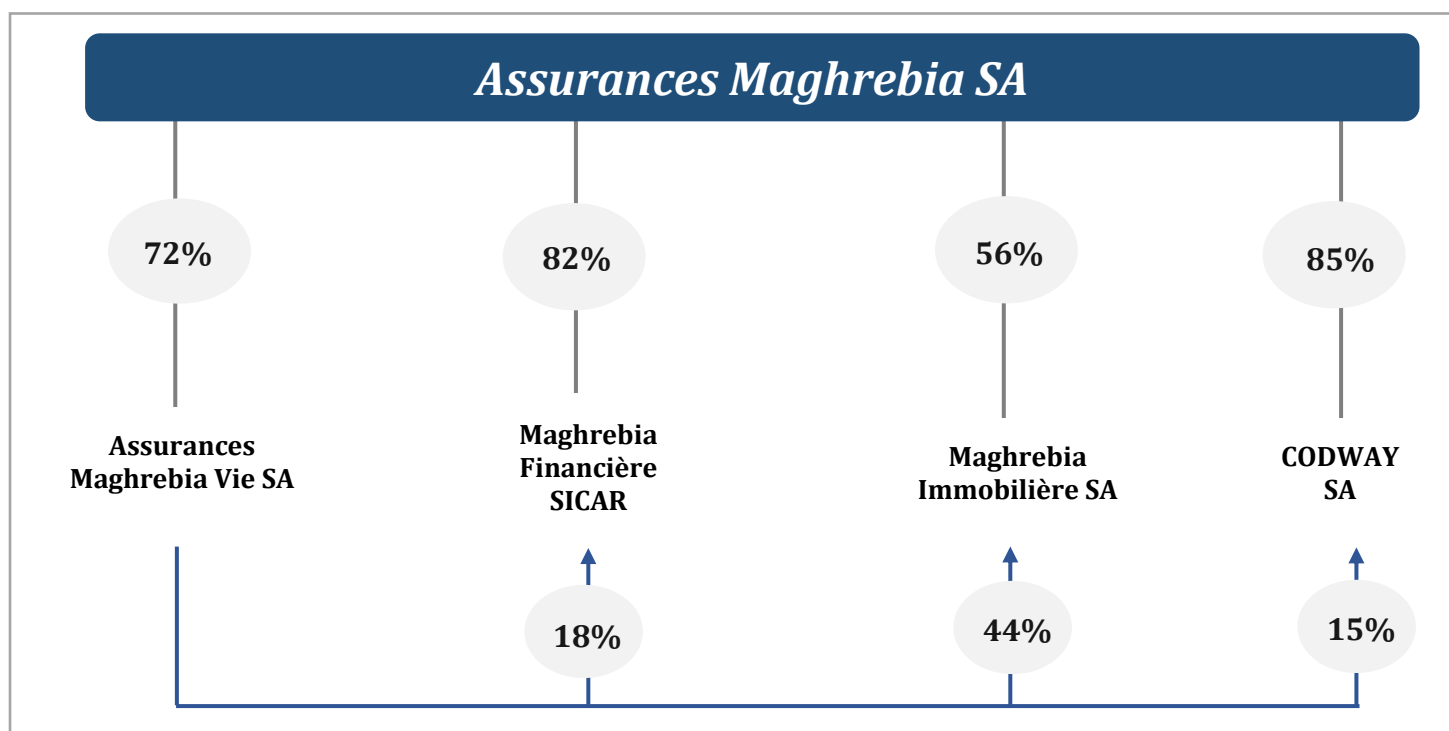
Codway :

Désignation	
Dénomination sociale	Codway
Date de création	2011
Siège social	Rue du lac Tanganyika Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	Elle fournit aux sociétés du Groupe Maghrebria et aux sociétés du l'UFI Groupe différents services informatiques , gère leur infrastructure et projet IT ainsi que la saisie des données BPO
Capital social au 31/12/2019 en KDT	4 000
Structure du capital et de droits de vote au 31/12/2019	- Assurances Maghrebria SA : 85,25% - Assurances Maghrebria Vie : 14,75%
Chiffre d'affaires au 31/12/2019 en KDT	1 604
Résultat net au 31/12/2019 en KDT	-22

Maghrebria Financière SICAR :

Désignation	
Dénomination sociale	Maghrebria Financière SICAR
Date de création	1998
Siège social	Angle 64, Rue de Palestine/ 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002, Tunis Belvédère
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	La participation au capital des entreprises pour son propre compte ou pour le compte de tiers en vue de sa rétrocession.
Capital social au 31/12/2019 en KDT	5 000
Structure du capital et de droits de vote au 31/12/2019	- Assurances Maghrebria SA : 82,37% - Assurances Maghrebria Vie : 17,63%
Chiffre d'affaires au 31/12/2019 en KDT	654
Résultat net au 31/12/2019 en KDT	473

3.6.2. Schéma financier du Groupe Assurances Maghrebria au 31/12/2019



3.6.3. Etat des participations entre les différentes sociétés du Groupe au 31/12/2019

Sociétés	Assurances Maghreb SA	Assurances Maghreb Vie	Assurances Maghreb Immo	Maghreb Financière SICAR	Codway
Assurances Maghreb SA		72,08%	56,00%	82,37%	85,25%
Assurances Maghreb Vie	-		44,00%	17,63%	14,75%
Assurances Maghreb Immo	-	-		-	-
Maghreb Financière	-	-	-		-
Codway	-	-	-	-	

Il n'y a pas de participations croisées entre les sociétés du Groupe Maghreb. Ainsi, le groupe se trouve en conformité avec les dispositions de l'article 466 de la loi 2001-117 du 6 décembre 2001 concernant les groupes de sociétés.

3.6.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du Groupe Assurances MAGHREBIA entre le 31/12/2019 et la date de l'élaboration du prospectus

Néant.

3.6.5. Chiffres clés des sociétés du Groupe au 31/12/2019

En dinars	Assurances Maghreb	Assurances Maghreb - Vie	Maghreb Financière SICAR	Maghreb Immobilière SA	CODWAY SA
Capitaux propres	84 996 762	55 876 130	5 596 162	6 029 007	4 146 455
Produits d'exploitation	172 331 239	66 144 458	654 297	334 054	1 604 014
Résultat d'exploitation	13 598 038	8 540 721	561 455	-30 105	-248 841
Résultat net après modifications comptables	11 811 704	7 666 136	472 673	128 180	-21 544
Total Passifs	311 954 066	320 742 947	177 698	249 309	372 646
Dividendes distribués en 2019	4 500 000*	2 000 000**			

* : décision de l'AGO de la société Assurances Maghreb SA du 31/05/2019 ;

** : décision de l'AGO de la société Assurances Maghreb Vie du 31/05/2019

3.6.6. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Assurances MAGHREBIA au 31/12/2019

Néant

3.6.7. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Assurances MAGHREBIA

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement au système bancaire. Le Groupe prône l'indépendance entre les sociétés.

3.7. Relations d'Assurances MAGHREBIA avec les sociétés du Groupe d'Assurances MAGHREBIA au 31/12/2019 :

3.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Crédits reçus :

Néant.

Prêts octroyés :

Néant.

3.7.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe :

Créances sur les sociétés du groupe

Néant

Dettes envers les sociétés du groupe

Société	Montant en DT
Société CODWAY	125 077
Assurances MAGHREBIA - VIE	416 771
MAGHREBIA Immobilière	47 628

3.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :

Reçus :

Néant.

Donnés :

Néant

3.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Assurances MAGHREBIA en 2019 et distribués par les sociétés du groupe au titre de l'exercice 2018

Sociétés	Dividendes encaissés au titre de l'exercice 2018 (en DT)	Jetons de présence
Société CODWAY	-	-
Assurances MAGHREBIA – VIE	1 441 686	2 500
MAGHREBIA Immobilière	-	1 000
MAGHREBIA financière SICAR	-	-
Total	1 441 686	-

3.7.5. Les dividendes et autres rémunérations distribués par Assurances MAGHREBIA, en 2019 aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2018

Néant.

3.7.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

Les garanties et sûretés réelles

Reçues :

Néant.

Donnés

Néant.

Les cautions :

Reçues :

Néant.

Donnés

Néant.

3.8. Relations commerciales entre Assurances MAGHREBIA et les autres sociétés du Groupe durant l'exercice 2019 :

3.8.1. Le chiffre d'affaires réalisé par Assurances MAGHREBIA avec les autres sociétés du groupe Encaissé

Le chiffre d'affaires réalisé avec la société CODWAY s'élève à 7 463DT au titre de l'année 2019.

Décaissé :

Néant.

3.8.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actif avec les sociétés du groupe :

Achats :

Néant.

Vente :

Néant

3.8.3. Les prestations de services reçues ou données :

Reçues :

En 2019, la Société ASSURANCES MAGHREBIA SA a conclu une convention Assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec sa filiale la Société CODWAY avec date d'effet rétroactif du 1er janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- Système d'Information ;
- Assistance et Développement Logiciel ;
- Audit Informatique ;
- Business Process Outsourcing (BPO).

En contrepartie de ces prestations, la Société CODWAY a facturé en 2019 à la société ASSURANCES MAGHREBIA un montant de 821 494 DT HT.

En 2019, la Société ASSURANCES MAGHREBIA SA a conclu une convention Assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec sa filiale la Société CODWAY avec date d'effet rétroactif du 1er janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- Système d'Information ;
- Assistance et Développement Logiciel ;
- Audit Informatique ;
- Business Process Outsourcing (BPO).

En contrepartie de ces prestations, la Société CODWAY a facturé en 2019 à la société ASSURANCES MAGHREBIA un montant de 821 494 DT HT

La Société ASSURANCES MAGHREBIA a confié par délégation à la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1er janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En 2019, la société ASSURANCES MAGHREBIA propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- des travaux liés au marketing.

Le présent avenant entre en vigueur à partir du 1er juin 2019.

En contrepartie, la Société ASSURANCES MAGHREBIA s'engage à régler à la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture. En 2019, la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE a facturé la somme de 39 583 DT HT.

Un avenant N°3 du 1er Juin 2019 relatif au contrat de gérance du 1^{er} juillet 1995 entre la société MAGHREBIA Immobilière et « Assurances Maghrébia SA » par lequel la société reçoit des honoraires de 5% du montant net des frais et taxes des loyers, 10% du montant net des travaux réellement exécutés, 1% du montant net des suivi des projets immobiliers (selon le barème de calcul ART 4) et 3% sur l'achat de tous terrains ou immeubles bâtis ou à bâtir.

Le montant servi en 2019 est de 88 597 DT

Un avenant N°3 du 1er Juin 2019 relatif au contrat de gérance du 1^{er} juillet 1995 entre la société MAGHREBIA Immobilière et « Assurances Maghrébia SA » par lequel les honoraires de la société sont fixés à 48 000 DT HTVA.

Le montant servi en 2019 est de 48 000 DT.

Un avenant N°3 du 1er Juin 2019 relatif au contrat de gérance du 1^{er} juillet 1995 entre la société MAGHREBIA Immobilière et « Assurances Maghrébia SA » par lequel les honoraires de la société sont fixés à 29 600 DT HTVA.

Le montant servi en 2019 est de 29 600 DT.

Données :

En 2019, la Société CODWAY a confié en sous-traitance à la Société ASSURANCES MAGHREBIA la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion juridique.

En contrepartie de ces prestations, la Société CODWAY s'engage à régler à la Société ASSURANCES MAGHREBIA un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet rétroactif à partir du 1 janvier 2018, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, la Société ASSURANCES MAGHREBIA a facturé en 2019 à la société CODWAY un montant de 100 000 DT HT.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE a confié en sous-traitance à la Société ASSURANCES MAGHREBIA la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion des prestations en matière juridique ;
- le contrôle de la conformité ;
- la gestion des risques ;
- l'audit interne ; et
- l'informatique.

En contrepartie de ces prestations, la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE s'engage à régler à la Société ASSURANCES MAGHREBIA un montant forfaitaire annuel de 120.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 3 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

3.8.4. Les contrats de gestion :

La Société ASSURANCES MAGHREBIA a confié par délégation à la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1er janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En 2019, la société ASSURANCES MAGHREBIA propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- des travaux liés au marketing.

Le présent avenant entre en vigueur à partir du 1er juin 2019.

En contrepartie, la Société ASSURANCES MAGHREBIA s'engage à régler à la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture. En 2019, la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE a facturé la somme de 39 583 DT HT.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA a confié à la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir 1er juillet 1995 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE a facturé en 2019 à la société ASSURANCES MAGHREBIA la somme de 166 197 DT HT.

3.8.5. Les contrats de location :

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne en location à la société CODWAY le 3ème étage de l'immeuble sis au 24 rue Royaume d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1er janvier au 31 décembre 2019. Le loyer est fixé à 20 612 DT HT.

En plus, la société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne en location à la société CODWAY le 4ème étage de l'immeuble résidence du Lac Bloc H sis à la rue du Lac Tanganyika, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1er janvier au 31 décembre 2019. Le loyer est fixé à 48 693 DT HT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour un an renouvelable commençant le 1er janvier 2019 et finissant le 31 décembre 2019. Le loyer au titre de 2019 est fixé à 192 368 DT HT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne aussi en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au titre de 2019 est fixé à 24 600 DT HT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne aussi en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE deux locaux commerciaux n° B40 & B41 au RDC de l'immeuble EL AMEN sis à SFAX EL JADIDA d'une superficie de 31M². Le loyer au titre de 2019 est fixé à 6 432 DT HT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE donne en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA trois locaux de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah Saad à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Le loyer est fixé à 25 458 DT HT.

3.8.6. Les fonds gérés :

Néant.

3.9. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2019 :

3.9.1. Prêts octroyés et crédits reçus autres que les sociétés du groupe

▪ Prêts octroyés

Néant.

▪ Crédits reçus

Néant.

3.9.2. Créances et dettes commerciales autres que les sociétés du Groupe

Néant.

3.9.3. Les apports en capitaux en 2019 autres que les sociétés du groupe

Néant.

3.9.4. Les dividendes encaissés par Assurances MAGHREBIA en 2019 au titre de l'exercice 2018 des parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant

3.9.5. Les dividendes décaissés par Assurances MAGHREBIA en 2019 au titre de l'exercice 2018 pour les parties liées autres que les sociétés du Groupe

Actionnaires	Dividende par action 2018	Nombre d'actions	Dividendes 2018
Union Financière Holding	1	3 882 669	3 882 669
M.Mohamed Nabil ESSASSI	1	1	1
Mme. Sonia TRABELSI GOULET	1	43 557	43 557
Total		3 926 332	3 926 332

3.9.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des autres parties liées :

Reçues :

Néant

Données :

Néant

3.9.7. Transfert de ressources :

Données :

Néant

3.9.8. Relations commerciales :

3.9.8.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31 décembre 2019 :

Encaissé :

Néant

Décaissé :

Néant

3.9.8.2. Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées :

Achats :

Néant

Ventes :

Néant

3.9.8.3. Prestations de services reçues ou données :

Reçues :

Néant.

Données :

Néant.

3.9.8.4. Contrats de location :

Néant.

3.9.9. Obligations et engagements d'Assurances Maghrebria envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la Société ASSURANCES MAGHREBIA envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunération du Président du Conseil :

La rémunération du président du conseil d'administration de la société est fixée par décision du conseil d'administration tenu le 19/06/2019. Cette rémunération est fixée à 105 000 DT brut.

Rémunération du Directeur Général :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général de la société est fixée à 125.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 juin 2018. D'autre part, le Directeur Général bénéficie d'une prime de performance sur objectifs.

Rémunération du Directeur Général Adjoint :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général adjoint de la société est fixée à 100.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 juin 2018. D'autre part, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une prime de performance sur objectifs.

3.10. Dividendes :

Désignation	2019	2018	2017
Résultat Net (DT)	11 811 704	10 125 557	8 874 810
Montant global des dividendes (DT)	5 310 000	4 500 000	4 500 00
Capital social (DT)	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Dividende par action (DT)	1,180	1	1
Date de mise en paiement	01/07/2020	01/08/2019	30/06/2018

3.11. Marché des titres

Les actions des Assurances MAGHREBIA ne sont négociées ni sur le marché local, ni étranger. De même, la société ne possède pas de titres de créances négociés sur le marché local ou étranger.

Chapitre 4 : Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

4.1. Présentation générale du Groupe et de son secteur d'activité

4.1.1. Positionnement du marché tunisien des assurances dans le monde*

En 2019, les primes mondiales se sont élevées à 6 293 Md USD⁸ contre 6 149 Md USD en 2018 soit une augmentation de 2,9% avec un taux de pénétration mondial de 7,23% à fin 2019.

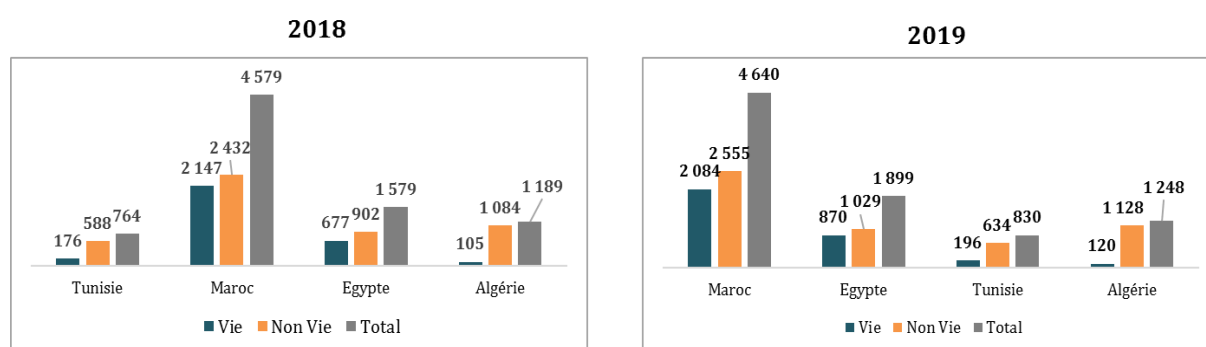
On remarque une domination continue de l'Amérique avec une part de 43,7%.

Les marchés émergents sont caractérisés par:

- Une croissance faible des primes en 2019 expliquée par des conditions économiques difficiles et un environnement concurrentiel;
- Une prédominance de l'assurance Vie avec une part de 53,2% (contre 46,8% pour la branche Non Vie);

Pour ce qui est du taux de pénétration, et en comparaison avec les autres pays de la région MENA, la Tunisie se classe 5^{ème} avec un taux de 2,2% et 2^{ème} dans le Maghreb après le Maroc (3,9%) et devant l'Algérie qui a un taux de pénétration de seulement 0,7%.

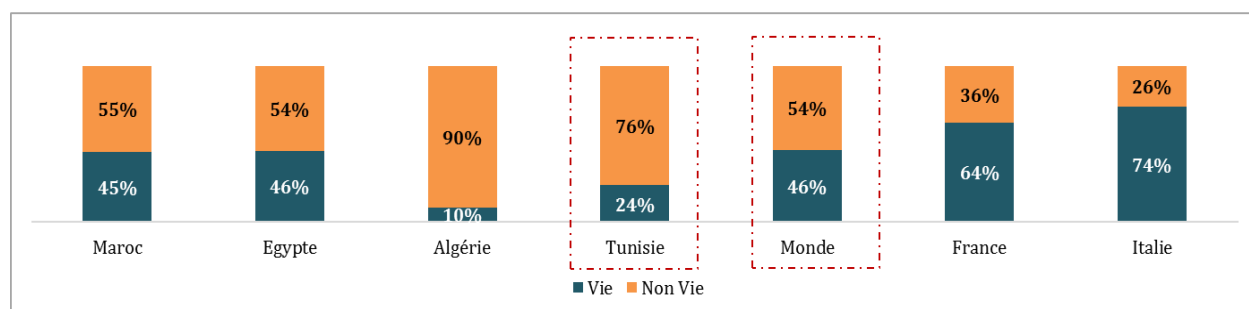
Évolution des primes émises: Tunisie VS autres pays émergents en M\$



Source: Swiss Re, Rapport Sigma 04/2020

La part de l'assurance vie en Tunisie demeure faible (24%) en comparaison à celle de l'Egypte (46%) et du Maroc (45%). La moyenne mondiale de la branche vie s'établit à 46% en 2019.

Répartition: Assurance Vie et Non Vie en 2019



Source: Swiss Re, Rapport Sigma 04/2020

Marché de l'assurance en Afrique

⁸ Source: Swiss Re, Rapport Sigma 04/2020

Selon les données 2019 publiées par Sigma, le trio en tête du classement reste inchangé :

- L'Afrique du Sud occupe de loin la première place avec 47,1 milliards USD de primes,
- Le Maroc arrive en deuxième position avec 4,6 milliards USD de primes ,
- Le Kenya réalise 2,2 milliards USD de chiffre d'affaires.

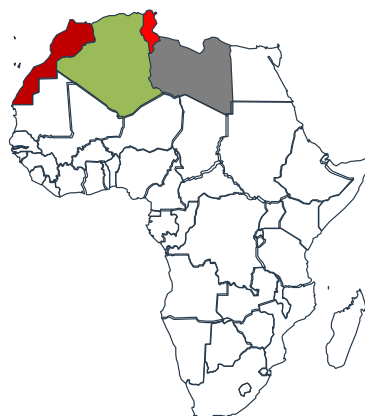
Top des pays africains selon les chiffres de 2019

Rang		Pays	Primes (En millions USD)		Evolution 2018/2019
2018	2019		2018	2019	
19	19	Afrique du Sud	49 002	47 093	-3,9%
50	50	Maroc	4 384	4 640	+5,8%
58	58	Kenya	2 132	2 239	+5,0%
64	60	Egypte	1 565	1 899	21,3%
68	63	Nigéria	1 385	1 636	18,1%
74	75	Algérie	1 186	1 248	5,2%
77	74	Namibie	1 026	1 305	27,2%
82	84	Tunisie	764	830	8,7%

Source: Swiss Re, Rapport Sigma 04/2020

Informations sur le Maghreb

La Tunisie	
Autorité de contrôle	Comité Général des Assurances « CGA »
Nombre de compagnies	22
Nombre de courtiers	64
Nombre des agents généraux	1 028
Capital min requis	Multibranches: 10 MDT Spécialisée: 3 MDT Mutuelle: 5 MDT
Le Maroc	
Autorité de contrôle	Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale « ACAPS »
Nombre de compagnies	21
Nombre de courtiers	446
Code	Dahir n° 1-02-238 du 25 rejev 1423



L'Algérie	
Autorité de contrôle	Conseil National des Assurances
Nombre de compagnies	24
Nombre de courtiers	41
Capital min requis	Sociétés civiles: 1 MDAZ Sociétés Non Vie: 2 MDAZ Réassurance: 5 MDAZ
La Libye	
Autorité de contrôle	Libyan Insurance Supervision & Controlling Authority
Nombre de compagnies	12
Nombre de courtiers	2
Capital min requis	Assurances: USD 8 M Réassurances: USD 25M

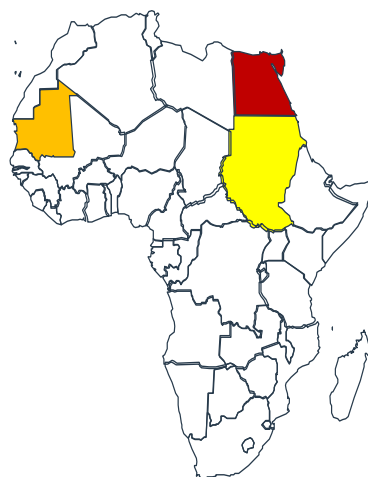
Informations sur d'autres pays

L'Egypte

Autorité de contrôle	Financial Regulatory Authority « FRA » Egyptian Financial Supervisory Authority « EFSA »
Nombre de compagnies	38
Nombre de courtiers	8 700
Capital min requis	60 M EGP
Assurances obligatoires	RC Automobile pour les dommages corporels

La Mauritanie

Autorité de contrôle	Conseil National des Assurances
Nombre de compagnies	15
Nombre de courtiers	3
Assurance obligatoire	Responsabilité Civile



Le Soudan

Autorité de contrôle	Insurance Supervisory Authority « ISA »
Nombre de compagnies	13 Assureurs 1 Réassureur National
Nombre de courtiers	8 (ISA Report 2014)
Capital min requis	Assureur: SDG 3 M Réassureur: SDG 3,5 M
Assurances obligatoires	Responsabilité Civile Automobile Transport maritime Responsabilité Civile Aviation

4.1.2. Structure du secteur d'assurance en Tunisie

Le marché Tunisien des assurances est composé de 22 entreprises résidentes (parmi lesquelles 20 sociétés opèrent sous le statut de société anonyme et 2 sont constituées en société à forme mutuelle) ainsi que 7 compagnies off-shore.

La majorité des compagnies opèrent en multi-branches (15) parmi lesquelles trois (03) sont spécialisées en assurance Takaful: «Zitouna Takaful», «El Amana Takaful» et «Assurances Attakafulia».

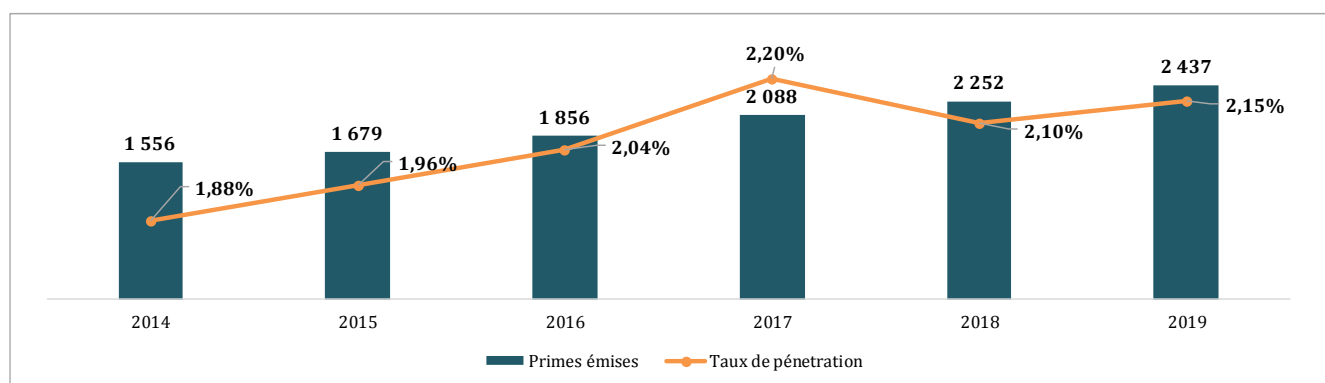
Quant aux autres compagnies, elles sont spécialisées dans une activité particulière d'assurance. Ainsi, on trouve:

- Cinq (05) compagnies spécialisées en assurance vie: Hayett, Gat Vie, Maghreb Vie, Carte Vie et Attijari Assurance ;
- Une (01) compagnie spécialisée en assurance des crédits à l'exportation: la Cotunace (qui a fusionné lors d'une opération de fusion par absorption réalisée à la fin de l'année 2012 avec la compagnie «Assurcrédit» spécialisée en assurance des crédits commerciaux locaux);
- Et une (01) compagnie spécialisée en réassurance :Tunis-Ré.

Le marché est également émaillé par un réseau dense d'intermédiaires en assurance (1192 en 2018), opérant pour la quasi-totalité en agents (1032) mandataires des compagnies, et ce à côté de 62 bureaux de courtage ainsi que 98 producteurs d'assurance vie. Ce réseau qui couvre la plupart des régions de la république, offre ainsi des services de proximité aux assurés.

Un autre maillon, non moins important de cette chaîne de prestations assurantielles : les experts. Près de 994 experts et 99 commissaires d'avaries de qualifications diverses allant de la mécanique-auto jusqu'à l'électronique et l'aviation, sont inscrits au registre tenu par la FTUSA pour pratiquer l'évaluation de dommage après sinistre. Quant aux actuaires, leur nombre sur le marché Tunisien des assurances est encore limité à 28 seulement.

Évolution des primes émises par les sociétés d'assurances tunisiennes 2014-2018 en MDT



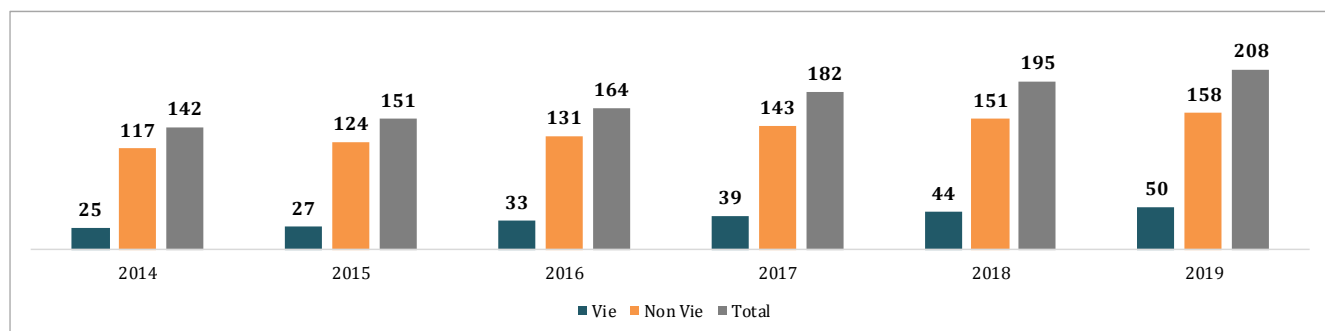
Source : Rapports CGA

L'examen des données des six dernières années (2014-2019) a fait ressortir une croissance moyenne du chiffre d'affaires global du marché de 9,4%.

En 2019, les primes émises ont enregistré une croissance de 8,2% par rapport à 2018 à 2,4 MDT.

La croissance des primes n'a pas influé le taux de pénétration qui demeure faible en 2019 à 2,2% et qui a enregistré une croissance molle depuis 2014, soit juste 27 points de base.

Évolution de la densité d'assurance en DT

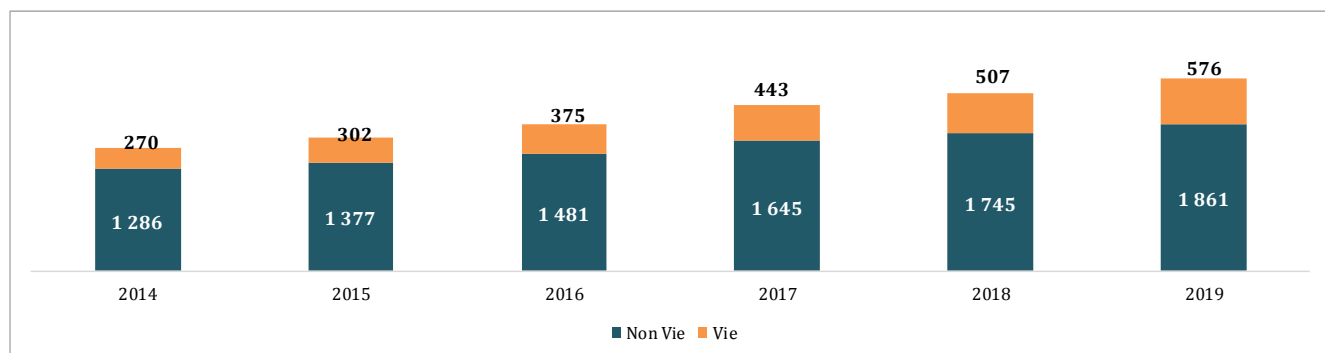


Source : Rapports CGA

En 2019, la prime par habitant est estimée à 208 DT avec une répartition de près de 79% en assurance non vie et 21% pour l'assurance vie.

Toutefois, il faut noter que la part de l'assurance vie a évolué de 16,35% entre 2014 et 2019 contre une croissance de seulement 7,67% pour la non vie.

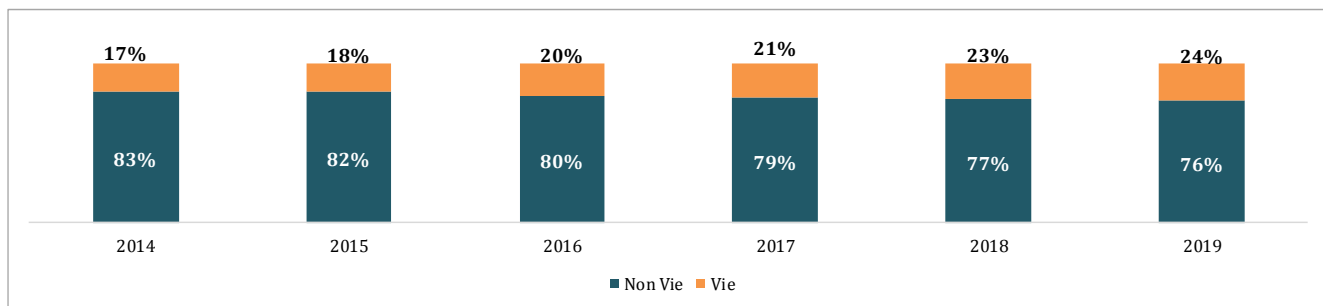
Évolution des primes émises par les sociétés d'assurance tunisiennes par branches d'activité 2014-2019 en MDT



Source : Rapports CGA

Le marché d'assurance non vie est le plus important du secteur des assurances en Tunisie malgré de forts taux de sinistralité pour les branches Automobile et Groupe Maladie.

Répartition des primes émises par branche d'activité 2014-2019



Source : Rapports CGA

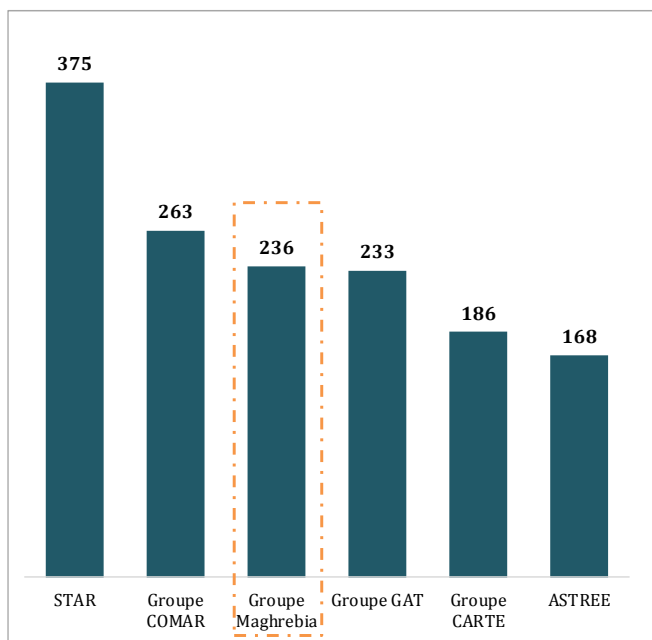
L'assurance vie a augmenté ses primes entre 2014 et 2019 avec une croissance moyenne de 16,35% sur les six ans, mais sa contribution dans le total des primes émises demeure faible par rapport à l'assurance non vie.

Les primes émises des 22 compagnies du secteur des assurances en Tunisie en 2019 ont atteint 2 437 Millions de dinars contre 2 252 Millions de dinars en 2018, soit une augmentation de 8,2%.

En termes de part de marché, toutes branches confondues, les primes émises sont concentrées auprès:

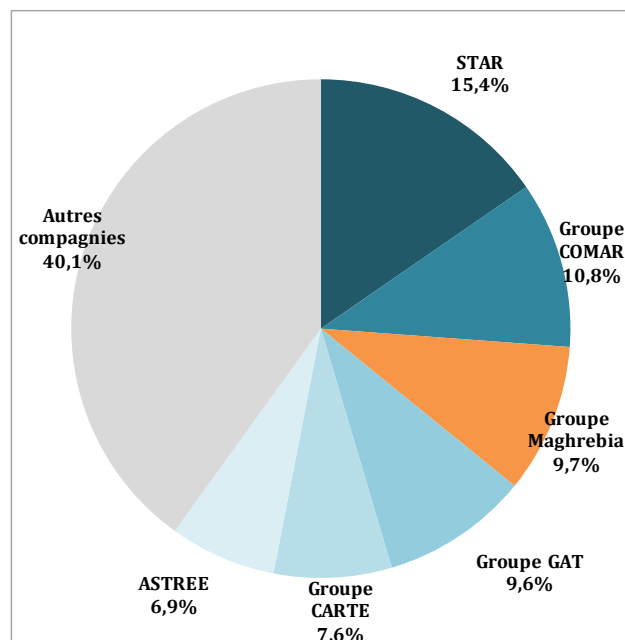
1. STAR: 15,4%
2. COMAR: 10,8%
3. Maghrebias: 9,7%
4. GAT: 9,6%

TOP 6- Primes émises par sociétés en 2019 (MDT)



Source : Rapports CGA

Parts de marché en 2019

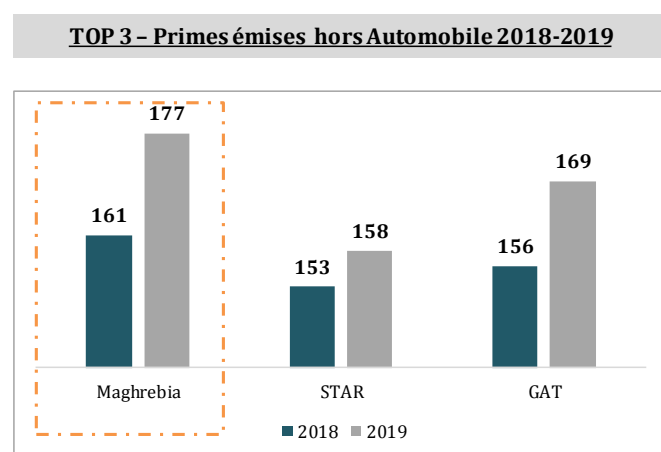
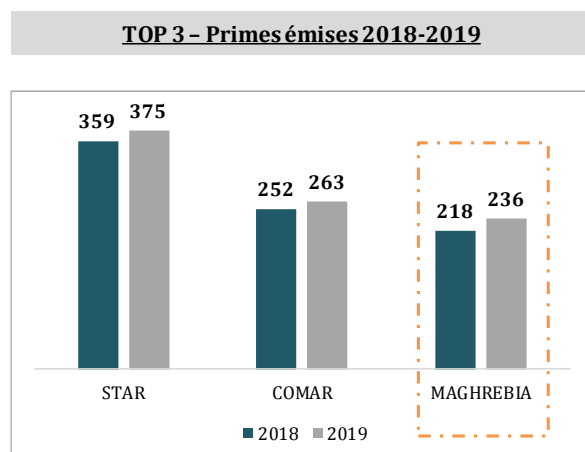
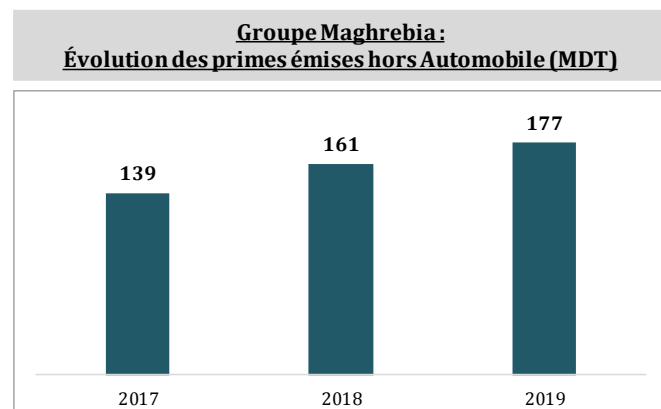
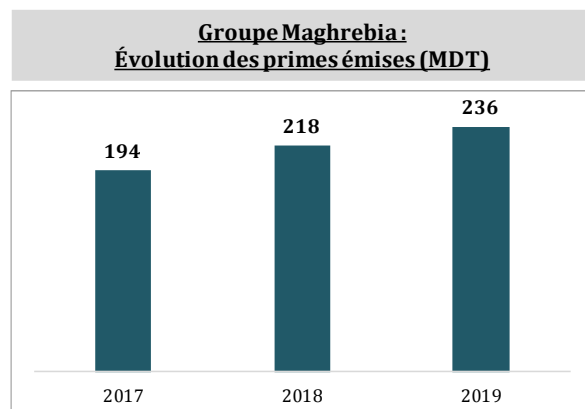


4.1.3. Positionnement du Groupe Assurances Maghrebias

Le portefeuille de la branche non vie est caractérisée par une répartition égalitaire: en effet, pas de grandes dispersion entre les branches Auto (33%), Santé (35%) et IRDS (29%).

Cette distribution, presque égalitaire, entre ces trois branches distingue MAGHRABIA des autres compagnies qui présentent généralement une domination de la branche Auto.

Les produits commercialisés par la branche vie sont regroupés autour de quatre familles: Assurance Décès, Assurance Mixte (retraite et prévoyance), Contrats en unité de compte et Produit de Capitalisation.



4.1.4. Présentation du Groupe Maghrebria

La Société Assurances Maghrebria est une société anonyme d'assurances multi branches, créée en janvier 1973, avec un capital initial de 10 000 DT à l'initiative de M Abdellaziz ESSASSI et ayant pour activité principale la réalisation des opérations d'assurance non vie en offrant des produits à destination de particulier et d'entreprises. Son offre s'articule essentiellement autour de 4 branches :

- Assurance automobile ;
- Assurance santé ;
- Assurance transport et maritime et ;
- Assurance incendie, risques divers et spéciaux (IRDS).

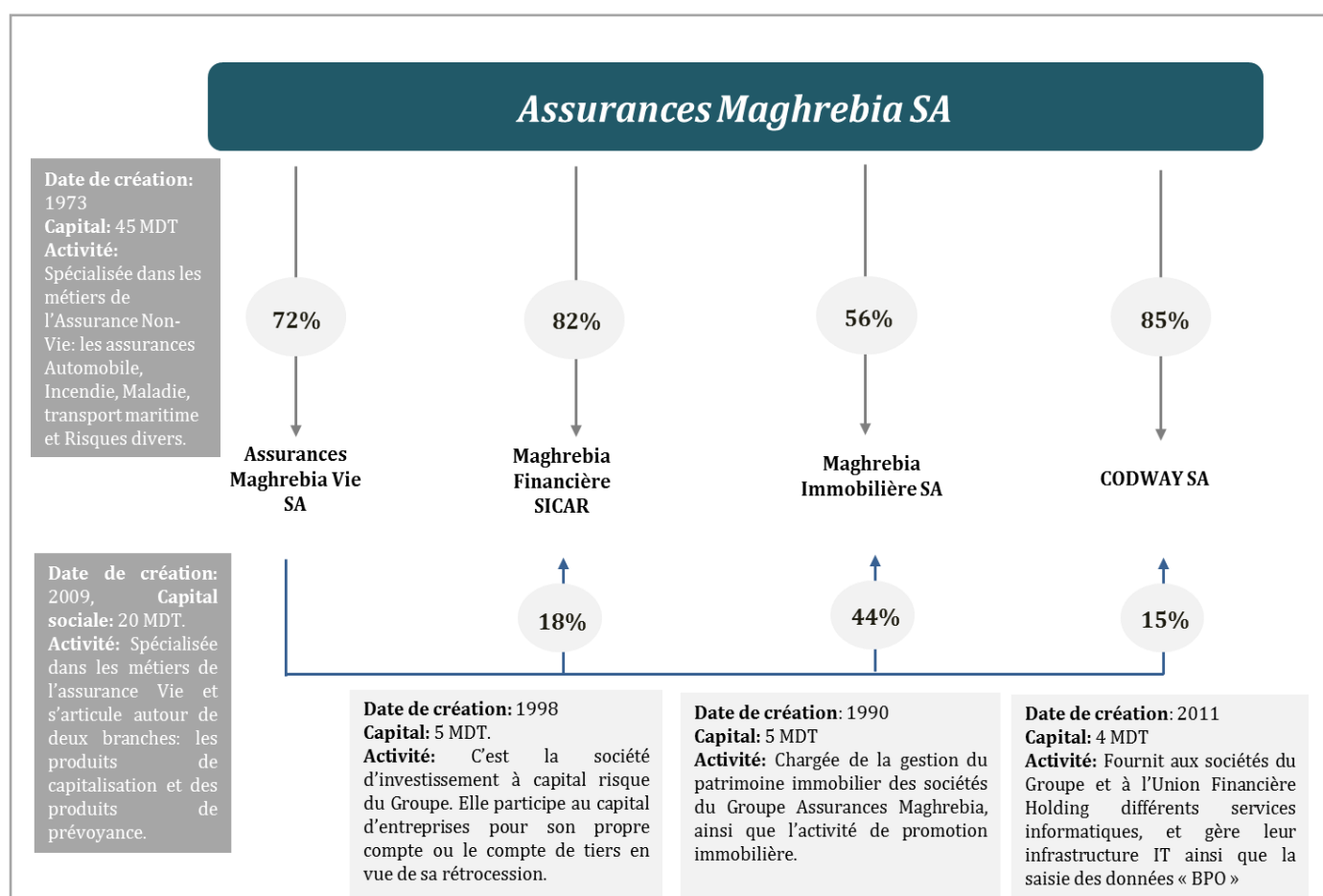
A la fin de l'année 2019, le capital social de la société Assurances Maghrebria s'élève à 45 000 000 DT divisé en 4 500 000 actions détenues majoritairement par la société Union Financière Holding.

Assurances Maghrebria est une compagnie d'assurances et de réassurance de renommée, à la pointe de toutes les nouvelles technologies.

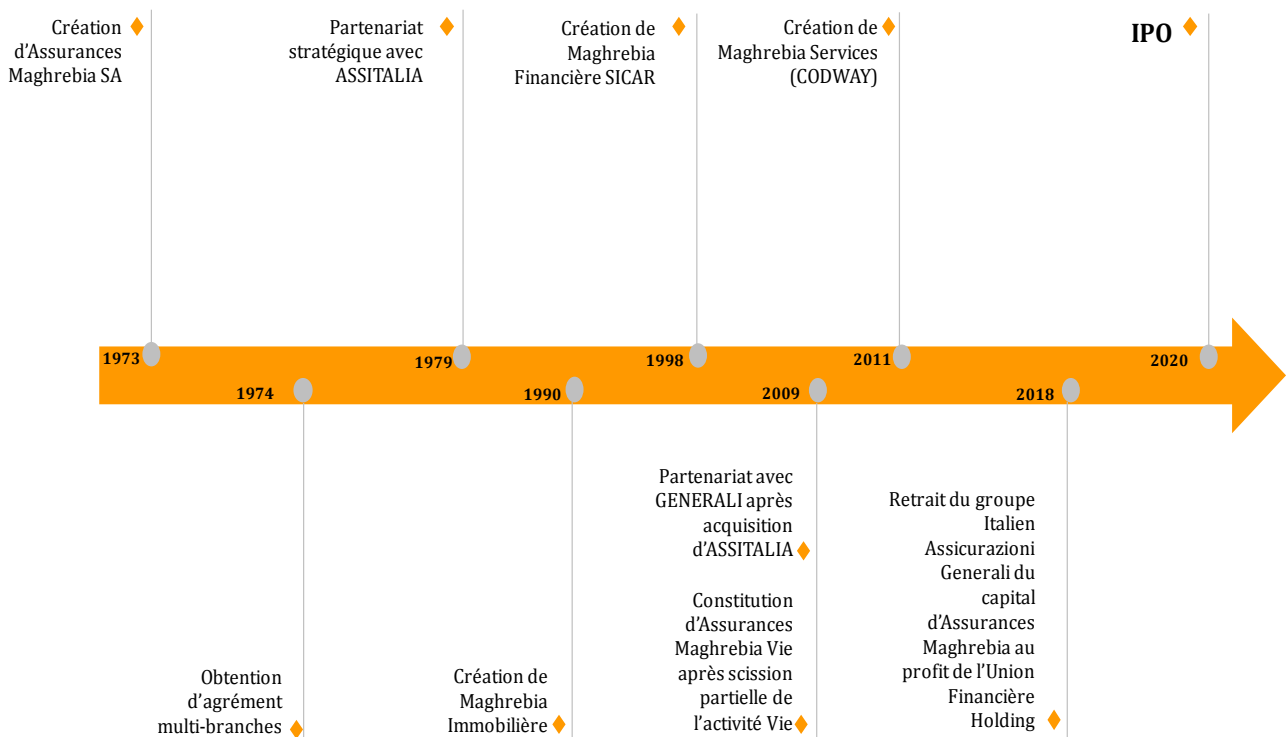
Son ambition est d'être le partenaire de référence de ses clients dans tous les domaines de l'assurance et de devenir leader dans son métier tant par l'innovation de ses produits que par la qualité de ses services offerts aux assurés pour acquérir leur confiance et ce grâce à l'utilisation des technologies modernes de communications, l'instauration de la transparence au sein de la société et notamment la minimisation des délais d'indemnisation.

Le groupe Assurances Maghrebias est constitué de 5 sociétés anonymes qui interviennent dans les métiers de l'assurance, les services financiers, informatiques et la gestion immobilière en Tunisie.

Organigramme juridique du Groupe Maghrebias



Dates clés



Rachat des actions Assurances Maghrebias SA et Assurances Maghrebias Vie par l'Union Financière Holding

Le 18 juin 2018, la sortie du partenaire stratégique italien « Generali » du capital des 2 sociétés du groupe a été concrétisée par la réalisation de deux transactions sur Assurances Maghrebias SA et Assurances Maghrebias Vie.

Pour Assurances Maghrebias SA, la transaction a porté sur 1 987 587 actions (44,17% du capital) avec un prix unitaire de 13,070 dinars, soit un montant global de 25,98 MDT.

Pour Assurances Maghrebias Vie, la transaction a porté sur 441 686 actions (22,08% du capital) avec un prix unitaire de 15,9 dinars, soit un montant global de 7,02 MDT.

Alliances stratégiques et partenariat

L'évolution de l'activité de Maghrebias a été accompagnée tout au long de son histoire par des alliances stratégiques avec plusieurs acteurs internationaux et locaux tels que :

- GENERALI :



Suite au rachat d'ASSITALIA (ancien actionnaire d'Assurances Maghrebias depuis 1979) par Generali en 2005, cette dernière est devenue l'actionnaire de référence de Maghrebias.

La présence de Generali dans le capital de Maghrebias a contribué à son développement en étant toujours derrière la mise en place des innovations de l'industrie de l'assurance et en mettant à la disposition d'ASSURANCES MAGHREBIAS une expertise ayant déjà fait ses preuves dans plus de 40 pays.

Grâce à une implication concrète dans la gestion d'ASSURANCES MAGHREBIAS, GENERALI a fait bénéficier l'assureur tunisien de son savoir-faire et de son expérience dans le développement du métier et la commercialisation de nouveaux produits et plus particulièrement dans l'assurance vie, branche dans laquelle il est leader en Europe.

A titre d'exemple, les produits d'assurance-vie en Unités de Comptes que MAGHREBIA a été le tout premier assureur à les introduire sur le marché tunisien. Ces produits ont pu être réalisés grâce au support de GENERALI en la matière.

De même, GENERALI a apporté son expertise en matière d'animation et de distribution multi réseaux auquel sont venus s'ajouter son Know how et la formation qu'elle a apporté aux cadres de Maghrebias et ce, dans tous les métiers de l'assurance.

Egalement, grâce à ses deux structures dédiées, Generali Global en lard et Generali Employee Benefit en Vie, qui font souscrire et suivent les programmes d'assurances sur mesure de plus d'un millier de multinationales, ASSURANCES MAGHREBIA a pu bénéficier d'un volet d'affaires issues de ces multinationales installées en Tunisie.

Ce rapprochement a aussi été source d'amélioration de l'efficacité opérationnelle de Maghrebias en lui permettant de profiter du modèle de gestion de GENERALI.

Ceci dit, GENERALI a dû décider de se dessaisir de sa participation dans ASSURANCES MAGHREBIA et a quitté son capital en 2018. Cette décision a été dictée par son redéploiement stratégique dont l'objectif essentiel est de se recentrer sur ses activités en Europe. D'ailleurs, le groupe avait déjà engagé l'un des plus vaste programme de cession d'actifs et il avait déjà cédé ses participations au Guatemala, au Liechtenstein, en Colombie, au moyen Orient et au Panama.

Malgré cela Maghrebias continue à entretenir avec Generali des relations techniques privilégiées, notamment en matière de réassurance et elle continue de faire partie de son réseau international.

- La société **SNA** devenu ALLIANZ :



Société d'assurance libanaise, avec laquelle Maghrebias a développé en commun des produits qui sont à ce jour distribués sur le marché et plus particulièrement son produit phare en assurance vie : NGM.

- **MAPFRE :**



Ancien actionnaire de Maghrebias avec lequel elle entretient toujours de très bonnes relations en matière de réassurance et de gestion des indemnités automobiles.

- **Plusieurs Banques et sociétés de microfinance** de la place : partenariat en matière de Bancassurance et de distribution de produits.

- **CICA-RE :**



Réassureur de référence de la zone CIMA (Afrique de l'ouest). La participation de Maghrebria en 2018 dans son capital permettra à la société d'étendre son activité à d'autres marchés africains.

- **Union Financière :**



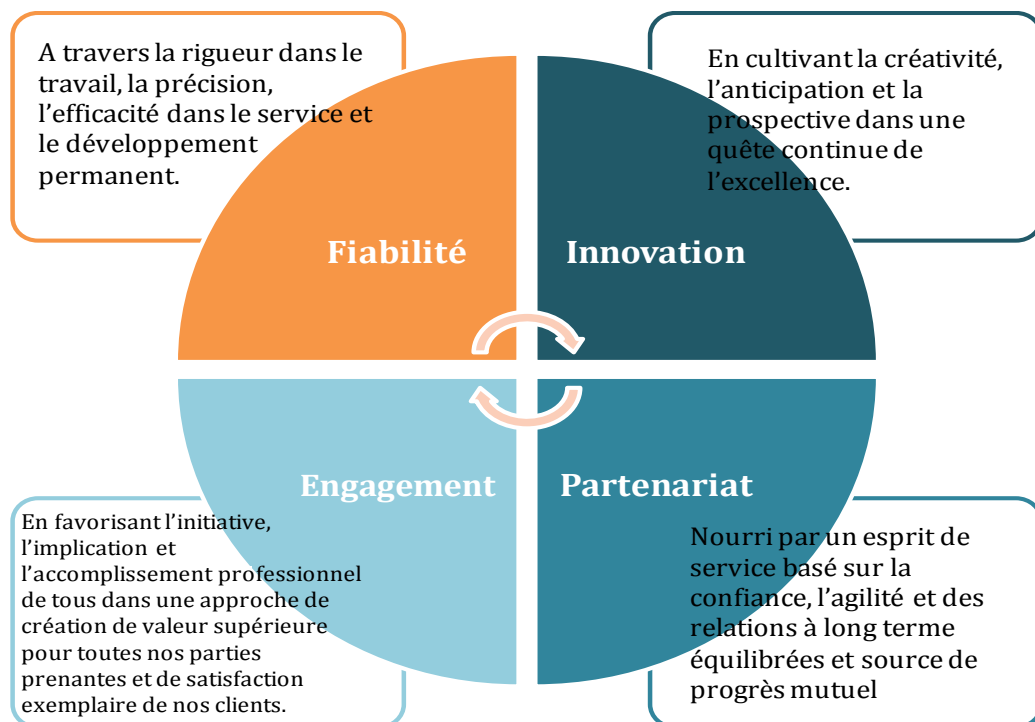
Etant un intermédiaire en Bourse de référence, Maghrebria lui a confié la gestion de son portefeuille placements et a pu bénéficier de son savoir-faire et de son expérience afin d'assurer le développement de ses investissements et garantir leur rentabilité.

Les valeurs du Groupe Maghrebria

Issues de l'histoire d'UFI GROUP et de sa stratégie, les quatre valeurs du Groupe sont : Fiabilité, Innovation, Partenariat et Engagement.

Ces valeurs « FIPE », formalisées dans le code d'éthique du Groupe et communiquées en interne ainsi qu'en externe (plaquette, COP, sites Internet ...), reflètent la culture d'entreprise et expriment les principes moraux et sociétaux sur lesquels le groupe se base pour évoluer et prendre les décisions.

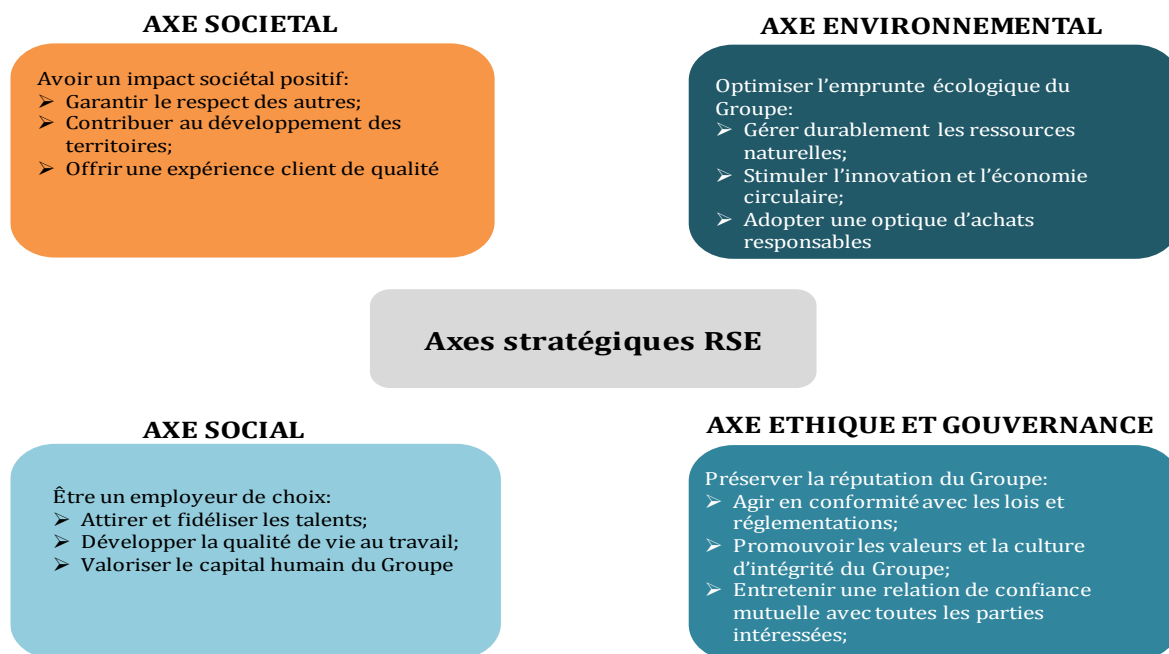
Ils ont comme objectifs de fédérer l'ensemble des salariés, favoriser la cohésion et la motivation du personnel, rassurer les collaborateurs, fidéliser les clients et consolider l'image de marque du Groupe Maghrebria.



Les valeurs du Groupe Maghrebria : Responsabilité Sociétale d'Entreprise RSE

UFI GROUP, représenté par toutes ses filiales, est membre participant au Pacte Mondial des Nations-Unis. Il est aujourd'hui parmi les 8% d'entreprises adhérentes à l'échelle mondiale qui ont atteint le niveau COP GC Advanced, soit le plus haut niveau de différenciation du Global Compact (GC). A l'échelle nationale, UFI GROUP et ORANGE TUNISIE sont les seuls établissements qui ont obtenu ce statut.

L'adhésion volontaire du Groupe depuis le 29 Décembre 2009 à cette initiative, s'inscrit en effet dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) visant à adopter des pratiques responsables et durables dans plusieurs domaines clés liés aux droits de l'Homme, au droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.



4.1.5. Présentation des produits et réseau de distribution du Groupe Maghrebria

A- Activité Non-Vie

a- Les produits

Les produits d'assurances non-vie de la compagnie Assurances Maghrebria SA couvre ses assurés contre les dommages concernant les biens (automobile, habitations, bateaux de plaisance, ...), la responsabilité civile et la santé.

L'Assurances Maghrebria SA offre une palette de couvertures qui accompagne particuliers et professionnels dans leur vie.

➤ **Pour les particuliers :**

- **Assurances Habitation** : garanties en cas de vol, incendie, explosion, catastrophes, ... ;
- **Assurance bateau de plaisance** : garanties sur pertes, avaries, vol, responsabilité civile ;
- **Assurance voyage** : transport et rapatriement en cas de maladie ou élimination, frais médicaux, défense juridique, ... ;
- **Assurance scolaire Ecolia** : contre les accidents corporels des enfants à l'école ;
- **Assistance étude à l'étranger** : frais de santé, rapatriement, maladie, ... ;
- **Contrat individuel accident** ;
- **Assurance Auto** : dommages collision : indemnisation en cas de dommages et remboursement, garantie **d'Assistance Gold** (incluant le remorquage, une voiture de remplacement, ...)

➤ **Pour les professionnels :**

- **Assurance multirisques professionnelle** : contre les incendies, vols, explosions, tempêtes, ... contrats sur mesures ;
- **Assurances Entreprises** ;
- **Assurance tous risques Chantier** : contre les dommages matériels ;
- **Assurance matériel informatique** ;
- **Assurance responsabilité civile** ;

- **Assurance Transport** : contre les vols, pertes et dommages lors de transport de marchandises ;
- **Assurance de navires de pêche** ;
- **Assurance Santé Internationale Chamel** : couverture médicale internationale de tunisiens et étrangers résidant en Tunisie, traitements médicaux internationaux ;
- **Assurance Hospitalisation** : couverture des frais d'hospitalisation pour accidents, maladie ou maternité.

b- Réseau de distribution :

Les produits d'assurances de la société Assurances Maghreb SA sont distribués sur l'ensemble du territoire tunisien grâce à 90 agences, 38 courtiers, 8 bureaux directs et 5 banques.

La répartition géographique des agences souligne le potentiel d'expansion important pour l'assurances Maghreb SA dans le nord, le centre et le sud de la Tunisie.

Le réseau de distribution de la société Assurances Maghreb SA est caractérisé par :

- Un réseau renforcé entre 2017-2019 ;
- Concentration des distributeurs dans la région du Grand Tunis soit 98 distributeurs en 2019 ;
- Les régions du Centre et du Sud sont renforcées régulièrement ;
- La région Sousse et Centre est passée de 13 distributeurs en 2017 à 14 en 2018 puis 17 en 2019 ;
- Les agences représentent le principal canal de distribution de la société. Leur nombre est passé de 72 en 2017 à 90 en 2019 ;
- Les courtiers et bureaux directs représentent respectivement 27% et 6% des distributeurs en 2019.

c- Politique de Communication et Marketing

Entre 2017 et 2019, les politiques de communication et de marketing d'Assurances Maghreb SA s'articulent autour d'une refonte des supports de communication, une meilleure relation clients et une nouvelle stratégie digitale.

En 2017 :

- Lancement du Centre de Relations Clients pour la gestion des demandes par téléphone, e-mail, ou sur le site web ;
- Réalisation d'enquêtes de satisfaction client avec le département Marketing.

En 2018 :

- Stratégie ciblée sur les bureaux et agences : définition d'un nouveau Branding pour les agences ;
- Définition d'une nouvelle stratégie digitale et média appuyée par une enquête de notoriété ;
- Plan d'ouverture d'un nouveau bureau à Nabeul.

En 2019 :

- Lancement dans le réseau social ;
- Mise à jour du site web ;
- Une campagne radio à l'occasion du lancement de la vente en ligne du produit assistance voyage ;
- Présence dans les salons et événements spécialisés à travers le sponsoring d'événements.

B- Activité Vie

a- Les produits

Les produits d'assurances vie se répartissent entre produits d'épargne et produits de prévoyance.

La société Assurances Maghreb Vie offre une palette de couvertures pour les particuliers, les professionnels et les groupes.

Les deux cibles ont également la possibilité d'investir dans des fonds communs de placement de la société.

➤ **Particuliers et professionnels**

- **Sacre prévoyance** : garanties sur mesures et versements d'un capital en cas de décès, invalidité ou incapacité de travail ;
- **Assurance emprunteur** : assistance financière pour la couverture de responsabilité financière liées à un emprunt en cas de décès ou d'invalidité ;
- **Nouvelle Génération Maghreb (NGM)** : plan de prévoyance (décès et invalidité), d'épargne et de retraite (versement d'un capital ou d'une rente au terme fixe) ;

➤ **Collectifs et professionnels**

- **Sacre prévoyance** : garanties sur mesures et versements d'un capital en cas de décès, invalidité ou incapacité de travail ;
 - **Retraite dorée** : contrat collectif de retraite et de prévoyance dont les cotisations sont déductibles du montant total des revenus soumis à l'IRPP pour les salariés et de l'IS pour les sociétés ;
 - **Assurance IDR** : contrat de capitalisation à prestations définies qui a pour objet le versement des indemnités de départ à la retraite conventionnelles ou contractuelles dues par le souscripteur envers ses salariés.
- **Prospérité** : placements en unités de comptes et investissements dans des fonds communs de placement de la société. 4 fonds en fonction du profil de l'investisseur : FCP Maghreb Prudence, FCP Maghreb Moderne, FCP Maghreb dynamique et FCP Maghreb Select Actions.
- **Multisupports** : placements en dinars et en unités de compte et investissements dans des fonds communs de placement de la société.
- **Sacre Capitalisation** : contrats d'épargne basés sur la capitalisation des versements à taux minimum de rendement annuel.

b- Réseau de distribution

Les produits d'assurances de la société Assurances Maghreb Vie sont distribués sur l'ensemble du territoire tunisiens grâce à 85 producteurs agréés, 90 agences, 38 courtiers, 8 bureaux directs, 6 banques et 2 institutions de micro-finance..

La répartition géographique des agences souligne une présence concentrée dans le Grand Tunis d'où le potentiel d'expansion important dans le nord, le centre et le sud de la Tunisie.

Le réseau de distribution de la société Assurances Maghreb SA est caractérisé par :

- Développement du réseau sur l'ensemble du territoire national ;
- Concentration des distributeurs dans la région du Grand Tunis soit 162 distributeurs en 2019 ;
- Les régions du Centre et du Sud sont composées de 49 distributeurs ;
- La région du nord est composée de 10 distributeurs.
-

Le réseau de distribution de la société Assurances Maghreb Vie est caractérisé par :

- Une extension des réseaux d'agences et de courtiers ;
- Une formation continue, une assistance de l'ensemble du réseau et d'une communication de plans d'actions chiffrés qui mettent en pratique les orientations stratégiques de la société.

c- Politique de Communication et de Marketing

Entre 2017 et 2019, les politiques de communication et de marketing d'Assurances Maghreb Vie s'articulent autour d'une refonte des supports de communication, une meilleure relation clients et une nouvelle stratégie digitale.

En 2017 :

- Lancement du Centre de Relations Clients pour la réalisation de devis « fastflow » et la gestion des demandes par téléphone, e-mail et celles du site web ;
- Enquête de satisfaction clients avec le département Marketing.

En 2018 :

- Ouverture d'un bureau régional à Nabeul ;
- Conception d'un bureau Branding pour les agences ;
- Enquête de notoriété et d'image pour la définition d'une stratégie digitale et média ciblée.

En 2019 :

- Lancement dans le réseau social ;
- Communication des différents produits et services à travers le réseau social ;
- Mise à jour du site web ;
- Publication de plusieurs produits dans la presse écrite et web spécialisée.

4.2. Description de l'activité assurances non-vie (Assurances Maghreb SA) au 31/12/2019

4.2.1. Activité technique

4.2.1.1. Primes émises

Le total des primes acquises de la société Assurances Maghreb SA a évolué avec un TCAM 2017-2019 de l'ordre de 10,9% en passant de 140,1 MDT au 31/12/2017 à 172,3 MDT à la fin de l'exercice 2019.

Primes par branches

KDT	2 017	2 018	2 019	Variation 18-19
Automobiles	55 528	57 082	59 092	3,5%
Santé	41 057	50 242	60 087	19,6%
IRDS – Incendie, Risques Divers et Spéciaux	43 301	47 659	44 962	-5,7%
Transport	4 118	4 503	5 617	24,7%
Total primes nettes	144 003	159 486	169 758	6,4%
Variation PPNA	-3 929	-5 346	2 574	-
Total primes acquises	140 074	154 140	172 331	11,80%
% Auto	39%	36%	35%	
% Santé	29%	32%	35%	
% IRDS	30%	30%	27%	
% Transport	3%	3%	3%	

Le portefeuille des primes émises par branche est réparti d'une façon égalitaire entre les différentes branches. En effet, en 2019, les branches automobiles, santé et IRDS représentent respectivement 34,8%, 35,4% et 26,5% des primes totales de la société.

Cette distribution, presque égalitaire, entre ces trois branches distingue MAGHREBIA des autres compagnies qui présentent généralement une domination de la branche Automobile.

4.2.1.2. Charges de sinistres

Les charges de sinistres constituées de sinistres réglées (y compris les frais de gestion de sinistres et nets de recours) et de la variation de la provision pour sinistres à payer ont atteint 147,54 MDT en 2019 contre 112,5 MDT en 2018 et 91,5 en 2017 soit une augmentation annuelle moyenne de 27,0%.

Les charges des sinistres se présentent comme suit :

Charges de sinistres

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Règlements de sinistres (nets des recours)	77 617	93 971	113 709	21,0%
Variation de la provision pour sinistres	13 927	18 525	33 830	82,6%
Charges de sinistres	91 544	112 496	147 539	31,2%

Sur la période 2018-2019, les règlements de sinistres ont enregistré une hausse de 22,7% tirée par la hausse de la sinistralité de la branche incendie dû à la survenance d'un sinistre exceptionnel important.

Les prestations payées 2017-2019 par branche se détaillent comme suit :

Prestations payées (*) en KDT	2 017	Part%	2 018	Part%	2019	Part%	Variation 18-19
Maladie	31 284	41,76%	37 332	40,12%	46 483	40,9%	24,51%
Automobile	33 238	44,37%	39 074	41,99%	39 892	35,1%	2,09%
Incendie	5 032	6,72%	9 051	9,73%	23 124	20,3%	155,49%
Autres	5 365	7,16%	7 592	8,16%	4 179	4%	-44,96%
Total	74 918	100%	93 049	100%	113 677	100%	22,17%

(*) Règlements sinistres avant recours et hors frais de gestion de sinistres

En 2019, les branches santé, automobile et incendie représentent 96,3% du total règlement ce qui est cohérent puisque ce sont les 3 premières branches qui génèrent le plus de souscriptions avec un poids de 82,6% des primes acquises en 2019, 83,7% en 2018 et 82,6% en 2017.

Les sinistres réglés de la branche incendie sont passés de 5 MDT en 2017 à 9 MDT en 2018 et 23 MDT à fin 2019, soit une hausse de 155,5% entre 2018 et 2019. Cette hausse est expliquée par le règlement d'un acompte sur sinistre important fin 2019 pour 19.4 MDT.

4.2.1.3. Provisions techniques brutes

Les provisions techniques totalisent 247,9 MDT à fin 2019 contre 215,5 MDT en 2018 et 190,4 MDT en 2017 enregistrant une croissance annuelle moyenne de 14,1% sur la période (2017-2019)

Les provisions pour sinistres à payer représentent 78,5% du total des provisions techniques en 2019 et elles ont augmenté de 17,0% sur la période 2017-2019. Cette augmentation est en ligne avec la tendance haussière des souscriptions sur la même période.

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Prov pour sinistres à payer	142 166	160 692	194 522	21,05%
Prov pour primes non acquises	38 988	44 334	41 760	-5,81%
Prov pour égalisation	4 300	4 853	4 887	0,69%
Prov pour part aux bénéfices et ristournes	2 348	2 638	2 812	6,61%
Prov mth des rentes	2 582	2 436	2 339	-3,98%
Prov pour risques en cours	0	565	1 531	170,73%
Total	190 384	215 518	247 851	15,00%

4.2.1.4. Réassurance

La société Assurances Maghreb SA traite avec les meilleurs réassureurs de la place tels que MSH international, Tunis Re, Munich Re, Allianz, Swiss Re...

Evolution du résultat technique de la réassurance

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Primes cédées aux réassureurs	45 721	52 696	56 415	7,1%
Parts des réassureurs dans les PPNA	13 017	16 839	14 114	-16,2%
Part des réassureurs dans les règlements	10 939	18 342	31 527	71,9%
Part des réassureurs dans les PSAP	28 608	36 415	60 491	66,1%
Part des réassureurs dans les provisions d'égalisation	-	553	587	6,1%
Part des réassureurs dans la PB	310	106	161	51,8%
Commissions reçues des réassureurs	9 892	11 121	13 064	17,5%
Solde de réassurance	-18 890	-10 945	9 722	-188,8%
% de cession	31,07%	33,36%	33,04%	
% de commission	22,29%	21,78%	23,89%	

Au 31/12/2019, les primes cédées ont totalisées les 56.4MDT ce qui correspond à un taux de cession de 33,04% des primes émises contre 33,36% et 31,07% respectivement en 2018 et 2017.

A fin 2019, le solde de réassurance est devenu positif. Ceci est dû à la survenance de sinistres importants en l'occurrence d'un incendie et d'un sinistre en risques spéciaux. Toutefois, ces risques sont fortement réassurés, ce qui explique l'augmentation importante de la part dans les règlements qui est passé de 10,9 MDT en 2017 à 31,5 MDT en 2019.

4.2.1.5. Résultat technique

Le résultat technique de la société Assurances Maghreb SA a évolué avec un taux annuel moyen de 5,44% sur la période 2017-2019.

En effet, après la baisse de 4,92% enregistrée en 2018 par rapport à 2017, où le résultat technique s'est élevé à 11,7 MDT contre 12,4 MDT, une hausse de 15,8% a été constatée pour atteindre 13,6 MDT en 2019.

Evolution du Résultat technique

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Résultat technique	12 351	11 744	13 598	15,8%

Cette évolution est expliquée principalement par l'amélioration des primes acquises qui ont évolué avec un taux annuel moyen de 10,9% sur la période 2017-2019.

4.2.2. Activité financière

Les placements d'Assurances Maghreb SA se détaillent comme suit :

En KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Obligations et autres titres à revenu fixe	143 768	147 910	167 370	13,2%
Placements immobiliers	18 273	17 657	20 235	14,6%
Placements dans les entreprises liées	10 516	17 557	19 590	11,6%
Actions et autres titres à revenu variable	33 755	39 981	39 426	-1,3%
Autres dépôts et prêts	1 444	1 631	1 883	15,4%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	896	936	1000	6,8%
Total	208 652	225 672	249 504	10,6%

La structure du portefeuille placement de la société Assurances Maghreb SA se caractérise par une structure stable au fil des années, avec une constante évolution dominée par une concentration significative des obligations et autres titres à revenu fixe. En effet, au 31/12/2019, ces placements s'élèvent à 67,08% du total des placements contre 68,9% et 65,5% respectivement en 2017 et 2018.

4.2.3. Résultat net

Evolution du Résultat net

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Résultat technique	12 351	11 744	13 598	15,79%
Produit financier net	11 695	14 595	16 210	11,07%
Résultat des activités ordinaires	15 240	15 296	17 481	14,29%
Impôt sur les sociétés	5 569	4 653	5 222	12,23%
Résultat net	8 875	10 126	11 812	16,65%

Le résultat net de la société Maghreb SA est en hausse durant la période 2017-2019, il est passé de 8,9 MDT en 2017 à 10,1 MDT en 2018 pour atteindre 11,8 MDT à fin 2019 soit une croissance annuelle moyenne de 15,4%. Cette hausse provient essentiellement de la croissance des produits financiers nets qui ont évolué en moyenne de 17,9% en 2017 et 2019.

4.3. Description de l'activité assurances vie (Assurances Maghreb Vie) au 31/12/2019

4.3.1. Activité technique

4.3.1.1. Primes émises

Le total des primes émises nettes de la société Assurances Maghrebria Vie sont passées de 50.3 MDT en 2017 à 66.1 MDT à fin 2019 en enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 15%.

La hausse des primes en 2019 est principalement expliquée par l'augmentation du nombre de contrats d'adhésion qui sont passés de 47 895 en 2018 à 49 344 en 2019.

Evolution des primes émises

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Primes émises	50 275	58 489	66 144	13,09%

4.3.1.2. Charges de sinistres

Les charges de sinistres constatées par la société Assurances Maghrebria Vie sont passées de 24.9 MDT en 2017 à 37.1 MDT en 2019 soit un taux annuel moyen de 21.9%.

Les charges des sinistres se présentent comme suit :

Charges de sinistres

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Règlements de sinistres (nets des recours)	14 677	15 865	18 133	14,30%
Variation de la provision pour sinistres	396	3 019	4 262	41,17%
Charges de sinistres	15 073	18 884	22 395	18,59%

4.3.1.3. Provisions techniques liées aux acceptations

Les provisions techniques sont passées de 231,8 MDT en 2017 à 262,8 MDT en 2018 pour atteindre 304,1 MDT à fin 2019 soit une croissance annuelle moyenne de 14,5% sur la période.

Les provisions techniques se détaillent comme suit :

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Prov mathématiques	202 358	229 269	261 741	14,2%
Prov pour sinistres	14 015	17 034	21 296	25,0%
Prov pour contrats en unités de compte	10 358	10 635	10 244	-3,7%
Prov pour part aux bénéfices et ristournes	2 725	3 265	6 227	90,7%
Prov pour frais de gestion	1 150	1 337	1 570	17,4%
Prov pour égalisation	1 200	1 250	3 032	142,6%
Total	231 806	262 790	304 110	15,7%

Les provisions mathématiques se sont renforcées entre 2017 et 2019 et enregistrent une hausse annuelle moyenne de 13,7%. Elles représentent 86,1% du total provisions en 2019 contre 87,3% et 87,2% respectivement en 2017 et 2018.

4.3.1.4. Réassurance

La société Assurances Maghrebria Vie traite avec les meilleurs réassureurs de la place tels que Gen Re, Scor Global Life Re, ...

Evolution du résultat technique de la réassurance

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Primes cédées aux réassureurs	-2 051	-6 644	-7 306	10%
Parts des réassureurs dans les prov tech	434	3 505	3 389	-3,3%
Part des réassureurs dans les règlements	759	872	1 878	115,4%
Part des réassureurs dans la PB	307	199	182	-8,5%
Commissions reçues des réassureurs	129	188	146	-22,3%
Solde de réassurance	-421	-1 880	-1 711	-9%

Le résultat technique de la réassurance a augmenté avec un taux moyen annuel sur la période 2017-2019 de 101,6%. Cette hausse est portée essentiellement par :

- La hausse de la part des réassureurs dans les provisions techniques qui ont connu une évolution moyenne de 179,4% sur la période, et
- La croissance des primes cédées qui ont connu une évolution moyenne de 88,7%.

4.3.1.5. Résultat technique

Le résultat technique de la société Assurances Maghreb Vie est quasiment stable et positif durant la période 2017-2019. En effet, il est passé de 9,0 MDT en 2017 à 9,2 MDT en 2018 pour atteindre 8,5 MDT en 2019 enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de -2,4% sur la période.

La diminution du résultat technique provient essentiellement de l'augmentation des charges de sinistres ainsi que des variations des autres provisions techniques qui excèdent légèrement les produits de placement et les primes émises.

Evolution du résultat technique

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Résultat technique	8 967	9 251	8 541	-7,7%

4.3.2. Activité financière

Les placements d'Assurances Maghreb Vie se détaillent comme suit :

KDT	2 017	2 018	2 019	Variation 18-19
Terrains et constructions d'exploitation	653	636	619	-2,7%
Terrains et constructions hors exploitation	11 894	13 898	13 702	-1,4%
Parts dans des entreprises liées	5036	2 860	0	-100,0%
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	30 042	34 618	32 756	-5,4%
Obligations et autres titres à revenu fixe	197 299	227 972	272 753	19,6%
Autres prêts	1 015	1 423	1 740	22,3%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	679	528	427	-19,1%
	0	0	0	
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte	10 358	10 635	10 244	-3,7%
Total	256 975	292 569	332 241	13,6%

La structure du portefeuille placement de la société Assurances Maghreb Vie se caractérise par une structure stable au fil des années, avec une constante évolution dominée par une concentration significative des obligations et autres titres à revenu fixe. En effet, au 31/12/2019, ces placements s'élèvent à 82,1% du total des placements contre 76,8% et 77,9% respectivement en 2017 et 2018.

4.3.3. Résultat net

Evolution du résultat net

KDT	2017	2018	2019	Variation 18-19
Résultat technique	8 967	9 251	8 541	-7,7%
Produit financier net*	13 100	14 867	20 187	35,8%
Résultat des activités ordinaires	10 781	11 326	11 345	0,2%
Impôts sur les sociétés	3 023	2 795	3 388	21,2%
Résultat net	7 326	8 221	7 666	-6,8%

Le résultat net a augmenté en 2018 puis a baissé en 2019, il est passé de 7,3 MDT en 2017 à 8,2 MDT en 2018 puis 7,6 MDT en 2019 soit une évolution annuelle moyenne de -2,3%.

La diminution enregistrée en 2019 provient d'un effet combiné de diminution du résultat technique avec l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

4.4. Description de l'activité assurance non-vie au 30/06/2020

4.4.1 Activité technique

4.4.1.1. Primes émises

* produit financier net = produits de placements – charges de placements

Les primes émises nettes ont enregistré une évolution de 9,3% courant le premier semestre 2020 par rapport à la même période de l'année 2019 passant de 94,7 MDT au 30/06/2019 à 103,6 MDT au 30/06/2020.

Primes par branches

KDT	30/06/2020	Part%	30/06/2019	Part%	2019	Part%	Variation 06-20/06-19
Automobiles	32 068	31,0%	30 332	32,0%	59 092	34,8%	5,72%
Santé	33 974	32,8%	30 694	32,4%	60 087	35,4%	10,68%
IRDS – Incendie, Risques Divers et Spéciaux	34 664	33,5%	30 444	32,1%	44 962	26,5%	13,86%
Transport	2 859	2,8%	3 279	3,5%	5 617	3,3%	-12,81%
Total primes nettes	103 565	100%	94 749	100%	169 758	100%	9,30%
Variation PPNA	-5 063		-225		2 574		-
Total primes acquises	98 501		94 524		172 331		4,21%

En comparant la structure du portefeuille par branche au 30/06/2020 par rapport à la même période de l'année 2019, on constate que :

- Les branches Automobile et Transport ont perdu respectivement 1% et 0,7%;
- Les branches Santé et IRDS ont gagné respectivement 0,4% et 1,3%.

4.4.1.2. Charges de sinistres

Les charges de sinistres constituées de sinistres réglées (nets de recours encaissés) et de la variation de la provision pour sinistres à payer ont diminué de 49,2% au premier semestre 2020 par rapport à la même période 2019 et elles sont passées de 113,8 MDT au 30/06/2019 à 57,7 MDT au 30/06/2020. Cette diminution est due principalement à la variation des provisions pour sinistres à payer relatif à la branche Incendie qui a augmenté de 44,5 MDT au 30/06/2019.

Les charges des sinistres se présentent comme suit :

Charges de sinistres

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Règlements de sinistres (nets des recours encaissés)	54 452	53 163	113 709	2,42%
Variation de la provision pour sinistres à payer	3 292	60 605	33 830	-94,57%
Charges de sinistres	57 744	113 769	147 539	-49,24%

En comparant la structure des prestations payées par branche au 30/06/2020 par rapport à la même période de l'année 2019, on constate que :

- Les branches Automobile et Santé ont perdu respectivement 2,8% et 2%;
- Les branches Transport & Maritime et IRDS ont gagné 4,8%.

Les prestations payées par branche se détaillent comme suit :

Prestations payées(*) en KDT	30/06/2020	Part%	30/06/2019	Part%	2019	Part%	Variation 06-20/06-19
Maladie	22 267	42,1%	24 172	44,1%	46 483	41%	-7,9%
Automobile	16 212	30,6%	18 310	33,4%	39 892	35%	-11,5%

Incendie	7 804	14,8%	10 584	19,3%	23 124	20%	-26,3%
Autres	6 624	12,5%	1 749	3,2%	4 179	4%	278,7%
Total	52 908	100%	54 815	100%	113 677	100%	-3,5%

(*) Règlements sinistres avant recours et hors frais de gestion de sinistres

4.4.1.3. Provisions techniques Brutes

Les provisions techniques Brutes totalisent 260,5 MDT au premier semestre 2020 contre 275,7 MDT à la fin de la même période de l'année 2019 enregistrant une baisse de 5,5%.

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Prov pour sinistres à payer	197 814	221 297	194 522	-10,61%
Prov pour primes non acquises	46 824	44 559	41 760	5,08%
Prov pour égalisation	4 887	4 853	4 887	0,69%
Prov pour part aux bénéfices et ristournes	2 856	2 714	2 812	5,23%
Prov mth des rentes	2 182	2 302	2 339	-5,18%
Prov pour risques en cours	5 940	0	1 531	
Total	260 503	275 725	247 851	-5,52%

4.4.1.4. Réassurance

La société Assurances Maghreb SA traite avec les meilleurs réassureurs de la place tels que, Munich Re, SCOR, Swiss Re...

Evolution du résultat technique de la réassurance

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Primes cédées aux réassureurs	41 003	35 460	56 415	15,6%
Parts des réassureurs dans les PPNA	17 346	14 789	14 114	17,3%
Part des réassureurs dans les règlements	16 560	14 478	31 527	14,4%
Part des réassureurs dans les PSAP	61 059	88 649	60 491	-31,1%
Part des réassureurs dans les provisions d'égalisation	587	553	587	6,1%
Part des réassureurs dans la PB	18	12	161	44,3%
Commissions reçues des réassureurs	7 973	8 198	13 064	-2,7%
Solde de réassurance	-12 652	37 411	9 722	-133,8%
% de cession	38,65%	37,18%	33,04%	
% de commission	19,94%	23,78%	23,89%	

Au 30/06/2020, les primes cédées se sont élevées à 41,0 MDT ce qui correspond à un taux de cession de 38,7% des primes émises contre 37,2% au 30/06/2019.

Le résultat technique de la réassurance est passé de 37,4 MDT courant le premier semestre 2019 à -12,7 MDT à la fin de la même période 2020. Cette diminution est expliquée par la bonne performance de la réassurance courant le premier semestre 2019 suite à la survenance de sinistres importants fortement réassurés.

4.4.1.5. Résultat technique

Le résultat technique de la société Assurances Maghreb SA a augmenté de 30,9% au 30/06/2020 par rapport à la même période de l'année 2019.

En effet, il est passé de 9,7 MDT au 30/06/2019 à 12,7 MDT au 30/06/2020.

Evolution du Résultat technique

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation
-----	------------	------------	------	-----------

				06-20/06-19
Résultat technique	12 727	9 724	13 598	30,89%

4.4.2. Activité financière

Les placements d'Assurances Maghreb SA se détaillent comme suit :

V.C.N En KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Obligations et autres titres à revenu fixe	172 520	148 849	167 370	15,90%
Placements immobiliers	19 921	20 549	20 235	-3,06%
Placements dans les entreprises liées	19 702	19 590	19 590	0,57%
Actions et autres titres à revenu variable	40 006	40 484	39 426	-1,18%
Autres dépôts et prêts	1 899	1 587	1 883	19,68%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	922	964	1 000	-4,33%
Total	254 970	232 023	249 504	9,89%

La structure du portefeuille placement de la société Assurances Maghreb SA se caractérise par une concentration significative des obligations et autres titres à revenu fixe qui représentent 67,7% au 30/06/2020 contre 64,2% du total des placements au 30/06/2019.

4.4.3. Résultat net

Evolution du Résultat net

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Résultat technique	12 727	9 724	13 598	30,89%
Produit financier net	9 223	9 152	16 210	0,79%
Résultat des activités ordinaires	14 841	11 718	17 481	26,65%
Impôt sur les sociétés	5 260	4 060	5 222	29,58%
Résultat net	8 530	7 659	11 812	11,38%

Le résultat net de la société Maghreb SA a augmenté de 11,4% entre 30 juin 2019 et 30 juin 2020. Cette hausse provient principalement de la croissance du résultat technique qui a atteint 12,7 MDT au 30/06/2020 contre 9,7 MDT au 30/06/2019.

4.5. Description de l'activité assurance vie (Assurances Maghreb Vie) au 30/06/2020

4.5.1. Activité technique

4.5.1.1. Primes émises

Le total des primes émises nettes de la société Assurances Maghreb Vie sont passées de 31,8 MDT au 30 juin 2019 à 33,3 courant la même période 2020 en enregistrant une croissance de 4,9%.

Evolution des primes émises

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Primes émises	33 318	31 753	66 144	4,9%

4.5.1.2. Charges de sinistres

Les charges de sinistres constatées par la société Assurances Maghreb Vie sont passées de 10,3 MDT au 30/06/2019 à 12,5 MDT au 30/06/2020 soit une croissance de 21,8%.

Les charges des sinistres se présentent comme suit :

Charges de sinistres

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Règlements de sinistres	8 349	7 558	18 133	10,5%
Variation de la provision pour sinistres	4 177	2 730	4 262	53,0%
Charges de sinistres	12 526	10 287	22 395	21,8%

4.5.1.3. Provisions techniques liées aux acceptations

Au 30/06/2020 les provisions techniques s'établissent à 326,0 MDT contre 283,2 MDT au 30/06/2019.

Les provisions techniques se détaillent comme suit :

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Prov mathématiques	280 122	245 463	261 741	14,1%
Prov pour sinistres	25 473	19 764	21 296	28,9%
Prov pour contrats en unités de compte	10 220	10 864	10 244	-5,9%
Prov pour part aux bénéfices et ristournes	6 754	4 409	6 227	53,2%
Prov pour frais de gestion	1 698	1 438	1 570	18,1%
Prov pour égalisation	1 720	1 250	3 032	37,6%
Total	325 987	283 188	304 109	15,1%

Les provisions mathématiques représentent 85,9% du total provisions au 30/06/2020 contre 86,7% au 30/06/2019.

4.5.1.4. Réassurance

Au 30/06/2020, les primes cédées se sont élevées à 2,7 MDT ce qui correspond à un taux de cession de 8.0% des primes émises contre 10.9 % au 30/06/2019.

Le résultat technique de la réassurance a diminué de 25,2% sur la période allant du 30/06/2019 au 30/06/2020. Cette variation est expliquée par la diminution des primes cédées de 22,7% sur la même période.

Evolution du résultat technique de la réassurance

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Primes cédées aux réassureurs	-2 671	-3 456	-7 306	-22,7%
Parts des réassureurs dans les prov tech	860	1 363	3 389	-36,9%
Part des réassureurs dans les règlements	947	825	1 878	14,8%
Part des réassureurs dans la PB	85	255	182	-66,7%

Commissions reçues des réassureurs	78	77	146	1,3%
Solde de réassurance	-701	-937	- 1 712	-25,2%

4.5.1.5. Résultat technique

Le résultat technique de la société Assurances Maghreb Vie est quasiment stable et positif durant la période 2017-2019. En effet, il est passé de 9,0 MDT en 2017 à 9,2 MDT en 2018 pour atteindre 8,5 MDT en 2019 enregistrant ainsi une variation respectivement de 2% et 7,6%.

Evolution du résultat technique

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Résultat technique	5 812	4 804	8 541	21,0%

4.5.2. Activité financière

Les placements d'Assurances Maghreb Vie se détaillent comme suit :

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Terrains et constructions d'exploitation	610	627	619	-2,7%
Terrains et constructions hors exploitation	13 604	13 800	13 702	-1,4%
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	33 467	33 389	32 756	-0,2%
Obligations et autres titres à revenu fixe	287 267	249 346	272 753	15,2%
Autres prêts	1 822	1 616	1 740	12,7%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	483	853	427	-43,4%
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte	10 220	10 864	10 244	-5,9%
Total	347 473	310 495	332 241	11,9%

La structure du portefeuille placement de la société Assurances Maghreb Vie se caractérise par une concentration significative des obligations et autres titres à revenu fixe. En effet, au 30/06/2020, ces placements s'élèvent à 82,7% du total des placements contre 80,3% au 30/06/2019.

4.5.3. Résultat net

Evolution du résultat net

KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019	Variation 06-20/06-19
Résultat technique	5 812	4 804	8 541	21,0%

Produit financier net	11 946	9 849	20 187	21,3%
Résultat des activités ordinaires	7 523	6 238	11 345	20,6%
Impôts sur les sociétés	2 685	2 029	3 388	32,3%
Résultat net	4 261	4 209	7 666	1,2%

Le résultat net de la société Assurances Maghreb Vie est positif et stable entre 30 juin 2019 et 30 juin 2020..

4.6. Impact du Covid 19 sur l'activité

La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, qui s'est étendue au niveau mondial, a affecté les activités économiques et commerciales à l'échelle nationale et internationale. Les mesures prises par le gouvernement tunisien depuis Mars 2020 afin d'endiguer la propagation de la pandémie, n'ont pas été sans conséquence sur l'activité économique du pays.

L'activité assurantielle, au même titre que les autres activités financières, a été affectée par cette situation.

A l'instar des autres sociétés du secteur, Assurances Maghreb a été impactée par la crise durant le premier semestre 2020 mais grâce aux efforts fournis par ses équipes, la société a poursuivi ses activités même pendant la période de confinement et a su gérer au mieux le ralentissement enregistré sur certains process.

Pour le volet Production :

Le développement de certaines branches a été impacté négativement durant la période de confinement mais globalement la société a réalisé une croissance de son activité conforme à ses objectifs.

Les primes émises nettes ont enregistré une augmentation de 9,3 % par rapport à la même période de 2019.

Pour le volet Sinistres :

Les mesures de confinement ont impacté positivement la sinistralité des branches Automobile et Santé.

Pour le volet fiscal :

La contribution conjoncturelle supplémentaire de 2% sur les exercices 2019 et 2020 a été comptabilisée au niveau des états financiers au 30/06/2020.

Les états financiers de la société arrêtés au 30 juin 2020 prennent en considération l'effet des éléments cités. Néanmoins, l'impact global et final ne pourra être déterminé de façon fiable sur la base des données disponibles à ce jour.

Cependant, il est à souligner que ni la solidité financière ni la continuité de la société ne seraient altérés quel que soit l'issue de la crise.

4.7. Evolution récente de l'activité du Groupe Assurances Maghrebria

4.7.1. Indicateurs d'activité au 30/09/2020 Assurances Maghrebria SA

Unité : 1000 dinars)

1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations et de ristournes	3ème Trimestre 2020	3ème Trimestre 2019	Réalisations au 30/09/2020	Budget au 30/09/2020	Ecart Réal/budget	Réalisations au 30/09/2019	Réalisations au 31/12/2019
Incendie et Risques divers	5 853	6 170	40 517	42 419	- 1 902	36 614	44 962
Santé	17 030	14 583	51 003	49 864	1 139	45 277	60 087
Automobile	16 243	13 828	48 312	48 265	46	44 160	59 092
Transport	934	1 205	3 793	4 900	- 1 107	4 484	5 617
Total	40 061	35 785	143 625	145 449	- 1 824	130 535	169 758

2- Primes cédées	3ème Trimestre 2020	3ème Trimestre 2019	Réalisations au 30/09/2020	Budget au 30/09/2020	Ecart Réal/budget	Réalisations au 30/09/2019	Réalisations au 31/12/2019
Incendie et Risques divers	4 456	4 493	32 124	33 644	- 1 520	27 589	33 587
Santé	4 912	4 449	15 059	13 090	1 969	13 157	16 627
Automobile	337	280	1 046	984	62	929	1 193
Transport	784	1 068	3 263	4 165	- 902	4 075	5 007
Total	10 489	10 290	51 492	51 883	- 391	45 751	56 415

3-Commissions	3 131	2 930	10 746	10 867	- 121	10 748	14 093
----------------------	--------------	--------------	---------------	---------------	--------------	---------------	---------------

4- Sinistres réglés	3ème Trimestre 2020	3ème Trimestre 2019	Réalisations au 30/09/2020	Budget au 30/09/2020	Ecart Réal/budget	Réalisations au 30/09/2019	Réalisations au 31/12/2019
Incendie et Risques divers	2 922	841	15 851	16 393	- 541	12 741	26 108
Santé	12 329	10 865	34 470	37 800	- 3 330	35 025	46 066
Automobile	9 744	8 718	25 782	29 150	- 3 368	27 004	39 639
Transport	375	196	1 702	1 220	482	560	749
Total	25 371	20 620	77 806	84 563	- 6 757	75 330	112 562

5- Produits financiers nets	3 998	3 708	13 222	13 366	- 144	12 859	16 210
------------------------------------	--------------	--------------	---------------	---------------	--------------	---------------	---------------

Source : Assurances Maghrebria SA

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les sinistres réglés sont issus à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, primes cédées, commissions).
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2019 sont audités.

II. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2020

Au terme du troisième trimestre 2020, Assurances Maghrebria enregistre :

1. Des primes émises nettes d'annulations et de ristournes qui s'élèvent à 143,625 MD contre 130,535 MD en 2019, enregistrant une augmentation de 10,03%.
2. Des primes cédées qui s'élèvent à 51,492 MD contre 45,751 MD au 30.09.2019 soit une évolution de 12,55%.
3. Une hausse des sinistres réglés de 3,29%, par rapport à la même période de 2019.
4. Des produits financiers nets de 13,222 MD contre 12,859 en 2019, soit 98,92% du budget au 30/09/2020.

III. ANALYSE DES ECARTS ENTRE BUDGET ET REALISATIONS :

Les primes émises et acceptées nettes d'annulations et de ristournes

Le taux de réalisation global par rapport au budget est de **98,75%**.

Les écarts par rapport au budget varient d'une branche à l'autre. Ceci est expliqué essentiellement par l'impact de la crise sanitaire causée par la pandémie Covid-19. Pour la branche santé, l'écart positif est expliqué par la réalisation de nouvelles affaires non budgétisées.

Les primes cédées :

Le taux de réalisation par rapport au budget s'élève à **99,25%**.

En effet, la cession suit la même tendance que les affaires directes.

Les sinistres réglés :

Le taux de réalisation par rapport au budget s'élève à **92,01%**.

L'écart par rapport au budget varie d'une branche à l'autre :

- ✓ Au niveau des branches santé et Automobile, l'écart est expliqué par la baisse de la sinistralité suite au confinement.
- ✓ Au niveau des branches IRDS, l'écart est non significatif.

4.7.2. Indicateurs d'activité au 30/09/2020 Assurances Maghreb Vie

(Unité : dinars)

Primes Emises

Branche	3ième trimestre 2020	3ième trimestre 2019	Réalisations au 30/09/2020	Budget au 30/09/2020	Ecart Real.\ Bud.	Réalisations au 30/09/2019	Réalisations au 31/12/2019
Prévoyance	5 669 006	6 417 226	15 747 387	19 357 000	-3 609 612	17 611 343	24 376 745
Epargne	9 325 155	7 558 802	33 681 361	31 940 200	1 741 161	28 934 561	43 422 715
TOTAL	14 994 161	13 976 028	49 428 748	51 297 200	-1 868 452	46 545 904	67 799 460

Commissions

	3ième trimestre 2020	3ième trimestre 2019	Réalisations au 30/09/2020	Budget au 30/09/2020	Ecart Real.\ Bud.	Réalisations au 30/09/2019	Réalisations au 31/12/2019
TOTAL	1 441 289	1 545 055	3 985 611	6 872 162	-2 886 551	4 600 781	6 642 903

Sinistres Réglés

Branche	3ième trimestre 2020	3ième trimestre 2019	Réalisations au 30/09/2020	Budget au 30/09/2020	Ecart Real.\ Bud.	Réalisations au 30/09/2019	Réalisations au 31/12/2019
TOTAL	5 981 494	4 070 545	14 330 884	15 064 893	-734 009	11 628 425	18 132 609

Produits Financiers

	3ième trimestre 2020	3ième trimestre 2019	Réalisations au 30/09/2020	Budget au 30/09/2020	Ecart Real.\ Bud.	Réalisations au 30/09/2019	Réalisations au 31/12/2019
TOTAL	6 826 823	5 028 582	18 772 782	15 620 072	3 152 710	14 876 941	20 186 870

Source : Assurances Maghreb Vie

I - BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

- Les sinistres réglés sont issus à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
- Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
- Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, primes cédées, commissions).
- Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
- Les indicateurs relatifs à l'exercice 2019 sont audités.

II- LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2020

Au terme du troisième trimestre 2020, Assurances Maghreb Vie enregistre :

- Un chiffre d'affaires qui s'élève à 49 428 748 DT contre 46 545 904 DT en 2019, enregistrant une augmentation de 6,19%.
- Une hausse des sinistres réglés de 23,24%, par rapport à la même période de 2019.
- Des produits financiers nets de 18 770 782 DT contre 14 876 941 DT en 2019, soit 120,17% du budget au 30/09/2020.

III- ANALYSE DES ECARTS ENTRE BUDGET ET REALISATIONS :

- Les primes émises

Le taux de réalisation global par rapport au budget est de **96,36%**.

Les écarts par rapport au budget varient d'une branche à l'autre:

En Epargne, l'activité a réalisé une croissance de 16,41% pour s'établir à 33.681.361 DT au 30 septembre 2020 et un taux de réalisation du budget de 105,45%.

Quant à l'activité Prévoyance, elle a enregistré une baisse de 10,58% pour s'établir à 15.747.388 DT au 30 septembre 2020, expliquée essentiellement par la régression du chiffre d'affaires du produit Temporaire au Décès liées aux crédits emprunteurs distribué par les différents réseaux de la société.

- Les Commissions :

Les commissions représentent 8,06% du chiffre d'affaires contre 13,40% prévu, soit un taux de réalisation de 58% due essentiellement au repli enregistré au niveau des produits de prévoyance.

- Les sinistres réglés :

Le taux de réalisation par rapport au budget s'élève à **95,13%**.

4.8. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

L'efficacité du système de gouvernance revêt une importance critique pour la qualité de la gestion de l'entreprise d'assurance et contribue à la création de valeur grâce à la confiance des clients, des actionnaires, des salariés et du public.

Les bonnes pratiques en matière de gouvernance reposent sur des mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques, de structures internes favorisant la fiabilité et le caractère prudent du processus décisionnel, ainsi que l'efficacité et la transparence des activités.

Assurances Maghrebias applique notamment les principes suivants de gouvernance d'entreprise à tous les échelons :

- Attribution et documentation claires des tâches, compétences, responsabilités ainsi que des voies de reporting ;
- Séparation claire entre activités opérationnelles et activités de contrôle grâce à des mesures appropriées ;
- Mise en place de processus de reporting internes afin de transmettre des informations à tous les organes pertinents de l'entreprise ;
- Documentation des décisions importantes (y compris des mesures) ;
- Mise en place d'un système de gestion des risques efficace au niveau de l'entreprise et d'un système de contrôle interne (SCI) performant, y compris les fonctions de contrôle (gestion des risques, conformité, contrôle interne, audit et actuariat), et vérification périodique de leur adéquation par une partie indépendante (interne ou externe) ;
- Etablissement de principes, de processus et de structures visant à assurer le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ;
- Définition de principes, de processus et de structures destinés à identifier et traiter les conflits d'intérêts et les abus ;
- Définition de principes concernant le comportement attendu des collaborateurs ;
- Exigences d'honorabilité, de compétence et d'expérience applicables aux personnes qui dirigent effectivement l'entreprise ou qui occupent d'autres fonctions clés ;
- Mise en place de processus garantissant que les personnes responsables de la haute direction, de la surveillance et du contrôle ainsi que de la direction opérationnelle de l'entreprise d'assurance possèdent durablement l'expérience professionnelle requise, les connaissances techniques et l'aptitude personnelle.

Les risques auxquels Assurances Maghrebias est exposée sont liés à ses activités, aux contraintes juridiques, commerciales et financières auxquelles elle est confrontée, ainsi qu'à son environnement externe.

Assurances Maghrebias procède régulièrement à des revues des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans cette note.

Les principaux risques auxquels Assurances Maghrebias est exposée et les principales mesures de gestion en place actuellement sont détaillés ci-dessous.

Assurances Maghrebias a identifié les catégories de risques ci-après :

- les risques de souscription
- Les risques opérationnels
- Les risques financiers
- Les risques de contrepartie
- Les risques stratégiques et environnementaux
- Les autres risques majeurs

1- Les risques de souscription :

Le risque principal encouru par Assurances Maghrebias du fait des contrats d'assurance souscrits consiste en ce que le montant réel des sinistres et des indemnités ou la cadence de paiement de ceux-ci diffèrent des estimations. La fréquence des sinistres, leur gravité, le montant des indemnités versées, l'évolution des sinistres à développement long (qu'ils soient l'objet d'un contentieux ou non), les tendances de mortalité à

long terme, ainsi que d'autres facteurs externes, comme ceux qui sont mentionnés ci-dessous sont tous sous le contrôle d'Assurances Maghreb. Ce risque est maîtrisé à grâce à la qualité de la souscription et la qualité de la gestion des sinistres en plus Assurances Maghreb s'efforce de veiller à ce que ses provisions soient suffisantes pour couvrir ses engagements.

En règle générale, les facteurs externes (tels que les pratiques professionnelles, le contexte législatif, juridique, réglementaire, social, politique économique, financier et environnemental) créent des incertitudes et peuvent avoir un impact défavorable sur l'activité d'Assurances Maghreb en raison d'un changement dans l'interprétation d'un contrat, entraînant une extension du périmètre de la couverture d'assurance (par exemple via l'inapplicabilité, l'interprétation ou la présence de certaines clauses) ou une augmentation de la fréquence et/ou de la sévérité des sinistres au-delà de ce qui était attendu au moment de la souscription du contrat.

Conformément à sa stratégie de sélection des risques, Assurances Maghreb cherche à maintenir un portefeuille de risques équilibré entre les trois grandes branches automobile, IARD et santé. L'exposition au risque de souscription est limitée grâce à un suivi rigoureux du portefeuille de contrats, le respect des règles de souscription, le recours à des accords de cession en réassurance et des bonnes pratiques de gestion des sinistres.

2- Les risques opérationnels :

Les risques opérationnels sont inhérents à toute activité, y compris celle d'Assurances Maghreb. Leurs causes se répartissent en quatre grandes catégories : risques liés aux personnels, aux systèmes et aux locaux, aux processus ou aux événements externes.

Assurances Maghreb a identifié les catégories de risque opérationnel suivantes :

- **Clients, produits et pratiques commerciales inappropriés** : Pertes résultant d'un acte non intentionnel ou d'une négligence dans l'exercice d'une obligation professionnelle face au client ou pertes résultant de la nature ou de la conception d'un produit.
- **Exécution, livraison et gestion des processus** : Pertes résultant d'un problème dans le traitement d'une transaction ou dans la gestion des processus ou pertes subies avec les contreparties commerciales et les fournisseurs.
- **Dysfonctionnements de l'activité et des systèmes** : Pertes résultant d'interruptions de l'activité ou de dysfonctionnement des systèmes.
- **Pratiques en matière d'emploi et de sécurité sur le lieu de travail** : Pertes résultant d'actes incompatibles au regard de la loi en matière d'emploi, de législation relative à la santé ou à la sécurité, du paiement d'indemnités ou de discrimination sociale.
- **Dommages aux actifs corporels** : Pertes résultant de la perte ou du dommage sur un actif corporel à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un autre sinistre.
- **Fraude interne** : Pertes dues à un acte intentionnel de fraude, de détournement de biens, d'infractions à la législation ou aux règles de l'entreprise qui implique au moins une personne en interne.
- **Fraude externe** : Pertes dues à un acte intentionnel de fraude, de détournement de biens, d'effractions à la législation ou aux règles par une tierce partie.

Assurances Maghreb a adopté un cadre organisationnel comprenant une organisation de plusieurs niveaux de contrôle afin de garantir une gestion optimale et un pilotage efficient des risques opérationnels. Dans ce dispositif, le rôle et les responsabilités en matière de gestion des risques opérationnels sont répartis entre trois lignes de maîtrise :

- Les managers opérationnels qui assurent la gestion quotidienne des risques dans leur travail. (1ère ligne de maîtrise)
- La direction gestion des risques qui est chargée du pilotage globale des risques ainsi que les fonctions clés de conformité, de contrôle interne et d'actuariat. (deuxième ligne de défense)
- L'audit interne en tant que troisième ligne de défense qui garantit une revue périodique de la pertinence du dispositif de maîtrise des risques.

L'approche de la gestion des risques opérationnels est basée sur les deux principes suivants :

- **L'exhaustivité** : Dans la mesure du possible, une identification complète et exhaustive de l'ensemble des risques opérationnels auxquels Assurances Maghreb est exposé ;

- **Proportionnalité** : une fois les risques opérationnels identifiés, Assurances Maghrebria affecte les ressources nécessaires pour réduire ou éliminer le risque.

3- Les risques financiers :

Les risques financiers sont des risques liés à l'évolution des marchés financiers, de gestion de bilan ou financière et regroupent les sous catégories suivantes :

a. Risques de solvabilité :

La gestion du capital est au cœur de la stratégie d'Assurances Maghrebria. Assurances Maghrebria a pour objectif de gérer son capital pour maximiser sa rentabilité tout en maintenant sa solvabilité dans une fourchette confortable conformément à sa stratégie telle que définie dans le plan stratégique. Chaque trimestre Assurances Maghrebria, suit sa solvabilité réglementaire afin de détecter toute évolution trimestrielle importante et d'anticiper les mesures nécessaires pour maintenir une solvabilité adéquate. Assurances Maghrebria estime que ses fonds propres couvrent largement la marge de solvabilité réglementaire.

En %	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Assurances Maghrebria SA			
Taux de couverture de la marge de solvabilité	327%	341%	340%
Taux de couverture des provisions techniques par les placements	116%	110%	114%
Assurances Maghrebria Vie			
Taux de couverture de la marge de solvabilité	223%	203%	273%
Taux de couverture des provisions techniques par les placements	112%	112%	110%

b. Risques de marché :

Le risque de marché est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait des variations des valeurs de marché ou de l'environnement macroéconomique. Cela inclut le risque de taux d'intérêt et le risque de change, le risque lié aux actions en portefeuille, et les risques immobiliers, auxquels Assurances Maghrebria peut être exposé à travers ses investissements.

Assurances Maghrebria mène une stratégie d'investissement prudente, la stratégie est définie en fonction du couple risque/ rendement et tient compte de l'environnement économique et financier, et de la congruence des actifs et des passifs. Les critères d'investissement, définissent l'univers et les limites d'investissement, y compris les limites de concentration en lien avec les objectifs du plan stratégique et sont approuvées par le Conseil d'administration.

Assurances Maghrebria externalise la mise en place de sa stratégie d'investissement à une société du groupe « UFI ». Le gestionnaire mandaté pour la gestion des actifs, exerce sa mission en étroite collaboration avec la société. Un rapport mensuel est communiqué par le gestionnaire et des comités de placement mensuel sont programmés pendant lesquels il y a présentation des réalisations et révision éventuelle des lignes directrices devant guider les investissements à venir.

4- Les risques de contrepartie :

Le risque de Contrepartie est le risque de perte qu'Assurances Maghrebria peut encourir dans le cadre d'opérations qu'elle effectue avec un réassureur, intermédiaire, client, autre contrepartie, lorsque ce dernier est en défaut.

Pour améliorer la gestion du risque de contrepartie, Assurances Maghrebria a adopté une stratégie prudente dans la sélection de ses partenaires (réassureurs, intermédiaire et clients) basée sur leur solvabilité et un suivi périodique des créances.

Les risques de contrepartie sont suivis via une approche robuste de planification stratégique et un ensemble de mécanismes de reporting réguliers.

La gestion du risque de contrepartie est au cœur de la stratégie d'Assurances Maghrebria. Chaque trimestre Assurances Maghrebria, suit les créances sur les réassureurs, les intermédiaires et les clients afin de détecter toute évolution trimestrielle importante et applique les mesures correctives nécessaires pour minimiser le risque de contrepartie.

5- Les risques stratégiques et environnementaux :

Les risques stratégiques et environnementaux peuvent soit être induits par la stratégie elle-même, tels que l'accumulation de risques ou le développement de produits d'assurance ou de marchés moins connus, soit par des facteurs externes, tels qu'un environnement économique défavorable, soit, enfin, par des facteurs internes, tels que certaines causes de risques opérationnels. À ce titre, beaucoup des risques présentés ci-dessus, y compris les risques émergents, pourraient également entraver la réussite de la stratégie d'Assurances Maghrebria.

Les principaux risques stratégiques auxquels Assurances Maghrebria est exposée sont présentés ci-après :

- **Risques liés à l'environnement macroéconomique ayant un impact sur la stratégie d'Assurances Maghrebria :** Les principaux risques sont la reprise économique incertaine pouvant avoir un impact sur la croissance d'Assurances Maghrebria et le faible niveau de rendement sur les marchés financiers, amplifiant une situation concurrentielle défavorable. Les résultats d'Assurances Maghrebria pourraient être affectés de manière significative par la situation économique et financière du pays. Assurances Maghrebria dépend également des décisions de ses clients et de leur volume de primes. Dans le cas d'un environnement macroéconomique défavorable, les primes d'Assurances Maghrebria sont susceptibles de baisser et ses marges bénéficiaires pourraient s'éroder. Dans un contexte de récession économique, la demande pour les produits et services d'Assurances Maghrebria pourrait être affectée. La consommation, les dépenses publiques, l'investissement privé, la volatilité et la solidité des marchés de la dette et des actions, ainsi que l'inflation sont autant de facteurs qui peuvent avoir une incidence sur l'environnement économique et sur les entreprises, et donc sur le volume et la rentabilité des activités d'Assurances Maghrebria.

Les risques liés aux changements de l'environnement macroéconomique sont suivis via une approche robuste de planification stratégique et un ensemble de mécanismes de reporting réguliers.

- **Risques liés à l'environnement compétitif d'Assurances Maghrebria :** Assurances Maghrebria opère dans un secteur d'activités très concurrentiel et pourrait être significativement affecté par la perte de son avantage compétitif ou si des événements majeurs pénalisaient le secteur de l'assurance. L'assurance est un secteur d'activité fortement concurrentiel. À l'instar des autres assureurs, le positionnement d'Assurances Maghrebria sur le marché dépend de plusieurs facteurs, tels que la perception de sa solidité financière, son expertise en matière de souscription, sa réputation, son expérience dans les secteurs où il opère, le montant des primes facturées, la qualité des solutions d'assurance proposées et les services offerts, notamment en matière de règlement et de paiement des sinistres

Comme pour les risques liés à l'environnement macroéconomique, les risques liés à l'environnement concurrentiel sont suivis via une approche robuste de planification stratégique et des mécanismes de reporting réguliers à ses principaux organes de gouvernance.

- **Risques liés aux développements légaux et réglementaires :** Assurances Maghrebria est soumis à une réglementation complète et détaillée et à la supervision de l'autorité de contrôle des activités d'assurance. L'autorité de contrôle envisage ou pourrait envisager dans le futur de renforcer ou de créer de nouvelles exigences réglementaires en vue de prévenir les crises futures ou, du moins, d'assurer la stabilité des institutions financières sous leur supervision, et de les soumettre à des mesures de contrôle renforcées et des exigences en capital plus élevées. Ces changements pourraient avoir un impact sur le calcul du ratio de solvabilité. L'autorité de contrôle a un large pouvoir administratif sur de nombreux aspects du secteur et Assurances Maghrebria ne peut prédire ni le calendrier ni la portée des éventuelles initiatives réglementaires. De même, des évolutions législatives et réglementaires en matière comptable, fiscale, ou leur interprétation, pourraient avoir un impact défavorable sur la performance Assurances Maghrebria, y compris ses résultats financiers.
Assurances Maghrebria gère les développements légaux et réglementaires en prenant une position active vis-à-vis des exigences auxquelles elle est soumise ou pourrait être soumise et elle se prépare dans les temps impartis à leur mise en œuvre.

6- Les autres risques majeurs : Les deux risques suivants affectent généralement la rentabilité et la solvabilité des sociétés d'assurances.

- **Risques se rapportant à la technologie et au système d'information :** le système d'information est un facteur fondamental pour la bonne marche de l'activité de la société. A cet égard, la technologie et les logiciels que détient Assurances Maghrebias jouent un rôle important dans le processus de souscription et contribuent à sa compétitivité.

Cependant le système informatique est sujet aux risques de pannes, de coupure d'électricité, d'attaque par des virus ou des pirates, ou de vols des données. Une faille ou un défaut majeur dans les contrôles internes au niveau du système informatique ou des logiciels pourraient engendrer une perte d'efficacité des équipes d'Assurances Maghrebias, et/ou augmenter les dépenses ou les pertes.

Assurances Maghrebias dispose d'une équipe d'ingénieurs très compétente formée régulièrement dans tous les nouveautés dans ce domaine, une entité est dédiée à la sécurité informatique et les opérations d'audit sont effectuées périodiquement d'une façon interne et aussi par des cabinets spécialisés externes.

- **Les risques se rapportant au capital humain :** le capital humain d'une société d'assurance est un des éléments clés de la création de la valeur et une des composantes primordiales du patrimoine de la société. L'emploi du personnel qualifié est essentiel dans ce métier, la perte de savoir-faire et la perte de connaissance et d'expertise sont des risques majeurs.

Assurances Maghrebias donne beaucoup d'importance à la sélection et à la formation de son personnel et veille à les motiver pour pouvoir les retenir et les empêcher d'aller vers la concurrence.

4.9. Dépendance de l'émetteur

Dépendance de la société vis-à-vis des branches et du réseau de distribution

Le chiffre d'affaires d'Assurances Maghrebias au 31/12/2019 est réparti équitablement entre les trois différentes branches avec une contribution de 35.49% pour la branche Automobile, 34.59% pour la branche santé et 29.92% pour les assurances incendie risques divers et transport.

La contribution des bureaux directs dans la réalisation du chiffre d'affaires au 31/12/2019 est de 35.81%, 40.70 pour les Agents généraux et 23.49% pour les courtiers.

D'après ce qui précède Assurances Maghrebias n'a aucune dépendance vis-à-vis d'une branche d'assurance ou d'un canal de distribution.

4.10. Litiges ou arbitrages en cours

- En 2013, la société Assurances Maghrebias SA a intenté une action en justice devant le tribunal de 1ère instance à l'encontre d'un agent général pour réclamation de créance pour un montant de 18,7 KDT. Une mission d'expertise a été décidée par le tribunal. La convocation a été fixée au 30/06/2020.
- En 2013, la société Assurances Maghrebias SA a intenté une action en justice devant le tribunal de 1ère instance à l'encontre d'un agent général pour réclamation de créance pour un montant de 53,2 KDT. Le jugement de première instance a été rendu à l'encontre de la société. Une plainte devant le procureur de la république a été déposée.
- En 2014, la société Assurances Maghrebias SA a intenté une action auprès du tribunal de 1ère instance à l'encontre d'un intermédiaire une action en validation de saisie et réclamation de créance pour un montant de 959,7 KDT. Cette affaire a été rejetée par jugement prononcé le 23/10/2019.
- Assurances Maghrebias SA est en litige avec un bénéficiaire d'un contrat groupe maladie pour réclamation de rente pour invalidité pour un montant de 14,2 KDT. Le jugement de la cour d'appel a été rendu à l'encontre de la société.
- Assurances Maghrebias SA est en litige avec un bénéficiaire d'un contrat groupe maladie pour réclamation de rente pour invalidité pour un montant de 11,4 KDT. Le jugement de première instance a été rendu à l'encontre de la société.

- Assurances Maghreb SA est en litige avec un bénéficiaire d'un contrat groupe maladie pour réclamation de rente pour invalidité pour un montant de 14,9 KDT. Aucun jugement n'a été prononcé.
- Assurances Maghreb SA est en litige avec un intermédiaire pour réclamation de commissions pour un montant de 661,5 KDT. Le jugement de la cour d'appel a été rendu en faveur de la société.
- Assurances Maghreb SA est en litige avec un intermédiaire pour réclamation de commissions pour un montant de 62,6 KDT. Une mission d'expertise a été décidée par le tribunal. La convocation a été fixée au 26/06/2020.
- Assurances Maghreb SA est en litige avec un assuré pour réclamation de remboursement de frais d'hospitalisation pour un montant de 18,5 KDT. Le jugement de première instance a été rendu à l'encontre de la société.
- Assurances Maghreb SA est en litige avec un prestataire de service pour règlement de dette pour un montant de 18 KDT. Une mission d'expertise a été décidée par le tribunal. La convocation a été fixée au 02/07/2020.
- Assurances Maghreb SA est en litige avec un prestataire de service pour demande de règlement de factures pour un montant de 13 KDT. Aucun jugement n'a été prononcé.
- Assurances Maghreb SA est en litige avec des bénéficiaires d'un contrat groupe maladie. L'action a pour objet la réclamation de capital décès. Aucun jugement n'a été prononcé.

Par ailleurs, Assurances Maghreb SA n'a aucune affaire en arbitrage.

4.11. Mission de Due Diligence

Dans le cadre de son introduction en Bourse, la société Assurances Maghreb SA a confié les missions de due diligence comptable, financière, fiscale, sociale, organisationnelle et juridique au cabinet Price Waterhouse Coopers et ce, dans l'objectif de mieux apprécier la situation financière, comptable, fiscale, sociale et juridique de la société et du groupe Assurances Maghreb.

Conclusions de Due Diligence	Risque identifié
Cadre juridique	Le litige le plus conséquent a pour objet une action en validation de saisie et réclamation de créance. Cette affaire a été rejetée par jugement prononcé le 23/10/2019.
Cadre fiscal et social	Le risque fiscal et social dégagé suite aux travaux de Due Diligences est estimé à 849 KDT. Ce risque provient principalement de l'IS et de la TVA sur le produit insuffisamment comptabilisés au titre de la mise à disposition du personnel commun aux deux sociétés d'assurance du groupe et des impôts sur les salaires et cotisations sociales au titre des avantages en nature non déclarés ainsi que des risques fiscaux et sociaux au titre des avantages en nature accordés aux employés des sociétés du groupe.

4.12. Organisation de la société Assurances Maghreb SA

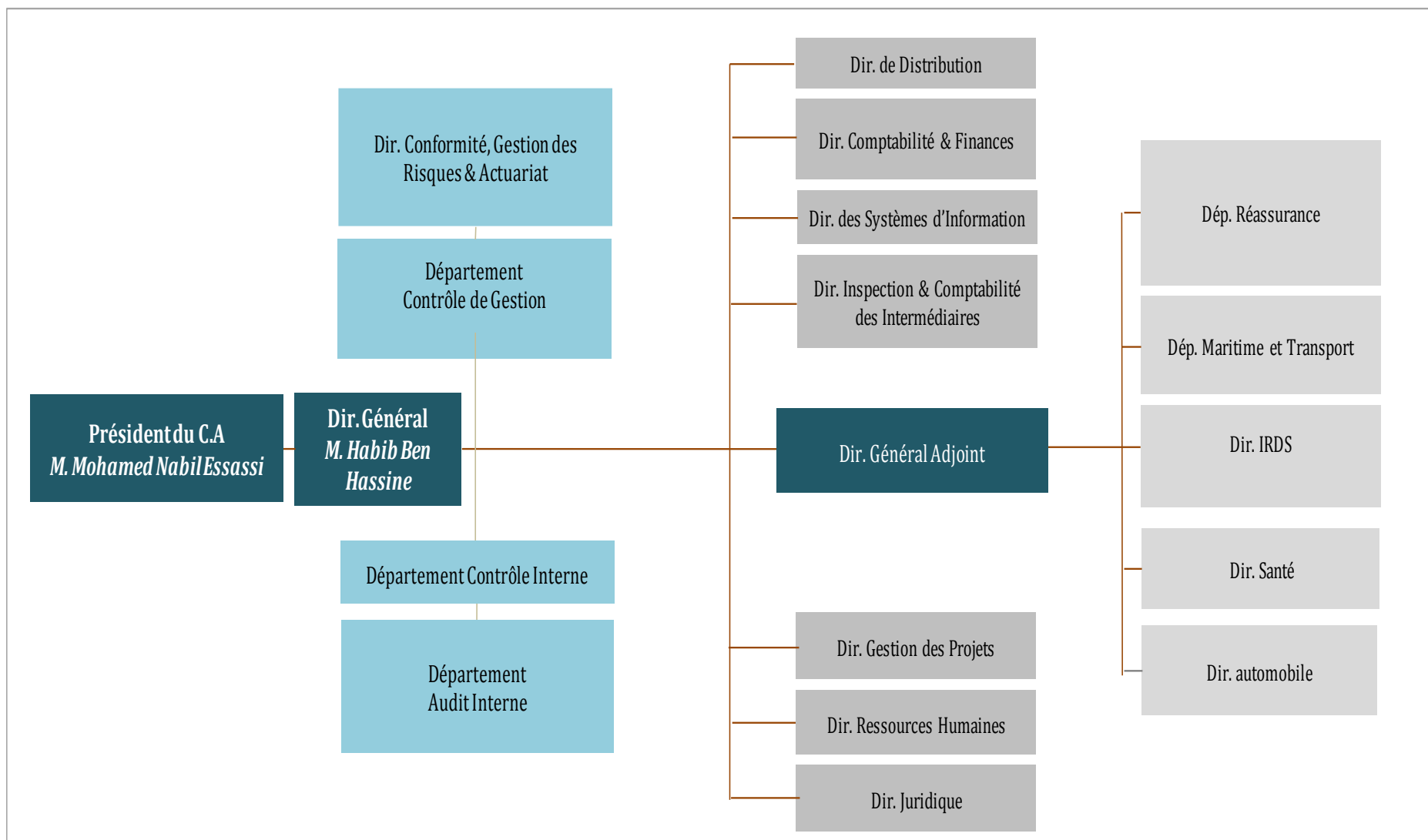
4.12.1. Gouvernance et contrôle interne de la société Assurances Maghreb SA

4.12.1.1. Gouvernance

La société Assurances Maghreb SA est administrée par un Conseil d'Administration composé de 6 membres dont un Président du Conseil. La direction générale de la société est assurée par M. Habib BEN HASSINE en tant que Directeur Général.

La société Assurances Maghreb SA est organisée autour d'une Direction Générale elle-même entourée de trois départements à savoir département d'audit interne, département de contrôle interne et un département de contrôle de gestion. Ces trois départements travaillent en collaboration avec le Directeur Général et assurent le reporting au Conseil d'Administration.

L'organisation actuelle de la société se traduit par l'organigramme suivant :



Le Conseil d'Administration :

Missions :

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre sous réserve des pouvoirs expressément attribués, par la loi, aux Assemblées des Actionnaires et dans la limite de l'objet social. Il est chargé d'étudier et de prendre les décisions relatives à la bonne marche de la société et les affaires qui la concernent.

Composition et nomination :

Le Conseil d'Administration est composé de 3 membres au moins et de 12 membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 ans renouvelables. Un membre du C.A peut-être une personne physique ou morale.

Fonctionnement :

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président ou de la moitié de ses membres. Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés (un membre du C.A ne peut représenter qu'un seul Administrateur) et le nombre des membres effectivement présents ne pouvant être inférieurs à 2.

Président :

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président. Ce dernier est nommé pour une durée qui ne saurait excéder celle de son mandat de membre du Conseil d'Administration. Le président du C.A est doté du pouvoir pour :

- La représentation commerciale de la société en particulier à l'étranger et la recherche de nouveaux marchés ;
- La mise en place d'une stratégie de développement.

Direction générale :

La Direction Générale est assurée par Monsieur Habib BEN HASSINE depuis août 2015. La Direction Générale représente la société vis-à-vis des tiers. Elle met en place les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration, élabore des processus permettant d'identifier, de mesurer et de contrôler les risques encourus.

Comités spécialisés :

Les Comités spécialisés sont tenus d'analyser les questions techniques, rendre compte de leurs travaux régulièrement au Conseil d'Administration et l'informer de tout événement susceptible de porter préjudice à l'activité.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations

- Se réunit au moins 2 fois par an
- Doit comprendre trois membres au moins
- Le comité ne peut se réunir que si la moitié de ses membres au moins sont présents.

Ce comité est formé de 3 administrateurs *:

- M. Nabil ESSASSI ;
- Représentant de l'Union Financière Holding, et
- M. Sami BEZZARGA.

Le Comité de Gestion des Risques

- Se réunit au moins 2 fois par an
- Doit comprendre trois membres au moins
- Un membre de ce Comité ne peut pas être membre du comité d'Audit.
- Le comité ne peut se réunir que si la moitié de ses membres au moins sont présents.

Ce comité est formé de 3 administrateurs** :

- Mme Ynen JOMAA ;
- Mme Mariem MAAOUI DARGHOUTH , et
- Mme Samia TRABELSI GOULET.

*Le Comité Permanent d'Audit**

- Se réunit au moins 1 fois par an
- Doit comprendre trois membres au moins
- Un membre de ce Comité ne peut pas être membre de celui de Gestion des Risques.
- Le comité ne peut se réunir que si la moitié de ses membres au moins sont présents.

Ce comité est formé de 3 administrateurs *** :

- M. Nabil ESSASSI ;
- Représentant de l'Union Financière Holding, et
- M. Sami BEZZARGA.

Comités de Direction :

La 2^{ème} ligne de maîtrise des risques est directement rattachée à la direction générale. La fonction de conformité est assurée par le département conformité, gestion des risques et actuariat.

Direction Conformité, Gestion des Risques et Actuariat

La Direction Conformité, gestion des risques et actuariat est une entité créée le 4 janvier 2016 rattachée directement à la Direction Générale et assure la fonction de conformité de la société mère Assurances Maghreb et de sa filiale Assurances Maghreb Vie .

* Nomination par le Conseil d'Administration du 28/09/2018

** Nomination par le Conseil d'Administration du 19/05/2017

Cette entité est composée d'un responsable et de trois collaborateurs:

Conformément aux dispositions des articles 4 et 13 de la Décision du CGA n°01-2016 du 13 juillet 2016 portant fixation des règles de la bonne gouvernance dans les entreprises d'assurances, prescrivant la mise en place d'un système de contrôle de la conformité, la société a établi sa Charte du contrôle de la conformité.

L'activité de contrôle de la conformité consiste à s'occuper de la veille réglementaire en collaboration avec la direction juridique en assurant l'interface avec le Ministère des Finances, le CGA ainsi qu'avec d'autres organismes dont l'objet relève de son champs d'action.

La charte du contrôle définit la fonction de conformité comme suit:

- Le respect des normes de gestion prudentielle;
- La gouvernance d'entreprise dont le cumul de mandats, le conflit d'intérêt et la sécurité des relations financières;
- La prévention de la fraude, de la délinquance financière, du blanchiment d'argent et du délit d'initié;
- La protection des données personnelles et l'obligation de confidentialité;
- Lancement de nouveaux produits et qualité des prestations en tenant compte des dispositions de la loi sur la concurrence, la loi sur la protection des marques et la normalisation des produits et services ainsi que les règlements régissant les relations avec les tiers et le contrôle interne dans les sociétés d'assurances;
- La déontologie professionnelle et le respect des règles d'éthique;
- Assurer le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBA-LT)...

La 3^{ème} ligne de maîtrise des risques couvre l'efficacité des 2 premières lignes. Elle est assurée par les départements d'audit interne et de contrôle de gestion.

Département de Contrôle de Gestion

- Le département du contrôle de gestion analyse et exploite les données économiques et financières du groupe, pour procéder à l'optimisation des résultats et à l'explication des écarts pouvant exister entre le budget prévu et celui réalisé.
- Le département participe à la prise de décisions par la création d'outils tels que des tableaux de bord, et à l'édification de l'information financière qui est mise à la disposition de la direction générale ou des actionnaires.

Département d'Audit Interne

- L'audit interne fournit aux organes de gouvernance une assurance globale fondée sur un plus haut degré d'indépendance organisationnelle et d'objectivité.
- Il représente l'assurance sur l'atteinte des objectifs de gestion des risques et de contrôle par les première et deuxième lignes de maîtrise.

A part les comités du système de maîtrise des risques, la Direction Générale est assistée par d'autres comités de réflexion stratégique et de développement.

Comité de placement

Se réunit une fois par mois. Ce comité est chargé de superviser la fonction de gestion des placements et d'investissements. Les membres actuels du comité sont:

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint Assurances Maghreb SA
- Directeur Général Adjoint Assurances Maghreb Vie
- Directeur Comptable et Financier
- Responsable du Département Financier
- Responsable du service Placements
- Gestionnaire de portefeuille UFI

Comité de Communication et transformation digitale

Ce comité est chargé de la stratégie de communication et assure la veille concurrentielle. Les membres actuels du comité sont:

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint Assurances Maghreb SA et Assurances Maghreb Vie
- Responsable Marketing et transformation digitale
- Directeur de Distribution

Comité de recouvrement

Ce comité se charge de l'analyse des impayés et décide les actions à entreprendre. Les membres actuels du comité sont:

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint Assurances Maghreb SA
- Directeur Général Adjoint Assurances Maghreb Vie
- Responsable Inspection
- Directeur comptable et financier.

Comité Directeur

Ce comité étudie les questions d'ordre stratégique, l'avancement des différents projets ainsi que les sujets d'actualité de la société. Les membres actuels du comité sont:

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint Maghreb Non Vie
- Directeur Général Adjoint Maghreb Vie
- Premiers responsables de toutes les entités Maghreb Vie et Non Vie.

Comité Stratégique

Le comité étudie le plan de développement et définit la stratégie à adopter. Il est composé de:

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint Maghreb Non Vie
- Directeur Général Adjoint Maghreb Vie
- Directeur Comptable et Financier
- Responsable de Contrôle de Gestion
- Responsable de Marketing et transformation digitale

Comité technique

Se réunit pour décider la politique de souscription et de tarifs, l'étude des appels d'offres et le lancement des nouveaux produits. Les membres actuels du comité sont:

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint Maghrebia Non Vie
- Directeur Général Adjoint Maghrebia Vie
- Premiers Responsables des entités techniques MAG/MAV

Contrôle interne :

- La société dispose d'un manuel des procédures comptables qui formalise l'organisation comptable actuelle de la société, les procédures de saisie et de traitement de l'information comptable, le plan des comptes et les règles de fonctionnement et les procédures d'arrêté et de justification des comptes.
- La société dispose d'un manuel de procédures global faisant correspondre les pratiques de gestion aux décisions et options prises par le management, assurant un fonctionnement optimal de l'organisation et permettant aux structures opérationnelles de disposer d'un référentiel unifié pour la conduite et le contrôle des affaires.

Il est à signaler par ailleurs que le commissaire aux compte Sami MANJOUR, représentant le cabinet HLB GS Audit & Advisory, a relevé dans son rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2019 certaines faiblesses notamment :

- **La société ne dispose pas d'un plan de continuité et de secours informatique ;**
- **La non-répartition des branches d'activité techniques selon l'arrêté du ministère de finances du 02/02/1993 ;**
- **Une faiblesse au niveau du suivi des provisions pour participation aux bénéfices ;**
- **Une faiblesse au niveau du logiciel comptable qui devrait être paramétré afin de permettre l'édition des états de synthèse tout en garantissant la stricte concordance des soldes de grand livre et de la balance avec les soldes des comptes regroupés aux états de synthèse avant d'accepter une demande de clôture définitive ;**
- **Une faiblesse au niveau de la gestion du contentieux primes qui devrait être gérée à travers une application informatique.**

4.12.2. Système d'information

La Direction des Systèmes d'information d'assurances Maghrebia SA est rattachée directement au Directeur Général.

Objectif :

Le Système d'Information cible, sur le court et moyen terme, doit être en mesure de répondre aux exigences et aux ambitions de la Stratégie Globale de la compagnie, notamment sur les plans d'innovation, d'industrialisation, d'efficacité commerciale, d'agilité et d'évolutivité.

Mission :

Garantir une évolution du système d'information vers plus de sécurité et d'interopérabilité tout en assurant à la fois la protection et le décloisonnement des données

Rôle :

- Exploitation et support du système d'information actuel,

- Développement et maintenance des systèmes front office et back office;
- Administration des applications supports et métiers;
- Mettre en place et suivre la politique sécurité;
- Gestion du parc Informatique, du réseau, de la sécurité du système d'information, et des acquisitions du matériel;
- Assistance aux utilisateurs et résolution des incidents informatiques.

Procédures et reporting :

- Les deux assurances Maghreb SA et Maghreb Vie disposent des procédures de gestion des projets, gestion des accès, affectation des équipements et gestion des mots de passes.
- Les fiches de fonctions sont documentées ;
- Un reporting trimestriel sur l'avancement des projets, les incidents ainsi que les interventions effectuées est communiqué à la Direction Générale.

Dans le cadre du projet stratégique de 2020-2024, la DSI définit les axes de développements du système d'information comme suit:

Services et prestations

Automobile: refonte du back-office «Gestion des dossiers de Sinistre Matériel» et revue du portail «Garage Conventionné».

Santé: revue du Portail Santé et ce en modernisant l'ergonomie du portail et ajoutant un agent conversationnel Chatbot;

Digitalisation: mise en production des solutions digitales et produits en ligne.

Gestion des réclamations: amélioration de l'applicatif existant et généralisation aux diverses lignes métiers ainsi que le Projet RCE (Référentiel Client Entreprise) et le projet d'acquisition d'un CRM (Customer Relationship Management system).

La Gestion Electronique des Documents (GED) : la continuité de sa mise en place pour le reste des directions.

Offres et Produits

Lancement des produits multirisques professionnels, multirisques entreprise et Transport et Maritime en version accessible Web & Mobile.

Lancement de nouveaux produits pour vente en ligne tel que l'assistance en Voyages, les multirisques Habitation etc.

Lancement des produits « Vente aux guichets » et conventions pour l'assistance en voyage et l'assistance aux étudiants à l'étranger.

Mise en ligne des API (Application Program Interface) pour répondre aux besoins de commercialisation des produits en Micro-assurance.

Mise en place d'un espace client léger permettant de continuer la souscription à distance.

Communication

Les axes de développement pour la communication incluent le lancement d'une application mobile, enquête client (un formulaire de satisfaction après chaque achat en ligne), SMSing, Emailing et push au niveau des processus métier et un espace client pour avoir des informations ou souscrire des contrats en ligne.

Autres axes

BI et Reporting Contrôle de gestion réparti en 2 années pour le développement d'un Dashboard Contrôle de Gestion: 2019 (Production , Chiffre d'affaire, Impayé Non Vie) et 2020:

- Direction Métier Sinistre et production ;
- Refonte du parc applicatifs afférent à la Réassurances

4.13. Politique sociale et effectif de la société Assurances Maghreb SA

Politique sociale de la société Assurances Maghreb SA

La stratégie RH adaptée par le groupe se base sur 3 procédures bien établies: le recrutement, la formation et l'évaluation.

Procédure de recrutement

La gestion des ressources humaines du Groupe Assurances Maghreb SA est assurée au sein de la société mère Assurances Maghreb SA en coordination avec les autres entités.

La politique principale du groupe en terme de recrutement est de donner la priorité au recrutement interne. Le management perçoit que cette stratégie valorise le potentiel humain de l'entreprise et motive les employés. Offrir une promotion à un collaborateur compétent présente une opportunité pour développer son talent et adopter un plan de carrière pertinent. De plus, cette stratégie permet de neutraliser la tension entre les collègues.

Par manque de disponibilité des compétences en interne et afin de profiter de celles disponibles sur le marché, le Groupe se dirige en deuxième lieu vers le recrutement externe.

Procédure de formation

La formation a pour but d'améliorer en permanence les compétences du personnel pour pouvoir remplir plus efficacement leurs tâches.

Groupe Assurances Maghreb SA offre 4 types de formation :

- Inter-entreprises : réalisée par des organismes externes;
- Intra-entreprises : réalisée par des organismes externes au sein de la société;
- En interne : réalisée par des formateurs internes;
- Diplômante : stages et cycle de formation.

Pour certains employés, Groupe Assurances Maghreb SA peut donner la possibilité de prendre en charge une formation MBA.

Une évaluation de la formation est effectuée à la fin du processus.

Procédure d'évaluation

L'objectif de l'évaluation est de développer, motiver et améliorer la performance des individus à travers une évaluation et un feedback, en prenant en considération les perspectives et les aspirations de carrière.

L'évaluation du personnel du groupe se répartit sur deux phases :

- **Evaluation individuelle** : évaluer chaque individu à la date de fin de son contrat.
- **Evaluation annuelle** : englobe tous les salariés du Groupe.

Groupe Assurances Maghreb SA offre des primes selon les réalisations des objectifs.

Effectif

a- Groupe Maghreb SA

En 2019, le Groupe emploie 319 employés par rapport à 286 en 2017 enregistrant une croissance de 6% sur la période.

Effectif par entité

	2017	2018	2019
Assurances Maghreb SA	188	188	195
Assurances Maghreb Vie	64	64	68
Codway	28	41	51
Société Maghreb Immobilère	5	5	4
Maghreb Financière SICAR	1	1	1
Total	286	299	319

Assurances Maghreb SA est la plus grande entité du groupe en terme d'effectif: elle emploie une moyenne de 195 salariés en 2019, soit 61% de l'effectif total du groupe. Sa charge salariale qui a atteint 11 MDT en 2019, présente 67% du total des charges de personnel du groupe (sans élimination des opérations intergroupe).

Assurances Maghreb Vie emploie une moyenne de 68 personnes en 2019 . sa charge salariale a atteint 4 MDT en 2019 et représente 26% du total des charges de personnel du groupe (sans élimination des opérations intergroupe).

Pour **Codway**, les charges de personnel ont connu une augmentation significative avec un taux annuel moyen de 72% atteignant 1.1 MDT en 2019. Cette hausse est expliquée par le renforcement des équipes et la diversification des activités réalisées par la société durant la même année. Cela est expliqué par le recrutement des cadres supérieurs dans le but d'élargir l'activité du développement et de l'intégration informatique.

Assurances Maghreb Immobilère accordait le plus grand salaire moyen à ses salariés en 2017 pourtant l'effectif est resté le même. Il est à noter que les profils employés par l'entreprise sont principalement des gestionnaires et des agents de bureau.

Maghreb Financière Sicar, la plus petite entité du groupe, n'a pas réalisé de recrutements pendant les 3 années d'analyse.

b- Activité Non Vie

Les charges de personnel ont augmenté de 9,4% sur la période 2017- 2019 en passant de 9,1MDT en 2017 à 10,9 MDT en 2019.

Les charges de personnels de la société Assurances Maghreb SA se détaillent comme suit :

KDT	2017	2018	2019	Variation 2018-2019
Salaires bruts	6 336	7 124	8 180	14,8%
Charges sociales	1 148	1 328	1 400	5,4%
Assurances, tickets restaurants et autres charges salariales	1 601	1 107	1 288	16,4%
Total	9 085	9 559	10 868	13,7%

En 2019, la société emploie, en moyenne, 195 employés par rapport à 188 en 2017 enregistrant une croissance de 6% sur la période. 91% des employés de l'assurance ont des contrats CDI contre 3% seulement avec des contrats SIVP. L'ancienneté moyenne de l'assurance est de 12 ans.

Le personnel de la société est relativement jeune puisque la tranche d'âge entre 30 et 40 ans représente 35% du total effectif soit 70 employés sur un total de 195 employés, tandis que les employés entre 40 et 50 ans représentent 27% de l'effectif de l'assurance, soit la deuxième tranche d'âge la plus importante.

52% de l'effectif d'Assurances Maghreb SA est du personnel d'encadrement, suivi des cadres qui en représentent 26%.

c- Activité Vie

Les charges de personnel ont augmenté de 15,7% sur la période 2017- 2019 en passant de 3,2 MDT en 2017 à 4,3 MDT en 2019.

Les charges de personnels de la société Assurances Maghreb Vie se détaillent comme suit :

KDT	2017	2018	2019	Variation 2018-2019
Salaires bruts	2 521	2 755	3 060	11,1%
Charges sociales	484	537	625	16,4%
Assurances, tickets restaurants et autres charges salariales	209	341	621	82,1%
Total	3 214	3 633	4 306	18,5%

En 2019, la société emploie, en moyenne, 68 employés contre 64 employés en 2018. 94% des employés de l'assurance ont des contrats CDI contre 3% seulement avec des contrats SIVP. L'ancienneté moyenne de l'assurance est de 13 ans.

La tranche d'âge entre 30 et 40 ans représente 37% du total effectif soit 25 employés sur un total de 68 employés, tandis que les employés ayant plus de 50 ans représentent 25% de l'effectif de l'assurance, soit la deuxième tranche d'âge la plus importante.

47% de l'effectif d'Assurances Maghreb Vie est du personnel d'encadrement, suivi des cadres qui en représentent 40%.

4.14. Politique d'investissement :

Les investissements de la société Assurances Maghreb SA sur la période 2020-2024 se présentent comme suit :

En DT	2020 e	2021 p	2022p	2023p	2024p
Immobilisations incorporelles	550 000	100 000	251 136	267 790	285 883
Immobilisations corporelles	343 716	352 380	507 318	445 480	507 216
Total Investissement	893 716	452 380	758 454	713 271	793 099

4.15. Matrice SWOT
a- Branche Non Vie

Forces (Strengths)	Faiblesses (Weakness)
- 3^{ème} groupe d'assurance sur le marché avec une assise financière solide - Une expertise et un savoir-faire reconnus depuis 1973 - 1^{er} en assurance incendie - 2^{ème} en assurance maladie - Portefeuille équilibré - Une force de vente engagée - Une bonne qualité de service	- Communication (interne et externe) relativement faible par rapport à la concurrence - Réseau d'agences peu visible
Opportunités (Oppotunities)	Menaces (Threats)
- Potentiel de développement important dans le secteur - Un positionnement et un territoire de marque non encore défini - Le développement de services innovants grâce à l'avènement du digital dans le quotidien du consommateur - Une politique et des engagements RSE bien définis et qui s'articulent même au tour des produits vendus	- Inflation et baisse du pouvoir d'achat du tunisien - Environnement politique et économique instable - Un marché de plus en plus concurrentiel (innovation Continue dans les produits et services) - Des concurrents très actifs en termes de communication

b- Branche Vie

Forces (Strengths)	Faiblesses (Weakness)
- 3^{ème} groupe d'assurance sur le marché avec une assise financière solide - Une expertise et un savoir-faire reconnus depuis 1973 - Pionnier et acteur de référence en matière d'assurance vie sur le marché Tunisien. - Réseau de producteurs en assurance vie performants et en développement continu - Réseau d'agences en développement continue - Une force de vente engagée - Une bonne qualité de service	- Communication (interne et externe) relativement faible en comparaison avec la concurrence - Un problème de proximité avec nos clients - Réseau d'agences peu visible
Opportunités (Oppotunities)	Menaces (Threats)
- Potentiel de développement important dans le secteur (pénétration et densité faible en assurance vie) - Réseau bancaire dense et réparti sur tout le pays - Un positionnement et un territoire de marque non encore défini - Naissance d'une nouvelle génération avec de nouveaux besoins et exigences. - Le régime de l'Etat en termes de maladie et d'épargne et retraite n'est plus suffisant d'où une assurance complémentaire est devenue nécessaire. - Le développement de services innovants grâce à l'avènement du digital dans le quotidien du consommateur	- Environnement économique, financier et politique instable. - Inflation et baisse du pouvoir d'achat du tunisien - Un marché de plus en plus concurrentiel (innovation continue dans les produits et services) - Renforcement des alliances stratégiques et exclusives de nos concurrents avec des banques et des groupes importants. - Des concurrents très actifs en termes de communication (l'ère du digital) - Objections religieuses pour une partie de la population.

Chapitre 5 : Patrimoine- Situation financière- Résultats

5.1. Patrimoine d'Assurances Maghreb SA au 31/12/2019

Le patrimoine d'assurances Maghreb SA est composé essentiellement d'actifs incorporels, corporels et de placements et se détaille comme suit :

5.1.1. Actifs incorporels et corporels au 31/12/2019

a- Actifs incorporels au 31/12/2019

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acq / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Amortissements 31/12/2018	Dot de l'exercice	Amortissements 31/12/2019	VCN 31/12/2019
LOGICIEL	968 307	280 106	1 248 413	733 189	147 234	880 423	367 990
AUTRES IMMOBILISATION INCORPORELLES	188 710	-	188 710	188 710	0	188 710	0
SITE WEB	53 418	-	53 418	50 776	2 642	53 418	0
Total actifs incorporels	1 210 435	280 106	1 490 541	972 675	149 876	1 122 551	367 990

b- Actifs corporels d'exploitation au 31/12/2019

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Amortissements 31/12/2018	Dotations de l'exercice	Amortissements 31/12/2019	VCN 31/12/2019
Terrains Palestine	570 531	-	570 531	-		-	570 531
Terrains Arabie Saoudite	357 600	-	357 600	-			357 600
Terrains Rue de Turquie	-	2 694 720	2 694 720	-		-	2 694 720
Imm, Arabie Saoudite SIEGE II	1 725 140	-	1 725 140	593 017	86 257	679 274	1 045 866
Imm. Palestine (siege social)	1 103 458	-	1 103 458	801 756	53 793	855 549	247 909
Imm. Rue Lenine	118 227	-	118 227	91 287	2 955	94 242	23 985
Local la Goulette	42 646	-	42 646	30 918	1 066	31 984	10 661
Local Bab Souika	69 792	-	69 792	48 563	1 745	50 308	19 483
Local Sfax	454 422	-	454 422	238 572	11 360	249 932	204 490
Villa Tataouine	30 300	-	30 300	15 150	758	15 908	14 393
Imm. Rue de Turquie	-	505 280	505 280	-	6 316	6 316	498 964
Imm. Palestine (nouveau)	2 325 501	-	2 325 501	833 059	26 835	859 894	1 465 608
Total	6 797 617	3 200 000	9 997 617	2 652 321	191 086	2 843 406	7 154 210

5.1.2. Placements au 31/12/2019

Les placements d'Assurances Maghreb SA se détaillent comme suit :

En KDT	2017	2018	2019
Obligations et autres titres à revenu fixe	143 768	147 910	167 370
Placements immobiliers	18 273	17 657	20 235
Placements dans les entreprises liées	10 516	17 557	19 590
Actions et autres titres à revenu variable	33 755	39 981	39 426
Autres dépôts et prêts	1 444	1 631	1 883
Total	207 981	224 733	248 504

A- Obligations et autres titres à revenus fixes

Les obligations et autres titres à revenus fixes se présentent comme suit :

En KDT	2017	2018	2019
Bons de Trésor Assimilables	49 643	50 340	64 730
Emprunts obligataires	29 625	39 870	49 740
Placements sur le marché monétaire	64 500	57 700	52 900
Total	143 768	147 910	167 370

a- Titres émis par l'Etat

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Provisions pour dépréciation 31/12/2019	VCN 31/12/2019
- BTA 5,75% 01/2021	1 453 500	-	1 453 500	-	-	-	1 453 500
- BTA 5,5% 03/2019	17 315 736	- 17 315 736	-	-	-	-	0
- BTA 5,6% 08/2022	7 146 500	-	7 146 500	-	-	-	7 146 500
- BTA 5,5% 02/2020	385 200	-	385 200	-	-	-	385 200
- BTA 6% 01/2024	2 682 400	-	2 682 400	-	-	-	2 682 400
- BTA 6,3% 10/2026	2 897 700	-	2 897 700	-	-	-	2 897 700
- BTA 6,7% 04/2028	3 698 000	-	3 698 000	-	-	-	3 698 000
- BTA 6,3% 03/2026	4 940 850	-	4 940 850	-	-	-	4 940 850
- BTA 6% 06/2023	1 408 500	-	1 408 500	-	-	-	1 408 500
- BTA 7,5% 07/2032	2 381 500	10 193 313	12 574 813	-	-	-	12 574 813
- BTA 6% 06/2021	483 500	-	483 500	-	-	-	483 500
- BTA 6,6% 03/2027	2 799 550	-	2 799 550	-	-	-	2 799 550
- BTA 6,5% 06/2025	1 790 000	12 174 875	13 964 875	-	-	-	13 964 875
- BTA 7% 07/2028	957 000	9 337 700	10 294 700	-	-	-	10 294 700
Total	50 339 936	14 390 152	64 730 088	-	-	-	64 730 088

b- Emprunts obligataires

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Prov pour dépréciation	Dot de l'exercice	Prov pour dépréciation 31/12/2019	VCN 31/12/2019
- E.O ATB 2007/1	168 000	-12 000	156 000	-	-	-	156 000
- EMPRUNT BNA 2011 F.G.A	1 000 000	0	1 000 000	-	-	-	1 000 000
- EMPRUNT A.BANK SUB 2014	600 000	-300 000	300 000	-	-	-	300 000
- EMPRUNT A.BANK SUB 2016	420 000	-140 000	280 000	-	-	-	280 000
- EMPRUNT ATTIJARI.BANK SUB 2017	500 000	0	500 000	-	-	-	500 000
- EMPRUNT A.BANK 2017-1	500 000	0	500 000	-	-	-	500 000
- EMPRUNT AMEN.BANK 2017-2	1 000 000	0	1 000 000	-	-	-	1 000 000
- EMPRUNT AIL 2014-1	150 000	-150 000	0	-	-	-	0
- EMPRUNT AIL 2015-1	240 000	-60 000	180 000	-	-	-	180 000
- EMPRUNT AIL 2017-1	392 000	-98 000	294 000	-	-	-	294 000
- EMPRUNT AIL 2017-2	600 000	-150 000	450 000	-	-	-	450 000
- EMPRUNT ATL 2011	100 000	-100 000	0	-	-	-	0
- EMPRUNT ATL 2013-1	300 000	-150 000	150 000	-	-	-	150 000
- EMPRUNT ATL 2014-1	80 000	-80 000	0	-	-	-	0
- EMPRUNT ATL 2014-3	100 000	-50 000	50 000	-	-	-	50 000
- EMPRUNT ATL 2015-1	240 000	-60 000	180 000	-	-	-	180 000
- EMPRUNT ATL 2015-2	350 000	-70 000	280 000	-	-	-	280 000
- EMPRUNT ATL 2018-1	750 000	0	750 000	-	-	-	750 000
- EMPRUNT ATT BANK SUB 2016	600 000	-200 000	400 000	-	-	-	400 000
- EMPRUNT ATT LEAS 2016-1	180 000	-60 000	120 000	-	-	-	120 000
- EMPRUNT ATT LEASING 2012-2	128 610	-128 610	0	-	-	-	0
- EMPRUNT ATTIJARI BANK 2015	400 000	-200 000	200 000	-	-	-	200 000
- EMPRUNT ATTIJARI LEASING TJL 2015-1	200 000	-100 000	100 000	-	-	-	100 000
- EMPRUNT ATTIJARI LEASING 2014-1	240 000	-80 000	160 000	-	-	-	160 000
- EMPRUNT ATTIJARI LEASING 2016-2	700 000	0	700 000	-	-	-	700 000
- EMPRUNT BH 2016	720 000	-240 000	480 000	-	-	-	480 000
- EMPRUNT BH 2018-1	1 000 000	0	1 000 000	-	-	-	1 000 000
- EMPRUNT BIAT SUB 2014	300 000	-300 000	0	-	-	-	0
- EMPRUNT MICRORED 2018-1	2 000 000	0	2 000 000	-	-	-	2 000 000
- EMPRUNT BIAT SUB 2016 CA	900 000	-300 000	600 000	-	-	-	600 000
- EMPRUNT BIAT 2017-1	500 000	0	500 000	-	-	-	500 000
- EMPRUNT BNA SUB 2016	900 000	-300 000	600 000	-	-	-	600 000
- EMPRUNT BNA 2017	700 000	0	700 000	-	-	-	700 000
- EMPRUNT BNA 2017-2	600 000	-150 000	450 000	-	-	-	450 000
- EMPRUNT BNA 2018-1	500 000	0	500 000	-	-	-	500 000
- EMPRUNT BTE 2016	1 000 000	0	1 000 000	-	-	-	1 000 000
- EMPRUNT BTK 2012-1	142 900	-142 900	0	-	-	-	0
- EMPRUNT BTK 2014-1	480 000	-160 000	320 000	-	-	-	320 000
- EMPRUNT CIL 2013-1	320 000	-160 000	160 000	-	-	-	160 000
- EMPRUNT CIL 2014-1	100 000	-100 000	0	-	-	-	0
- EMPRUNT CIL 2015-1	120 000	-60 000	60 000	-	-	-	60 000
- EMPRUNT CIL 2016-1	300 000	-100 000	200 000	-	-	-	200 000
- EMPRUNT CIL 2017-2	1 000 000	-200 000	800 000	-	-	-	800 000
- EMPRUNT ENDA TAMWEEL 2017 CA	1 200 000	-300 000	900 000	-	-	-	900 000
- EMPRUNT HL 2015-2	400 000	-80 000	320 000	-	-	-	320 000
- EMPRUNT HL 2013-2	80 000	-80 000	0	-	-	-	0
- EMPRUNT HL 2014-1	150 000	-50 000	100 000	-	-	-	100 000
- EMPRUNT HL 2015-1	200 000	-50 000	150 000	-	-	-	150 000
- EMPRUNT HL SUB 2015	400 000	-100 000	300 000	-	-	-	300 000
- EMPRUNT HL 2017-1	300 000	0	300 000	-	-	-	300 000
- EMPRUNT HL 2017-3	500 000	0	500 000	-	-	-	500 000
- EMPRUNT HL 2018-1	750 000	0	750 000	-	-	-	750 000
- EMPRUNT MODERN LEAS 2018-1	500 000	0	500 000	-	-	-	500 000
- EMPRUNT TLS 2014-1	240 000	-80 000	160 000	-	-	-	160 000
- EMPRUNT TL SUB 2013-2	210 000	-70 000	140 000	-	-	-	140 000
- EMPRUNT TLS 2015-1	400 000	-100 000	300 000	-	-	-	300 000
- EMPRUNT TLS 2017-1	500 000	0	500 000	-	-	-	500 000
- EMPRUNT TLS 2017-2	750 000	0	750 000	-	-	-	750 000
- EMPRUNT TLS 2018	1 000 000	0	1 000 000	-	-	-	1 000 000
- EMPRUNT UBCI 2013	200 000	-100 000	100 000	-	-	-	100 000
- EMPRUNT UIB 2011-2	68 448	-68 448	0	-	-	-	0

- EMPRUNT UIB 2015-1	1 200 000	-300 000	900 000	-	-	-	900 000
- EMPRUNT ENDA TAMWEL 2018	2 500 000	-500 000	2 000 000	-	-	-	2 000 000
- EMPRUNT CIL2018-1	1 500 000	0	1 500 000	-	-	-	1 500 000
- EMPRUNT TLF SUB 2018	1 000 000	0	1 000 000	-	-	-	1 000 000
- EMPRUNT HL 2018-2	1 500 000	0	1 500 000	-	-	-	1 500 000
- EMPRUNT UIB 2016	400 000	-100 000	300 000	-	-	-	300 000
- EMPRUNT BH SUB 2019-1	0	2 000 000	2 000 000	-	-	-	2 000 000
- ADVANS TUNISIE 2019-1	0	2 500 000	2 500 000	-	-	-	2 500 000
- ENDA TAMWEEL 2019-1	0	3 000 000	3 000 000	-	-	-	3 000 000
- WIFAK BANK 2019-1	0	50 000	50 000	-	-	-	50 000
- E.O MICROCRED 2019-1	0	2 000 000	2 000 000	-	-	-	2 000 000
- E.O ADVANS 2019-2	0	2 500 000	2 500 000	-	-	-	2 500 000
- E.O ATL 2019-1	0	2 000 000	2 000 000	-	-	-	2 000 000
- E.O BIAT 2019-2	0	1 000 000	1 000 000	-	-	-	1 000 000
- E.O BNA 2019-1	0	2 000 000	2 000 000	-	-	-	2 000 000
- EMPRUNT NATIONAL	2 400 000	-800 000	1 600 000	-	-	-	1 600 000
Total	39 869 958	9 870 042	49 740 000	-	-	-	49 740 000

c- Placements sur le marché monétaire

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Provisions pour dépréciation 31/12/2019	VCN 31/12/2019
CAT BTK	0	5 000 000	5 000 000		-	-	5 000 000
CAT ATB	0	11 000 000	11 000 000		-	-	11 000 000
CAT ATB	0	4 000 000	4 000 000		-	-	4 000 000
CAT ABC	0	5 000 000	5 000 000		-	-	5 000 000
CAT BNA	0	4 000 000	4 000 000		-	-	4 000 000
CAT BNA	0	2 000 000	2 000 000		-	-	2 000 000
CAT STB	0	2 000 000	2 000 000		-	-	2 000 000
CAT BNA	3 000 000	0	3 000 000		-	-	3 000 000
CAT BTK	0	6 000 000	6 000 000		-	-	6 000 000
CAT STB	0	3 000 000	3 000 000		-	-	3 000 000
CAT BNA KH PACHA	13 000 000	-13 000 000	0				
CAT BTK	5 000 000	-5 000 000	0				
CAT BNA KH PACHA	3 000 000	-3 000 000	0				
CAT BNA KH PACHA	5 000 000	-5 000 000	0				
CAT STB PALESTINE	3 000 000	-3 000 000	0				
CAT BNA KH PACHA	3 000 000	-3 000 000	0				
CAT BNA KH PACHA	7 000 000	-7 000 000	0				
Contrats à termes	42 000 000	3 000 000	45 000 000		-	-	45 000 000
CD ATB	0	2 500 000	2 500 000		-	-	2 500 000
CD AB	0	400 000	400 000		-	-	400 000
BT	0	5 000 000	5 000 000		-	-	5 000 000
CD UFI/BNA	5 500 000	-5 500 000	0				
CDD ATTIJARI	1 000 000	-1 000 000	0				
CDD UBCI	2 000 000	-2 000 000	0				
CDD ATB	3 500 000	-3 500 000	0				
CDD ATB	1 000 000	-1 000 000	0				
CDD UFI	200 000	-200 000	0				
CDD UFI /BNA	2 500 000	-2 500 000	0				
Certificats de dépôt	15 700 000	-7 800 000	7 900 000		-	-	7 900 000
Total	57 700 000	-4 800 000	52 900 000		-	-	52 900 000

B- Placements immobiliers

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Amortissements 31/12/2018	Dotations de l'exercice	Amortissements 31/12/2019	VCN 31/12/2019
Terrains et constructions d'exploitation	6 797 617	3 200 000	9 997 617	2 652 321	191 086	2 843 406	7 154 210
Terrains et constructions hors exploitation	18 076 664	0	18 076 664	7 388 029	-	7 818 884	10 257 780
- Terrain berges du Lac	454 951	0	454 951	0	-	-	454 951
- Terrain Charguia	97 326	0	97 326	0	-	-	97 326

- Terrain Arabie Saoudite SIEGE II	178 800	0	178 800	0	-	-	178 800
- Terrain ANG Arabie Saoudite SIEGE III	751 897	0	751 897	0	-	-	751 897
- Appart. Galaxie 2000 (3 émé étage)	286 316	0	286 316	171 669	7 158	178 827	107 490
- Appart. Galaxie 2000 (6 émé étage)	335 113	0	335 113	186 270	8 378	194 647	140 466
- Imm.en cours Extension SIEGE III	4 515 550	0	4 515 550	338 666	112 889	451 555	4 063 995
- Imm. Sfax Amen I	246 540	0	246 540	147 924	6 164	154 088	92 453
- Imm. Lac H	1 552 077	0	1 552 077	921 269	38 802	960 071	592 007
- Batis (Rue de Grèce)	902 200	0	902 200	647 155	17 003	664 158	238 042
- Imm. Amen Sfax II	275 466	0	275 466	165 279	6 887	172 166	103 300
- Imm. Bouhaira DAR MARGHREBIA	3 293 342	0	3 293 342	1 650 691	82 334	1 733 025	1 560 317
- Imm.Arabie Saoudite SIEGE II	862 570	0	862 570	549 889	43 129	593 017	269 553
- Imm. Chargaia	4 146 423	0	4 146 423	2 482 012	103 660	2 585 672	1 560 750
- Rue Lenine	118 227	0	118 227	91 287	2 955	94 242	23 985
- Local Lac	59 866	0	59 866	35 920	1 496	37 416	22 450
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	2 823 092	0	2 823 092	0	0	-	2 823 092
* Assurances Maghrebria Immobilière	2 823 092	0	2 823 092	0	0	-	2 823 092
Total actifs hors d'exploitation	20 899 757	0	20 899 756	7 388 029	430 855	7 818 884	13 080 872
Total placements immo	27 697 373	3 200 000	30 897 373	10 040 351	621 940	10 662 290	20 235 082

C- Parts dans les entreprises liées

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Provisions pour dépréciation 31/12/2019	VCN 31/12/2019
* MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	2 331 605	1 999 999	4 331 604	144 598	-33 149	111 449	4 220 155
* CODWAY	3 347 168	0	3 347 168	0	0	-	3 347 168
* MAGHREBIA VIE	12 022 807	0	12 022 807	0	0	-	12 022 807
Total	17 701 580	1 999 999	19 701 579	144 598	-33 149	111 449	19 590 131

D- Actions et autres titres à revenus variables

a- Actions cotées

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Provisions pour dépréciation 31/12/2019	VCN 31/12/2019
* ADWYA	226 186	-3 152	223 034	0	36 839	36 839	186 195
*AMEN BANK	521 204	0	521 204	0	0	-	521 204
* ARTES	495 352	-495 352	0	43 097	-43 097	0	0
* ATB	731 810	-564 947	166 863	32 505	0	-	166 863
*ATTIJARI BANK	531 670	12 735	544 405	0	0	-	544 405
* BIAT	350 444	160 964	511 408	0	0	-	511 408
* BT	178 847	9 166	188 013	0	0	-	188 013
* CITY CARS	281 268	1	281 269	18 726	37 461	56 187	225 082
* DELICE HOLDING	576 093	65 129	641 222	33 340	134 647	167 987	473 235
* ENNAKL	342 967	-9 987	332 980	0	0	-	332 980
* ESSOUKNA	235 382	-235 382		136 358	-136 358		
* EUROCYCLE	182 576	-136 475	46 101	0	0	-	46 101
* LILAS	275 000	101 722	376 722	0	0	-	376 722
* MONOPRIX	2 678 616	-707 213	1 971 403	1 332 929	-390 167	942 762	1 028 641
* ONE TECH HOLDING	400 423	230 144	630 567	0	0	-	630 567
* PGH	517 638	-36 275	481 363	0	0	-	481 363
* SFBT	557 108	198 951	756 059	0	0	-	756 059
* SPDIT	34 724	0	34 724	0	0	-	34 724
* TELNET HOLDING	784 685	-82 589	702 096	0	0	-	702 096
* TLS	78 896	-78 896	0	16 247	0	-	-

* TUNIS RE	1 839 512	0	1 839 512	0	0	-	1 839 512
* UIB	5 779 284	-125 554	5 653 730	0	0	-	5 653 730
* UNIMED	2 251	135 090	137 341	259	8 245	8 504	128 838
* Tuninvest sicar	110 620	0	110 620	0	10 020	10 020	100 600
Total	17 712 556	-1 561 920	16 150 636	1 613 461	-342 410	1 222 299	14 928 338

b- Participations dans les OPCVM

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Provisions pour dépréciation 31/12/2019	VCN 31/12/2019
* FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	1 673 598	50 000	1 723 598	0		-	1 723 598
* FCP MAGHREBIA MODERE	1 235 472	100 000	1 335 472	0		-	1 335 472
* FCP MAGHREBIA SELECT	566 500	0	566 500	0		-	566 500
* FCP MAC HORIZON 2022	499 899	0	499 899	0		-	499 899
* FCP VALEURS INST°	1 000 000	0	1 000 000	0		-	1 000 000
* FCP SMART EQUITY II	1 000 123	0	1 000 123	19 710	9 294	29 004	971 119
* FCPR TDF	1 000 000	0	1 000 000	180 900	1 059	181 959	818 041
* FCPR TDF II	2 387 400	0	2 387 400	0	0	-	2 387 400
* FCPR TDF III	2 009 800	0	2 009 800	0	0	-	2 009 800
* FCPR TAF	1 500 000	0	1 500 000	0	0	-	1 500 000
* FCPR PHENICIA FUND	1 000 000	0	1 000 000	31 693	20 607	52 300	947 700
* FCPR PHENICIA FUND II	1 500 000	0	1 500 000	0	0	-	1 500 000
* CAPITALease Seed Fund II	2 000 034	0	2 000 034	61 379	-3 894	57 485	1 942 549
* CAPITALease Seed Fund	300 000	0	300 000	0	0	-	300 000
* FCPR MAXULA JASMIN	500 000	0	500 000	0	0	-	500 000
* CAPITAL'ACT Seed Fund	0	250 000	250 000	0	0	-	250 000
Total	18 172 825	400 000	18 572 825	293 682	27 066	320 748	18 252 077

d- Participations dans les SICAR

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Provisions pour dépréciation 31/12/2019	VCN 31/12/2019
* TITF-Sicar	250 000	0	250 000	111 275	25 225	136 500	113 500
* Sodino-Sicar	150 000	0	150 000	66 150	6 615	72 765	77 235
Total	400 000	0	400 000	177 425	31 840	219 285	291 335

e- Actions non cotées et autres placements

En DT	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions / Cessions	Valeur brute 31/12/2019	Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Provisions pour dépréciation 31/12/2019	VCN 31/12/2019
* Tunisie Participations	1 000	0	1 000	0		-	1 000
* ABV CI	880 000	-880 000	0	93 280	-93 280	0	
* Hôtel farhat Ressort	500 000	0	500 000	500 000	0	500 000	-
* SEPT	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	-
* Diwan	300 000	0	300 000	300 000	0	300 000	-
* SAFI	130 180	0	130 180	0	0	-	130 180
* Afrique Assistance	88 000	0	88 000	0	0	-	88 000
* STMS	3 750	0	3 750	0	0	-	3 750
* SDA	2 000	0	2 000	404	0	404	1 596
* SMU	225 000	0	225 000	0	0	-	225 000
* ARIJ EL MADINA	210 000	0	210 000	5 135	20 367	25 502	184 498
* WEST FOOD	450 000	0	450 000	450 000	0	450 000	-
* MUTUELLE DU SAVOIR	200 000	0	200 000	72 698	0	72 698	127 302
* MEDI CARS	308 263	0	308 263	61 978	0	61 978	246 285
* CICA RE	3 965 360	1 081 522	5 046 882	0	0	-	5 046 882
Total	7 363 553	201 522	7 565 075	1 583 495	-72 913	1 510 581	6 054 494

5.2. Patrimoine de l'émetteur au 30/06/2020

5.2.1. Actifs incorporels et corporels au 30/06/2020

a- Actifs incorporels au 30/06/2020

En DT	Valeur brute au 31/12/2019	Acq/ Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Amortissements 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Amortissements 30/06/2020	VCN 30/06/2020
Logiciel	1 248 413	48 844	1 297 257	880 423	102 191	982 614	314 643
Autres immo incorporelles	188 710	0	188 710	188 710	0	188 710	0
Site web	53 418	0	53 418	53 418	0	53 418	0
Total	1 490 541	48 844	1 539 385	1 122 551	102 191	1 224 742	314 643

b- Actifs corporels d'exploitation au 30/06/2020

En DT	Valeur brute au 31/12/2019	Acq / Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Amortissements 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Amortissements 30/06/2020	VCN 30/06/2020
Terrains Palestine	570 531	0	570 531	-	0	0	570 531
Terrains Arabie Saoudite	357 600	0	357 600		0	0	357 600
Terrains Rue de Turquie	2 694 720	0	2 694 720	-	0	0	2 694 720
Imm, Arabie Saoudite SIEGE II	1 725 140	0	1 725 140	679 274	0	722 403	1 002 737
Imm. Palestine (siege social)	1 103 458	0	1 103 458	855 549	0	866 794	236 664
Imm. Rue Lenine	118 227	0	118 227	94 242	0	95 720	22 507
Local la Goulette	42 646	0	42 646	31 984	0	32 517	10 129
Local Bab Souika	69 792	0	69 792	50 308	0	51 180	18 612
Local Sfax	454 422	0	454 422	249 932	0	255 612	198 810
Villa Tataouine	30 300	0	30 300	15 908	0	16 286	14 014
Imm. Rue de Turquie	505 280	0	505 280	6 316	0	12 632	492 648
Imm. Palestine (nouveau)	2 325 501	0	2 325 501	859 894	0	888 962	1 436 539
Total	9 997 617	0	9 997 617	2 843 407	0	2 942 107	7 055 510

5.2.2. Placements au 30/06/2020

Les placements d'Assurances Maghreb SA se détaillent comme suit :

En KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019
Obligations et autres titres à revenu fixe	172 520	148 849	167 370
Placements immobiliers	19 921	20 549	20 235
Placements dans les entreprises liées	19 702	19 590	19 590
Actions et autres titres à revenu variable	40 006	40 484	39 426
Autres dépôts et prêts	1 899	1 587	1 883
Total	254 048	231 059	248 504

A- Obligations et autres titres à revenus fixes

Les obligations et autres titres à revenus fixes se présentent comme suit :

En KDT	30/06/2020	30/06/2019	2019
Bons de Trésor Assimilables	71 172	55 599	64 730
Emprunts obligataires	49 848	44 050	49 740
Placements sur le marché monétaire	51 500	49 200	52 900
Total	172 520	148 849	167 370

a- Titres émis par l'Etat

En DT	Valeur brute au 31/12/2019	Acq / Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Provisions pour dépréciation 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Provisions pour dépréciation 30/06/2020	VCN 30/06/2020
- BTA 5,75% 01/2021	1 453 500	0	1 453 500	-	-	0	1 453 500
- BTA 5,6% 08/2022	7 146 500	0	7 146 500	-	-	0	7 146 500
- BTA 5,5% 02/2020	385 200	-385 200	0	-	-	0	0
- BTA 6% 01/2024	2 682 400	0	2 682 400	-	-	0	2 682 400
- BTA 6,3% 10/2026	2 897 700	0	2 897 700	-	-	0	2 897 700
- BTA 6,7% 04/2028	3 698 000	0	3 698 000	-	-	0	3 698 000
- BTA 6,3% 03/2026	4 940 850	0	4 940 850	-	-	0	4 940 850
- BTA 6% 06/2023	1 408 500	0	1 408 500	-	-	0	1 408 500
- BTA 7,5% 07/2032	12 574 813	400 818	12 975 631	-	-	201 716	12 773 915
- BTA 6% 06/2021	483 500	0	483 500	-	-	0	483 500
- BTA 6,6% 03/2027	2 799 550	0	2 799 550	-	-	0	2 799 550
- BTA 6,5% 06/2025	13 964 875	0	13 964 875	-	-	0	13 964 875
- BTA 7% 07/2028	10 294 700	0	10 294 700	-	-	0	10 294 700
- BTA 7,2% 02/2027	0	2 947 464	2 947 464			0	2 947 464
- BTA 7,4% 02/2030	0	3 680 378	3 680 378			0	3 680 378
Total	64 730 088	6 643 460	71 373 548	0	0	201 716	71 171 832

b- Emprunts obligataires

En DT	Valeur brute au 31/12/2019	Acq/ Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Prov pour dépréciation 31/12/2019	Dot de l'exercice	Prov pour dépréciation 30/06/2020	VCN 30/06/2020
- E.O ATB 2007/1	156 000		144 000			-	144 000
- EMPRUNT BNA 2011 F.G.A	1 000 000		1 000 000			-	1 000 000
- EMPRUNT A.BANK SUB 2014	300 000		0			-	0
- EMPRUNT A.BANK SUB 2016	280 000		280 000			-	280 000
- EMPRUNT ATTIJARI.BANK SUB 2017	500 000		400 000			-	400 000
- EMPRUNT A.BANK 2017-1	500 000		400 000			-	400 000
- EMPRUNT AMEN.BANK 2017-2	1 000 000		1 000 000			-	1 000 000
- EMPRUNT AIL 2015-1	180 000		180 000			-	180 000
- EMPRUNT AIL 2017-1	294 000		294 000			-	294 000
- EMPRUNT AIL 2017-2	450 000		450 000			-	450 000
- EMPRUNT ATL 2013-1	150 000		0			-	0

- EMPRUNT ATL 2014-3	50 000		0			-	0
- EMPRUNT ATL 2015-1	180 000		180 000			-	180 000
- EMPRUNT ATL 2015-2	280 000		210 000			-	210 000
- EMPRUNT ATL 2018-1	750 000		750 000			-	750 000
- EMPRUNT ATT BANK SUB 2016	400 000		200 000			-	200 000
- EMPRUNT ATT LEAS 2016-1	120 000		120 000			-	120 000
- EMPRUNT ATTJARI BANK 2015	200 000		200 000			-	200 000
- EMPRUNT ATTJARI LEASING TJL 2015-1	100 000		0			-	0
-EMPRUNT ATTJARI LEASING 2014-1	160 000		80 000			-	80 000
-EMPRUNT ATTJARI LEASING 2016-2	700 000		560 000			-	560 000
- EMPRUNT BH 2016	480 000		240 000			-	240 000
- EMPRUNT BH 2018-1	1 000 000		1 000 000			-	1 000 000
- EMPRUNT MICROCRED 2018-1	2 000 000		2 000 000			-	2 000 000
- EMPRUNT BIAT SUB 2016 CA	600 000		600 000			-	600 000
- EMPRUNT BIAT 2017-1	500 000		400 000			-	400 000
- EMPRUNT BNA SUB 2016	600 000		600 000			-	600 000
- EMPRUNT BNA 2017	700 000		560 000			-	560 000
- EMPRUNT BNA 2017-2	450 000		450 000			-	450 000
- EMPRUNT BNA 2018-1	500 000		500 000			-	500 000
- EMPRUNT BTE 2016	1 000 000		800 000			-	800 000
- EMPRUNT BTK 2014-1	320 000		320 000			-	320 000
- EMPRUNT CIL 2013-1	160 000		160 000			-	160 000
- EMPRUNT CIL 2015-1	60 000		0			-	0
- EMPRUNT CIL 2016-1	200 000		100 000			-	100 000
- EMPRUNT CIL 2017-2	800 000		600 000			-	600 000
- EMPRUNT ENDA TAMWEEL 2017 CA	900 000		900 000			-	900 000
- EMPRUNT HL 2015-2	320 000		240 000			-	240 000
- EMPRUNT HL 2014-1	100 000		100 000			-	100 000
- EMPRUNT HL 2015-1	150 000		100 000			-	100 000
- EMPRUNT HL SUB 2015	300 000		300 000			-	300 000
- EMPRUNT HL 2017-1	300 000		240 000			-	240 000
- EMPRUNT HL 2017-3	500 000		500 000			-	500 000
- EMPRUNT HL 2018-1	750 000		750 000			-	750 000
- EMPRUNT MODERN LEAS 2018-1	500 000		500 000			-	500 000
-EMPRUNT TLS 2014-1	160 000		80 000			-	80 000
- EMPRUNT TL SUB 2013-2	140 000		70 000			-	70 000
- EMPRUNT TLS 2015-1	300 000		200 000			-	200 000
- EMPRUNT TLS 2017-1	500 000		400 000			-	400 000
- EMPRUNT TLS 2017-2	750 000		750 000			-	750 000
- EMPRUNT TLS 2018	1 000 000		1 000 000			-	1 000 000
- EMPRUNT UBCI 2013	100 000		0			-	0
- EMPRUNT UIB 2015-1	900 000		600 000			-	600 000
- EMPRUNT ENDA TAMWEL 2018	2 000 000		2 000 000			-	2 000 000
- EMPRUNT CIL2018-1	1 500 000		1 200 000			-	1 200 000
- EMPRUNT TLF SUB 2018	1 000 000		800 000			-	800 000
- EMPRUNT HL 2018-2	1 500 000		1 200 000			-	1 200 000
- EMPRUNT UIB 2016	300 000		200 000			-	200 000
- EMPRUNT BH SUB 2019-1	2 000 000		1 600 000			-	1 600 000
- ADVANS TUNISIE 2019-1	2 500 000		2 500 000			-	2 500 000
- ENDA TAMWEEL 2019-1	3 000 000		3 000 000			-	3 000 000
- WIFAK BANK 2019-1	50 000		40 000			-	40 000
- E.O MICROCRED 2019-1	2 000 000		2 000 000			-	2 000 000

- E.O ADVANS 2019-2	2 500 000		2 500 000			-	2 500 000
- E.O ATL 2019-1	2 000 000		2 000 000			-	2 000 000
- E.O BIAT 2019-2	1 000 000		1 000 000			-	1 000 000
- E.O BNA 2019-1	2 000 000		2 000 000			-	2 000 000
- EMPRUNT NATIONAL	1 600 000		800 000			-	800 000
- E.O BTE 2019-1	0		500 000			-	500 000
- E.O MICROCRED 2020	0		2 000 000			-	2 000 000
- E.O TLF 2020-1	0		2 000 000			-	2 000 000
- E.O HL 2020-1	0		1 000 000			-	1 000 000
Total	49 740 000		49 848 000			-	49 848 000

c- Placements sur le marché monétaire

Désignation des actifs	Valeur brute au 31/12/2019	Acq / Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Provisions pour dépréciation 31/12/2019	Dot de l'exercice	Provisions pour dépréciation 30/06/2020	VCN 30/06/2020
CAT BTK	5 000 000		-				5 000 000
CAT ATB	11 000 000		11 000 000				11 000 000
CAT ATB	4 000 000		4 000 000				4 000 000
CAT ABC	5 000 000		-				-
CAT BNA	4 000 000		-				-
CAT BNA	2 000 000		2 000 000				2 000 000
CAT STB	2 000 000		2 000 000				2 000 000
CAT BNA	3 000 000		3 000 000				3 000 000
CAT BTK	6 000 000		6 000 000				6 000 000
CAT STB	3 000 000		3 000 000				3 000 000
CAT BNA	0		2 000 000				2 000 000
CAT TSB	0		1 000 000				1 000 000
CAT BTK	0		1 000 000				- 4 000 000
CAT ATB	0		5 000 000				5 000 000
Contrats à termes	45 000 000		40 000 000				40 000 000
CD ATB	2 500 000		-				-
CD AB	400 000		-				-
BT	5 000 000		5 000 000				5 000 000
BT	0		5 000 000				5 000 000
CD AB	0		1 500 000				1 500 000
Certificats de dépôt	7 900 000		11 500 000				11 500 000
Total	52 900 000		51 500 000				51 500 000

B- Placements immobiliers

En DT	Valeur brute au 31/12/2019	Acq / Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Amortissements 31/12/2019	Dot de l'exercice	Amortissements 30/06/2020	VCN 30/06/2020
Terrains et constructions d'exploitation	9 997 617	0	9 997 617	2 843 407	0	2 942 107	7 055 510
Terrains et constructions hors exploitation	18 076 664		18 076 664	7 818 884	215 427	8 034 311	10 042 353
Terrain berges du Lac	454 951		454 951	-	0	0	454 951
Terrain Charguia	97 326		97 326	-	0	0	97 326
Terrain Arabie Saoudite SIEGE II	178 800		178 800	-	0	0	178 800

Terrain ANG Arabie Saoudite SIEGE III	751 897		751 897	-	0	0	751 897
Appart. Galaxie 2000 (3 émé étage)	286 316		286 316	178 827	3 579	182 406	103 910
Appart. Galaxie 2000 (6 émé étage)	335 113		335 113	194 647	4 189	198 836	136 277
Imm.en cours Extension SIEGE III	4 515 550		4 515 550	451 555	56 444	507 999	4 007 551
Imm. Sfax Amen I	246 540		246 540	154 088	3 081	157 169	89 371
Imm. Lac H	1 552 077		1 552 077	960 071	19 400	979 471	572 606
Batis (Rue de Grèce)	902 200		902 200	664 158	8 502	672 660	229 541
Imm. Amen Sfax II	275 466		275 466	172 166	3 443	175 609	99 857
Imm. Bouhaira DAR MARGHREBIA	3 293 342		3 293 342	1 733 025	41 167	1 774 192	1 519 150
Imm.Arabie Saoudite SIEGE II	862 570		862 570	593 017	21 564	614 581	247 989
Imm. Charguia	4 146 423		4 146 423	2 585 672	51 831	2 637 503	1 508 920
Rue Lenine	118 227		118 227	94 242	1 478	95 720	22 507
Local Lac	59 866		59 866	37 416	749	38 165	21 701
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	2 823 092		2 823 092	0	0	0	2 823 092
Assurances Maghrebria Immobilière	2 823 092		2 823 092	-	0	0	2 823 092
Total actifs hors exploitation	20 899 756		20 899 756	7 818 884	215 427	8 034 311	12 865 445
Total actifs immobiliers	30 897 373	0	30 897 373	10 662 291	215 427	10 976 418	19 920 955

C- Parts dans les entreprises liées

En DT	Valeur brute au 31/12/2019	Acq/ Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Prov pour dépréciation 31/12/2019	Dot de l'exercice	Provisions pour dépréciation 30/06/2020	VCN 30/06/2020
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	4 331 604	0	4 331 604	111 449	-111 449	0	4 331 604
CODWAY	3 347 168	0	3 347 168	0	0	0	3 347 168
MAGHREBIA VIE	12 022 807	0	12 022 807	0	0	0	12 022 807
Total	19 701 530	0	19 701 530	111 449	-111 449	0	19 701 530

D- Actions et autres titres à revenus variables

Cette rubrique se détaille comme suit :

En DT	30/06/2020	30/06/2019	2019
Actions cotées	15 580	16 845	16 151
Parts des OPCVM	18 674	18 323	18 573
<i>Provisions pour dépréciations</i>	<i>1 491</i>	<i>1 421</i>	<i>1 543</i>
Actions et titres non cotées	7 965	9 095	7 965
<i>Provisions pour dépréciation</i>	<i>1 722</i>	<i>2 358</i>	<i>1 720</i>
Total valeur nette	40 006	40 484	39 426

a- Actions cotées

En DT	Valeur brute au 31/12/2019	Acq / Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Prov pour dépréciation 31/12/2019	Dot de l'exercice	Prov pour dépréciation 30/06/2020	VCN 30/06/2020
* ADWYA	223 034	-135 722	87 312	36 839	-36 839	0	87 312
*AMEN BANK	521 204	855	522 059	0	51 724	51 724	470 334
* ATB	166 863	14 019	180 882	0	28 610	28 610	152 272
*ATTIJARI BANK	544 405	6 195	550 600	0	0	0	550 600
* BIAT	511 408	39 490	550 898	0	0	0	550 898
* BT	188 013	0	188 013	0	0	0	188 013
* CITY CARS	281 269	-16 680	264 589	56 187	-6 509	49 678	214 912
* DELICE HOLDING	641 222	11 694	652 916	167 987	-167 987	0	652 916
* ENNAKL	332 980	0	332 980	0	0	0	332 980
* EUROCYCLE	46 101	39 119	85 220	0	0	0	85 220
* LILAS	376 722	328 785	705 507	0	0	0	705 507
* MONOPRIX	1 971 403	-1 286	1 970 117	942 762	125 905	1 068 667	901 450
* ONE TECH HOLDING	630 567	19 338	649 905	0	0	0	649 905
* PGH	481 363	32 008	513 371	0	0	0	513 371
* SFBT	756 059	64 327	820 386	0	0	0	820 386
* SPDIT	34 724	0	34 724	0	1 775	1 775	32 949
* TELNET HOLDING	702 096	0	702 096	0	0	0	702 096
* TLS	-	0	0	0	0	0	0
* TUNIS RE	1 839 512	0	1 839 512	0	0	0	1 839 512
* UIB	5 653 730	4 330	5 658 060	0	0	0	5 658 060
* UNIMED	137 341	23 245	160 586	8 504	-6 562	1 942	158 644
* Tuninvest sicar	110 620	0	110 620	10 020		5 620	105 000
Total	16 150 637	429 716	16 580 353	1 222 299	-9 883	1 208 016	15 372 338

b- Participations dans les OPCVM

En DT	Valeur brute au 31/12/2019	Acq/ Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Prov pour dépréciation 31/12/2019	Dot de l'exercice	Prov pour dépréciation 30/06/2020	VCN 30/06/2020
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	1 723 598	0	1 723 598	0	0	0	1 723 598
FCP MAGHREBIA MODERE	1 335 472	101 000	1 436 472	0	0	0	1 436 472
FCP MAGHREBIA SELECT	566 500	0	566 500	0	4 924	4 924	561 576
FCP MAC HORIZON 2022	499 899	0	499 899	0	0	0	499 899
FCP VALEURS INST°	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	1 000 000
FCP SMART EQUITY II	1 000 123	0	1 000 123	29 004	75 087	104 091	896 032
FCPR TDF	1 000 000	0	1 000 000	181 959	-115 906	66 053	933 947
FCPR TDF II	2 387 400	0	2 387 400	0	0	0	2 387 400
FCPR TDF III	2 009 800	0	2 009 800	0	0	0	2 009 800
FCPR TAF	1 500 000	0	1 500 000	0	43 161	43 161	1 456 839
FCPR PHENICIA FUND	1 000 000	0	1 000 000	52 300	11 262	63 562	936 438
FCPR PHENICIA FUND II	1 500 000	0	1 500 000	0	0	0	1 500 000
CAPITALease Seed Fund II	2 000 034	0	2 000 034	57 485	-57 485	0	2 000 034
CAPITALease Seed Fund	300 000	0	300 000	0	0	0	300 000
FCPR MAXULA JASMIN	500 000	0	500 000	0	0	0	500 000
CAPITAL'ACT Seed Fund	250 000	0	250 000	0	1 213	1 213	248 788
Total	18 572 826	101 000	18 673 825	320 748	-37 743	283 005	18 390 821

c- Participations dans les SICAR

En DT	Valeur brute au 31/12/2019	Acq/ Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Prov pour dépréciation 31/12/2019	Dot de l'exercice	Prov pour dépréciation 30/06/2020	VCN 30/06/2020
* TITF-Sicar	250 000	0	250 000	136 500	2 600	139 100	110 900
* Sodino-Sicar	150 000	0	150 000	72 765	0	72 765	77 235
Total	400 000	0	400 000	209 265	2 600	211 865	188 035

d- Actions non cotées et autres placements

En DT	Valeur brute au 31/12/2019	Acq/ Cessions	Valeur brute 30/06/2020	Prov pour dépréciation 31/12/2019	Dot de l'exercice	Prov pour dépréciation 30/06/2020	VCN 30/06/2020
Tunisie Participations	1 000	0	1 000	0	0	0	1 000
Hôtel farhat Ressort	500 000	0	500 000	500 000	0	500 000	0
SEPT	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	0
Diwan	300 000	0	300 000	300 000	0	300 000	0
SAFI	130 180	0	130 180	0	0	0	130 180
Afrique Assistance	88 000	0	88 000	0	0	0	88 000
STMS	3 750	0	3 750	0	0	0	3 750
SDA	2 000	0	2 000	404	0	404	1 596
SMU	225 000	0	225 000	0	0	0	225 000
ARIJ EL MADINA	210 000	0	210 000	25 502	0	25 502	184 498
WEST FOOD	450 000	0	450 000	450 000	0	450 000	0
MUTUELLE DU SAVOIR	200 000	0	200 000	72 698	0	72 698	127 302
MEDI CARS	308 263	0	308 263	61 978	0	61 978	246 285
CICA RE	5 046 882	0	5 046 882	0	0	0	5 046 882
Total	7 565 075	0	7 565 075	1 510 582	0	1 510 582	6 054 494

5.3. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2020

Acquisitions et cessions d'immobilisations financières

<i>Désignation</i>	<i>Acquisitions</i>		<i>Cessions ou remboursement</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Valeur</i>	<i>Nombre</i>	<i>Valeur</i>
Emprunt obligataire	10 000	1 000 000	-	1 678 000
Actions de sociétés cotées en Bourse	5 208	69 250	3 692	22 992

Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

<i>Désignations</i>	<i>Montant</i>	<i>Date d'acquisition</i>
DUA Sage	18 004	Juillet 2020
RDU CSS Sage	12 933	Juillet 2020
Symantec Protection Edition 5.0	22 373	Juillet 2020
Project Lab-CFT lutte contre blanchiment d'argent	17 732	Juillet 2020
Total	71 041	

5.4. Renseignements sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne :

- Les notes aux états financiers ne comportent pas le nom de la société, la date d'arrêté et la période couverte par les états financiers ainsi que l'unité monétaire dans laquelle elles sont exprimées et ce, contrairement aux dispositions du paragraphe 06 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Les notes aux états financiers portant sur les annexes 11 « Ventilation des charges et des produits des placements » et 16 « Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers » ne sont pas conformes aux modèles des annexes présentés au niveau de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires notamment :

- Une note portant sur les opérations de la société et ses principales activités et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 67 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur l'effectif employé au cours de l'exercice ventilé par catégorie de salariés et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 68 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur les faits les plus caractéristiques de l'exercice et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 69 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur les méthodes d'évaluation à la clôture des placements immobiliers et des obligations et titres à revenu fixe et autres placements ce, conformément à NC 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note renseignant sur les données relatives aux terrains et constructions et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 76 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur la liste des filiales et participations mentionnant les informations exigées par les dispositions du paragraphe 78 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur la répartition des placements, et ce conformément aux dispositions du paragraphe 48 de la NC 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur la ventilation des créances et des dettes de la société et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 77 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note sur les charges à répartir et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 30 de la NC 10 relative aux Charges reportées.
- Une note sur les capitaux propres et ce, conformément aux dispositions des paragraphes 79 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance, 20 de la NC 02 relative aux capitaux propres et 83 de la NC 01 norme générale.
- Une note sur les provisions pour autres risques et charges et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 84 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.

- Une note indiquant la ventilation des charges de personnel et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 92 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur la répartition des commissions, et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 93 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note indiquant la ventilation des primes brutes émises par zone géographique et ce, conformément aux dispositions des paragraphes 94 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance et 43 de la NC 28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance.
- Une note portant sur le décompte fiscal de la société et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 96 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination ou inversement et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 35 de la NC 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note détaillant les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités conformément aux dispositions du paragraphe 100 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note sur les provisions pour sinistres à payer conformément aux dispositions du paragraphe 37 de la NC 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ ou réassurance.
- Une note sur les parties liées conformément aux dispositions de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.

La société Assurance Maghreb SA s'engage, pour l'établissement de ses états financiers individuels, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2020 et suivants.

5.4.1.Etats financiers comparés au 31/12/2019

5.4.1.1. Bilan comparé au 31/12/2019

DT

Actifs	Notes	31/12/2019			31/12/2018		31/12/2017*
		Valeur brute	AMORT & PROV	NET	NET retraité	NET publié	NET
Actifs incorporels	3.1						
Investissements de recherche et développement	3.1.1	53 418	53 418	-	2 642	2 642	11 391
Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	1 437 123	1 069 133	367 990	235 118	235 118	250 286
		1 490 541	1 122 551	367 990	237 760	237 760	261 677
Actifs corporels d'exploitation	3.2						
Installations techniques et machines	3.2.1	5 979 878	5 028 888	950 990	1 075 739	1 075 739	1 022 125
Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	1 523 907	1 082 327	441 580	323 036	323 036	338 346
		7 503 785	6 111 215	1 392 570	1 398 775	1 398 775	1 360 472
Placements	3.3						
Terrains et constructions							
Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	9 997 617	2 843 406	7 154 210	4 145 295	4 145 295	4 077 580
Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	20 899 757	7 818 884	13 080 872	13 511 727	13 511 727	14 195 067
Placements dans les entreprises liées et participations							
Parts dans des entreprises liées	3.3.3	19 701 579	111 449	19 590 131	17 556 982	17 556 982	10 516 191
Autres placements financiers							
Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	42 688 537	3 262 894	39 425 643	39 980 870	39 980 870	33 754 586
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	167 370 088	-	167 370 088	147 909 894	147 909 894	143 768 092
Autres prêts	3.3.6	1 882 694	-	1 882 694	1 631 117	1 631 117	1 444 489
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.7	999 890	-	999 890	936 377	936 377	895 711
		263 540 161	14 036 633	249 503 528	225 672 263	225 672 263	208 651 714
Part des réassureurs dans les prov techniques	3.4						
Provisions pour primes non acquises	3.4.1	14 114 455	-	14 114 455	16 838 712	16 838 712	13 017 139
Provisions pour sinistres	3.4.2	60 490 563	-	60 490 563	36 415 419	36 415 419	28 607 671
Provisions d'égalisation et équilibrage *	3.4.3	586 785	-	586 785	553 082		
		75 191 803	-	75 191 803	53 807 213	53 254 131	41 624 810
Créances	3.5						
Créances nées d'opérations d'assurance directe							
Primes acquises et non émises	3.5.1	16 456 323	-	16 456 323	14 658 300	14 658 300	10 167 202
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	3.5.2	31 908 063	21 562 418	10 345 645	12 404 319	12 404 319	12 320 232
Créances nées d'opérations de réassurance	3.5.3	1 046 670	413 043	633 627	405 773	405 773	337 086
Autres créances							
Personnel	3.5.4	276 145	-	276 145	274 405	274 405	232 099
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	6 055	-	6 055	4 358	4 358	2 746
Débiteurs divers	3.5.6	9 028 994	2 736 073	6 292 921	6 051 115	6 051 115	5 565 588
Moins Amortissements et Provisions		0					
		58 722 250	24 711 534	34 010 716	33 798 271	33 798 271	28 624 953
Autres éléments d'actif	3.6						
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3.6.1	23 885 671	2 299 817	21 585 853	23 106 840	23 106 840	23 328 846
Charges reportées							
Frais d'acquisition reportés	3.6.2	5 112 304	-	5 112 304	5 349 848	5 349 848	4 742 514
Autres charges à répartir	3.6.3	128 035	-	128 035	-	-	-
Comptes de régularisation Actif							
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.4	8 764 716	257 507	8 507 208	6 141 966	6 141 966	5 465 455
Autres comptes de régularisation	3.6.5	1 150 820	-	1 150 820	754 611	754 611	566 269
		39 041 546	2 557 325	36 484 221	35 353 266	35 353 266	34 103 084
Total de l'actif		445 490 086	48 539 258	396 950 828	350 267 548	349 714 466	314 626 710

* Rubriques retraitées pour des raisons de comparabilité

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017*
Capitaux propres	4.1			
Capital social		45 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves et primes liées au capital social		9 349 277	4 814 090	2 449 289
Autres capitaux propres		18 823 651	17 748 375	15 748 375
Résultats reportés		12 129	19 080	8 433
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		73 185 057	67 581 545	63 206 096
Résultat de l'exercice		11 811 704	10 125 557	8 874 810
Total des capitaux propres avant affectation		84 996 762	77 707 102	72 080 906
Passif	4.2			
Provisions pour autres risques et charges		855 950	755 346	755 346
Autres provisions		855 950	755 346	755 346
Provisions techniques brutes	4.2.1			
Provisions pour primes non acquises	4.2.1.1	41 760 272	44 333 871	38 987 833
Provisions pour sinistres	4.2.1.2	186 674 808	150 531 873	133 168 759
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4.2.1.3	2 812 413	2 637 991	2 347 559
Provisions pour égalisation et équilibrage	4.2.1.4	4 886 785	4 853 082	4 300 000
Autres provisions techniques	4.2.1.5	3 869 524	3 001 148	2 581 902
		240 003 803	205 357 964	181 386 053
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.2	29 700 022	25 162 591	23 184 750
Autres dettes	4.2.3			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	7 019 051	6 302 618	4 041 002
Dettes nées d'opérations de réassurance *	4.2.3.2	19 512 326	19 835 080	19 366 989
Dépôts et cautionnements reçus	4.2.3.3	749 371	819 473	726 423
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.4	8 144 155	7 469 369	6 238 802
Créditeurs divers	4.2.3.5	5 671 922	6 125 336	6 329 972
		41 096 825	40 551 877	36 703 188
Autres passifs	4.2.4			
Comptes de régularisation passif	4.2.4.1	297 468	732 669	516 468
		297 468	732 669	516 468
TOTAL DU PASSIF		311 954 066	272 560 446	242 545 804
Total des capitaux propres et du passif		396 950 828	350 267 548	314 626 710

* Rubriques retraitées pour des raisons de comparabilité

5.4.1.2. Etat de résultat technique comparé au 31/12/2019

DT

	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 31/12/2019	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 31/12/2019	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2019	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2018	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2017
Primes acquises	5.1	172 331 239	-59 138 856	113 192 383	105 265 501	95 078 787
Primes émises et acceptées		169 757 640	-56 414 599	113 343 041	106 789 966	98 282 280
Variation de la provision pour primes non acquises		2 573 599	-2 724 257	-150 658	-1 524 465	-3 203 493
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5.2	12 514 740		12 514 740	11 110 562	8 780 116
Autres produits techniques	5.3	457 552		457 552	310 018	248 924
Charges de sinistres	5.4	-147 538 864	55 602 148	-91 936 715	-86 346 133	-75 641 413
Montants payés	5.4.1	-113 708 521	31 527 005	-82 181 516	-75 628 711	-66 678 102
Variation de la provision pour sinistres		-33 830 343	24 075 144	-9 755 199	-10 717 422	-8 963 312
Variation des autres provisions techniques		-3 180 969		-3 180 969	742 810	2 502 705
Participation aux bénéfices et ristournes		-174 422	161 020	-13 402	-184 360	267 697
Frais d'exploitation	5.5	-27 817 533	13 064 102	-14 753 431	-13 826 939	-12 855 834
Frais d'acquisition	5.5.1	-20 905 569		-20 905 569	-19 059 168	-17 901 027
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		-237 545		-237 545	607 334	151 690
Frais d'administration	5.5.2	-6 674 420		-6 674 420	-6 496 251	-4 998 396
Commissions reçues des réassureurs			13 064 102	13 064 102	11 121 146	9 891 900
Autres charges techniques	5.6	-2 682 119		-2 682 119	-5 327 367	-6 029 787
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage		-33 703	33 703	0	0	0
Sous total : Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		3 875 920	9 722 118	13 598 038	11 744 092	12 351 194

5.4.1.3. Etat de résultat comparé au 31/12/2019

DT

	Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		13 598 038	11 744 092	12 351 194
Produits des placements (assurance et réassurance)	6.1	21 057 131	18 657 169	15 167 531
Revenus des placements		12 292 416	9 929 455	8 624 910
Autres produits de placements		5 967 983	4 953 316	4 132 369
Reprises de corrections de valeurs sur placements		748 697	183 643	1 108 461
Profits provenant de la réalisation des placements		2 048 034	3 590 755	1 301 792
Charges des placements	6.2	-4 847 056	-4 062 582	-3 472 477
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-2 633 300	-2 333 853	-2 411 967
Correction de valeur sur placements		-754 550	-1 567 334	-912 342
Pertes provenant de la réalisation des placements		-1 459 206	-161 395	-148 168
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et de réassurance		-12 514 740	-11 110 562	-8 780 116
Autres produits non techniques	6.3	296 301	197 162	158 263
Autres charges non techniques	6.4	-108 300	-129 731	-184 894
Résultat provenant des activités ordinaires		17 481 374	15 295 548	15 239 501
Impôts sur le résultat		-5 222 064	-4 652 992	-5 569 105
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		12 259 310	10 642 556	9 670 396
Eléments extraordinaires		-447 605	-516 999	-795 586
Résultat net de l'exercice		11 811 704	10 125 557	8 874 810

5.4.1.4. Etat des engagements hors bilan

Désignations	31/12/2019	31/12/2018
Engagements reçus	15 870	19 242
Aval, cautions et garanties sur les agents généraux	15 870	19 242
Engagements donnés	2 178 711	4 110 075
Aval, cautions et garanties de crédits donnés au titre des appels d'offre	1 767 821	3 616 019
Autres engagements donnés	410 891	494 056

5.4.1.5. Etat de flux de trésorerie comparé au 31/12/2019

DT

	Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements des primes reçues des assurés		172 767 217	149 031 339	128 287 184
Sommes versées pour paiement des sinistres		-104 344 059	-76 829 911	-64 786 658
Encaissements des primes reçues (acceptations)		236 570	872 120	1 999 352
Décaissements de primes sur les cessions		-33 582 976	-28 075 173	-27 326 298
Encaissements de sinistres sur les cessions		24 126 071	2 823 447	3 159 794
Commissions versées aux intermédiaires		-325 608	-147 589	-131 087
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-12 536 707	-11 315 229	-9 396 843
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-65 709 282	-86 517 538	-166 987 875
Encaissements liés à la cession de placements financiers		50 844 941	83 873 408	154 319 326
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-29 187 774	-25 485 797	-22 888 283
Produits financiers reçus		5 314 990	4 399 073	3 293 014
Autres mouvements		-886	13 793	-6 729
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7.1	7 602 497	12 641 942	-465 101
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		-353 227	-339 806	-345 224
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		-1 999 999	-7 022 807	-3 200 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	-2 353 226	-7 362 614	-3 545 224
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-4 487 159	-6 433 191	-2 468 748
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	7.3	-4 487 159	-6 433 191	-2 468 748
Variation de trésorerie		762 111	-1 153 863	-6 479 074
Trésorerie au début de l'exercice		2 463 803	3 617 666	10 096 740
Trésorerie à la clôture de l'exercice		3 225 914	2 463 803	3 617 666

5.4.2.Etats des engagements hors bilan

5.4.3.Notes aux états financiers au 31/12/2019

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des ASSURANCES MAGHREBIA se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	45 000 000,000 DT
Siège social :	64 Rue de Palestine Tunis Belvédère
Président du Conseil d'Administration:	Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI
Directeur Général :	Monsieur Habib BEN HASSINE
Commissaires aux comptes :	Le cabinet HLB – GSAudit & Advisory et le cabinet FMBZ-KPMG Tunisie

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996, les normes sectorielles (NCT 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques d'assurances et/ou de réassurances.

Certaines rubriques des états financiers ont été retraitées pour des raisons de comparabilité (*). Ce changement de présentation n'a aucun impact sur le résultat.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciel :	33%
Agenc, Aménag&Installat° :	10%
Matériel de transport :	20%
Matériel informatique :	15%
Equipement de bureau :	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurances.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%, et au taux de 5% pour l'immeuble sis Rue de l'Arabie Saoudite.

Note 2-2-2 : Placements financiers

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 2-5 : Affectation des charges par destination

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, les charges engagées par la société sont présentées dans l'état de résultat par destination.

Les destinations sont les suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres,
- Les frais d'acquisition,
- Les frais d'administration,
- Les charges de gestion des placements, et
- Les autres charges techniques.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Note 3 : Les actifs

3-1 : Les actifs incorporels

3-1-1 : Investissements de recherche et développement

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Conception & développement	53 418	53 418	0	0%
Total valeur brute	53 418	53 418	0	0%
Amortissements	53 418	50 776	2 642	5%
Total valeur nette	0	2 642	-2 642	-100%

3-1-2 : Concessions, brevets, licences, marques

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Logiciels	1 248 413	968 307	280 106	29%
Autres immobilisations incorporelles portefeuille racheté	188 710	188 710	0	0%
Total valeur brute	1 437 123	1 157 017	280 106	24%
Amortissements	1 069 133	921 899	147 234	16%
Total valeur nette	367 990	235 118	132 872	57%

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

3-2-1 : Installations techniques et machines

Ils comprennent :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Aménagements Agencements et Installations	2 834 045	2 786 178	47 867	2%
Matériels de transport	960 541	960 541	0	0%
Matériels informatique	2 185 292	2 103 190	82 102	4%
Total valeur brute	5 979 878	5 849 909	129 968	2%
Amortissements	5 028 888	4 774 171	254 717	5%
Total valeur nette	950 990	1 075 739	-124 749	-12%

3-2-2 : Autres installations, outillage et mobilier

Ils comprennent :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Equipements de bureaux	1 289 554	1 188 788	100 766	8%
Autres Immobilisations	234 353	155 916	78 437	50%
Total valeur brute	1 523 907	1 344 704	179 204	13%
Amortissements	1 082 327	1 021 668	60 660	6%
Total valeur nette	441 580	323 036	118 544	37%

3-3 : Placements

3-3-1 : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2019			31/12/2018
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains d'exploitation	3 622 851	-	3 622 851	928 131
Constructions d'exploitation	6 374 766	2 843 406	3 531 359	3 217 164
Total	9 997 617	2 843 406	7 154 210	4 145 295

3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2019			31/12/2018
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains hors exploitation	1 482 973	-	1 482 973	1 482 973
Constructions hors exploitation	16 593 691	7 818 884	8 774 807	9 205 661
Parts et actions des sociétés immobilières	2 823 092		2 823 092	2 823 092
Total	20 899 757	7 818 884	13 080 872	13 511 727

3-3-3 : Placements dans les entreprises liées

Cette rubrique comprend la participation d'ASSURANCES MAGHREBIA dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle. Elle présente au 31-12-2019 un solde de **19 590 131** DT.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
MAGHREBIA VIE	12 022 807	12 022 807	0	0%
CODWAY	3 347 168	3 347 168	0	0%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	4 331 604	2 331 605	1 999 999	86%
Provision pour dépréciation des titres	111 449	144 598	-33 150	-23%
Total valeur nette	19 590 131	17 556 982	2 033 149	12%

3-3-4 : Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 31-12-2019 de **39 425 643** DT, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASSURANCES MAGHREBIA n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Actions cotées	16 150 637	17 712 556	-1 561 919	-8,82%
Parts OPCVM	18 572 825	18 172 825	400 000	2,20%
Provision pour dépréciation des titres	1 543 047	1 907 144	-364 096	-19,09%
Actions et titres non cotes	7 965 075	7 763 553	201 522	2,60%
Provision pour dépréciation des titres	1 719 846	1 760 920	-41 074	-2,33%
Total valeur nette	39 425 643	39 980 870	-555 227	-1,39%

3-3-5 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 31-12-2019 de **167 370 087 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Bons de trésors assimilables	64 730 088	50 339 936	14 390 152	28,59%
Obligations	49 740 000	39 869 958	9 870 042	24,76%
Placements à Court et Moyen Terme	52 900 000	57 700 000	-4 800 000	-8,32%
Total	167 370 088	147 909 894	19 460 194	13,16%

3-3-6 : Autres prêts

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Prêts au Personnel	1 882 694	1 631 117	251 577	15%
Total	1 882 694	1 631 117	251 577	15%

3-3-7 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	999 890	936 377	63 513	7%
Total	999 890	936 377	63 513	7%

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3-4-1 : Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions pour primes non acquises. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2019 à **14 114 455 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Provisions pour primes non acquises incendie	2 882 203	6 505 101	-3 622 899	-56%
Provisions pour primes non acquises ind. Accident	101 443	56 215	45 228	80%
Provisions pour primes non acquises vol	209 963	202 302	7 662	4%
Provisions pour primes non acquises maladie	3 238 518	1 719 365	1 519 153	88%
Provisions pour primes non acquises risques spéciaux	4 206 205	4 334 502	-128 298	-3%
Provisions pour primes non acquises responsabilité civile	2 928 201	3 478 617	-550 417	-16%
Provisions pour primes non acquises maritime	547 923	542 609	5 314	1%
Total	14 114 455	16 838 712	-2 724 257	-16%

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer, elle présente un solde au 31-12-2019 de **60 490 563 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Provision SAP incendie	34 846 811	19 377 043	15 469 767	80%
Provision SAP auto	3 099 614	2 644 527	455 087	17%
Provision SAP individuelle accident	78 000	75 976	2 024	3%
Provision SAP vol	641 838	417 490	224 348	54%
Provision SAP G. maladie	1 666 818	1 143 736	523 081	46%
Provision SAP risques spéciaux	8 912 707	4 627 663	4 285 044	93%
Provision SAP responsabilité civile	6 865 716	4 557 732	2 307 984	51%
Provision SAP maritime	4 379 061	3 571 253	807 808	23%
Total	60 490 563	36 415 419	24 075 144	66%

3-4-3 : Provisions d'égalisation et équilibrage (*)

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les provisions d'égalisation et équilibrage, elle présente un solde au 31-12-2019 de **586 785 DT.**

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Provisions d'égalisation et équilibrage Groupe Décès	586 785	553 082	33 703	6%
Total	586 785	553 082	33 703	6%

3-5 : Créances

3-5-1 : Primes acquises et non émises

Cette rubrique englobe les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises minorées des primes à annuler, elle présente un solde au 31-12-2019 de **16 456 323 DT.**

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
P.A.N.E. incendie	127 144	161 616	-34 471	-21%
P.A.N.E. maladie	17 607 359	15 772 980	1 834 379	12%
P.A.N.E. responsabilité civile	81 375	86 923	-5 548	-6%
Total P.A.N.E. (a)	17 815 878	16 021 518	1 794 360	11%
Primes à annuler Incendie	172 779	230 830	-58 051	-25%
Primes à annuler Auto	608 484	585 105	23 380	4%
Primes à annuler Individuel Accident	196 695	218 095	-21 400	-10%
Primes à annuler Vol	422	644	-222	-34%
Primes à annuler Maladie	199 519	167 908	31 611	19%
Primes à annuler Risques spéciaux	55 533	56 339	-806	-1%
Primes à annuler responsabilité civiles	72 698	71 011	1 686	2%
Primes à annuler Maritime	53 425	33 286	20 138	61%
Total Primes à annuler (b)	1 359 555	1 363 218	-3 663	0%
(a) - (b)	16 456 323	14 658 300	1 798 023	12%

3-5-2 : Autres Créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés (primes à encaisser, primes en contentieux ...). Les primes à recevoir présentent au 31-12-2019 un solde net de **10 345 645 DT.**

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Créances sur les assurés	18 631 208	18 071 544	559 664	3%
Créances sur les intermédiaires	4 476 422	4 995 158	-518 736	-10%
Contentieux primes	6 887 005	6 758 809	128 196	2%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-19 784 698</i>	<i>-17 580 053</i>	<i>-2 204 644</i>	<i>13%</i>
Agences en contentieux	1 688 247	1 624 014	64 232	4%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-1 688 247</i>	<i>-1 624 014</i>	<i>-64 232</i>	<i>4%</i>
Commissions dues	34	0	34	
Comptes des co-assureurs actif	225 148	267 291	-42 143	-16%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-89 474</i>	<i>-108 429</i>	<i>18 955</i>	<i>-17%</i>
Total	10 345 645	12 404 319	-2 058 674	-17%

3-5-3 : Créances nées d'opérations de réassurances

Le solde de cette rubrique au 31-12-2019 est de **633 627** DT.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Comptes courants des cédantes	633 627	405 773	227 854	56%
Autres créances nées d'opérations de réassurance	413 043	413 043	0	0%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-413 043</i>	<i>-413 043</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>
Total	633 627	405 773	227 854	56%

3-5-4 : Personnel

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées au personnel. Elle présente au 31-12-2019 un solde de **276 145** DT.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Avance sur salaires	239 813	238 719	1 094	0%
Prise en charge personnel	36 246	35 171	1 075	3%
Autres	85	515	-430	-84%
Total	276 145	274 405	1 739	1%

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Sous cette rubrique sont comptabilisées notamment, les avances au titre de l'impôt sur les sociétés « acomptes provisionnels » et les retenues d'impôts prévues par l'article 52 du code de l'IRPP. Le solde de cette rubrique au 31-12-2019 est de **6 055** DT.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Retenue sur salaire prêt CNSS	3 309	1 612	1 697	105%
Autres impôts et taxes	2 746	2 746	0	0%
Total	6 055	4 358	1 697	39%

3-5-6 : Débiteurs divers

Cette rubrique présente un solde au 31-12-2019 de **6 292 921** DT qui se détail comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
IDA	1 949 589	1 881 072	68 517	4%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-898 040	-898 040	0	0%
Anticipation	2 741 768	2 868 813	-127 045	-4%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-1 139 467	-1 139 467	0	0%
Sinistres Contentieux Provisoires	988 362	606 161	382 202	63%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-542 066	-542 066	0	0%
Sinistres payés par agents	66 513	7 496	59 017	787%
Saisie Arrêt	906 357	913 489	-7 133	-1%
Chèques consignés	2 074 927	1 848 186	226 741	12%
Gestion Pour Compte Sinistres AUTO	58 671	139 082	-80 410	-58%
Intermédiaire en bourse	6 392	297 395	-291 003	-98%
Maghreb Vie	0	9 228	-9 228	-100%
Débiteurs divers	236 414	216 265	20 149	9%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-156 500	-156 500	0	0%
Total	6 292 921	6 051 115	241 806	4%

3-6 : Autres éléments d'actif

3-6-1 : Avoir en banque, CCP, chèques et caisse

Cette rubrique totalise les effets à recevoir, les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Elle présente un solde au 31-12-2019 de **21 585 853** DT.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Effets à l'encaissement	847 157	1 081 516	-234 359	-22%
Effets impayés	1 350	0	1 350	
Chèques à l'encaissement	17 079 817	15 583 597	1 496 219	10%
Chèques impayés	0	14 485	-14 485	-100%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-35 568	-696 166	660 598	-95%
Virements à recevoir	467 184	4 659 605	-4 192 420	-90%
Valeurs en contentieux	2 264 249	2 509 951	-245 702	-10%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-2 264 249	-2 509 951	245 702	-10%
Banques	3 202 870	2 438 268	764 603	31%
CCP	14 809	14 809	0	0%
Caisse	8 235	10 727	-2 492	-23%
Total	21 585 853	23 106 840	-1 520 987	-7%

3-6-2 : Frais d'acquisitions reportés

Les frais d'acquisitions reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice 2019 des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes et externes d'acquisitions tels qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2019 à **5 112 304** DT.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Frais d'acquisitions reportés Incendie	534 211	971 025	-436 814	-45%
Frais d'acquisitions reportés Auto	2 884 376	2 768 808	115 568	4%
Frais d'acquisitions reportés Individuel Accident	76 774	72 399	4 374	6%
Frais d'acquisitions reportés Vol	40 180	24 547	15 633	64%
Frais d'acquisitions reportés Santé	466 779	345 944	120 834	35%
Frais d'acquisitions reportés Risques spéciaux	514 966	523 961	-8 995	-2%
Frais d'acquisitions reportés Responsabilité civiles	527 889	577 369	-49 481	-9%
Frais d'acquisitions reportés Maritime	67 130	65 794	1 335	2%
Total	5 112 304	5 349 848	-237 545	-4%

3-6-3 : Autres charges à répartir

Sous cette rubrique est enregistré le montant des charges à répartir sur plusieurs exercices selon les principes du droit commun.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2019 à **128 035 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Frais d'acquisition des immeubles	128 035	0	128 035	
Total	128 035	0	128 035	

3-6-4 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2019 à **8 507 208 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Intérêts courus	8 322 453	5 969 709	2 352 744	39%
loyers courus	400 579	381 705	18 874	5%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-257 507</i>	<i>-209 448</i>	<i>-48 060</i>	<i>23%</i>
dividendes à encaisser	41 684	0	41 684	
Total	8 507 208	6 141 966	2 365 242	39%

3-6-5 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décôte calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance. Elle présente un solde au 31-12-2019 de **1 150 820 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Différence sur les prix de remboursement	917 347	446 016	471 332	106%
Charges constatées d'avance	233 473	308 595	-75 122	-24%
Total	1 150 820	754 611	396 209	53%

Note 4 : Capitaux propres et passifs

4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 31-12-2019 à **84 996 762 DT** contre 77 707 102 DT au 31-12-2018, enregistrant une hausse de 9,38%. Les mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0%
Réserves et primes liées au capital social				
Réserve Légale	1 877 298	1 370 066	507 232	37%
Réserves Facultatives	5 470 000	1 670 000	3 800 000	228%
Réserves pour Fonds Social	2 001 980	1 774 024	227 956	13%
Autres capitaux propres				
Réserves pour réinvestissement exonères	18 076 960	17 001 684	1 075 276	6%
Réserves spéciales de réévaluation	746 691	746 691	0	0%
Résultats reportés	12 129	19 080	-6 951	-36%
Résultat de l'exercice	11 811 704	10 125 557	1 686 148	17%
Total	84 996 762	77 707 102	7 289 660	9%

Le résultat de l'exercice 2019 est de 11 811 704 DT soit **2,625 DT** par action.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2019, l'affectation du résultat de l'exercice 2018 est comme suit:

Bénéfice 2018	10 125 556,632	DT
+ Report à nouveau antérieur	19 080,321	DT
Premier reliquat	10 144 636,953	DT
- Réserve légale	507 231,848	DT
Deuxième reliquat	9 637 405,105	DT
- Réserves pour réinvestissements exonérés	3 509 808,000	DT
Troisième reliquat	6 127 597,105	DT
- Réserve pour Fonds social	250 000,000	DT
Quatrième reliquat	5 877 597,105	DT
+ Réserves pour réinvestissements exonérés	2 434 532,000	DT
Cinquième reliquat	8 312 129,105	DT
- Réserves facultatives	3 800 000,000	DT
Sixième reliquat	4 512 129,105	DT
- Dividendes (1,000 DT par action)	4 500 000,000	DT
Septième reliquat	12 129,105	DT
- Report à nouveau	12 129,105	DT
Huitième reliquat	0,000	DT

Tableau d'évolution des capitaux propres

	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2018 Avant affectation	45 000 000	1 370 066	746 691	17 001 684	1 670 000	1 774 024	19 080	10 125 557	77 707 102
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 31/05/2019		507 232		3 509 808	3 800 000	250 000	-6 951	-8 060 089	0
Dividendes distribués				-2 434 532				-2 065 468	-4 500 000
Soldes au 31/12/2018 Après affectation	45 000 000	1 877 298	746 691	18 076 960	5 470 000	2 024 024	12 129	0	73 207 102
Résultat de l'exercice 2019								11 811 704	11 811 704
Fonds social						-22 044			-22 044
Soldes au 31/12/2019 Avant affectation	45 000 000	1 877 298	746 691	18 076 960	5 470 000	2 001 980	12 129	11 811 704	84 996 762

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances 2014, les fonds propres distribuables sous conditions s'élèvent au 31-12-2019 à **12 567 152 DT**.

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions techniques brutes :

4-2-1-1 : Provisions pour primes non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise **41 760 272 DT** au 31-12-2019.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
P.P.N.A. incendie	4 363 748	8 046 824	-3 683 077	-46%
P.P.N.A. automobile	23 561 261	22 944 945	616 316	3%
P.P.N.A. individuelle accident	627 132	599 968	27 163	5%
P.P.N.A. vol	328 216	203 421	124 795	61%
P.P.N.A. maladie	3 812 920	2 866 819	946 101	33%
P.P.N.A. risques spéciaux	4 206 539	4 342 033	-135 494	-3%
P.P.N.A. responsabilité civile	4 312 102	4 784 625	-472 523	-10%
P.P.N.A. maritime	548 354	545 234	3 120	1%
Total	41 760 272	44 333 871	-2 573 599	-6%

4-2-1-2 : Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer sont évaluées dossier par dossier.

La provision pour sinistres matériels automobile est déterminée concurremment selon trois méthodes :

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode de la cadence des règlements.

La méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

Les provisions pour sinistres sont majorées des chargements de gestion et des estimations des ouvertures tardives (selon des formules actuarielles et compte tenu de l'historique de la compagnie).

Les provisions pour sinistres à payer présentent au 31-12-2019 un solde net des prévisions de recours de **186 674 808 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
SAP Incendie	42 664 330	26 733 261	15 931 068	60%
SAP Automobile	108 261 740	101 495 275	6 766 465	7%
SAP Individuel accident	971 723	745 615	226 109	30%
SAP Vol	805 021	471 608	333 413	71%
SAP maladie	6 742 361	4 625 232	2 117 128	46%
SAP Risques spéciaux	9 708 635	5 503 803	4 204 832	76%
SAP Responsabilité civile	18 806 798	15 895 755	2 911 043	18%
SAP Transport maritime	6 561 329	5 221 044	1 340 285	26%
Total	194 521 936	160 691 594	33 830 343	21%
Prévisions de recours auto	-7 518 845	-9 614 224	2 095 379	-22%
Prévisions de recours incendie	-867	-114 203	113 336	-99%
Prévision de recours risques spéciaux	-1 596	-7 149	5 552	-78%
Prévisions de recours responsabilité civile	-60 794	-55 885	-4 909	9%
Prévisions de recours transport maritime	-265 026	-368 260	103 234	-28%
Total	-7 847 128	-10 159 721	2 312 593	-23%
Total	186 674 808	150 531 873	36 142 935	24%

4-2-1-3 : Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant du au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Cette rubrique présente au 31-12-2019 un solde de **2 812 413 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Incendie	373 680	338 867	34 813	10%
Auto	938 968	888 804	50 165	6%
Individuelle accident	287 005	251 654	35 351	14%
Vol	123 235	104 970	18 265	17%
Maladie	447 406	297 231	150 175	51%
Risques spéciaux	293 272	407 970	-114 698	-28%
Responsabilité civil	50 021	40 807	9 214	23%
Maritime	298 826	307 688	-8 862	-3%
Total	2 812 413	2 637 991	174 422	7%

4-2-1-4 : Provision pour égalisation

Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés destinés à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux mouvements d'émeutes et mouvements populaires.

Les provisions d'égalisation Groupe Décès permettent d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurances de groupe contre le risque décès.

Le total des provisions d'égalisation au 31-12-2019 est de **4 886 785** DT.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Incendie	1 600 000	1 600 000	0	0%
Auto	1 700 000	1 700 000	0	0%
Vol	200 000	200 000	0	0%
Groupe Décès	586 785	553 082	33 703	6%
Risques spéciaux	800 000	800 000	0	0%
Total	4 886 785	4 853 082	33 703	1%

4-2-1-5 : Autres provisions techniques

Cette rubrique englobe les provisions mathématiques des rentes et les provisions pour risques en cours. Elle présente au 31-12-2019 un solde de **3 869 524** DT.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Provision Mathématique Rente AT	1 987 820	2 067 989	-80 169	-4%
Provision Mathématique Rente Incendie	3 873	4 104	-231	-6%
Provision Mathématique Auto	44 404	45 821	-1 416	-3%
Provision Mathématique Maladie	302 566	317 781	-15 215	-5%
Total	2 338 663	2 435 694	-97 031	-4%
Provisions pour risques en cours Incendie	1 530 861	0	1 530 861	
Provisions pour risques en cours Auto	0	532 974	-532 974	-100%
Provisions pour risques en cours Maritime	0	32 479	-32 479	-100%
Total	3 869 524	3 001 148	868 377	29%

4-2-2 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2019 à **29 700 022 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	29 700 022	25 162 591	4 537 431	18%
Total	29 700 022	25 162 591	4 537 431	18%

4-2-3 : Autres dettes

4-2-3-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31-12-2019 un solde de **7 019 051 DT**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les co-assureurs.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Comptes courants agents	6 301 268	5 606 439	694 829	12%
Comptes courants de co-assureurs	711 051	692 268	18 783	3%
Autres	6 732	3 912	2 820	72%
Total	7 019 051	6 302 618	716 433	11%

4-2-3-2 : Dettes nées d'opérations de réassurance (*)

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2019 à **19 512 326 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Comptes réassureurs individuels	19 512 326	19 835 080	-322 754	-2%
Total	19 512 326	19 835 080	-322 754	-2%

4-2-3-3 : Dépôts et cautionnement reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles et des agents généraux. Le solde de cette rubrique au 31-12-2019 est de **749 371 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Dépôts et cautionnement agent général	264 461	372 208	-107 747	-29%
Autres dépôts et cautionnements (sur loyer)	484 910	447 265	37 645	8%
Total	749 371	819 473	-70 102	-9%

4-2-3-4 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 31-12-2019 est de **8 144 155 DT**. Le solde est détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Retenue à la source	4 001 277	4 463 806	-462 529	-10%
Impôts sur sociétés / retenue à la source	3 142 757	1 946 256	1 196 501	61%
Retenue sur salaires	551 791	541 584	10 207	2%
Organismes sociaux charges à payer	724	724	0	0%
Contribution conjoncturelle	447 605	516 999	-69 394	-13%
Total	8 144 155	7 469 369	674 785	9%

4-2-3-5 : Créiteurs divers

Le solde de cette rubrique au 31-12-2019 est de **5 671 922 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Dividendes et tantième à payer	297 719	252 813	44 906	18%
Personnel charges à payer	1 691 709	1 662 921	28 788	2%
Créditeurs divers charges à payer	1 283 661	2 403 423	-1 119 763	-47%
Créditeurs divers	840 656	724 293	116 363	16%
Produits / commission retour	1 008 863	930 042	78 821	8%
Assurances Maghreb Vie	416 771	0	416 771	
Rejet virements	87 191	61 076	26 115	43%
Compte d'attente	42 650	60 759	-18 109	-30%
Autres	2 702	30 008	-27 306	-91%
Total	5 671 922	6 125 336	-453 414	-7%

4-2-4 : Autres passifs

4-2-4-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2019 à **297 468 DT**, elle concerne principalement les loyers relatifs aux exercices futurs.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Amortissement surcote	0	522 419	-522 419	-100%
produits constatés d'avance	297 468	210 250	87 217	41%
Total	297 468	732 669	-435 201	-59%

Note 5 : Etat de résultat technique

5-1 : Primes acquises

Cette rubrique présente un solde net au 31-12-2019 de **113 192 383** DT qui se détaille comme suit

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Primes émises	169 873 471	156 542 754	13 330 717	9%
Primes acceptées	895 382	1 399 427	-504 045	-36%
Annulations sur exercices antérieurs	-1 544 502	-1 258 437	-286 065	23%
Ristournes sur primes	-1 264 734	-1 688 478	423 744	-25%
Variation des primes à annuler	3 663	-86 641	90 304	-104%
Variation des primes acquises et non émises	1 794 360	4 577 739	-2 783 379	-61%
Primes cédées	-56 414 599	-52 696 398	-3 718 201	7%
Variation des provisions pour primes non acquises nettes	-150 658	-1 524 465	1 373 807	-90%
Total	113 192 383	105 265 501	7 926 881	8%

5-2 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques. Cette rubrique se détaille au 31-12-2019 comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Produits de placements bruts	21 057 131	18 657 169	2 399 962	13%
Charges de placements	-4 847 056	-4 062 582	-784 474	19%
Produits de placements nets (a)	16 210 075	14 594 587	1 615 488	11%
Total provisions techniques (b)	247 850 931	215 517 685	32 333 246	15%
Total des capitaux propres (c)	73 185 057	67 581 545	5 603 512	8%
Total [a * b / (b + c)]	12 514 740	11 110 562	1 404 178	13%

5-3 : Autres produits techniques

Les autres produits techniques présentent un solde au 31-12-2019 de **457 552** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Intérêts perçus	36 436	49 416	-12 980	-26%
Autres produits techniques	366 116	200 602	165 514	83%
Produits/cession de portefeuilles	55 000	60 000	-5 000	-8%
Total	457 552	310 018	147 534	48%

5-4 : Charges de sinistres

5-4-1 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31-12-2019 un solde net de **82 181 516** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Sinistres payés	113 659 673	92 996 662	20 663 011	22%
Recours et sauvetages encaissés	-5 678 089	-4 607 206	-1 070 883	23%
Frais sur gestion des sinistres	5 709 393	5 529 009	180 384	3%
Participations versées	17 544	52 153	-34 609	-66%
Sinistres à la charge des réassureurs	-31 527 005	-18 341 907	-13 185 098	72%
Total	82 181 516	75 628 711	6 552 805	9%

5-5 : Frais d'exploitation

5-5-1 : Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition ainsi que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31-12-2019 de **20 905 569** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Frais d'acquisition	20 662 636	18 761 813	1 900 822	10%
Commissions sur acceptations	249 724	348 733	-99 009	-28%
Commissions versées / AFF.co-assureurs. Réassureurs	25 741	19 960	5 781	29%
Commissions reçues / Opération de co-assureurs	-32 532	-71 339	38 807	-54%
Total	20 905 569	19 059 168	1 846 401	10%

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31-12-2019 est de **6 674 420** DT.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Frais d'administration - Frais interne	3 637 341	3 643 014	-5 673	0%
Frais d'administration - Frais externe	3 037 078	2 853 237	183 841	6%
Total	6 674 420	6 496 251	178 169	3%

5-6 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques englobent les charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition et les dotations aux provisions sur créances douteuses.

Cette rubrique présente un solde au 31-12-2019 de **2 682 119 DT**.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Dotat° / Prov. Créances douteuses	2 185 690	4 140 329	-1 954 639	-47%
Dotat° / Prov. Valeurs en contentieux	79 846	359 814	-279 968	-78%
Reprise / Prov. Valeurs en contentieux	-325 548	-322 712	-2 835	1%
Dotat° / Prov. Chèques à l'encaissement	35 568	696 166	-660 598	-95%
Reprise / Prov. Chèques à l'encaissement	-696 166	-888 816	192 650	-22%
Dotat° / Prov. agents en contentieux	64 232	249 541	-185 308	-74%
Autres	1 338 497	1 093 045	245 452	22%
Total	2 682 119	5 327 367	-2 645 248	-50%

Note 6 : Etat de résultat

6-1 : Produits de placements

Les produits de placements présentent un solde au 31-12-2019 de **21 057 131 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Revenus des immeubles	1 552 465	1 506 592	45 873	3%
Revenus des valeurs mobilières	3 843 246	4 650 424	-807 178	-17%
Revenus des obligations	3 997 827	2 635 121	1 362 706	52%
Revenus des BTA	4 369 855	3 238 642	1 131 214	35%
Revenus des autres placements	6 128 843	6 227 347	-98 504	-2%
Reprise sur provisions	748 697	183 643	565 054	308%
Revenus des dépôts	395 176	196 232	198 943	101%
Autres produits	21 022	19 168	1 855	10%
Total	21 057 131	18 657 169	2 399 962	13%

6-2 : Charges de placements

Les charges de placements présentent un solde au 31-12-2019 de **4 847 056 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Frais de gestion et frais financiers	3 849 518	2 486 205	1 363 313	55%
Pertes sur réalisation des placements	242 988	9 043	233 945	2587%
Dotation aux provisions et aux amortissements	754 550	1 567 334	-812 784	-52%
Total	4 847 056	4 062 582	784 474	19%

6-3 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31-12-2019 de **296 301** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Récupérations Frais	12 038	3 444	8 594	250%
Autres produits non techniques	274 764	183 968	90 796	49%
Jetons de présence reçus	9 500	9 750	-250	-3%
Total	296 301	197 162	99 140	50%

6-4 : Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques présentent au 31-12-2019 un solde de **108 300** DT.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Autres charges non techniques	108 300	129 731	-21 431	-17%
Total	108 300	129 731	-21 431	-17%

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 31-12-2019, le mouvement lié aux activités d'exploitation s'élève à **7 602 497** DT contre 12 641 942 DT au 31-12-2018.

7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 31-12-2019, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-2 353 226** DT contre -7 362 614 DT au 31-12-2018.

7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux au 31-12-2019 est égal à **-4 487 159** DT contre -6 433 191 DT au 31-12-2018.

La trésorerie au 31-12-2019 est de **3 225 914** DT contre 2 463 803 DT au 31-12-2018 enregistrant une variation de **762 111** DT.

Note 8 : Evénements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 21 Mars 2020 et tiennent compte des éléments connus à cette date.

Quant aux répercussions de la pandémie COVID-19 sur l'exercice 2020, cela dépendra de plusieurs variables : période de confinement, propagation du virus, efficacité des mesures prises. Par conséquent, l'estimation de son impact financier ne peut être faite de façon fiable.

La société veillera à suivre l'évolution de la crise et à prendre les mesures nécessaires au cours de 2020.

Annexe N°8_ Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31-12-2019

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	53 418			53 418	50 776	0	2 642				53 418	0	0
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	1 157 017	280 106		1 437 123	921 899	0	147 234				1 069 133	0	367 990
1.3 Fonds de commerce				0	0	0					0	0	0
1.4 Acomptes versés				0	0	0					0	0	0
	1 210 435	280 106	0	1 490 541	972 675	0	149 876	0	0	0	1 122 551	0	367 990
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	5 849 909	129 968		5 979 878	4 774 171	0	254 717				5 028 888	0	950 990
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 344 704	179 204		1 523 907	1 021 668	0	60 660				1 082 327	0	441 580
2.3 Acomptes versés				0	0	0					0	0	0
	7 194 613	309 172	0	7 503 785	5 795 838	0	315 377	0	0	0	6 111 215	0	1 392 570
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	27 697 373	3 200 000		30 897 373	10 040 351	0	621 940				10 662 291	0	20 235 083
3.2 Placements dans les entreprises liées	17 701 580	1 999 999	0	19 701 579	0	144 598	0	0	0	33 150	0	111 449	19 590 131
3.2.1 Parts	17 701 580	1 999 999		19 701 579	0	144 598		0		33 150	0	111 449	19 590 131
3.2.2 Bons et obligations	0			0	0	0					0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0					0	0	0
3.3.1 Parts	0			0	0	0					0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0			0	0	0					0	0	0
3.4 Autres placements financiers	193 189 945	147 771 162	129 019 789	211 941 318	0	3 668 063	0	310 378	0	715 548	0	3 262 894	208 678 425
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	43 648 934	6 646 391	7 606 788	42 688 537		3 668 063		310 378		715 548	0	3 262 894	39 425 643
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	147 909 894	139 855 888	120 395 694	167 370 088	0	0					0	0	167 370 088
3.4.3 Prêts hypothécaire	0			0	0	0					0	0	0
3.4.4 Autres prêts	1 631 117	1 268 884	1 017 307	1 882 694	0	0					0	0	1 882 694
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0			0	0	0					0	0	0
3.4.6 Autres	0		0	0	0	0					0	0	0
3.5 Créances pour espèces déposées	936 377	63 513	0	999 890	0	0					0	0	999 890
3.6 Placements des contrats en UC	0			0	0	0					0	0	0
	239 525 276	153 034 674	129 019 789	263 540 161	10 040 351	3 812 662	621 940	310 378	0	748 697	10 662 291	3 374 342	249 503 528
TOTAL:	247 930 324	153 623 953	129 019 789	272 534 487	16 808 865	3 812 662	1 087 192	310 378	0	748 697	17 896 057	3 374 342	251 264 088

Annexe 9_ Etat récapitulatif des placements au 31-12-2019

	<u>Valeur</u> <u>brute:</u>	<u>Valeur</u> <u>nette:</u>	<u>Juste</u> <u>valeur:</u>	<u>Plus ou moins-</u> <u>value latente:</u>
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	30 897 373	20 235 083	31 378 770	481 397
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	43 817 291	40 763 697	77 026 173	33 208 882
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				-
Autres parts d'OPCVM	18 572 825	18 252 077	19 250 654	677 829
Obligations et autres titres à revenu fixe	167 370 088	167 370 088	178 547 164	11 177 077
Prêts hypothécaires				-
Autres prêts et effets assimilés	1 882 694	1 882 694	1 882 694	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	999 890	999 890	999 890	-
Autres dépôts	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				-
Total	263 540 161	249 503 528	309 085 345	45 545 184
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	251 164 509	237 127 876	271 861 328	20 696 819
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	46 560 146	46 147 103	46 147 103	- 413 043

Annexe N°10_ Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer au 31-12-2019

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	56 307 044	61 346 307	63 494 170		
Provisions pour sinistres	7 897 555	13 239 075	27 119 441		
total charges des sinistres	64 204 599	74 585 382	90 613 611		
Primes acquises	120 218 044	120 824 948	134 835 976		
% sinistres / primes acquises	53%	62%	67%		

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	62 161 725	58 839 967	66 841 139	82 784 566	
Provisions pour sinistres	5 703 005	7 413 543	15 333 405	36 177 773	
total charges des sinistres	67 864 730	66 253 510	82 174 544	118 962 340	
Primes acquises	120 218 044	120 824 948	134 835 976	140 073 587	
% sinistres / primes acquises	56%	55%	61%	85%	

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N					
Règlements cumulés	63 297 863	61 807 364	73 256 498	103 024 027	86 092 206
Provisions pour sinistres	4 913 835	9 223 770	16 669 085	36 892 574	96 206 264
total charges des sinistres	68 211 698	71 031 134	89 925 583	139 916 601	182 298 470
Primes acquises	120 218 044	120 824 948	134 835 976	140 073 587	172 331 239
% sinistres / primes acquises	57%	59%	67%	100%	106%

Annexe11_ Ventilation des charges et des produits des placements au 31-12-2019

	<u>revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations:</u>	<u>autres revenus et frais financiers:</u>	<u>Total:</u>	<u>Charges des placements:</u>
1. Placements immobiliers				
1.1 Immeubles		1 552 465	1 552 465	888 627
1.2 Parts et actions de société immobilière			-	
	-	1 552 465	1 552 465	888 627
2. Participations				
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie		4 369 855	4 369 855	13 317
2.2 Emprunts obligataires		3 997 827	3 997 827	
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse		2 100 942	2 100 942	798 697
2.4 Parts et actions dans les OPCVM		120 511	120 511	30 960
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	33 150	10 000	43 150	31 840
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	1 441 686	885 655	2 327 341	665 099
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		6 524 018	6 524 018	242 988
2.8 Contrats en unités de comptes			-	
2.9. Autres		21 022	21 022	769 416
	1 474 836	18 029 830	19 504 666	2 552 318
3. Autres placements			-	
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)			-	1 406 111
Total	1 474 836	19 582 295	21 057 131	4 847 056
Intérêts		769 416	769 416	
Frais externes		1 734 539	1 734 539	
Autres frais	-	2 343 101	2 343 101	
Total charges des placements	-	4 847 056	4 847 056	-

Annexe 13_ Résultat technique par catégorie d'assurance au 31-12-2019

	A.T.	INCENDIE	AUTO	INDIVIDUEL ACCIDENT	VOL	MALADIE	R.S	R.C	MARITIME	ACCEPT ATIONS	Total:
Primes acquises	0	24 362 397	58 468 422	2 415 531	1 917 115	59 141 281	12 900 107	6 682 070	5 613 604	830 713	172 331 239
Primes émises	0	20 680 405	59 084 738	2 442 694	2 041 910	60 087 382	12 769 170	6 139 236	5 616 723	895 382	169 757 640
Variation des primes non acquises	0	3 681 993	-616 316	-27 163	-124 795	-946 101	130 936	542 834	-3 120	-64 669	2 573 599
Charges de prestations	7 351	-40 922 914	-44 917 727	-575 215	-517 679	-49 873 282	-6 850 288	-3 924 980	-2 123 498	3 925	-149 694 307
Prestations et frais payés	-72 818	-23 337 351	-36 558 053	-350 209	-184 090	-47 637 590	-6 850 288	-1 017 837	-712 351	-99 402	-112 593 316
Charges des provisions pour prestations diverses	80 169	-17 585 563	-8 359 673	-225 007	-333 590	-2 235 692	-6 850 288	-2 907 143	-1 411 147	103 327	-37 100 991
Solde de souscription	7 351	-16 560 516	13 550 695	1 840 315	1 399 436	9 268 000	-6 850 288	2 757 090	3 490 106	834 637	22 636 932
Frais d'acquisition	-516	-3 985 135	-8 211 357	-781 269	-554 191	-3 813 344	-6 850 288	-787 078	-664 331	-249 724	-21 143 114
Autres charges de gestion nettes	-4 130	-1549 637	-3 733 113	-376 872	-160 191	-857 798	-6 850 288	-601 181	-109 791	0	-8 898 987
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 646	-5 534 772	-11 944 471	-1 158 141	-714 372	-4 671 141	-6 850 288	-1 388 259	-774 122	-249 724	-30 042 101
Produits nets de placements	63 219	1 993 959	5 927 525	130 442	101 633	2 193 544	777 700	846 005	385 759	94 954	12 514 740
Participation aux résultats		-224 244	-267 162	-63 679	-24 037	-467 008	11 029	-36 049	-144 958	-17 544	-1 233 652
Solde financier	63 219	1 769 715	5 660 363	66 763	77 596	1 726 536	788 730	809 957	240 802	77 409	11 281 089
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	0	-19 534 687	-1 193 374	-217 499	-1 391 831	-15 108 020	-12 061 066	-4 630 203	-5 002 177	0	-59 138 856
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	0	22 224 854	25 025	84 643	24 428	6 593 727	1 696 668	210 680	666 979	0	31 527 005
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	0	15 469 767	455 087	2 024	224 348	523 081	4 285 044	2 307 984	807 808	0	24 075 144
Part des réassureurs dans les provisions pour égalisation et équilibrage		0	0	0	0	33 703	0	0	0		33 703
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	9 724	0	0	0	148 739	2 557	0	0	0	161 020
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	0	3 952 421	207	94 687	512 527	3 213 521	3 617 088	664 605	1 009 047	0	13 064 102
Solde de réassurance et/ou rétrocession	0	22 122 080	-713 055	-36 145	-630 528	-4 595 249	-2 459 709	-1 446 933	-2 518 343	0	9 722 118
Résultat technique	65 924	1 796 507	6 553 533	712 791	132 132	1 728 146	776 389	731 854	438 442	662 322	13 598 038
Informations complémentaires											
Provisions pour primes non acquises à la clôture	0	4 303 578	23 561 261	627 132	328 216	3 812 920	4 206 539	3 517 687	548 354	854 585	41 760 272
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	0	7 985 571	22 944 945	599 968	203 421	2 866 819	4 337 476	4 060 521	545 234	789 915	44 333 871
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	0	42 397 244	108 258 795	971 723	805 021	6 742 361	8 885 535	18 623 350	6 561 329	1 276 579	194 521 936
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	0	26 423 987	101 495 275	745 615	471 608	4 625 232	4 624 282	15 704 644	5 221 044	1 379 906	160 691 594
Provisions mathématiques à la clôture	1 987 820	3 873	44 404	0	0	302 566	0	0	0	0	2 338 663
Provisions mathématiques à l'ouverture	2 067 989	4 104	45 821	0	0	317 781	0	0	0	0	2 435 694
Provisions pour risques en cours à la clôture	0	1 530 861	0	0	0	0	0	0	0	0	1 530 861
Provisions pour risques en cours à l'ouverture	0	0	532 974	0	0	0	0	0	32 479	0	565 453
Prévisions de recours à la clôture	0	867	7 518 845	0	0	0	1 596	60 794	265 026	0	7 847 128
Prévisions de recours à l'ouverture		114 203	9 614 224	0	0	0	7 149	55 885	368 260	0	10 159 721

Annexe16_ Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers exercice 2019

	<u>raccordement</u>	<u>TOTAL</u>
Primes acquises		172 331 239
<i>Primes émises</i>	<i>PRNV11 1°colonne</i>	169 757 640
<i>Variation des primes non acquises</i>	<i>PRNV12 1°colonne</i>	2 573 599
Charges de prestations		- 149 694 307
<i>Prestations et frais payés</i>	<i>CHNV11 1°colonne</i>	- 112 593 316
<i>Charges des provisions pour prestations diverses</i>	<i>CHNV12,CHNV2,CHNV3,CHNV6 1°colonne</i>	- 37 100 991
Solde de souscription		22 636 932
Frais d'acquisition	<i>CHNV41,CHNV42</i>	- 21 143 114
Autres charges de gestion nettes	<i>CHNV43,PRNV2,CHNV5</i>	- 8 898 987
Charges d'acquisition et de gestion nettes		- 30 042 101
Produits nets de placements	<i>PRNT3</i>	12 514 740
Participation aux résultats	<i>CHNV3,CHNV11</i>	- 1 233 652
Solde financier		11 281 089
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	<i>PRNV11 2°colonne</i>	- 59 138 856
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	<i>CHNV11 2°colonne</i>	31 527 005
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	<i>PRNV12,CHNV12 2°colonne</i>	24 075 144
Part des réassureurs dans les provisions pour égalisation et équilibrage	<i>CHNV6 2°colonne</i>	33 703
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	<i>CHNV3 2°colonne</i>	161 020
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	<i>CHNV44</i>	13 064 102
Solde de réassurance et/ou rétrocession		9 722 118
Résultat technique		13 598 038

5.4.4. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2019

5.4.4.1. Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2019

✓ **Note complémentaire au rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions conclues courant 2019 :**

- Convention de sous-traitance conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY : autorisée par le Conseil d'Administration du 31 mai 2019. La présente convention a été conclue en date du 01 juin 2019.
- Convention entre La Société ASSURANCES MAGHREBIA et La Société CODWAY : autorisée par le Conseil d'Administration du 31 mai 2019. La présente convention a été conclue en date du 01 juin 2019.

✓ **Note complémentaire au rapport spécial des commissaires aux comptes les obligations et engagements de la société envers les dirigeants :**

- **Rémunération du Président du Conseil :**

La rémunération du Président du Conseil d'Administration de la société est fixée par décision du Conseil d'Administration tenu le 29 mai 2014. Cette rémunération s'établit est de 105.000 DT Brut.

- **Rémunération des membres du conseil d'administration :**

Les jetons de présence sont fixés à 7.500 DT Brut par an et par administrateur.

- **Rémunération des membres des autres comités :**

Le Conseil d'Administration s'appuie sur les travaux de trois comités spécialisés dans l'exécution de ses missions, à savoir :

1. Le Comité Permanent d'Audit : Il est constitué de 03 membres. Les émoluments sont fixés à 6.000 DT Brut par an et par membre.
2. Le Comité de gestion des risques : Il est constitué de 03 membres. Les émoluments sont fixés à 6.000 DT Brut par an et par membre.
3. Le Comité de nominations et de rémunérations : Il est constitué de 03 membres. Les émoluments sont fixés à 6.000 DT Brut par an et par membre.

✓ **Note complémentaire aux notes aux états financiers portant une présentation de la société et de ses activités :**

- **Note 1 : Présentation de la société**

Fondée en 1973, ASSURANCES MAGHREBIA est un acteur de référence en matière d'assurance et de réassurance en Tunisie ayant un agrément multi-branches.

Avant 2018, la société Assurances Maghrebria était détenue à 44,2% par la compagnie d'assurance italienne ASSICURAZIONI GENERALI, seule participation étrangère au capital de la société, qui a cédé sa participation à l'Union Financière Holding.

Forme juridique :

Capital social :

Siège social :

Président du Conseil d'Administration :

Directeur Général :

Commissaires aux comptes :

Forme juridique :

45 000 000,000 DT

64 Rue de Palestine Tunis Belvédère

Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI

Monsieur Habib BEN HASSINE

Le cabinet HLB – GSAudit & Advisory
et le cabinet FMBZ-KPMG Tunisie

Faits marquants de l'exercice :

Les résultats réalisés par la Compagnie en 2019 sont en ligne avec ses objectifs et les actions entreprises s'inscrivent dans la continuité de ses orientations stratégiques.

Au 31 décembre 2019, elle a poursuivi sa croissance en enregistrant les chiffres suivants :

- Un chiffre d'affaires de 170.768.853 Dinars contre 157.942.181 Dinars une année auparavant, soit une progression de 8,12% par rapport à la même période de l'exercice écoulé. La Compagnie a ainsi atteint 100.69% des prévisions annuelles de l'exercice 2019.
- Les sinistres réglés au 31 décembre 2019 s'élèvent à 112.562.012 Dinars contre 91.948.126 Dinars à la même période de l'année écoulée, en augmentation de 22,42%.
- Les provisions pour sinistres à payer totalisent 194.521.936 Dinars au 31 décembre 2019 contre 160.691.594 Dinars au 31 décembre 2018, soit une variation de 21,05%.
- Les produits financiers nets ont atteint 16.210.075 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 14.594.587 Dinars au 31 Décembre 2018, soit une hausse de 11,07% et un taux de rendement financier global de 7,00% au 31 Décembre 2019 contre 7,18% en 2018.
- Le résultat net s'élève à 11.811.704 Dinars au 31 décembre 2019 contre 10.125.557 Dinars au 31 décembre 2018, en progression de 16,65%.

La ventilation des primes acquises par zone géographique 2018/2019 est comme suit :

	2018	Part%	2019	Part%
Grand Tunis	108 129 439	70,15%	140 381 027	81,46%
Bizerte et Nord	4 608 796	2,99%	2 636 668	1,53%
Sousse et Centre	17 248 303	11,19%	15 096 217	8,76%
Sfax et Sud	24 153 789	15,67%	14 217 327	8,25%
Total	154 140 326	100,00%	172 331 239	100,00%

Les autres faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de l'exercice sont :

- La poursuite de la refonte du système d'information de la société.
- La mise en production, pour tous les produits, de la solution informatique pour la lutte contre le blanchiment d'argent Reis KYC dans le cadre du projet AML.
- Investissement dans la digitalisation des services offerts (lancement de la vente en ligne de l'assurance voyage, refonte du portail Santé, mise en place de la solution Gestion Electronique des Documents pour les branches Santé et Automobile,...).

✓ **Note complémentaire aux notes aux états financiers sur l'effectif de la société :**

Répartition de l'effectif employé par catégorie de salariés

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019
Cadres de Direction	36	34
Cadres Supérieurs	77	86
Personnel d'encadrement	44	49
Agents d'exécution	29	27
Agents de services ou assimilés	3	2

Le salaire du personnel de l'année 2019 est réparti comme suit :

Année	2 019
Agent d'Encadrement	1 814 309
Agent d'Exécution	1 035 865
Agents de services ou assimilés	51 056
Cadre de direction	2 719 701
Cadre Supérieur	4 580 185
Total général	10 201 116

✓ **Note complémentaire à la note 2.2.2. « Placements financiers » portant sur les méthodes d'évaluation à la clôture des obligations et titres à revenus fixes et des autres placements :**

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 31-12-2019 de 167 370 087 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Bons de trésors assimilables	64 730 087	50 339 936	14 390 151	28,59%
Obligations	49 740 000	39 869 958	9 870 042	24,76%
Placements à Court et Moyen Terme	52 900 000	57 700 000	-4 800 000	-8,32%
Total	167 370 087	147 909 894	19 460 193	13,16%

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des BTA est portée en Produits si le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement calculé de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les titres émis par l'Etat se détaillent comme suit :

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Décote global (+)	Revenu de l'exercice
- BTA 5,75% 01/2021	1 453 500	1 500 000	46 500	8 772
- BTA 5,6% 08/2022	7 146 500	7 500 000	353 500	38 169
- BTA 5,5% 02/2020	385 200	400 000	14 800	2 674
- BTA 6% 01/2024	2 682 400	2 800 000	117 600	14 481
- BTA 6,3% 10/2026	2 897 700	3 000 000	102 300	8 387
- BTA 6,7% 04/2028	3 698 000	3 900 000	202 000	12 412
- BTA 6,3% 03/2026	4 940 850	5 400 000	459 150	43 057
- BTA 6% 06/2023	1 408 500	1 500 000	91 500	14 156
- BTA 7,5% 07/2032	12 574 813	14 725 000	2 150 188	49 652
- BTA 6% 06/2021	483 500	500 000	16 500	4 179
- BTA 6,6% 03/2027	2 799 550	3 000 000	200 450	16 273
- BTA 6,5% 06/2025	13 964 875	16 150 000	2 185 125	179 227
- BTA 7% 07/2028	10 294 700	12 100 000	1 805 300	79 895
- EMPRUNT NATIONAL 2014 (6,15%) Ech° 20/06/2021	1 600 000	1 600 000	-	-
Total	66 330 088	74 075 000	7 744 913	471 332

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des BTA est portée en charges si le prix d'acquisition est supérieur au prix de remboursement de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Surcote global (-)	Charge de l'exercice
- BTA 5,5% 03/2019	17 315 736	16 780 000	- 535 736	13 317
Total	17 315 736	16 780 000	- 535 736	13 317

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres. Dès lors qu'un risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs (défaillance d'un émetteur par exemple), ils doivent faire l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence ».

✓ **Note complémentaire à la note 2.2.2. « Placements financiers » portant sur les méthodes d'évaluation à la clôture des autres placements :**

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quelque soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

MAG 31/12/2019			
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	int courus	REVENUS
Titres émis par l'Etat	64 730 088	2 485 242	3 898 524
Emprunts obligataires	49 740 000	2 125 991	3 997 827
Placements monétaires	52 900 000	3 521 357	5 572 807
Total	167 370 088	8 132 590	13 469 157

✓ **Note complémentaire à l'annexe 9 « Etat récapitulatif des placements » :**

Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	31-12-2019			31-12-2018
Terrains et constructions d'exploitation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains d'exploitation	3 622 851	-	3 622 851	928 131
Constructions d'exploitation	6 374 766	2 843 406	3 531 359	3 217 164
Total	9 997 617	2 843 406	7 154 210	4 145 295

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur d'usage	Amortissement	Valeur nette au bilan
Terrains et constructions d'exploitation	9 997 617	9 997 617	2 843 406	7 154 210
- Terrains Palestine	570 531	570 531	-	570 531
- Terrains Arabie Saoudite	357 600	357 600	-	357 600
- Terrains Rue de Turquie	2 694 720	2 694 720	-	2 694 720
- Imm. Arabie Saoudite SIEGE II	1 725 140	1 725 140	679 274	1 045 866
- Imm. Palestine (siege social)	1 103 458	1 103 458	855 549	247 909
- Imm. Rue Lenine	118 227	118 227	94 242	23 985
- Local la Goulette	42 646	42 646	31 984	10 661
- Local Bab Souika	69 792	69 792	50 308	19 483
- Local Sfax	454 422	454 422	249 932	204 490
- Villa Tataouine	30 300	30 300	15 908	14 393
- Imm. Rue de Turquie	505 280	505 280	6 316	498 964
- Imm. Palestine (nouveau)	2 325 501	2 325 501	859 894	1 465 608

Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31-12-2019			31-12-2018
Terrains et constructions hors exploitation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains hors exploitation	1 482 973	-	1 482 973	1 482 973
Constructions hors exploitation	16 593 691	7 818 884	8 774 807	9 205 661
Parts et actions des sociétés immobilières	2 823 092		2 823 092	2 823 092
Total	20 899 757	7 818 884	13 080 872	13 511 727

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur d'usage	Amortissement	Valeur nette au bilan
Terrains et constructions hors exploitation	18 076 664	18 076 664	7 818 884	10 257 780
- Terrain berges du Lac	454 951	454 951	-	454 951
- Terrain Charguia	97 326	97 326	-	97 326
- Terrain Arabie Saoudite SIEGE II	178 800	178 800	-	178 800
- Terrain ANG Arabie Saoudite SIEGE III	751 897	751 897	-	751 897
- Appart. Galaxie 2000 (3 émé étage)	286 316	286 316	178 827	107 490
- Appart. Galaxie 2000 (6 émé étage)	335 113	335 113	194 647	140 466
- Imm.en cours Extension SIEGE III	4 515 550	4 515 550	451 555	4 063 995
- Imm. Sfax Amen I	246 540	246 540	154 088	92 453
- Imm. Lac H	1 552 077	1 552 077	960 071	592 007
- Batis (Rue de Grèce)	902 200	902 200	664 158	238 042
- Imm. Amen Sfax II	275 466	275 466	172 166	103 300
- Imm. Bouhaira DAR MARGHREBIA	3 293 342	3 293 342	1 733 025	1 560 317
- Imm.Arabie Saoudite SIEGE II	862 570	862 570	593 017	269 553
- Imm. Charguia	4 146 423	4 146 423	2 585 672	1 560 750
- Rue Lenine	118 227	118 227	94 242	23 985
- Local Lac	59 866	59 866	37 416	22 450
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	2 823 092	3 304 489	0	2 823 092
* Assurances Maghreb Immobilier	2 823 092	3 304 489	-	2 823 092

✓ *Note complémentaire sur la ventilation des créances et dettes de la société :*

Ventilation des créances selon la durée résiduelle :

Créances:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	33 692 649,197	10 046 831,987	4 624 905,262	48 364 386,446
AC611	Primes acquises et non émises	16 456 323,321			16 456 323,321
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	17 236 325,876	10 046 831,987	4 624 905,262	31 908 063,125
AC613	Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				0,000
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	633 626,816		413 043,092	1 046 669,908
AC63	Autres créances	5 415 343,888	2 133 029,239	1 762 820,740	9 311 193,867
AC631	Personnel	276 144,584			276 144,584
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 055,231			6 055,231
AC633	Débiteurs divers	5 133 144,073	2 133 029,239	1 762 820,740	9 028 994,052
AC64	Créances sur ressources spéciales				0,000
	Totale des créances	39 741 619,901	12 179 861,226	6 800 769,094	58 722 250,221

Ventilation des dettes selon la durée résiduelle :

	<u>moins d'un an:</u>	<u>plus d'un an et moins de 5 ans:</u>	<u>plus de 5 ans:</u>	<u>TOTAL:</u>
Autres dettes				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	7 019 051,035			7 019 051,035
Dettes nées d'opérations de réassurance	8 311 181,131	11 201 144,929	0,000	19 512 326,060
Parts de réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	8 311 181,131	11 201 144,929		19 512 326,060
Autres				0,000
Autres dettes	13 309 287,516	848 857,012	407 302,955	14 565 447,483
Dépôts et cautionnements reçus	749 370,817			749 370,817
Personnel				0,000
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	8 144 154,735			8 144 154,735
Créditeurs divers	4 415 761,964	848 857,012	407 302,955	5 671 921,931
Ressources spéciales				0,000
Totale des dettes	28 639 519,682	12 050 001,941	407 302,955	41 096 824,578

✓ **Note complémentaire à la note 3.6.3 « Autres charges à répartir » :**

Sous cette rubrique est enregistré le montant des charges à répartir sur plusieurs exercices selon les principes du droit commun.

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Frais d'acquisition des immeubles	128 035	0	128 035	
Total	128 035	0	128 035	

FRAIS D'ACQUISITION DES IMMEUBLES A REPARTIR SUR 03 EXERCICES

Période	Immeuble Rue de Turquie	TOTAL
F.A	192 053	192 053
2019	64 018	64 018
2020	64 018	64 018
2021	64 018	64 018
TOTAL	192 053	192 053

La valeur brute des frais d'acquisition s'élève à 192 053 dinars qui correspondent aux frais d'acquisition d'une construction sise à 38 rue de Turquie acquise le 17 Juin 2019. La norme comptable NCT 31 dans son paragraphe 8 stipule que ces frais peuvent faire l'objet d'une répartition sur plusieurs exercices avec un délai maximum de 5 années, le management de Maghrebia a choisi de les répartir sur 3 ans d'où une dotation de résorption de 64 018 dinars chaque année. Au 31 Décembre 2019, le montant cumulé des résorptions s'élève à 64 018 dinars.

FRAIS D'ACQUISITION DES IMMEUBLES A REPARTIR SUR 03 EXERCICES			
Désignation	Frais d'acquisition brutes	Dotations aux résorptions 2019	Dotations aux résorptions restant à courir
Montant	192 053	64 018	128 035

✓ **Note complémentaire à la note 4.1 « Capitaux propres » :**

Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 31-12-2019 à 84 996 762 DT contre 77 707 102 DT au 31-12-2018, enregistrant une hausse de 9,38%.

Le capital social s'élève à 45 000 000 DT constitué par 4 500 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune.

Les mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0
Réserves et primes liées au capital social				
Réserve Légale	1 877 298	1 370 066	507 232	37,0%
Réserves Facultatives	5 470 000	1 670 000	3 800 000	227,5%
Réserves pour Fonds Social	2 001 980	1 774 024	227 956	12,9%
Autres capitaux propres				
Réserves pour réinvestissement exonères	18 076 960	17 001 684	1 075 276	6,3%
Réserves spéciales de réévaluation	746 691	746 691	0	0,0%
Résultats reportés	12 129	19 080	-6 951	-36,4%
Résultat de l'exercice	11 811 704	10 125 557	1 686 148	16,7%
Total	84 996 762	77 707 102	7 289 660	9,4%

Le résultat de l'exercice 2019 est de 11 811 704 DT soit **2,625** DT par action contre 10 125 557 DT soit 2,250 DT par action réalisé en 2018.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2019, l'affectation du résultat de l'exercice 2018 est comme suit :

Bénéfice 2018	10 125 556,632	DT
+ Report à nouveau antérieur	19 080,321	DT
Premier reliquat	10 144 636,953	DT
- Réserve légale	507 231,848	DT
Deuxième reliquat	9 637 405,105	DT
- Réserves pour réinvestissements exonérés	3 509 808,000	DT
Troisième reliquat	6 127 597,105	DT
- Réserve pour Fonds social	250 000,000	DT
Quatrième reliquat	5 877 597,105	DT
+ Réserves pour réinvestissements exonérés	2 434 532,000	DT
Cinquième reliquat	8 312 129,105	DT
- Réserves facultatives	3 800 000,000	DT
Sixième reliquat	4 512 129,105	DT
- Dividendes (1,000 DT par action)	4 500 000,000	DT
Septième reliquat	12 129,105	DT
- Report à nouveau	12 129,105	DT
Huitième reliquat	0,000	DT

Tableau d'évolution des capitaux propres

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves conformément à la décision de l'AGO du 31 mai 2019 se détaille comme suit :

	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2018 Avant affectation	45 000 000	1 370 066	746 691	17 001 684	1 670 000	1 774 024	19 080	10 125 557	77 707 102
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 31/05/2019		507 232		3 509 808	3 800 000	250 000	-6 951	-8 060 089	0
Dividendes distribués				-2 434 532				-2 065 468	-4 500 000
Soldes au 31/12/2018 Après affectation	45 000 000	1 877 298	746 691	18 076 960	5 470 000	2 024 024	12 129	0	73 207 102
Résultat de l'exercice 2019								11 811 704	11 811 704
Fonds social						-22 044			-22 044
Soldes au 31/12/2019 Avant affectation	45 000 000	1 877 298	746 691	18 076 960	5 470 000	2 001 980	12 129	11 811 704	84 996 762

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances 2014, les fonds propres distribuables sous conditions s'élèvent au 31-12-2019 à **12 567 152 DT**.

✓ **Note complémentaire sur les réserves spéciales de réévaluation :**

Les réserves spéciales de réévaluation figurants au niveau des capitaux propres ont été constituées à l'occasion de la réévaluation d'actifs en 1999.

✓ **Note complémentaire sur la ventilation des réserves pour fonds social :**

Les réserves pour fonds social se détaillent comme suit :

	Destiné aux crédits remboursables	Destiné aux dons non remboursables*
Réserve pour fonds social	2 000 000	1 980

* Il s'agit des revenus des dépôts

✓ **Note complémentaire sur la détermination du résultat par action au 31/12/2018 et 31/12/2019 :**

Le résultat de l'exercice 2019 est de 11 811 704 DT soit 2,625 DT par action contre 10 125 557 DT soit 2,250 DT par action réalisé en 2018.

✓ **Note complémentaire sur la rubrique « Provisions pour autres risques et charges » :**

Les provisions pour autres risques et charges sont des provisions constatées sur la base de litiges en cours.

✓ **Note complémentaire sur la ventilation des charges de personnel :**

Ventilation charges de personnel au 31-12-2019	
Salaires et compléments de salaires	8 366 088
Charges sociales	2 479 752
Autres charges	22 600
Charges de personnel	10 868 440

✓ **Note complémentaire sur la répartition des commissions :**

Canal de distribution	Commissions 2019	Commissions 2018
Agents	60%	62%
Courtiers	31%	26%
Bureaux directs	4%	6%
Autres	5%	5%
TOTAL COMISSIONS	100%	100%

✓ **Note complémentaire sur la répartition des primes brutes émises :**

Notre réseau est réparti sur l'ensemble du territoire national et se compose en 2019 de 136 intermédiaires contre 134 en 2018 :

	Agents	Bureaux directs	Courtiers	TOTAL
Grand Tunis	57	5	36	98
Nord	3			3
Cap Bon		1		1
Sousse & Centre	15	1	1	17
Sfax & Sud	15	1	1	17
TOTAL	90	8	38	136

✓ **Note complémentaire sur le décompte fiscal de la société :**

ASSURANCES MAGHREBIA S.A.
DECOMPTE FISCAL AU 31/12/2019

RESULTAT NET	11 811 704,355
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (35%)	5 222 064,050
contribution sociale de solidarité 3%	447 605,490
RÉSULTAT COMPTABLE BRUT	17 481 373,895
RÉINTÉGRATIONS	2 199 058,711
DÉDUCTIONS	4 510 249,117
2- Gains de changes non réalisés	75402,013
	Résultat fiscal 1 : 18 674 164,447
Déduction des provisions dans la limite de 50%	9 337 082,224
<i>Provisions pour dépréciation des titres cotés</i>	<i>236 505,559</i>
	Résultat fiscal 2 : 18 437 658,888
3- Déduction des bénéfices exceptionnels non imposables :	3 267 475,399
<i>Dividendes</i>	<i>2 822 578,505</i>
<i>Plus values de cession des actions cotées</i>	<i>444 896,894</i>
	Résultat fiscal 3 : 15 170 183,489
4- DEDUCTION POUR REINVESTISSEMENTS EXONORES 100%	15 170 183,489
<i>Capital Act Seed</i>	<i>250 000,000</i>
	s/total 14 920 183,489
MINIMUM D'IMPÔT (20%)	3 034 036,698
BÉNÉFICE IMPOSABLE	14 920 183,489
BÉNÉFICE IMPOSABLE (ARRONDI)	14 920 183,000
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (35%)	5 222 064,050
contribution sociale de solidarité 3%	447 605,490

✓ **Note complémentaire sur le passage des charges par nature aux charges par destination :**

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

La compagnie Assurances MAGHREBIA a fait appel à un cabinet externe afin de l'assister dans la revue et la mise à jour des clés de répartition permettant le déversement des charges par nature (classe 9) vers les charges par destinations (classe 6).

La revue et la mise à jour des clés de déversement a permis à la compagnie d'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts par nature en coût par destination et de disposer d'une traçabilité de cette répartition.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination et les clefs de répartition retenues :

Section	Code clés	Frais d'administration	Frais d'acquisition	Frais de gestion de sinistre	Charges de placement	Autres charges techniques	Charges non technique
Siège	CLES0000001	35,46%	16,50%	32,86%	2,53%	12,30%	0,35%
Masse Salariale	CLES0000002	30,07%	23,27%	35,17%	1,30%	10,19%	0,00%
Centre d'expertise	CLES0000003	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Frais de gestion de sinistre	CLES0000003	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Charges de placement	CLES0000004	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%
Archives	CLES0000005	40,00%	0,00%	30,00%	0,00%	25,00%	5,00%
Immeubles de placement & Archives	CLES0000006	13,33%	0,00%	10,00%	66,67%	8,33%	1,67%
Immobilisation	CLES0000007	17,36%	54,04%	22,15%	1,04%	5,41%	0,00%
Charges non technique	CLES0000008	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Autres charges techniques	CLES0000009	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
Provision créances douteuses	CLES0000009	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
Frais d'acquisition	CLES0000010	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Frais d'administration	CLES0000011	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Siège II	CLES0000012	2,89%	2,89%	23,08%	71,15%	0,00%	0,00%
Effectif	CLES0000013	29,56%	22,54%	37,80%	0,94%	9,17%	0,00%
Direction générale	CLES0000014	20,00%	35,00%	15,00%	15,00%	15,00%	0,00%
MAGHREBIA SERVICE	CLES0000015	7,69%	0,00%	92,31%	0,00%	0,00%	0,00%

✓ **Note complémentaire sur les liquidités et équivalents de liquidités :**

La liquidité au 31-12-2019 est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
Banques	3 202 870	2 438 268	764 603	31,36%
CCP	14 809	14 809	0	0,00%
Caisse	8 235	10 727	-2 492	-23,23%
Total	3 225 914	2 463 803	762 111	30,93%

✓ **Note complémentaire sur les parties liées :**

Transactions entre ASSURANCES MAGHREBIA et CODWAY :

En 2019, la société CODWAY a confié en sous-traitance à la Société ASSURANCES MAGHREBIA la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion comptable et financière
- la gestion juridique.

En contrepartie de ces prestations, la société CODWAY s'engage à régler à la Société ASSURANCES MAGHREBIA un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet rétroactif à partir du 1 janvier 2018, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, la Société ASSURANCES MAGHREBIA a facturé en 2019 à la société CODWAY un montant de 100 000 DT HT.

En 2019, la Société ASSURANCES MAGHREBIA SA a conclu une convention Assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec sa filiale la Société CODWAY avec date d'effet rétroactif du 1er janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- Système d'Information ;
- Assistance et Développement Logiciel ;
- Audit Informatique;
- Business Process Outsourcing (BPO).

En contrepartie de ces prestations, la Société CODWAY a facturé en 2019 à la société ASSURANCES MAGHREBIA un montant de 821 494 DT HT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne en location à la société CODWAY le 3ème étage de l'immeuble sis au 24 rue Royaume d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Le loyer est fixé à 20 612 DT HT.

En plus, la société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne en location à la société CODWAY le 4ème étage de l'immeuble résidence du Lac Bloc H sis à la rue du Lac Tanganyika, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1er janvier au 31 décembre 2019. Le loyer est fixé à 48 693 DT HT.

Transactions entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour un an renouvelable commençant le 1er janvier 2019 et finissant le 31 décembre 2019. Le loyer au titre de 2019 est fixé à 192 368 DT HT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne aussi en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au titre de 2019 est fixé à 24 600 DT HT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne aussi en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE deux locaux commerciaux n° B40 & B41 au RDC de l'immeuble EL AMEN sis à SFAX EL JADIDA d'une superficie de 31M². Le loyer au titre de 2019 est fixé à 6 432 DT HT.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE a confié en sous-traitance à la Société ASSURANCES MAGHREBIA la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion des prestations en matière juridique ;
- le contrôle de la conformité ;
- la gestion des risques ;
- l'audit interne ; et
- l'informatique.

En contrepartie de ces prestations, la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE s'engage à régler à la Société ASSURANCES MAGHREBIA un montant forfaitaire annuel de 120.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 3 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA a confié par délégation à la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1er janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En 2019, la société ASSURANCES MAGHREBIA propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- des travaux liés au marketing.

Le présent avenant entre en vigueur à partir du 1er juin 2019.

En contrepartie, la Société ASSURANCES MAGHREBIA s'engage à régler à la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture. En 2019, la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE a facturé la somme de 39 583 DT HT.

Transactions entre ASSURANCES MAGHREBIA et La Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :

La Société ASSURANCES MAGHREBIA a confié à la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir 1er juillet 1995 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE a facturé en 2019 à la société ASSURANCES MAGHREBIA la somme de 166 197 DT HT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE donne en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA trois locaux de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah Saad à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Le loyer est fixé à 25 458 DT HT.

- ✓ **Note complémentaire aux états financiers – Annexe 16- Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance :**

**Annexe16_ Tableau de raccordement du résultat technique par
catégorie d'assurance aux états financiers exercice 2019**

raccordement		TOTAL
Primes acquises		172 331 239
<i>Primes émises</i>	<i>PRNV11 1°colonne</i>	169 757 640
<i>Variation des primes non acquises</i>	<i>PRNV12 1°colonne</i>	2 573 599
Charges de prestations		- 149 694 307
<i>Prestations et frais payés</i>	<i>CHNV11 1°colonne</i>	- 112 593 316
<i>Charges des provisions pour prestations diverses</i>	<i>CHNV12,CHNV2,CHNV3,CHNV6 1°colonne</i>	- 37 100 991
Solde de souscription		22 636 932
Frais d'acquisition	<i>CHNV41,CHNV42</i>	- 21 143 114
Autres charges de gestion nettes	<i>CHNV43,PRNV2,CHNV5</i>	- 8 898 987
Charges d'acquisition et de gestion nettes		- 30 042 101
Produits nets de placements	<i>PRNT3</i>	12 514 740
Participation aux résultats	<i>CHNV3,CHNV11</i>	- 1 233 652
Solde financier		11 281 089
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	<i>PRNV11 2°colonne</i>	- 59 138 856
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	<i>CHNV11 2°colonne</i>	31 527 005
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	<i>PRNV12,CHNV12 2°colonne</i>	24 108 847
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	<i>CHNV3 2°colonne</i>	161 020
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	<i>CHNV44</i>	13 064 102
Solde de réassurance et/ou rétrocession		9 722 118
Résultat technique		13 598 038
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		41 760 272
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		44 333 871
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		194 521 936
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		160 691 594
Provisions mathématiques à la clôture		2 338 663
Provisions mathématiques à l'ouverture		2 435 694
Provisions pour risques en cours à la clôture		1 530 861
Provisions pour risques en cours à l'ouverture		565 453
Prévisions de recours à la clôture		7 847 128
Prévisions de recours à l'ouverture		10 159 721

- ✓ **Note complémentaire à la note 4.2.1.2. « Provisions pour sinistres à payer » :**

	31/12/2019			
	SAP sans chargement	Estimation (IBNR)	chargement Légal	TOTAL
TOTAL GENERAL	153 402 981	27 040 396	14 078 559	194 521 936

Les provisions pour sinistres sont majorées des chargements de gestion et des estimations des ouvertures tardives (selon des formules actuarielles et compte tenu de l'historique de la compagnie).

5.4.4.2. Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2019

✓ **Note explicative des retraitements effectués au niveau de l'actif et du passif du bilan :**

Il s'agit d'un reclassement de la réserve provision pour égalisation et équilibrage à la charge des réassureurs du compte « Créances, dettes et régularisations nées d'opération de réassurance » au compte « Part des réassureurs dans les provisions d'égalisation ». La raison du retraitement est la conformité à la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

✓ **Note explicative sur la rubrique « Eléments extraordinaires » :**

Les éléments extraordinaires sont constitués des contributions conjoncturelles.

5.4.4.3. Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2019

✓ **Annexe 11 rectificative :**

Annexe11_ Ventilation des charges et des produits des placements au 31-12-2019

	<u>revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations:</u>	<u>autres revenus et frais financiers:</u>	<u>Total:</u>	<u>Raccordement</u>
1. Placements immobiliers				
1.1 Immeubles		1 552 465	1 552 465	PRNT11
1.2 Parts et actions de société immobilière			-	
	-	1 552 465	1 552 465	PRNT11
2. Participations				
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie		4 369 855	4 369 855	PRNT11+PRNT14
2.2 Emprunts obligataires		3 997 827	3 997 827	PRNT11
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse		2 100 942	2 100 942	PRNT11+PRNT13+PRNT14
2.4 Parts et actions dans les OPCVM		120 511	120 511	PRNT11+PRNT13
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	33 150	10 000	43 150	PRNT11+PRNT13
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	1 441 686	885 655	2 327 341	PRNT11+PRNT13+PRNT14
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		6 524 018	6 524 018	PRNT12+PRNT14
2.8 Contrats en unités de comptes			-	
2.9. Autres		21 022	21 022	PRNT11
	1 474 836	18 029 830	19 504 666	
3. Autres placements			-	
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)			-	
Total	1 474 836	19 582 295	21 057 131	
Intérêts		769 416	769 416	CHNT11
Frais externes		1 734 539	1 734 539	CHNT11
Autres frais	-	2 343 101	2 343 101	CHNT11+CHNT12+CHNT13
Total charges des placements	-	4 847 056	4 847 056	

5.4.5. Rapport général et spécial des commissaires aux comptes au 31/12/2019

a- Rapport général



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Royal - Immeuble KPMG
Les berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tun

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA SA »**

64, Rue de Palestine. 1082 Tunis.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ASSURANCES MAGHREBIA SA qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019 faisant apparaître un total de 396 950 828 Dinars , l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de 11 811 704 Dinars, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une variation de trésorerie positive de fin de période de 762 111 Dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 Mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Cabinet GS Audit & Advisory

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 8 des états financiers « Evénements postérieurs à la date de clôture » qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie mondiale du COVID-19.

La direction suit de près l'évolution de la situation et estime que l'incidence globale de ces événements sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite actuellement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des

travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 21 Mars 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale des actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions

s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur

Respect de la réglementation relative au secteur des Assurances

En outre, et en application des dispositions de la circulaire du ministre des finances n°258 du 2 octobre 2010, nous avons fait appel à un actuaire agréé pour la revue des provisions techniques et des conditions tarifaires. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions techniques sont correctement évaluées et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la société.

Tunis, le 02 Juin 2020

P/Cabinet GSAudit&Advisory

Sami MENJOUR




P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI




b- Rapport spécial



67, Avenue Jugurtha,
1082, Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@hlb-tunisia.com



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA SA »

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les Conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la

Conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

A.1 Convention de sous-traitance conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

En 2019, la Société CODWAY a confié en sous-traitance à la Société ASSURANCES MAGHREBIA la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion juridique.

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet rétroactif à partir du 1 janvier 2018, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a facturé en 2019 à la société *CODWAY* un montant de 100 000 DT HT.

A.2- Convention entre La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* et La Société *CODWAY*

En 2019, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* a conclu une convention Assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec sa filiale la Société *CODWAY* avec date d'effet rétroactif du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- Système d'Information ;
- Assistance et Développement Logiciel ;
- Audit Informatique ;
- Business Process Outsourcing (BPO).

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* a facturé en 2019 à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant de 821 494 DT HT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

B.1 Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *CODWAY*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *CODWAY* le 3^{ème} étage de l'immeuble sis au 24 rue Royaume d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Le loyer est fixé à 20 612 DT HT.

En plus, la société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *CODWAY* le 4^{ème} étage de l'immeuble résidence du Lac Bloc H sis à la rue du Lac Tanganyika, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Le loyer est fixé à 48 693 DT HT.

B.2- Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour un an renouvelable commençant le 1^{er} janvier 2019 et finissant le 31 décembre 2019. Le loyer au titre de 2019 est fixé à 192 368 DT HT.

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne aussi en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au titre de 2019 est fixé à 24 600 DT HT.

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne aussi en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* deux locaux commerciaux n° B40 & B41 au RDC de l'immeuble EL AMEN sis à SFAX EL JADIDA d'une superficie de 31M². Le loyer au titre de 2019 est fixé à 6 432 DT HT.

B.3- Convention de sous-traitance conclue entre la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* a confié en sous-traitance à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion des prestations en matière juridique ;
- le contrôle de la conformité ;
- la gestion des risques ;

- l'audit interne ; et
- l'informatique.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de 120.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 3 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

B.4- Convention de délégation de gestion de produits conclue entre la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié par délégation à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

En 2019, la société *ASSURANCES MAGHREBIA* propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- des travaux liés au marketing.

Le présent avenant entre en vigueur à partir du 1^{er} juin 2019.

En contrepartie, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture. En 2019, la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* a facturé la somme de 39 583 DT HT.

B.5- Convention entre La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* et La Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir 1^{er} juillet 1995 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* a facturé en 2019 à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* la somme de 166 197 DT HT.

B.6- Contrat de location entre la société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE*

La société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* donne en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* trois locaux de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah Saad à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Le loyer est fixé à 25 458 DT HT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Rémunération du Président du Conseil :

La rémunération du président du conseil d'administration de la société est fixée par décision du conseil d'administration tenu le 29 mai 2014. Cette rémunération s'établit au même montant attribué au précédent président et décidé par le conseil d'administration du 30 mai 2011.

2. Rémunération du Directeur Général :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général de la société est fixée à 125.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 juin 2018. D'autre part, le Directeur Général bénéficie d'une prime de performance sur objectifs.

3. Rémunération du Directeur Général Adjoint :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général adjoint de la société est fixée à 100.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 juin 2018. D'autre part, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une prime de performance sur objectifs.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 02 Juin 2020

P/Cabinet HLB GSAudit&Advisory

Sami MENJOUR



P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



5.4.6. Analyse de la situation financière d'Assurances Maghreb SA au 31/12/2019

a- Tableau de mouvements des capitaux propres

En DT	Capital social	Réserves légal	Réserves spéciales de réévaluation	Réserves pour réinvestissements exonérés		Réserves facultatives		Autres réserves	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
				En franchise de la R/S	Soumises à la R/S	En franchise de la R/S	Soumises à la R/S				
Solde au 31/12/2017 avant affectation	45 000 000	925 904	746 691	7 653 032	7 348 652	-	-	1 523 385	8 433	8 874 810	72 080 907
Affectation du résultat (AGO du 29/06/2018)		444 162			2 000 000		1 670 000	250 000	10 648	(4 374 810)	-
Dividendes distribués										(4 500 000)	(4 500 000)
Solde au 31/12/2017 après affectation	45 000 000	1 370 066	746 691	7 653 032	9 348 652	-	1 670 000	1 773 385	19 080	-	67 580 906
Résultat 2018										10 125 557	10 125 557
Fonds social								639			639
Solde au 31/12/2018 avant affectation	45 000 000	1 370 066	746 691	7 653 032	9 348 652	-	1 670 000	1 774 024	19 080	10 125 557	77 707 102
Affectation du résultat (AGO du 31/05/2019)		507 231			3 509 808		3 800 000	250 000	12 129	(8 079 168)	-
Dividendes distribués				(2 434 532)					(19 079)	(2 046 389)	(4 500 000)
Solde au 31/12/2018 après affectation	45 000 000	1 877 297	746 691	5 218 500	12 858 460	-	5 470 000	2 024 024	12 130	-	73 207 102
Résultat 2019										11 811 704	11 811 704
Fonds social								-22 044			-22 044
Solde au 31/12/2019 avant affectation	45 000 000	1 877 297	746 691	5 218 500	12 858 460	-	5 470 000	2 001 980	12 130	11 811 704	84 996 762
Affectation du résultat (AGO du 30/06/2020)		591 192		250 000			5 400 000	250 000	10 512	-6 501 704	-
Dividendes distribués										-5 310 000	-5 310 000
Solde au 31/12/2019 après affectation	45 000 000	2 468 489	746 691	5 468 500	12 858 460	-	10 870 000	2 251 980	22 642	-	79 686 762

b- Tableau de détermination résultat fiscal

En DT	2019	2018	2017
RESULTAT NET	11 811 704	10 125 557	8 874 810
RÉINTÉGRATIONS	2 199 059	6 364 581	8 776 034
1- Charges non déductibles :	150 534	5 794	8 461
Taxe de voyage	300	720	540
Pertes de change non réalisés	150 234	5 074	7 921
2- Provisions :	2 048 525	6 358 787	8 767 573
2-1 Provisions non déductibles	1 812 020	5 527 396	8 513 405
Provisions pour créances douteuses	1 717 230	5 116 210	7 485 804
Provisions pour dépréciation des titres non cotés	73 873	237 748	133 442
Surcote non réalisée	13 317	67 340	72 314
provision pour annulation de primes		86 641	821 845
penalités		19 457	0
Autres	7 600		
2-2 Provisions déductibles	236 506	831 391	254 168
Provisions pour dépréciation des titres cotés	236 506	831 391	254 168
3-3 CONTRIBUTION CONJONCTURELLE	447 605	516 999	795 586
DÉDUCTIONS	4 510 249	5 225 342	5 155 231
1- Reprise sur provisions non déduites initialement :	930 866	508 729	1 942 087
Reprise / prov pour annulation de primes	3 663	0	0
Reprise / prov des titres non cotés	130 324	20 215	324 414
Reprise / prov des créances douteuses	325 548	322 712	1 503 194
Prime décote non réalisée	471 332	165 802	114 479
2- Gains de changes non réalisés	75 402	306 705	48 844
Résultat fiscal 1 :	18 674 164	20 844 694	22 024 604
Déduction des provisions dans la limite de 50%	9 337 082	10 422 347	11 012 302
Provisions pour dépréciation des titres cotés	236 506	831 391	254 168
Provisions pour créances douteuses non deduite initialement	0	0	948 576
Résultat fiscal 2 :	18 437 659	20 013 304	20 821 861
3- Déduction des bénéfices exceptionnels non imposables :	3 267 475	3 578 518	2 910 131
Dividendes	2 822 579	2 695 735	2 183 347
Plus values de cession des actions cotées	444 897	882 783	726 784
Intérêts des dépôts en devises	0	0	
Résultat fiscal 3 :	15 170 183	16 434 786	17 911 730
4- DEDUCTION POUR REINVESTISSEMENTS EXONORES 100%	15 170 183	16 434 786	17 911 730
capitale seed fud II		1 000 008	
SOUSCRIPT°99 TDFIII		1 009 800	
SOUSCPT° 1500 PHENICIA FUND II		1 500 000	
FCPR SAGES TAF			1 500 000
FCPR JASMIN			500 000
MAGHREBIA SERVICES (3 200 000 DT)			
Capital Act Seed	250 000		
5- DEDUCTION POUR REINVESTISSEMENTS EXONORES 50%	6 462 489	6 462 489	7 955 865
FCPR JASMIN	0	0	0
MUTUELLE DU SAVOIR (200 000 DT)			
s/total	14 920 183	12 924 978	15 911 730
MINIMUM D'IMPÔT (20%)	3 034 037	3 286 957	3 582 346
BÉNÉFICE IMPOSABLE	14 920 183	12 924 978	15 911 730
BÉNÉFICE IMPOSABLE (ARRONDI)	14 920 183	12 924 978	15 911 729
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (35%)	5 222 064	4 523 742	5 569 105
contribution conjoncturelle 4%		516 999	795 586
contribution sociale de solidarité 3%	447 605		

c- Engagements financiers arrêtés au 31/12/2019

Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle						
- Cautionnement						
CAUTION BANCAIRE	1 767 821	X				
CAUTION FISCALE						
CAUTION SOLIDAIRE						
- Aval						
- Autres garanties						
LETTRE DE CREDIT						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques + Nantissements	410 891	X				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	2 178 711					

Engagements reçus

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle						
- Cautionnement	15 870	X				
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques						
- Nantissements						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	15 870					

Engagements réciproques

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
EMPRUNT						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel						
Total	-					

Dettes garanties par des sûretés

Poste concerné	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement			
Emprunt courant de gestion			
Autres			
Total	-		

d- Affectation des résultats des trois derniers exercices

Désignation (en Dinars)	2019	2018	2017
Résultat Net	11 811 704	10 125 557	8 874 810
Résultat reportés	12 129	19 080	8 433
Réserves légales	591 192	507 232	444 162
Réserves pour réinvestissements exonérés	250 000	1 075 276	2 000 000
Dotations au fond social	250 000	250 000	250 000
Réserves facultatives	5 400 000	3 800 000	1 670 000
Dividendes	5 310 000	4 500 000	4 500 000
Report à nouveau	22 642	12 129	19 080

e- Evolution du résultat net et du résultat technique

Désignation (en Dinars)	2019	2018	2017
Capital social	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Résultat technique non-vie	13 598 038	11 744 092	12 351 194
Résultat des activités ordinaires avant impôt	17 481 374	15 295 548	15 239 501
Résultat net	11 811 704	10 125 557	8 874 810

f- Evolution des dividendes

Désignation	2019	2018	2017
Résultat Net	11 811 704	10 125 557	8 874 810
Montant global des dividendes	5 310 000	4 500 000	4 500 000
Capital social	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Dividende par action	1,180	1,000	1,000
Date de mise en paiement	01/07/2020	01/08/2019	30/06/2018

g- Principaux indicateurs d'activité

Désignation	2019	2018	2017
Actifs corporels d'exploitation	1 392 570	1 398 775	1 360 472
Part des réassureurs dans les provisions techniques	75 191 803	53 807 213	41 624 810
Capitaux propres avant affectation	84 996 762	77 707 102	72 080 906
Passifs	311 954 066	272 560 446	242 545 804
Placements	249 503 528	225 672 263	207 207 226
Provisions techniques brutes	240 003 803	205 357 964	181 386 053
Provisions pour autres risques et charges	855 950	755 346	755 346
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	29 700 022	25 162 591	23 184 750
Autres dettes	41 096 825	40 551 877	36 703 188
Total Bilan	396 950 828	350 267 548	314 626 710
Capitaux permanents	115 552 733	103 625 038	96 021 002
Frais d'administration	6 674 420	6 496 251	4 998 396
Frais d'acquisition	20 905 569	19 059 168	17 901 027

h- Indicateurs d'activité propres au secteur de l'assurance**➤ Ratios prudentiels 2017 :**

- Marge de solvabilité : 327% ;
- Taux de couverture des provisions techniques par les placements : 116%.

➤ Ratios prudentiels 2018 :

- Marge de solvabilité : 341% ;
- Taux de couverture des provisions techniques par les placements : 110%.

➤ **Ratios prudentiels 2019 :**

- Marge de solvabilité : 340% ;
- Taux de couverture des provisions techniques par les placements : 114%.

Désignation (en Dinars)	2019	2018	2017
Primes cédées (a)	56 414 599	52 696 398	45 720 669
Primes émises et acceptées (b)	169 757 640	159 486 364	144 002 948
Primes acquises nettes (c)	113 192 383	105 265 501	95 078 787
Charges de sinistres nettes	91 936 715	86 346 133	75 641 413
Primes nettes de cession (b) - (a)	113 343 041	106 789 966	98 282 280
Provisions techniques brutes + capitaux propres	325 000 565	283 065 066	253 466 959
Charges de sinistres nettes + Frais d'exploitation (d)	106 690 146	100 173 072	88 497 248

i- Principaux ratios

Ratio de structure

	2019	2018	2017
Actifs corporels d'exploitation/Total bilan	0,35%	0,40%	0,43%
Placements/Total bilan	62,86%	64,43%	65,86%
Part des réassureurs dans les provisions techniques / total bilan	18,94%	15,36%	13,23%
Créances/total bilan	8,57%	9,65%	9,21%
capitaux propres avant affectation/ total bilan	21,41%	22,19%	22,91%
Passifs / total bilan	78,59%	77,81%	77,09%
Provisions pour autres risques et charges/total bilan	0,22%	0,22%	0,24%
Autres dettes/ capitaux propres avant affectation	48,35%	52,19%	50,92%
autres dettes / capitaux permanents	35,57%	39,13%	38,22%
Bénéfice net/ capitaux propres avant résultat	16,14%	14,98%	14,04%
Frais d'administration/chiffre d'affaires	3,93%	4,07%	3,47%
frais d'acquisition / chiffre d'affaires	12,31%	11,95%	12,43%

Ratios financiers propres à l'assurance

	2019	2018	2017
Taux de cession	33,23%	33,04%	31,75%
Ratio combiné net	94,26%	95,16%	93,08%
Primes nettes de cession/ capitaux propres avant résultat	154,87%	158,02%	155,49%
Provisions techniques / total bilan	60,46%	58,63%	57,65%
Provisions techniques / capitaux propres avant résultat	327,94%	303,87%	286,98%
(Provisions techniques + capitaux propres) / primes nettes de cession	286,74%	265,07%	257,90%
Résultat technique/ primes émises et acceptées	8,01%	7,36%	8,58%
provisions techniques / primes émises et acceptées	141,38%	128,76%	125,96%
Frais d'administration/primes émises et acceptées	3,93%	4,07%	3,47%
frais d'acquisition /primes émises et acceptées	12,31%	11,95%	12,43%

5.5. Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2019

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019 de la société « Assurance Maghrebria » ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note portant sur le pays d'enregistrement ou de résidence des sociétés filiales et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- Les notes portant sur les annexes 9 : « état récapitulatif des placements » et 8 « mouvements ayant affecté les éléments de l'actif » prévues par la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur le coût d'entrée et la méthode d'évaluation en date d'arrêté des placements et ce, conformément aux dispositions de la NC 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Un état sur les engagements hors bilan du groupe et ce, conformément aux dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Le tableau de mouvements des capitaux propres et le résultat par action et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la norme comptable générale NC 01.

La société Assurance Maghrebria s'engage, pour l'établissement de ses états financiers consolidés, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 et suivants.

5.5.1. Bilan consolidé au 31/12/2019

DT

Actifs	Notes	31/12/2019			31/12/2018	31/12/2018
		VB	AMORT & PROV	NET	NET retraité	NET publié
Actifs incorporels	1.1					
Ecart d'acquisition	1.1.1	329 727	148 377	181 350	197 836	197 836
Investissements de recherche et développement	1.1.2	97 613	97 613	-	3 786	3 786
Concessions, brevets, licences, marques	1.1.3	3 008 683	1 546 604	1 462 079	1 439 473	1 439 473
		3 436 023	1 792 594	1 643 429	1 641 095	1 641 095
Actifs corporels	1.2					
Installations techniques et machines	1.2.1	7 568 835	5 692 013	1 876 822	1 728 946	1 728 946
Autres installations, outillage et mobilier	1.2.2	1 815 442	1 270 244	545 198	440 011	440 011
Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		950	-	950	12 450	12 450
		9 385 227	6 962 256	2 422 970	2 181 408	2 181 408
Placements	1.3					
Terrains et constructions						
Terrains et constructions d'exploitation	1.3.1	10 672 617	2 899 656	7 772 960	4 780 920	4 780 920
Terrains et constructions hors exploitation	1.3.2	34 018 826	8 696 684	25 322 143	25 961 147	25 961 147
Placements dans les entreprises liées et participations						
Parts dans des entreprises liées		-	-	-	-	-
Parts dans des entreprises avec liens de participation		-	-	-	-	-
Autres placements financiers						
Actions et autres titres à revenu variable	1.3.3	77 192 453	5 198 708	71 993 745	77 583 566	77 583 566
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.3.4	448 676 679	396 711	448 279 969	382 419 270	382 419 270
Autres prêts		3 622 952	-	3 622 952	3 054 433	3 054 433
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		1 426 981	-	1 426 981	1 464 418	1 464 418
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités des comptes		10 243 762	-	10 243 762	10 634 654	10 634 654
		585 854 270	17 191 759	568 662 511	505 898 407	505 898 407
Part des réassureurs dans les provisions techniques						
Provisions pour primes non acquises (non-vie)		14 114 455	-	14 114 455	16 838 712	16 838 712
Provisions mathématiques (vie)		4 592 999	-	4 592 999	3 242 144	3 242 144
Provisions pour sinistres (non-vie)		60 490 563	-	60 490 563	36 415 419	36 415 419
Provisions pour sinistres (vie)		3 489 545	-	3 489 545	1 451 595	1 451 595
Provisions d'égalesisation et équilibrage (non-vie) *		586 785	-	586 785	553 082	-
		83 274 348	-	83 274 348	58 500 951	57 947 869
Créances	1.4					
Créances nées d'opérations d'assurance directe						
Primes acquises et non émises		16 447 614	-	16 447 614	14 760 585	14 760 585
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	1.4.1	37 445 808	23 064 044	14 381 764	16 126 606	16 126 606
Créances nées d'opérations de réassurance		8 979 876	413 043	8 566 833	6 653 473	6 653 473
Autres créances						
Personnel		360 963	-	360 963	365 518	365 518
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		786 638	-	786 638	89 428	89 428
Etat impôt différé		5 770	-	5 770	5 770	5 770
Débiteurs divers	1.4.2	10 961 578	2 736 073	8 225 505	7 618 295	7 618 295
		74 988 247	26 213 160	48 775 087	45 619 675	45 619 675
Autres éléments d'actif						
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		33 284 045	2 931 672	30 352 373	31 758 495	31 758 495
Charges reportées		308 435	-	308 435	432 847	432 847
Frais d'acquisition reportés		5 112 304	-	5 112 304	5 349 848	5 349 848
Autres charges à répartir		128 035	-	128 035	-	-
Comptes de régularisation Actif						
Intérêts et loyers acquis non échus		19 922 590	257 507	19 665 082	14 217 861	14 217 861
Autres comptes de régularisation		3 413 121	-	3 413 121	2 186 636	2 186 636
		62 168 530	3 189 179	58 979 351	53 945 688	53 945 688
Total de l'actif		819 106 645	55 348 949	763 757 697	667 787 224	667 234 142

* Rubriques retraitées pour des raisons de comparabilité

Capitaux Propres et Passifs	Notes	31/12/2019	31/12/2018 Retraité	31/12/2018 Publié
Capitaux propres	2.1			
Capital social		45 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves consolidés	2.1.1	53 169 345	42 802 913	42 802 913
Intérêts minoritaires	2.1.2	14 052 649	12 289 344	12 289 344
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		112 221 994	100 092 257	100 092 257
Résultat de l'exercice	2.2	18 528 248	17 201 037	17 201 037
Résultats consolidés	2.2.1	16 057 260	14 668 047	14 668 047
Intérêts minoritaires	2.2.2	2 470 989	2 532 990	2 532 990
Total des capitaux propres avant affectation		130 750 242	117 293 294	117 293 294
Passif				
Provisions pour autres risques et charges		855 950	854 688	854 688
Autres provisions		855 950	854 688	854 688
Provisions techniques brutes				
Provisions pour primes non acquises		41 760 272	44 333 871	44 333 871
Provisions mathématiques (vie)		263 311 227	230 606 680	230 606 680
Provisions pour sinistres (vie)		21 296 023	17 034 094	17 034 094
Provisions pour sinistres (non vie)		186 674 808	150 531 873	150 531 873
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		2 812 413	2 637 991	2 637 991
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		6 226 606	3 264 845	3 264 845
Provisions pour égalisation (non vie)		4 886 785	4 853 082	4 853 082
Provisions pour égalisation (vie)		3 031 566	1 250 000	1 250 000
Autres provisions techniques (non vie)		3 869 524	3 001 148	3 001 148
Provisions pour contrats en unités de comptes		10 243 766	10 634 653	10 634 653
		544 112 992	468 148 236	468 148 236
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		33 363 510	26 769 000	26 769 000
Autres dettes				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2.3	9 084 252	8 519 223	8 519 223
Dettes nées d'opérations de réassurance *		25 966 840	24 358 244	23 805 162
Dépôts et cautionnements reçus		832 630	867 398	867 398
Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		9 648 735	8 669 055	8 669 055
Créditeurs divers	2.3.1	8 158 165	9 589 797	9 589 797
		53 690 621	52 003 716	51 450 634
Autres passifs				
Comptes de régularisation passif		984 382	2 718 290	2 718 290
		984 382	2 718 290	2 718 290
TOTAL DU PASSIF		633 007 455	550 493 930	549 940 848
Total des capitaux propres et du passif		763 757 697	667 787 224	667 234 143
* Rubriques retraitées pour des raisons de comparabilité				

5.5.2. Etat de résultat technique au 31/12/2019

DT

	Opérations consolidées 31/12/2019	Opérations consolidées 31/12/2018
Primes acquises	237 823 487	212 158 650
Primes émises et acceptées (non vie)	169 427 654	159 233 332
Primes émises et acceptées (vie)	65 822 234	58 271 355
Variation de la provision pour primes non acquises (non vie)	2 573 599	-5 346 038
Produits de placements non vie alloués, transférés de l'état de résultat consolidé	12 514 740	11 110 562
Produits de placements nets vie	20 182 923	14 862 147
Plus ou moins values non réalisées sur placements vie	197 530	512 398
Charges de sinistres	-169 072 324	-130 679 108
Montants payés	-130 980 052	-109 135 317
Montants payés (non vie)	-112 847 443	-93 270 164
Montants payés (vie)	-18 132 609	-15 865 153
Variation de la provision pour sinistres	-38 092 272	-21 543 791
Variation de la provision pour sinistres (non vie)	-33 830 343	-18 525 170
Variation de la provision pour sinistres (vie)	-4 261 929	-3 018 621
Variation des autres provisions techniques	-40 237 957	-27 221 272
Variation des autres provisions techniques (non vie)	-3 180 969	742 810
Variation des autres provisions techniques (vie)	-37 056 988	-27 964 081
Participation aux bénéfices et ristournes	-174 422	-290 432
Participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	-174 422	-290 432
Frais d'exploitation	-38 793 349	-36 155 807
Frais d'exploitation (non vie)	-27 469 851	-24 396 491
Frais d'exploitation (vie)	-11 323 499	-11 759 316
Autres charges techniques	-3 295 730	-6 240 753
Autres charges techniques (non vie)	-2 224 567	-5 327 367
Autres charges techniques (vie)	-1 071 162	-913 386
Variation de la provision pour égalisation	-33 703	-553 082
Produits de placements vie alloués, transférés à l'état de résultat consolidé	-2 762 293	-2 047 638
Résultat de la réassurance	7 392 537	-13 383 420
Résultat de la réassurance (nonvie)	9 104 378	-11 503 183
Résultat de la réassurance (vie)	-1 711 841	-1 880 237
Sous total : Résultat technique consolidé	23 741 438	22 072 245
Résultat technique NON VIE	13 859 072	11 874 779
Résultat technique VIE	9 882 366	10 197 466

5.5.3. Etat de résultat consolidé au 31/12/2019

DT

En DT	31/12/2019	31/12/2018
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non-vie	13 859 072	11 874 779
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie	9 882 366	10 197 466
Produits des placements nets (non-vie)	14 608 730	13 034 677
Produits des placements non-vie alloués, transférés à l'état de résultat technique	-12 514 740	-11 110 562
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique	2 762 293	2 047 638
Autres produits non techniques	74 873	76 423
Autres charges non techniques	-108 300	-129 731
Autres produits (autres activités)	1 517 655	1 049 123
Autres charges (autres activités)	-2 068 463	-1 445 494
Résultat provenant des activités ordinaires	28 013 486	25 594 320
Impôts sur le résultat exigible	-8 745 850	-7 571 518
Impôts différé	5 770	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	19 273 406	18 028 572
Eléments Extraordinaires	-745 158	-827 534
Résultat net de l'exercice	18 528 248	17 201 037
Part de la société mère	16 057 260	14 668 047
Part des actionnaires minoritaires	2 470 989	2 532 990

5.5.4. Etat de flux de trésorerie au 31/12/2019

DT

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		229 300 879	195 384 747
Sommes versées pour paiement des sinistres		-119 881 132	-92 181 271
Encaissements des primes reçues (acceptations)		3 236 570	4 895 647
Décaissements de primes sur les cessions		-34 860 665	-29 015 792
Encaissements de sinistres sur les cessions		24 126 071	2 823 447
Commissions versées aux intermédiaires		-3 673 123	-3 265 410
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-18 527 786	-16 430 142
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-133 983 337	-148 111 784
Encaissements liés à la cession de placements financiers		88 326 282	122 844 818
Remboursements de prêts		469 466	308 692
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-32 122 453	-29 121 840
Produits financiers reçus		7 357 288	5 341 962
Autres mouvements		-3 507 488	-445 644
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3.1	6 260 571	13 027 431
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		-788 334	-1 961 360
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		2 591 334	60 754
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-30 161	-32 338
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	3.2	1 772 839	-1 932 943
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-6 096 630	-8 420 755
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3.3	-6 096 630	-8 420 755
Variation de trésorerie		1 936 780	2 673 733
Trésorerie au début de l'exercice		11 162 230	8 488 497
Trésorerie à la clôture de l'exercice		13 099 010	11 162 230

5.5.5. Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2019

1. Principes et référentiel comptables :

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers du Groupe MAGHREBIA sont en conformité avec les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables prévues au niveau du Système Comptable des Entreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA ont été arrêtés au 31 décembre 2019 conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, à savoir :

- La norme NCT35, Etats Financiers Consolidés ;
- La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ; et
- La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

2. LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION:

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une **société consolidante** (**ASSURANCES MAGHREBIA S.A**) et les entreprises qui lui sont liées (**ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A**, **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A**, **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A** et **CODWAY S.A.**) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du Groupe MAGHREBIA.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA permettent de :

- mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé).
- présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe MAGHREBIA, les sociétés retenues sont:

- la Société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A.
- les sociétés dépendantes du Groupe : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, 72,08 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, 14,75% du capital de la société CODWAY et 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

Les sociétés à retenir pour l'établissement des comptes consolidés sont :

- la société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A
- les filiales du Groupe : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.

POURCENTAGE DE CONTRÔLE :

Le pourcentage de contrôle permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation et les méthodes applicables.

Le pourcentage de droits de vote détenu dans une entreprise correspond au cumul des pourcentages de droits de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans les assemblées de cette entreprise :

- soit directement,
- soit indirectement, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif.

	<i>Direct</i>	<i>Indirect</i>	<i>% de contrôle</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
<i>ASSURANCES MAGHREBIA VIE</i>	72,08%	0%	72,08%	Intégration globale (+40% et majorité des droits de vote)
<i>MAGHREBIA FINANCIERE SICAR</i>	82,37%	17,63%	100%	Intégration globale (+82,37% et 17,63% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
<i>ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE</i>	56%	44%	100%	Intégration globale (+56% et 44% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
<i>CODWAY</i>	85,25%	14,75%	100%	Intégration globale (+85,25% et 14,75% par l'intermédiaire de MAGH VIE)

Notion de contrôle exclusif :

Le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe ASSURANCES MAGHREBIA, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société « consolidante », à l'exception des titres des sociétés consolidées à valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres.

Selon la norme n° 35 relative aux états financiers consolidés, pour établir les états financiers consolidés, les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ; afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique.

POURCENTAGE D'INTERÊT :

Le pourcentage d'intérêts, exprime la part de capital détenue par l'entreprise consolidante, directement et indirectement, dans les entreprises du périmètre.

	Assurances Maghreb	Assurances Maghreb Vie	Maghreb Financière Sicar	Maghreb Immobilière	CODWAY
% D'intérêt du groupe	100%	72,08%	95,08%	87,72%	95,88%
Direct	-	72,08%	82,37%	56,00%	85,25%
Indirect	-	-	12,71%	31,72%	10,63%
% D'intérêt hors groupe	0%	27,92%	4,92%	12,28%	4,12%

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est défini comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est détalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote part dans les plus-values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est défini comme étant un goodwill, amorti sur une durée de 20 ans.

3. NOTES RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Note 1 : Les actifs consolidés

Note (1.1) : Actifs incorporels

Les actifs incorporels du groupe comprennent:

Note (1.1.1) : Ecart d'acquisition

La consolidation de la société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR fait apparaître un écart d'acquisition de **329 727,225 DT** qui s'explique comme suit :

Libellés	VALEUR TOTALE
Valeur d'acquisition des titres en 2005	2 500 000,000
Acquisition 2006	3 002 016,000
Valeur d'acquisition des titres en 2006	5 502 016,000
QP dans les CP à la date d'acquisition	2 672 288,775
ECART D'ACQUISITION	329 727,225

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
ECART D'ACQUISITION	329 727	329 727	0	0%
AMORTISSEMENT	148 377	131 891	16 486	13%
valeur nette	181 349	197 836	16 486	8%

1.1.2- Investissements de recherche et développement

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019			31/12/2018	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Conception & développement						
MAGHREBIA	53 418	53 418	0	2 642	-2 642	-100%
MAGHREBIA VIE	42 585	42 585	0	1 144	-1 144	-100%
CODWAY	1 611	1 611	0	0	0	
Total valeur nette	97 613	97 613	0	3 786	-3 786	-100%

1.1.3- Concessions, brevets, licences, marques

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019			31/12/2018	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Logiciel	2 819 973	1 357 894	1 462 079	1 250 763	211 316	17%
MAGHREBIA	1 248 413	880 423	367 990	46 409	321 581	693%
MAGHREBIA VIE	328 624	210 034	118 590	57 647	60 943	106%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	24 491	24 255	236	2 778	-2 542	-92%
CODWAY	1 218 445	243 182	975 263	1 143 930	-168 666	-15%
Autres immobilisations incorporelles portefeuille racheté	188 710	188 710	0	188 710	-188 710	-100%
MAGHREBIA	188 710	188 710	0	188 710	-188 710	-100%
Total valeur nette	3 008 683	1 546 604	1 462 079	1 439 473	22 606	2%

Note (1.2) : Actifs corporels

Les actifs corporels du groupe comprennent :

1.2.1-Installations techniques et machines

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019			31/12/2018	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	3 463 297	2 466 065	997 231	1 023 811	-26 579	-3%
MAGHREBIA	2 834 045	2 267 416	566 628	645 499	-78 871	-12%
MAGHREBIA VIE	579 666	183 398	396 268	339 642	56 626	17%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	8 006	6 804	1 202	1 378	-176	-13%
CODWAY	41 579	8 447	33 133	37 291	-4 158	-11%
Matériels de transport	1 451 077	1 057 449	393 627	312 810	80 817	26%
MAGHREBIA	960 541	838 660	121 881	168 394	-46 513	-28%
MAGHREBIA VIE	350 575	167 459	183 116	27 793	155 323	559%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	62 810	29 299	33 511	46 073	-12 562	-27%
CODWAY	77 151	22 031	55 120	70 550	-15 430	-22%
Matériels informatique	2 654 462	2 168 498	485 964	392 326	93 638	24%
MAGHREBIA	2 185 292	1 922 812	262 481	261 845	635	0%
MAGHREBIA VIE	245 791	194 260	51 531	47 671	3 861	8%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	28 281	24 082	4 200	7 446	-3 246	-44%
CODWAY	195 097	27 345	167 752	75 364	92 388	123%
Total valeur nette	7 568 835	5 692 013	1 876 822	1 728 946	147 876	9%

1.2.2-Autres installations, outillage et mobilier

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019			31/12/2018	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Equipements de bureaux	1 531 395	1 150 510	380 885	341 490	39 394	12%
MAGHREBIA	1 289 554	989 916	299 638	243 027	56 611	23%
MAGHREBIA VIE	172 987	122 374	50 613	57 454	-6 842	-12%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	17 921	12 599	5 322	6 253	-931	-15%
CODWAY	50 933	25 621	25 311	34 756	-9 444	-27%
Autres Immobilisations	284 047	119 734	164 313	98 521	65 792	67%
MAGHREBIA	234 353	92 412	141 942	80 009	61 933	77%
MAGHREBIA VIE	36 984	25 457	11 527	9 583	1 944	20%
CODWAY	12 709	1 865	10 845	8 930	1 915	21%
Total valeur nette	1 815 442	1 270 244	545 198	440 011	105 187	24%

Note (1.3) : Placements**Note (1.3.1) : Terrains et constructions d'exploitation**

Cette rubrique comprend :

Désignation	valeur brute			31/12/2018	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions d'exploitation						
MAGHREBIA	9 997 617	2 843 406	7 154 210	4 145 295	3 008 915	73%
MAGHREBIA VIE	675 000	56 250	618 750	635 625	-16 875	-3%
Total valeur nette	10 672 617	2 899 656	7 772 960	4 780 920	2 992 040	63%

Note (1.3.2) : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2019			31/12/2018	VAR	EN %
	valeur brute	Amortissement	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions hors exploitation	34 018 826	8 696 684	25 322 143	25 961 147	-639 004	-2%
MAGHREBIA	18 076 664	7 818 884	10 257 780	10 688 635	-430 855	-4%
MAGHREBIA VIE	12 166 050	663 976	11 502 074	11 697 821	-195 747	-2%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	3 776 112	213 824	3 562 288	3 574 691	-12 403	0%
Total valeur nette	34 018 826	8 696 684	25 322 143	25 961 147	-639 004	-2%

Note (1.3.3) : Actions et autres titres à revenu variable

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles les sociétés du groupe n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2019			31/12/2018	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Actions cotées	24 872 459	2 166 937	22 705 522	24 638 331	-1 932 809	-8%
MAGHREBIA	16 150 637	1 222 299	14 928 337	16 099 095	-1 170 758	-7%
MAGHREBIA VIE	8 620 055	943 899	7 676 156	8 432 234	-756 078	-9%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	101 767	738	101 028	107 002	-5 973	-6%
Parts OPCVM	42 012 986	589 769	41 423 217	40 619 088	804 129	2%
MAGHREBIA	18 572 825	320 748	18 252 077	17 879 143	372 934	2%
MAGHREBIA VIE	22 910 160	269 021	22 641 139	22 209 945	431 194	2%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	530 000	0	530 000	530 000	0	0%
Actions et titres non cotes	10 307 008	2 442 002	7 865 006	12 326 147	-4 461 141	-36%
MAGHREBIA	7 965 075	1 719 846	6 245 229	6 002 633	242 596	4%
MAGHREBIA VIE	1 231 118	260 298	970 820	3 410 809	-2 439 988	-72%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	1 110 815	461 858	648 957	2 912 706	-2 263 749	-78%
Total valeur nette	77 192 453	5 198 708	71 993 745	77 583 566	-5 589 821	-7%

Note (1.3.4) : Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires.

Désignation	31/12/2019			31/12/2018	VAR	EN %
	valeur brute	Provision	valeur nette	valeur nette		
Bons de trésors assimilables	194 862 310	396 711	194 465 599	163 350 463	31 115 136	19%
MAGHREBIA	64 730 088		64 730 088	50 339 936	14 390 152	29%
MAGHREBIA VIE	130 132 222	396 711	129 735 511	113 010 527	16 724 984	15%
Obligations	130 157 500		130 157 500	112 531 270	17 626 230	16%
MAGHREBIA	49 740 000		49 740 000	39 869 958	9 870 042	25%
MAGHREBIA VIE	80 417 500		80 417 500	72 661 312	7 756 188	11%
Placements à Court et Moyen Terme	123 656 870		123 656 870	106 537 537	17 119 333	16%
MAGHREBIA	52 900 000		52 900 000	57 700 000	-4 800 000	-8%
MAGHREBIA VIE	62 600 000		62 600 000	42 300 000	20 300 000	48%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	1 900 000		1 900 000	1 800 000	100 000	6%
CODWAY	2 200 000		2 200 000	3 500 000	-1 300 000	-37%
MAGHREBIA FINANCIERE						
SICAR	4 056 870		4 056 870	1 237 537	2 819 333	228%
Total valeur nette	448 676 679	396 711	448 279 969	382 419 270	65 860 699	17%

Note (1.4) : Créances**Note (1.4.1) : Autres créances nées d'opérations d'assurances directes**

Il s'agit des montants des primes dus.

Désignation	31/12/2019			31/12/2018	VAR	EN %
	valeur brute	Provision	valeur nette	valeur nette		
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes						
MAGHREBIA	31 908 063	21 562 418	10 345 645	12 404 319	-2 058 674	-17%
MAGHREBIA VIE	5 537 745	1 501 626	4 036 119	3 722 287	313 832	8%
Total valeur nette	37 445 808	23 064 044	14 381 764	16 126 606	-1 744 843	-11%

Note (1.4.2) : Débiteurs divers

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées aux intermédiaires.

Désignation	31/12/2019			31/12/2018	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes						
MAGHREBIA	8 892 327	2 736 073	6 156 254	5 931 115	225 139	4%
MAGHREBIA VIE	551 720	0	551 720	346 406	205 314	59%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	648 084	0	648 084	585 830	62 254	11%
CODWAY	548 488	0	548 488	507 012	41 477	8%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	320 958	0	320 958	247 931	73 027	29%
Total valeur nette	10 961 578	2 736 073	8 225 505	7 618 295	607 210	8%

Note 2 : capitaux propres et passifs consolidés**Partage des capitaux propres et élimination des participations liées :****ASSURANCES MAGHREBIA :**

Les réserves consolidées : $28\,392\,488 \times 100\% = 28\,392\,488$ DT

ASSURANCES MAGHREBIA VIE :

- Les réserves consolidées : $49\,987\,301 \times 72,084\% - 12\,022\,807 = 24\,010\,188$ DT
- Les intérêts des minoritaires : $49\,987\,301 \times 27,916\% = 13\,954\,305$ DT

MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :

- Les réserves consolidées : $5\,123\,490 \times 95,08\% - (4\,331\,604 \times 100\% + 972\,597 \times 72,084\%) = -161\,415$ DT
- Les intérêts des minoritaires : $5\,123\,490 \times 4,92\% - (4\,331\,604 \times 0\% + 972\,597 \times 27,916\%) = -19\,296$ DT

ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :

- Les réserves consolidées : $5\,900\,827 \times 87,72\% - (2\,823\,092,280 \times 100\% + 2\,200\,010,000 \times 72,084\%) = 767\,017$ DT
- Les intérêts des minoritaires : $5\,900\,827 \times 12,28\% - (2\,200\,010,000 \times 27,92\%) = 110\,707$ DT

CODWAY :

- Les réserves consolidées : $4\,167\,999 \times 95,88\% - (3\,410\,000 \times 100\% + 590\,000 \times 72,08\%) = 161\,067$ DT
- Les intérêts des minoritaires : $4\,167\,999 \times 4,12\% - (590\,000 \times 27,92\%) = 6\,932$ DT

Note (2.1.1) Total réserves consolidées : 53 169 345 DT

Note (2.1.2) Total intérêts minoritaires : 14 052 649 DT

Partage des résultats après retraitements :

ASSURANCES MAGHREBIA :

- Les résultats consolidés : $10\,247\,894 * 100\% = 10\,247\,894\text{DT}$

ASSURANCES MAGHREBIA VIE :

- Les résultats consolidés : $8\,973\,968 * 72,084\% = 6\,468\,822\text{DT}$
- Les intérêts minoritaires : $8\,973\,968 * 27,916\% = 2\,505\,146\text{DT}$

MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :

- Les résultats consolidés : $472\,673 * 95,08\% = 449\,405\text{DT}$
- Les intérêts des minoritaires : $472\,673 * 4,92\% = 23\,268\text{DT}$

ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :

- Les résultats consolidés : $-115\,095 * 87,72\% = -100\,956\text{DT}$
- Les intérêts des minoritaires : $-115\,095 * 12,28\% = -14\,138\text{DT}$

CODWAY

- Les résultats consolidés : $-1\,051\,192 * 95,88\% = -1\,007\,904\text{DT}$
- Les intérêts des minoritaires : $-1\,051\,192 * 4,12\% = -43\,287\text{DT}$

Note (2.2.1) Total résultats consolidées : 16 057 260 DT

Note (2.2.2) Total intérêts minoritaires : 2 470 989 DT

Note (2.3) : Autres dettes

Note (2.3.1) : Créiteurs divers

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
MAGHREBIA	5 459 634	5 784 009	-324 375	-6%
MAGHREBIA VIE	1 915 546	1 705 270	210 276	12%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	249 309	320 781	-71 472	-22%
CODWAY	355 979	1 754 609	-1 398 630	-80%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	177 698	25 128	152 570	607%
Total	8 158 165	9 589 797	-1 431 632	-15%

Note 3 : Flux de trésorerie consolidé

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.
Les flux de trésorerie du groupe de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note (3.1) Flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe MAGHREBIA

Au 31 décembre 2019, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe se sont élevés à **6 260 571 DT** contre 13 027 431 DT au 31 décembre 2018.

Note (3.2) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du groupe MAGHREBIA

Au 31 décembre 2019, le mouvement lié aux activités d'investissement du groupe s'élève à **1 772 839** DT contre -1 932 943 DT fin décembre de l'exercice précédent.

Note (3.3) Flux de trésorerie provenant des activités de financement du groupe MAGHREBIA

Ce flux enregistre au 31 décembre 2019, un montant de - **6 096 630** DT contre - 8 420 755 DT au 31 décembre 2018.

La trésorerie au 31 décembre 2019 s'élève à **13 099 010** DT contre 11 162 230 DT l'exercice précédent enregistrant une variation de **1 936 780**DT.

Note 4 : Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 21 Mars 2020 et tiennent compte des éléments connus à cette date.

Quant aux répercussions de la pandémie COVID-19 sur l'exercice 2020, cela dépendra de plusieurs variables : période de confinement, propagation du virus, efficacité des mesures prises. Par conséquent, l'estimation de son impact financier ne peut être faite de façon fiable.

Les sociétés du groupe veilleront à suivre l'évolution de la crise et à prendre les mesures nécessaires au cours de 2020.

5.5.6. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019

✓ *Note complémentaire sur la note 2 « Périmètre de consolidation » :*

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une **société consolidante** (**ASSURANCES MAGHREBIA S.A**) et les entreprises qui lui sont liées (**ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A**, **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A**, **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A** et **CODWAY S.A.**) comme si elles ne formaient qu'une seule entité. Le pays d'enregistrement ou de résidence de toutes les sociétés du Groupe Maghrebria est la Tunisie (la société mère Assurances Maghrebria) et toutes ses filiales).

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du Groupe MAGHREBIA.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA permettent de :

- ✓ mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé).
- ✓ présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- ✓ mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe MAGHREBIA, les sociétés retenues sont:

- ✓ **la Société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A.**
- ✓ **les sociétés dépendantes du Groupe : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.**

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, 72,08 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, 14,75% du capital de la société CODWAY et 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

Les sociétés à retenir pour l'établissement des comptes consolidés sont :

- ✓ la société mère : **ASSURANCES MAGHREBIA S.A**
- ✓ les filiales du Groupe : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.

Dénomination (en DT)	Pays	Activité	% détenu*	Total bilan net	Capitaux propres	Résultat net
Assurances Maghrebria SA	Tunisie	Assurances		396 950 828	73 185 057	11 811 704
Assurances Maghrebria Vie	Tunisie	Assurances	72,08%	376 619 077	48 209 994	7 666 136
Assurances Maghrebria Immobilière SA	Tunisie	Immobilier	100%	6 278 316	5 900 827	128 180
Maghrebria Financière SICAR SA	Tunisie	Capital Risque	100%	5 773 860	5 123 490	472 673
Coday SA	Tunisie	Services	100%	4 519 100	4 167 999	-21 544

(*): Pourcentage de contrôle compte tenu des effets des participations indirectes

✓ **Note complémentaire sur les engagements hors bilan :**
 Seule Assurances Maghrebria dispose d'engagements hors bilan qui se détaillent comme suit :

ANNEXE N°6
TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

		31 12 2019	31 12 2018
HB1	ENGAGEMENTS RECUS	15 870	19 242
	Aval, cautions et garanties sur les agents généraux	15 870	19 242
HB2	ENGAGEMENTS DONNES	2 178 711	4 110 075
HB21	Avals, cautions et garanties de crédit données au titre des appels d'offre	1 767 821	3 616 019
HB24	Autres engagements donnés	410 891	494 056

✓ **Note complémentaire aux états financiers Note 5 « Etat de résultat consolidé » :**

5.1- Autres produits (autres activités)				
Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	264 809	290 137	-25 328	-8,73%
CODWAY	596 862	593 756	3 106	0,52%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	655 984	165 229	490 754	297,01%
Total	1 517 655	1 049 123	468 533	44,66%
5.2- Autres charges (autres activités)				
Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	-336 194	-344 016	7 822	-2,27%
CODWAY	-1 639 427	-1 025 256	-614 170	59,90%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	-92 843	-76 221	-16 622	21,81%
Total	-2 068 463	-1 445 494	-622 970	43,10%
5.3- Impôts sur le résultat exigible				
Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
MAGHREBIA	-5 222 064	-4 652 992	-569 072	12,23%
MAGHREBIA VIE	-3 388 123	-2 794 814	-593 309	21,23%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	-43 710	-48 219	4 509	-9,35%
CODWAY	-8 627	-62 845	54 218	-86,27%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	-83 326	-12 649	-70 677	558,76%
Total	-8 745 850	-7 571 518	-1 174 332	15,51%

✓ **Note complémentaire à la note 2 « Capitaux propres et passifs consolidés » :**

Répartition des réserves :

Les réserves sont réparties ainsi :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	VAR	EN %
MAGHREBIA				
Réserves consolidés	28 392 488	22 806 958	5 585 529	24,49%
Intérêts minoritaires	0	0	0	
MAGHREBIA VIE				
Réserves consolidés	24 010 188	19 532 206	4 477 982	22,93%
Intérêts minoritaires	13 954 305	12 220 141	1 734 164	14,19%
MAGHREBIA IMMOBILIERE				
Réserves consolidés	767 017	654 734	112 283	17,15%
Intérêts minoritaires	110 707	94 983	15 724	16,56%
CODWAY				
Réserves consolidés	161 067	22 823	138 244	605,71%
Intérêts minoritaires	6 932	995	5 937	596,85%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR				
Réserves consolidés	-161 415	-213 809	52 394	-24,51%
Intérêts minoritaires	-19 296	-26 774	7 479	-27,93%
Total	67 221 994	55 092 257	12 129 737	22,02%

Le résultat par action en 2019 est de 3,57 DT contre 3,26 DT en 2018.

✓ **Note complémentaire – Etat de résultat défalqué par pôle d'activité :**

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DÉFALQUÉ PAR PÔLE D'ACTIVITÉ (exprimé en dinars)					
	Activité ASSURANCE	Activité IMMOBILIER	Activité SERVICES	Activité CAPITAL RISQUE	31/12/2019
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie	13 859 072				13 859 072
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie	9 882 366				9 882 366
Produits des placements nets (non vie)	14 608 730				14 608 730
Produits des placements non vie alloués, transférés à l'état de résultat technique	-12 514 740				-12 514 740
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique	2 762 293				2 762 293
Autres produits non techniques	74 873				74 873
Autres charges non techniques	-108 300				-108 300
Autres produits (autres activités)		264 809	596 862	655 984	1 517 655
Autres charges (autres activités)		-336 194	-1 639 427	-92 843	-2 068 463
Résultat provenant des activités ordinaires	28 564 294	-71 385	-1 042 565	563 141	28 013 486
Impôts sur le résultat exigible	-8 610 187	-43 710	-8 627	-83 326	-8 745 850
Impôts différé	5 770	0	0	0	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	19 959 878	-115 095	-1 051 192	479 815	19 273 406
Eléments Extraordinaires	-738 016	0	0	-7 142	-745 158
Résultat net de l'exercice	19 221 861	-115 095	-1 051 192	472 673	18 528 248

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DÉFALQUÉ PAR PÔLE D'ACTIVITÉ (exprimé en dinars)					
	Activité ASSURANCE	Activité IMMOBILIER	Activité SERVICES	Activité CAPITAL RISQUE	31/12/2018
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie	11 874 779				11 874 779
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie	10 197 466				10 197 466
Produits des placements nets (non vie)	13 034 677				13 034 677
Produits des placements non vie alloués, transférés à l'état de résultat technique	-11 110 562				-11 110 562
					0
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique	2 047 638				2 047 638
					0
Autres produits non techniques	76 423				76 423
Autres charges non techniques	-129 731				-129 731
Autres produits (autres activités)		290 137	593 756	165 229	1 049 123
Autres charges (autres activités)		-344 016	-1 025 256	-76 221	-1 445 494
Résultat provenant des activités ordinaires	25 990 691	-53 879	-431 500	89 008	25 594 320
Impôts sur le résultat exigible	-7 447 806	-48 219	-62 845	-12 649	-7 571 518
Impôts différé	5 770				5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	18 548 654	-102 098	-494 345	76 360	18 028 572
Eléments Extraordinaires	-827 534	0	0	0	-827 534
Résultat net de l'exercice	17 721 120	-102 098	-494 345	76 360	17 201 037

✓ **Note complémentaire – Annexe N° 8 « Mouvements ayant affectés les éléments de l'actif »**

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture:	Acquisitions:	Cessions:	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amts	Prov	Amts	Prov	Amts	Prov	Amts	Prov	
1. Actifs incorporels													
1.1 Ecart d'acquisition	329 727			329 727	131 891		16 486				148 377	0	181 350
1.2 Frais de recherche et développement	97 613			97 613	93 828	0	3 786				97 613	0	0
1.3 Concessions, brevets, licences, marques	2 579 411	429 272		3 008 683	1 139 938	0	406 666		0		1 546 604	0	1 462 079
1.4 Fonds de commerce	0			0	0	0					0	0	0
1.5 Acomptes versés	0			0	0	0					0	0	0
Total actifs incorporels	3 006 751	429 272	0	3 436 023	1 365 656	0	426 938	0	0	0	1 792 594	0	1 643 429
2. Actifs corporels d'exploitation													0
2.1 Installations techniques et machines	7 065 536	547 299		7 612 835	5 336 590	0	399 423		0		5 736 013	0	1 876 822
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 621 913	193 529		1 815 442	1 181 902	0	88 342				1 270 244	0	545 198
2.3 Acomptes versés	12 450		11 500	950	0	0					0	0	950
Total actifs corporels d'exploitation	8 699 899	740 827	11 500	9 429 227	6 518 492	0	487 765	0	0	0	7 006 256	0	2 422 970
3. Placements													0
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	41 491 390	3 200 053		44 691 443	10 749 323	0	847 017		0		11 596 340	0	33 095 103
3.2 Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.2.1 Parts													0
3.2.2 Bons et obligations	0			0	0	0					0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.3.1 Parts	0		0	0	0	0				0	0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0			0	0	0					0	0	0
3.4 Autres placements financiers	469 113 108	311 600 663	251 221 687	529 492 084	0	6 055 840	0	1 284 536	0	1 744 957	0	5 595 419	523 896 666
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	83 639 406	9 379 590	15 826 543	77 192 453	0	6 055 840		887 826		1 744 957	0	5 198 708	71 993 745
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	382 419 270	299 860 056	233 602 646	448 676 679	0	0		396 711			0	396 711	448 279 969
3.4.3 Prêts hypothécaire	0			0	0	0					0	0	0
3.4.4 Autres prêts	3 054 433	2 361 017	1 792 498	3 622 952	0	0					0	0	3 622 952
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0			0	0	0					0	0	0
3.4.6 Autres	0			0	0	0					0	0	0
3.5 Créances pour espèces déposées	1 464 418	63 513	100 950	1 426 981	0	0					0	0	1 426 981
3.6 Placements des contrats en UC	10 634 654	236 063	626 954	10 243 762	0	0					0	0	10 243 762
Total placements	522 703 570	315 100 291	251 949 591	585 854 270	10 749 323	6 055 840	847 017	1 284 536	0	1 744 957	11 596 340	5 595 419	568 662 511
Total général	534 410 221	316 270 390	251 961 091	598 719 520	18 633 471	6 055 840	1 761 720	1 284 536	0	1 744 957	20 395 191	5 595 419	572 728 911

✓ **Note rectificative - Etat de résultat technique rectificatif :**

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE CONSOLIDE (exprimé en dinars)					
		OPÉRATIONS BRUTES 31/12/2019	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 31/12/2019	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2019	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2018
Primes acquises		237 823 486,770	(66 445 095,415)	171 378 391,355	156 640 317,870
	Primes émises et acceptées (non vie)	169 427 653,937	(56 414 599,347)	113 013 054,590	106 536 934,136
	Primes émises et acceptées (vie)	65 822 233,809	(7 306 239,181)	58 515 994,628	51 627 848,381
	Variation de la provision pour primes non acquises (non vie)	2 573 599,024	(2 724 256,887)	(150 657,863)	(1 524 464,647)
Produits de placements non vie alloués, transférés de l'état de résultat consolidé		12 514 740,443	0,000	12 514 740,443	11 110 562,062
Produits de placements vie		23 847 250,482	0,000	23 847 250,482	17 919 018,014
Plus values non réalisées sur placements vie		222 822,417	0,000	222 822,417	513 722,937
Autres produits techniques		458 790,384	0,000	458 790,384	310 451,772
	Autres produits techniques (non vie)	457 551,690	0,000	457 551,690	310 017,984
	Autres produits techniques (vie)	1 238,694	0,000	1 238,694	433,788
Charges de sinistres		(169 072 324,258)	59 517 881,948	(109 554 442,310)	(102 710 267,625)
	Montants payés	(130 980 052,320)	33 404 787,123	(97 575 265,197)	(89 921 723,156)
	Montants payés (non vie)	(112 847 443,351)	31 527 004,560	(81 320 438,791)	(74 928 257,168)
	Montants payés (vie)	(18 132 608,969)	1 877 782,563	(16 254 826,406)	(14 993 465,988)
	Variation de la provision pour sinistres	(38 092 271,938)	26 113 094,825	(11 979 177,113)	(12 788 544,469)
	Variation de la provision pour sinistres (non vie)	(33 830 342,816)	24 075 143,847	(9 755 198,969)	(10 717 421,531)
	Variation de la provision pour sinistres (vie)	(4 261 929,122)	2 037 950,978	(2 223 978,144)	(2 071 122,938)
Variation des autres provisions techniques		(40 237 957,208)	1 350 855,447	(38 887 101,761)	(24 663 739,403)
	Variation des autres provisions techniques (non vie)	(3 180 969,083)	0,000	(3 180 969,083)	742 809,896
	Variation des autres provisions techniques (vie)	(37 056 988,125)	1 350 855,447	(35 706 132,678)	(25 406 549,299)
Participation aux bénéfices et ristournes		(174 422,369)	342 727,512	168 305,143	14 370,542
	Participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	(174 422,369)	161 020,260	(13 402,109)	(184 360,231)
	Participation aux bénéfices et ristournes (vie)	0,000	181 707,252	181 707,252	198 730,773
Frais d'exploitation		(38 793 349,482)	12 592 463,859	(26 200 885,623)	(25 715 170,354)
	Frais d'acquisition	(29 801 646,272)	0,000	(29 801 646,272)	(28 124 583,097)
	Frais d'acquisition (non vie)	(20 880 110,763)	0,000	(20 880 110,763)	(19 035 700,878)
	Frais d'acquisition (vie)	(8 921 535,509)	0,000	(8 921 535,509)	(9 088 882,219)
	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	(237 544,555)	0,000	(237 544,555)	607 334,049
	Frais d'administration	(8 754 158,655)	0,000	(8 754 158,655)	(8 948 576,089)
	Frais d'administration (non vie)	(6 352 195,508)	0,000	(6 352 195,508)	(6 278 141,847)
	Frais d'administration (vie)	(2 401 963,147)	0,000	(2 401 963,147)	(2 670 434,242)
	Commissions reçues des réassureurs	0,000	12 592 463,859	12 592 463,859	10 750 654,783
	Commissions reçues des réassureurs (non vie)	0,000	12 446 361,922	12 446 361,922	10 562 833,845
	Commissions reçues des réassureurs (vie)	0,000	146 101,937	146 101,937	187 820,938
Autres charges techniques		(3 754 520,053)	0,000	(3 754 520,053)	(6 241 186,324)
	Autres charges techniques (non vie)	(2 682 119,015)	0,000	(2 682 119,015)	(5 327 366,796)
	Autres charges techniques (vie)	(1 072 401,038)	0,000	(1 072 401,038)	(913 819,528)
Variation de la provision pour égalisation		(33 703,215)	33 703,215	0,000	0,000
Charges de placements vie		(3 664 327,141)	0,000	(3 664 327,141)	(3 056 870,725)
Moins values non réalisées sur placements vie		(25 292,478)	0,000	(25 292,478)	(1 325,411)
Produits de placements vie alloués, transférés à l'état de résultat consolidé		(2 762 293,236)	0,000	(2 762 293,236)	(2 047 638,359)
	Sous total : Résultat technique consolidé	16 348 901,056	7 392 536,566	23 741 437,622	22 072 244,996
	Résultat technique NON VIE	4 754 694,419	9 104 377,570	13 859 071,989	11 874 778,874
	Résultat technique VIE	11 594 206,637	(1 711 841,004)	9 882 365,633	10 197 466,122

5.5.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au 31/12/2019



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tu



67, Avenue Jugurtha
1082 Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : + 216 71 844 850 - Fax : + 216
71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@hlb-tunisia.com

**GROUPE « ASSURANCES MAGHREBIA »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019.**

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe «ASSURANCES MAGHREBIA» qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2019 faisant apparaître un total de **763 757 697 Dinars**, l'état de résultat consolidé faisant apparaître un bénéfice net de **18 528 248 Dinars**, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une variation de trésorerie positive de fin de période de **1 936 780 Dinars**, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 Mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers « Evénements postérieurs à la date de clôture » qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie mondiale du COVID-19.

La direction suit de près l'évolution de la situation et estime que l'incidence globale de ces événements sur l'activité et la situation financière des sociétés de groupe en 2020 ne peut être faite actuellement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration relatif aux comptes consolidés

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction de la société mère est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Tunis, le 02 Juin 2020

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI


FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
8 Rue de Rysal-Les Berges n°1 Lac 0-1053-Tunis
MF:810865T/AIMCDD - RC:8148992002
Tél: 71 194 344 / Fax: 71 194 320
E-mail: tn.fmbz@kpmg.com

P/ GS AUDIT & ADVISORY

Sami MENJOUR


GS Audit & Advisory
HLB Membre de L'OECT
67, Avenue Jaurès - Moncef Habib - TUNIS - TUNISIE
Tél: +216 71 644 800 - Fax: +216 71 644 808

5.6. Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2020

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 30/06/2020, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne:

- L'ordre dans lequel sont présentées les colonnes relatives aux périodes arrêtées au 30/06/2019 et au 31/12/2019 des états financiers intermédiaires n'est pas conforme avec le modèle prévu par la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- L'état des engagements reçus et donnés arrêté au 30/06/2020 ne fait pas apparaître l'unité monétaire dans laquelle il est exprimé et ce, contrairement aux dispositions du paragraphe 06 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires notamment :

- Une note précisant que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets des modifications effectuées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur les événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur les parties liées conformément aux dispositions de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.
- Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination ou inversement conformément aux dispositions du paragraphe 35 de la NC 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Les notes portant sur les annexes : 8 « Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif », 9 « Etat récapitulatif des placements », 11 « Ventilation des charges et des produits des placements », 13 « Résultat technique par catégorie d'assurance » et 16 : « Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers » prévues par la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur les capitaux propres conformément aux dispositions des paragraphes 79 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance et 83 de la norme comptable générale NC 01.

- Une note indiquant la ventilation des charges de personnel et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 92 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur la répartition des commissions conformément aux dispositions du paragraphe 93 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note portant sur la ventilation des primes brutes émises par zone géographique et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 94 de la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et / ou de réassurance.
- Une note sur les provisions pour sinistres à payer conformément aux dispositions du paragraphe 37 de la NC 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ ou réassurance.

La société Assurance Maghreb SA s'engage, pour l'établissement de ses états financiers individuels intermédiaires, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers individuels arrêtés au 30/06/2021 et suivants.

5.6.1. Les états financiers individuels arrêtés au 30/06/2020

5.6.1.1. Bilan arrêté au 30/06/2020

DT

Actifs		Notes	30/06/2020			31/12/2019	30/06/2019
			VB	AMORT & PROV	NET	NET	NET
AC1	Actifs incorporels	3.1					
AC11	Investissements de recherche et développement	3.1.1	53 418	53 418	-	-	1 321
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	1 485 967	1 171 324	314 643	367 990	220 437
			1 539 385	1 224 742	314 643	367 990	221 758
AC2	Actifs corporels d'exploitation	3.2					
AC21	Installations techniques et machines	3.2.1	6 076 904	5 156 848	920 056	950 990	1 012 819
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	1 531 843	1 118 319	413 524	441 580	330 430
			7 608 747	6 275 167	1 333 580	1 392 570	1 343 249
AC3	Placements	3.3					
AC31	Terrains et constructions						
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	9 997 617	2 942 107	7 055 510	7 154 210	7 252 911
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	20 899 757	8 034 311	12 865 445	13 080 872	13 296 300
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations						
AC321	Parts dans des entreprises liées	3.3.3	19 701 579	-	19 701 579	19 590 131	19 590 131
AC33	Autres placements financiers						
AC331	Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	43 219 253	3 213 466	40 005 787	39 425 643	40 483 853
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	172 721 548	201 716	172 519 832	167 370 088	148 848 660
AC334	Autres prêts	3.3.6	1 899 254	-	1 899 254	1 882 694	1 586 880
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.7	922 165	-	922 165	999 890	963 873
			269 361 173	14 391 601	254 969 571	249 503 528	232 022 608
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	3.4					
AC510	Provisions pour primes non acquises	3.4.1	17 345 706		17 345 706	14 114 455	14 789 092
AC531	Provisions pour sinistres	3.4.2	61 059 417		61 059 417	60 490 563	88 648 894
AC550	Provisions d'égalisation et équilibrage	3.4.3	586 785		586 785	586 785	553 082
			78 991 908		78 991 908	75 191 803	103 991 068
AC6	Créances	3.5					
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe						
AC611	Primes acquises et non émises	3.5.1	15 737 030		15 737 030	16 456 323	15 835 121
AC612	Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	3.5.2	56 462 471	23 231 815	33 230 656	10 345 645	30 986 981
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	3.5.3	1 225 706	413 043	812 663	633 627	807 267
AC63	Autres créances						
AC631	Personnel	3.5.4	303 946		303 946	276 145	348 225
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	211 932		211 932	6 055	282 914
AC633	Débiteurs divers	3.5.6	10 673 632	2 736 073	7 937 559	6 292 921	8 528 770
	Moins Amortissements et Provisions		0				
			84 614 717	26 380 931	58 233 786	34 010 716	56 789 277
AC7	Autres éléments d'actif	3.6					
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse						
AC72	Charges reportées						
AC721	Frais d'acquisition reportés	3.6.2	5 092 694		5 092 694	5 112 304	5 127 658
AC722	Autres charges à répartir	3.6.3	64 018		64 018	128 035	
AC73	Comptes de régularisation Actif						
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.4	10 616 835	365 273	10 251 561	8 507 208	7 710 162
AC733	Autres comptes de régularisation	3.6.5	1 409 537		1 409 537	1 150 820	788 826
			40 849 666	3 272 619	37 577 046	36 484 221	28 443 616
Total de l'actif			482 965 595	51 545 060	431 420 535	396 950 828	422 811 576

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	<i>Notes</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>30/06/2019</i>
Capitaux propres	4.1			
Capital social		45 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves et primes liées au capital social		15 593 159	9 349 277	9 350 421
Autres capitaux propres		19 073 651	18 823 651	18 823 651
Résultats reportés		22 642	12 129	12 129
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		79 689 452	73 185 057	73 186 202
Résultat de l'exercice		8 530 137	11 811 704	7 658 647
Total des capitaux propres avant affectation		88 219 589	84 996 762	80 844 848
Passif	4.2			
Provisions pour autres risques et charges		851 093	855 950	773 816
Autres provisions		851 093	855 950	773 816
Provisions techniques brutes	4.2.1			
Provisions pour primes non acquises	4.2.1.1	46 823 604	41 760 272	44 558 843
Provisions pour sinistres	4.2.1.2	190 973 829	186 674 808	210 503 232
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4.2.1.3	2 856 010	2 812 413	2 714 030
Provisions pour égalisation et équilibrage	4.2.1.4	4 886 785	4 886 785	4 853 082
Autres provisions techniques	4.2.1.5	8 122 091	3 869 524	2 301 596
		253 662 319	240 003 803	264 930 783
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.2	25 928 193	29 700 022	26 336 453
Autres dettes	4.2.3			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	14 346 636	7 019 051	7 493 311
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.2	28 007 529	19 512 326	25 904 668
Dépôts et cautionnements reçus	4.2.3.3	666 784	749 371	688 974
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.4	8 804 462	8 144 155	6 933 302
Créditeurs divers	4.2.3.5	9 954 871	5 671 922	8 337 276
		61 780 282	41 096 825	49 357 530
Autres passifs	4.2.4			
Comptes de régularisation passif	4.2.4.1	979 059	297 468	568 145
		979 059	297 468	568 145
TOTAL DU PASSIF		343 200 946	311 954 066	341 966 728
Total des capitaux propres et du passif		431 420 535	396 950 828	422 811 576

5.6.2. Etat de résultat technique au 30/06/2020

DT

	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 30/06/2020	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 30/06/2020	OPÉRATIONS NETTES 30/06/2020	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2019	OPÉRATIONS NETTES 30/06/2019
Primes acquises	5.1	98 501 371	37 771 394	60 729 977	113 192 383	57 014 402
Primes émises et acceptées		103 564 703	41 002 645	62 562 058	113 343 041	59 288 993
Variation de la provision pour primes non acquises		5 063 332	3 231 251	1 832 081	150 658	2 274 592
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5.2	7 062 815		7 062 815	12 514 740	7 231 921
Autres produits techniques	5.3	3 020		3 020	457 552	66 133
Charges de sinistres	5.4	57 743 827	17 129 203	40 614 624	91 936 715	47 057 531
Montants payés	5.4.1	54 451 515	16 560 349	37 891 165	82 181 516	38 685 621
Variation de la provision pour sinistres		3 292 312	568 854	2 723 458	9 755 199	8 371 909
Variation des autres provisions techniques		5 259 276		5 259 276	3 180 969	1 333 577
Participation aux bénéfices et ristournes		43 597	17 719	25 878	13 402	63 758
Frais d'exploitation	5.5	14 093 104	7 972 671	6 120 433	14 753 431	6 283 957
Frais d'acquisition	5.5.1	11 539 319		11 539 319	20 905 569	10 974 330
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		19 610		19 610	237 545	222 191
Frais d'administration	5.5.2	2 534 175		2 534 175	6 674 420	3 285 216
Commissions reçues des réassureurs			7 972 671	7 972 671	13 064 102	8 197 780
Autres charges techniques	5.6	3 048 438		3 048 438	2 682 119	2 516 960
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage		0	0	0	0	0
Sous total : Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		25 378 965	12 651 801	12 727 164	13 598 038	9 723 827

5.6.3. Etat de résultat global au 30/06/2020

DT

	Notes	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	-	12 727 164	13 598 038	9 723 827
Produits des placements (assurance et réassurance)	6.1	11 709 354	21 057 131	11 658 366
Revenus des placements		7 638 436	12 292 416	6 896 257
Autres produits de placements		3 036 346	5 967 983	2 682 464
Reprises de corrections de valeurs sur placements		507 137	748 697	634 692
Profits provenant de la réalisation des placements		527 435	2 048 034	1 444 952
Charges des placements	6.2	2 485 979	4 847 056	2 506 860
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		1 565 925	2 633 300	1 201 721
Correction de valeur sur placements		763 404	754 550	941 218
Pertes provenant de la réalisation des placements		156 649	1 459 206	363 921
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et de réassurance	-	7 062 815	12 514 740	7 231 921
Autres produits non techniques	6.3	83 934	296 301	91 730
Autres charges non techniques	6.4	131 155	108 300	16 975
Résultat provenant des activités ordinaires		14 840 504	17 481 374	11 718 166
Impôts sur le résultat	-	5 260 467	5 222 064	4 059 519
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		9 580 036	12 259 310	7 658 647
Eléments extraordinaires		1 049 899	447 605	0
Résultat net de l'exercice		8 530 137	11 811 704	7 658 647

Etat des engagements reçus et donnés au 30/06/2020

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Engagements reçus	16 571	15 870	23 078
Aval, cautions et garanties sur les agents généraux	16 571	15 870	23 078
Engagements donnés	1 417 155	2 178 711	4 143 886
Aval, cautions et garanties de crédits donnés au titre des appels d'offres	1 006 264	1 767 821	3 659 675
Autres engagements donnés	410 891	410 891	484 211

5.6.4. Etat de flux de trésorerie au 30/06/2020

DT

	Notes	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements des primes reçues des assurés		82 507 250	172 767 217	85 395 638
Sommes versées pour paiement des sinistres		-40 652 270	-104 344 059	-53 484 802
Encaissements des primes reçues (acceptations)		83 304	236 570	62 750
Décaissements de primes sur les cessions		-28 505 449	-33 582 976	-18 839 837
Encaissements de sinistres sur les cessions		15 143 138	24 126 071	12 254 546
Commissions versées aux intermédiaires		-107 446	-325 608	-237 215
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-6 077 424	-12 536 707	-6 275 769
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-38 000 000	-65 709 282	-42 996 882
Encaissements liés à la cession de placements financiers		35 500 000	49 500 000	39 500 000
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-19 579 143	-29 187 774	-17 292 256
Produits financiers reçus		3 411 444	6 659 932	3 138 099
Autres mouvements		601	-886	-10 058
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7.1	3 724 006	7 602 497	1 214 213
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		-310 849	-353 227	-114 277
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	-1 999 999	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	-310 849	-2 353 226	-114 277
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		0	-4 487 159	-26 400
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	7.3	0	-4 487 159	-26 400
Variation de trésorerie		3 413 157	762 111	1 073 537
Trésorerie au début de l'exercice		3 225 914	2 463 803	2 463 803
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 639 071	3 225 914	3 537 340

5.6.5. Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2020

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA** se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	45 000 000,000 DT
Siège social :	64 Rue de Palestine Tunis Belvédère
Président du Conseil d'Administration :	Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI
Directeur Général :	Monsieur Habib BEN HASSINE
Commissaires aux comptes :	Le cabinet HLB – GSAudit & Advisory et le cabinet FMBZ-KPMG Tunisie

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996, la norme comptable relative aux états financiers intermédiaires NCT 19 et les normes sectorielles (NCT 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciel :	33%
Agenc, Aménag&Installat° :	10%
Matériel de transport :	20%
Matériel informatique :	15%
Equipement de bureau :	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurances.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%, et au taux de 5% pour l'immeuble Arabie Saoudite.

Note 2-2-2 : Placements financiers

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 2-5 : Affectation des charges par destination

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, les charges engagées par la société sont présentées dans l'état de résultat par destination.

Les destinations sont :

- Les frais de gestion de sinistres,
- Les frais d'acquisition,
- Les frais d'administration,
- Les charges de gestion des placements, et
- Les autres charges techniques.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Note 3 : Les actifs**3-1 : Les actifs incorporels****3-1-1 : Investissements de recherche et développement**

Cette rubrique comprend:

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Conception & développement	53 418	53 418	53 418	0	0%
Total valeur brute	53 418	53 418	53 418	0	0%
Amortissements	53 418	53 418	52 097	1 321	3%
Total valeur nette	0	0	1 321	-1 321	-100%

3-1-2 : Concessions, brevets, licences, marques

Cette rubrique englobe :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Logiciels	1 297 257	1 248 413	1 016 449	280 808	28%
Autres immobilisations incorporelles portefeuille racheté	188 710	188 710	188 710	0	0%
Total valeur brute	1 485 967	1 437 123	1 205 159	280 808	23%
Amortissements	1 171 324	1 069 133	984 722	186 602	19%
Total valeur nette	314 643	367 990	220 437	94 206	43%

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

3-2-1 : Installations techniques et machines

Ils comprennent:

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Aménagements Agencements et Installations	2 838 261	2 834 045	2 829 520	8 741	0%
Matériels de transport	960 541	960 541	960 541	0	0%
Matériels informatique	2 278 102	2 185 292	2 121 512	156 590	7%
Total valeur brute	6 076 904	5 979 878	5 911 572	165 332	3%
Amortissements	5 156 848	5 028 888	4 898 754	258 094	5%
Total valeur nette	920 056	950 990	1 012 819	-92 763	-9%

3-2-2 : Autres installations, outillage et mobilier

Ils comprennent:

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Equipements de bureaux	1 292 764	1 289 554	1 214 857	77 907	6%
Autres Immobilisations	239 079	234 353	164 935	74 144	45%
Total valeur brute	1 531 843	1 523 907	1 379 791	152 052	11%
Amortissements	1 118 319	1 082 327	1 049 361	68 958	7%
Total valeur nette	413 524	441 580	330 430	83 094	25%

3-3 : Placements

3-3-1 : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend:

Désignation	30-06-2020			31-12-2019	30-06-2019
Terrains et constructions d'exploitation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains d'exploitation	3 622 851	0	3 622 851	3 622 851	3 622 851
Constructions d'exploitation	6 374 766	2 942 107	3 432 659	3 531 359	3 630 060
Total	9 997 617	2 942 107	7 055 510	7 154 210	7 252 911

3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	30-06-2020			31-12-2019	30-06-2019
Terrains et constructions hors exploitation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains hors exploitation	1 482 973	0	1 482 973	1 482 973	1 482 973
Constructions hors exploitation	16 593 691	8 034 311	8 559 380	8 774 807	8 990 234
Parts et actions des sociétés immobilières	2 823 092		2 823 092	2 823 092	2 823 092
Total	20 899 757	8 034 311	12 865 445	13 080 872	13 296 300

3-3-3 : Placements dans les entreprises liées

Cette rubrique comprend la participation d'ASSURANCES MAGHREBIA dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle. Elle présente au 30-06-2020 un solde de **19 701 579** DT.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
MAGHREBIA VIE	12 022 807	12 022 807	12 022 807	0	0%
CODWAY	3 347 168	3 347 168	3 347 168	0	0%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	4 331 604	4 331 604	4 331 604	0	0%
<i>Provision pour dépréciation des titres</i>	0	111 449	111 449	-111 449	-100%
Total valeur nette	19 701 579	19 590 131	19 590 131	111 449	1%

3-3-4 : Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 30-06-2020 de **40 005 787** DT, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASSURANCES MAGHREBIA n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Actions cotées	16 580 353	16 150 637	16 844 947	-264 593	-2%
Parts OPCVM	18 673 825	18 572 825	18 322 825	351 000	2%
Provision pour dépréciation des titres	1 491 020	1 543 047	1 421 030	69 990	5%
Actions et titres non cotes	7 965 075	7 965 075	9 095 075	-1 130 000	-12%
Provision pour dépréciation des titres	1 722 446	1 719 846	2 357 964	-635 518	-27%
Total valeur nette	40 005 787	39 425 643	40 483 853	-478 066	-1,18%

3-3-5 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 30-06-2020 de **172 519 832 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Bons de trésors assimilables	71 373 548	64 730 088	55 599 150	15 774 398	28%
Obligations	49 848 000	49 740 000	44 049 510	5 798 490	13%
Placements à Court et Moyen Terme	51 500 000	52 900 000	49 200 000	2 300 000	5%
Provision pour dépréciation des titres	201 716	0	0	201 716	
Total	172 519 832	167 370 088	148 848 660	23 671 172	16%

3-3-6 : Autres prêts

Cette rubrique comprend :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Prêts au Personnel	1 899 254	1 882 694	1 586 880	312 374	20%
Total	1 899 254	1 882 694	1 586 880	312 374	20%

3-3-7 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique comprend :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	922 165	999 890	963 873	-41 709	-4%
Total	922 165	999 890	963 873	-41 709	-4%

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3-4-1 : Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions pour primes non acquises. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2020 à 17 345 706 DT.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Provisions pour primes non acquises incendie	7 492 500	2 882 203	5 096 018	2 396 482	47%
Provisions pour primes non acquises auto	0	0	0	0	
Provisions pour primes non acquises ind. Accident	35 107	101 443	90 107	-55 000	-61%
Provisions pour primes non acquises vol	176 398	209 963	197 043	-20 645	-10%
Provisions pour primes non acquises maladie	1 860 899	3 238 518	1 649 524	211 375	13%
Provisions pour primes non acquises risques spéciaux	2 479 488	4 206 205	2 608 647	-129 158	-5%
Provisions pour primes non acquises responsabilité civile	4 809 563	2 928 201	4 334 565	474 998	11%
Provisions pour primes non acquises maritime	491 750	547 923	813 189	-321 438	-40%
Total	17 345 706	14 114 455	14 789 092	2 556 614	17%

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer, elle présente un solde au 30-06-2020 de **61 059 417 DT**.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Provision SAP incendie	38 409 530	34 846 811	63 815 873	-25 406 343	-40%
Provision SAP auto	2 983 476	3 099 614	2 247 444	736 033	33%
Provision SAP individuelle accident	65 542	78 000	57 134	8 407	15%
Provision SAP vol	557 154	641 838	700 424	-143 270	-20%
Provision SAP G. maladie	1 607 733	1 666 818	1 963 959	-356 226	-18%
Provision SAP risques spéciaux	5 718 491	8 912 707	10 024 885	-4 306 394	-43%
Provision SAP responsabilité civile	6 805 247	6 865 716	5 481 748	1 323 499	24%
Provision SAP maritime	4 912 245	4 379 061	4 357 427	554 818	13%
Total	61 059 417	60 490 563	88 648 894	-27 589 477	-31%

3-4-3 : Provisions d'égalisation et équilibrage

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les provisions d'égalisation et équilibrage, elle présente un solde au 30-06-2020 de **586 785 DT**.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Provisions d'égalisation et équilibrage Groupe Décès	586 785	586 785	553 082	33 703	6%
Total	586 785	586 785	553 082	33 703	6%

3-5 : Créances

3-5-1 : Primes acquises et non émises

Cette rubrique englobe les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises minorées des primes à annuler, elle présente un solde au 30-06-2020 de **15 737 030 DT**.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
P.A.N.E. incendie	163 465	127 144	139 601	23 865	17%
P.A.N.E. individ. Acc.	6 972	0	0	6 972	
P.A.N.E. maladie	16 829 659	17 607 359	16 962 888	-133 229	-1%
P.A.N.E. responsabilité civile	102 295	81 375	100 017	2 278	2%
Total P.A.N.E. (a)	17 102 392	17 815 878	17 202 506	-100 114	-1%
Primes à annuler Incendie	182 461	172 779	234 024	-51 562	-22%
Primes à annuler Auto	623 225	608 484	609 587	13 638	2%
Primes à annuler Individuel Accident	176 166	196 695	189 430	-13 264	-7%
Primes à annuler Vol	270	422	477	-207	-43%
Primes à annuler Maladie	160 583	199 519	165 039	-4 457	-3%
Primes à annuler Risques spéciaux	104 206	55 533	55 853	48 352	87%
Primes à annuler responsabilité civiles	66 225	72 698	75 005	-8 779	-12%
Primes à annuler Maritime	52 226	53 425	37 969	14 257	38%
Total Primes à annuler (b)	1 365 362	1 359 555	1 367 385	-2 023	0%
(a) - (b)	15 737 030	16 456 323	15 835 121	-98 091	-1%

3-5-2 : Autres Créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés (primes à encaisser, primes en contentieux ...). Les primes à recevoir présentent au 30-06-2020 un solde net de **33 230 656 DT.**

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Créances sur les assurés	41 169 846	18 631 208	37 563 004	3 606 842	10%
Créances sur les intermédiaires	6 109 556	4 476 422	6 405 394	-295 838	-5%
Contentieux primes	7 298 226	6 887 005	6 864 115	434 111	6%
Provisions pour créances douteuses	-21 517 886	-19 784 698	-21 320 511	-197 375	1%
Reprise sur provisions pour créances douteuses	0	0	1 221 355	-1 221 355	-100%
Agences en contentieux	1 688 247	1 688 247	1 624 014	64 232	4%
Provisions pour créances douteuses	-1 688 247	-1 688 247	-1 624 014	-64 232	4%
Comptes des co-assureurs actifs	196 562	225 148	413 184	-216 622	-52%
Provisions pour créances douteuses	-25 683	-89 474	-159 560	133 878	-84%
Autres	34	34	0	34	
Total	33 230 656	10 345 645	30 986 981	2 243 675	7%

3-5-3 : Créances nées d'opérations de réassurances

Le solde de cette rubrique au 30-06-2020 est de **812 663 DT.**

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Comptes courants des cédantes	812 663	633 627	807 267	5 396	1%
Autres créances nées d'opérations de réassurance	413 043	413 043	413 043	0	0%
Provisions pour créances douteuses	-413 043	-413 043	-413 043	0	0%
Total	812 663	633 627	807 267	5 396	1%

3-5-4 : Personnel

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées au personnel. Elle présente au 30-06-2020 un solde de **303 946** DT.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Avance sur salaires	254 387	239 813	313 626	-59 239	-19%
Prise en charge personnel	49 474	36 246	34 518	14 956	43%
Autres	85	85	80	5	6%
Total	303 946	276 145	348 225	-44 279	-13%

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Sous cette rubrique sont comptabilisées notamment, les avances au titre de l'impôt sur les sociétés « acomptes provisionnels » et les retenues d'impôts prévues par l'article 52 du code de l'IRPP. Le solde de cette rubrique au 30-06-2020 est de **211 932** DT.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Impôts Acomptes Provisionnels	185 963	0	0	185 963	
TFP	19 398	0	18 952	445	2%
Retenue sur salaire prêt CNSS	3 826	3 309	2 433	1 393	57%
Autres impôts et taxes	2 746	2 746	261 528	-258 783	-99%
Total	211 932	6 055	282 914	-70 981	-25%

3-5-6 : Débiteurs divers

Cette rubrique présente un solde au 30-06-2020 de **7 937 559** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
IDA	2 150 097	1 949 589	2 213 341	-63 244	-3%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-898 040</i>	<i>-898 040</i>	<i>-898 040</i>	<i>0</i>	<i>0, %</i>
Anticipation	3 234 955	2 741 768	3 839 166	-604 211	-16%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-1 139 467</i>	<i>-1 139 467</i>	<i>-1 139 467</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>
Sinistres Contentieux Provisoires	1 120 958	988 362	1 038 087	82 871	8%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-542 066</i>	<i>-542 066</i>	<i>-542 066</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>
Sinistres payés par agents	36 158	66 513	354 838	-318 681	-90%
Saisie Arrêt	1 124 088	906 357	940 375	183 714	20%
Chèques consignés	2 315 292	2 074 927	2 087 846	227 446	11%
Gestion Pour Compte Sinistres AUTO	67 078	58 671	150 255	-83 177	-55%
Compte d'attente	32 056	0	0	32 056	
Intermédiaire en bourse	308 990	6 392	269 159	39 831	15%
Maghreb Vie	0	0	174 565	-174 565	-100%
Débiteurs divers	283 959	236 414	197 211	86 749	44%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-156 500</i>	<i>-156 500</i>	<i>-156 500</i>	<i>0</i>	<i>0, %</i>
Total	7 937 559	6 292 921	8 528 770	-591 211	-7%

3-6 : Autres éléments d'actif

3-6-1 : Avoir en banque, CCP, chèques et caisse

Cette rubrique totalise les effets à recevoir, les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Elle présente un solde au 30-06-2020 de **20 759 237 DT.**

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Effets à l'encaissement	927 690	847 157	1 077 345	-149 655	-14%
Effets impayés	2 250	1 350	0	2 250	
Chèques à l'encaissement	13 222 224	17 079 817	10 482 929	2 739 294	26%
Chèques impayés	2 423	0	37 025	-34 602	-93%
Provisions pour créances douteuses	-34 421	-35 568	-317 668	283 247	-89%
Virements à recevoir	0	467 184	0	0	
Valeurs en contentieux	2 872 925	2 264 249	2 292 864	580 061	25%
Provisions pour créances douteuses	-2 872 925	-2 264 249	-2 292 864	-580 061	25%
Banques	6 585 074	3 202 870	3 496 441	3 088 633	88%
CCP	14 809	14 809	14 809	0	0%
Caisse	39 189	8 235	26 090	13 099	50%
Total	20 759 237	21 585 853	14 816 971	5 942 266	40%

3-6-2 : Frais d'acquisitions reportés

Les frais d'acquisitions reportés correspondent à la fraction, non imputable au premier semestre de l'exercice 2020, des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes et externes d'acquisitions tels qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde de ce compte s'élève au 30-06-2020 à **5 092 694 DT.**

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Frais d'acquisitions reportés Incendie	1 168 874	534 211	970 076	198 798	20%
Frais d'acquisitions reportés Auto	2 321 653	2 884 376	2 364 033	-42 380	-2%
Frais d'acquisitions reportés Individuel Accident	69 248	76 774	80 347	-11 099	-14%
Frais d'acquisitions reportés Vol	44 376	40 180	38 053	6 323	17%
Frais d'acquisitions reportés Santé	346 890	466 779	336 149	10 741	3%
Frais d'acquisitions reportés Risques spéciaux	387 399	514 966	536 182	-148 783	-28%
Frais d'acquisitions reportés responsabilité civiles	700 762	527 889	688 524	12 238	2%
Frais d'acquisitions reportés Maritime	53 492	67 130	114 293	-60 802	-53%
Total	5 092 694	5 112 304	5 127 658	-34 964	-1%

3-6-3 : Autres charges à répartir

Sous cette rubrique est enregistré le montant des charges à répartir sur plusieurs exercices selon les principes du droit commun.

Le solde de ce compte s'élève au 30-06-2020 à **64 018 DT.**

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Frais d'acquisition des immeubles	64 018	128 035	0	64 018	
Total	64 018	128 035	0	64 018	

3-6-4 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 30-06-2020 à **10 251 561 DT**.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Intérêts courus	8 185 060	8 322 453	5 780 204	2 404 857	42%
Loyers courus	639 619	400 579	444 195	195 424	44%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-365 273</i>	<i>-257 507</i>	<i>-209 448</i>	<i>-155 825</i>	<i>74%</i>
Dividendes à encaisser	1 792 155	41 684	1 695 211	96 944	6%
Total	10 251 561	8 507 208	7 710 162	2 541 399	33%

3-6-5 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décôte calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance. Elle présente un solde au 30-06-2020 de **1 409 537 DT**.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Différence sur les prix de remboursement	1 274 347	917 347	617 653	656 694	106%
Charges constatées d'avance	135 190	233 473	171 173	-35 983	-21%
Total	1 409 537	1 150 820	788 826	620 711	79%

Note 4 : Capitaux propres et passifs

4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 30-06-2020 à **88 219 589 DT** contre 80 844 848 DT au 30-06-2019, enregistrant une hausse de 9,12%.

Les mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	45 000 000	0	0%
Réserves et primes liées au capital social					
Réserve Légale	2 468 489	1 877 298	1 877 298	591 192	31%
Réserves Facultatives	10 870 000	5 470 000	5 470 000	5 400 000	99%
Réserves pour Fonds Social	2 254 670	2 001 980	2 003 124	251 546	13%
Autres capitaux propres					
Réserves pour réinvestissement exonères	18 326 960	18 076 960	18 076 960	250 000	1%
Réserves spéciales de réévaluation	746 691	746 691	746 691	0	0%
Résultats reportés	22 642	12 129	12 129	10 513	87%
Résultat de l'exercice	8 530 137	11 811 704	7 658 647	871 490	11%
Total	88 219 589	84 996 762	80 844 848	7 374 741	9%

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions techniques brutes :

4-2-1-1 : Provisions pour primes non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise **46 823 604 DT** au 30-06-2020.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
P.P.N.A. incendie	10 746 946	4 363 748	8 429 865	2 317 081	27%
P.P.N.A. automobile	21 345 903	23 561 261	20 543 214	802 689	4%
P.P.N.A. individuelle accident	636 683	627 132	698 208	-61 526	-9%
P.P.N.A. vol	408 006	328 216	330 681	77 326	23%
P.P.N.A. maladie	3 189 400	3 812 920	2 921 098	268 302	9%
P.P.N.A. risques spéciaux	3 561 852	4 206 539	4 659 370	-1 097 519	-24%
P.P.N.A. responsabilité civile	6 442 998	4 312 102	5 983 209	459 789	8%
P.P.N.A. maritime	491 816	548 354	993 197	-501 381	-50%
Total	46 823 604	41 760 272	44 558 843	2 264 761	5%

4-2-1-2 : Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer sont évaluées dossier par dossier.

La provision pour sinistres matériels automobile est déterminée concurremment selon trois méthodes :

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;

- La méthode de la cadence des règlements.

La méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

Les provisions pour sinistres sont majorées des chargements de gestion et des estimations des ouvertures tardives (selon des formules actuarielles et compte tenu de l'historique de la compagnie).

Les provisions pour sinistres à payer présentent au 30-06-2020 un solde net des prévisions de recours de **190 973 829 DT.**

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
SAP Incendie	46 363 578	42 664 330	71 205 584	-24 842 005	-35%
SAP Automobile	112 662 750	108 261 740	109 431 678	3 231 072	3%
SAP Individuel accident	750 460	971 723	885 419	-134 959	-15%
SAP Vol	592 072	805 021	820 261	-228 189	-28%
SAP maladie	6 298 985	6 742 361	6 388 408	-89 423	-1%
SAP Risques spéciaux	6 389 286	9 708 635	10 657 606	-4 268 320	-40%
SAP Responsabilité civile	18 502 033	18 806 798	16 519 669	1 982 364	12%
SAP Transport maritime	6 255 084	6 561 329	5 388 353	866 732	16%
Total	197 814 249	194 521 936	221 296 978	-23 482 729	-11%
Prévisions de recours auto	-6 452 364	-7 518 845	-9 797 982	3 345 618	-34%
Prévisions de recours incendie	-30 413	-867	-47 997	17 585	-37%
Prévisions de recours maladie	0	0	-700 000	700 000	-100%
Prévision de recours risques spéciaux	-5 231	-1 596	-4 897	-335	7%
Prévisions de recours responsabilité civile	-31 234	-60 794	-52 930	21 695	-41%
Prévisions de recours transport maritime	-321 177	-265 026	-189 940	-131 237	69%
Total	-6 840 420	-7 847 128	-10 793 746	3 953 326	-37%
Total	190 973 829	186 674 808	210 503 232	-19 529 403	-9%

4-2-1-3 : Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant du au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Cette rubrique présente au 30-06-2020 un solde de **2 856 010 DT.**

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Incendie	486 434	373 680	443 167	43 267	10%
Auto	909 271	938 968	923 186	-13 915	-2%
Individuelle accident	314 559	287 005	359 232	-44 673	-12%
Vol	140 294	123 235	123 092	17 202	14%
Maladie	401 056	447 406	184 123	216 933	118%
Risques spéciaux	268 819	293 272	320 797	-51 978	-16%
Responsabilité civil	66 189	50 021	53 681	12 508	23%
Maritime	269 388	298 826	306 753	-37 364	-12%
Total	2 856 010	2 812 413	2 714 030	141 979	5%

4-2-1-4 : Provision pour égalisation

Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés destinés à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux mouvements d'émeutes et mouvements populaires.

Les provisions d'égalisation Groupe Décès permettent d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurances de groupe contre le risque décès.

Le total des provisions d'égalisation au 30-06-2020 est de **4 886 785** DT.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Incendie	1 600 000	1 600 000	1 600 000	0	0%
Auto	1 700 000	1 700 000	1 700 000	0	0%
Vol	200 000	200 000	200 000	0	0%
Groupe Décès	586 785	586 785	553 082	33 703	6%
Risques spéciaux	800 000	800 000	800 000	0	0%
Total	4 886 785	4 886 785	4 853 082	33 703	1%

4-2-1-5 : Autres provisions techniques

Cette rubrique englobe les provisions mathématiques des rentes et les provisions pour risques en cours. Elle présente au 30-06-2020 un solde de **8 122 091** DT.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Provision Mathématique Rente AT	1 854 018	1 987 820	1 957 064	-103 046	-5%
Provision Mathématique Rente Incendie	3 652	3 873	3 873	-221	-6%
Provision Mathématique Auto	42 995	44 404	44 404	-1 410	-3%
Provision Mathématique Maladie	281 664	302 566	296 255	-14 591	-5%
Total	2 182 328	2 338 663	2 301 596	-119 268	-5%
Provisions pour risques en cours Incendie	5 939 763	1 530 861	0	5 939 763	
Total	8 122 091	3 869 524	2 301 596	5 820 495	253%

4-2-2 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2020 à **25 928 193** DT.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	25 928 193	29 700 022	26 336 453	-408 260	-2%
Total	25 928 193	29 700 022	26 336 453	-408 260	-2%

4-2-3 : Autres dettes

4-2-3-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 30-06-2020 un solde de **14 346 636** DT, elle est alimentée principalement par les dettes envers les co-assureurs.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Comptes courants agents	4 715 507	6 301 268	6 756 089	-2 040 582	-30%
Sinistres en instance de règlements	8 886 201	0	0	8 886 201	
Comptes courants de co-assureurs	739 846	711 051	732 316	7 530	1%
Autres	5 082	6 732	4 906	176	4%
Total	14 346 636	7 019 051	7 493 311	6 853 325	91%

4-2-3-2 : Dettes nées d'opérations de réassurance

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2020 à **28 007 529** DT.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Comptes réassureur individuels	28 007 529	19 512 326	25 904 668	2 102 861	8%
Total	28 007 529	19 512 326	25 904 668	2 102 861	8%

4-2-3-3 : Dépôts et cautionnement reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles et des agents généraux. Le solde de cette rubrique au 30-06-2020 est de **666 784** DT.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Dépôts et cautionnement agent général	217 818	264 461	241 691	-23 873	-10%
Autres dépôts et cautionnements (sur loyer)	448 966	484 910	447 283	1 683	0%
Total	666 784	749 371	688 974	-22 190	-3%

4-2-3-4 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 30-06-2020 est de **8 804 462** DT. Le solde est détaillé comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Retenue à la source	1 887 173	4 001 277	1 686 502	200 671	12%
Impôts sur sociétés / retenue à la source	4 849 082	3 142 757	4 299 983	549 098	13%
Retenue sur salaires	1 017 584	551 791	946 093	71 492	8%
Organismes sociaux charges à payer	724	724	724	0	0%
Contribution Conjoncturelle	1 049 899	447 605	0	1 049 899	
Total	8 804 462	8 144 155	6 933 302	1 871 160	27%

4-2-3-5 : Créditeurs divers

Le solde de cette rubrique au 30-06-2020 est de **9 954 871** DT.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Dividendes et tantième à payer	5 607 719	297 719	4 756 509	851 210	18%
Personnel charges à payer	1 637 324	1 691 709	1 662 921	-25 598	-2%
Créditeurs divers charges à payer	674 432	1 283 661	633 629	40 802	6%
Créditeurs divers	28 069	840 656	29 968	-1 900	-6%
Produits / commission retour	1 050 222	1 008 863	980 079	70 143	7%
Assurances Maghreb Vie	815 322	416 771	0	815 322	
Rejet virements	110 455	87 191	84 906	25 549	30%
Compte d'attente	0	42 650	155 563	-155 563	-100%
Autres	31 328	2 702	33 700	-2 371	-7%
Total	9 954 871	5 671 922	8 337 276	1 617 596	19%

4-2-4 : Autres passifs

4-2-4-1 : Comptes de régularisation passifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2020 à **979 059** DT, elle concerne principalement les loyers relatifs aux exercices futurs.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
produits constatés d'avance	979 059	297 468	568 145	410 914	72%
Total	979 059	297 468	568 145	410 914	72%

Note 5 : Etat de résultat technique

5-1 : Primes acquises

Cette rubrique présente un solde net au 30-06-2020 de **60 729 977** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Primes émises	105 585 704	169 873 471	94 504 084	11 081 620	12%
Primes acceptées	509 921	895 382	861 767	-351 847	-41%
Annulations sur exercices antérieurs	-866 707	-1 544 502	-1 100 915	234 208	-21%
Ristournes sur primes	-944 921	-1 264 734	-692 293	-252 627	36%
Variation des primes à annuler	-5 807	3 663	-4 167	-1 640	39%
Variation des primes acquises et non émises	-713 487	1 794 360	1 180 987	-1 894 474	-160%
Primes cédées	-41 002 645	-56 414 599	-35 460 471	-5 542 174	16%
Variation des provisions pour primes non acquises nettes	-1 832 081	-150 658	-2 274 592	442 511	-19%
Total	60 729 977	113 192 383	57 014 402	3 715 576	7%

5-2 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques.

Cette rubrique se détaille au 30-06-2020 comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Produits de placements bruts	11 709 354	21 057 131	11 658 366	50 989	0%
Charges de placements	-2 485 979	-4 847 056	-2 506 860	20 881	-1%
Produits de placements nets (a)	9 223 376	16 210 075	9 151 506	71 870	1%
Total provisions techniques (b)	260 502 739	247 850 931	275 724 530	-15 221 790	-6%
Total des capitaux propres (c)	79 689 452	73 185 057	73 186 202	6 503 251	9%
Total [a * b / (b + c)]	7 062 815	12 514 740	7 231 921	-169 105	-2%

5-3 : Autres produits techniques

Les autres produits techniques présentent un solde au 30-06-2020 de **3 019 991** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Intérêts perçus	3 020	36 436	16 682	-13 662	-82%
Autres produits techniques	0	366 116	34 451	-34 451	-100%
Produits/cession de portefeuilles	0	55 000	15 000	-15 000	-100%
Total	3 020	457 552	66 133	-63 113	-95%

5-4 : Charges de sinistres

5-4-1 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 30-06-2020 un solde net de **37 891 165** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Sinistres payés	52 888 195	113 659 673	54 797 756	-1 909 562	-3%
Recours et sauvetages encaissés	-1 383 597	-5 678 089	-3 850 695	2 467 098	-64%
Frais sur gestion des sinistres	2 927 479	5 709 393	2 198 785	728 694	33%
Participations versées	19 437	17 544	17 544	1 892	11%
Sinistres à la charge des réassureurs	-16 560 349	-31 527 005	-14 477 770	-2 082 579	14%
Total	37 891 165	82 181 516	38 685 621	-794 456	-2%

5-5 : Frais d'exploitation

5-5-1 : Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition ainsi que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 30-06-2020 de **11 539 319 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Frais d'acquisition	11 371 459	20 662 636	10 721 763	649 696	6%
Commissions sur acceptations	142 977	249 724	236 114	-93 138	-39%
Commissions versées / AFF.co-assur. Réassur.	24 883	25 741	16 453	8 430	51%
Commissions reçues / Opération de co-assur.	0	-32 532	0	0	
Total	11 539 319	20 905 569	10 974 330	564 989	5%

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 30-06-2020 est de **2 534 175 DT**.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Frais d'administration - Frais interne	1 523 985	3 637 341	1 853 805	-329 820	-18%
Frais d'administration - Frais externe	1 010 190	3 037 078	1 431 411	-421 221	-29%
Total	2 534 175	6 674 420	3 285 216	-751 042	-23%

5-6 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques englobent les charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition et les dotations aux provisions sur créances douteuses.

Cette rubrique présente un solde au 30-06-2020 de **3 048 438 DT**.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Dotat° / Prov. Créances douteuses	1 669 397	2 185 690	2 519 102	-849 705	-34%
Dotat° / Prov. Valeurs en contentieux	625 606	79 846	37 189	588 417	1582%
Reprise / Prov. Valeurs en contentieux	-16 930	-325 548	-254 276	237 346	-93%
Dotat° / Prov. Chèques à l'encaissement	0	35 568	317 668	-317 668	-100%
Reprise / Prov. Chèques à l'encaissement	-1 148	-696 166	-696 166	695 019	-100%
Dotat° / Prov. agents en contentieux	0	64 232	0	0	
Autres	771 512	1 338 497	593 442	178 070	30%
Total	3 048 438	2 682 119	2 516 960	531 478	21%

Note 6 : Etat de résultat

6-1 : Produits de placements

Les produits de placements présentent un solde au 30-06-2020 de **11 709 354 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Revenus des immeubles	826 463	1 552 465	822 442	4 021	0%
Revenus des valeurs mobilières	1 793 769	3 843 246	3 339 288	-1 545 519	-46%
Revenus des obligations	2 444 325	3 997 827	1 756 458	687 867	39%
Revenus des BTA	2 923 423	4 369 855	1 873 916	1 049 507	56%
Revenus des autres placements	3 053 972	6 128 843	3 110 360	-56 388	-2%
Reprise sur provisions	507 137	748 697	634 692	-127 556	-20%
Revenus des dépôts	138 010	395 176	121 209	16 800	14%
Autres produits	22 256	21 022	0	22 256	
Total	11 709 354	21 057 131	11 658 366	50 989	0%

6-2 : Charges de placements

Les charges de placements présentent un solde au 30-06-2020 de **2 485 979 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Frais de gestion et frais financiers	1 600 856	3 849 518	1 528 791	72 065	5%
Pertes sur réalisation des placements	121 719	242 988	36 851	84 868	230%
Dotation aux provisions et aux amortissements	763 404	754 550	941 218	-177 813	-19%
Total	2 485 979	4 847 056	2 506 860	-20 881	-1%

6-3 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 30-06-2020 de **83 934 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Récupérations Frais	4 525	9 038	1 849	2 676	145%
Autres produits non techniques	79 410	277 764	84 381	-4 971	-6%
Jetons de présence reçus	0	9 500	5 500	-5 500	-100%
Total	83 934	296 301	91 730	-7 795	-9%

6-4 : Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques présentent au 30-06-2020 un solde de **131 155 DT**.

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	VAR	EN %
Autres charges non techniques	131 155	108 300	16 975	114 180	673%
Total	131 155	108 300	16 975	114 180	673%

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 30-06-2020, le mouvement lié aux activités d'exploitation s'élève à **3 724 006** DT contre 1 214 213 DT au 30-06-2019.

7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 30-06-2020, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-310 849** DT contre -114 277 DT au 30-06-2019.

7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux au 30-06-2020 est égal à **0** DT contre -26 400 DT au 30-06-2019.

La trésorerie au 30-06-2020 est de **6 639 071** DT contre 3 225 914 DT au 31-12-2019 enregistrant une variation positive de **3 413 157** DT.

5.6.6. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers intermédiaires individuels arrêtés au 30/06/2020

✓ **Note complémentaire à la Note 1 « Présentation de la société » :**

Fondée en 1973, ASSURANCES MAGHREBIA est un acteur de référence en matière d'assurance et de réassurance en Tunisie ayant un agrément multi-branches.

Avant 2018, la société Assurances Maghrebias était détenue à 44,2% par la compagnie d'assurance italienne ASSICURAZIONI GENERALI, seule participation étrangère au capital de la société, qui a cédé sa participation à l'Union Financière Holding.

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	45 000 000,000 DT
Siège social :	64 Rue de Palestine Tunis Belvédère
Président du Conseil d'Administration :	Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI
Directeur Général :	Monsieur Habib BEN HASSINE
Commissaires aux comptes :	Le cabinet HLB – GSAudit & Advisory et Le cabinet FMBZ- KPMG Tunisie.

✓ **Note complémentaire sur les faits les plus caractéristiques de l'exercice :**

Au terme du deuxième trimestre 2020, Assurances Maghrebias enregistre :

- Des primes émises nettes d'annulations et de ristournes qui s'élèvent à 103,565 MD contre 94,749 MD en 2019, enregistrant une augmentation de 9,30%.
- Des primes cédées qui s'élèvent à 41,003 MD contre 35,460 MD au 30.06.2019 soit une évolution de 15,6%.
- Une baisse de la charge de sinistre brute de 48,1%, par rapport à la même période de 2019, expliquée par la survenance d'un sinistre (incendie) important, courant 1^{er} semestre 2019.
- Des produits financiers nets de 9,223 MD contre 9,152 en 2019, soit 94,8% du budget semestriel au 30/06/2020.

✓ **Note complémentaire sur le passage des charges par nature aux charges par destination :**

- La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.
- La compagnie Assurances MAGHREBIA a fait appel à un cabinet externe afin de l'assister dans la revue et la mise à jour des clés de répartition permettant le déversement des charges par nature (classe 9) vers les charges par destinations (classe 6).
- La revue et la mise à jour des clés de déversement a permis à la compagnie d'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts par nature en coût par destination et de disposer d'une traçabilité de cette répartition.
- Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination et les clefs de répartition retenues :

Section	Code clés	Frais d'administration	Frais d'acquisition	Frais de gestion de sinistre	Charges de placement	Autres charges techniques	Charges non technique
Siège	CLES0000001	35,46%	16,50%	32,86%	2,53%	12,30%	0,35%
Masse Salariale	CLES0000002	30,07%	23,27%	35,17%	1,30%	10,19%	0,00%
Centre d'expertise	CLES0000003	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Frais de gestion de sinistre	CLES0000003	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Charges de placement	CLES0000004	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%
Archives	CLES0000005	40,00%	0,00%	30,00%	0,00%	25,00%	5,00%
Immeubles de placement & Archives	CLES0000006	13,33%	0,00%	10,00%	66,67%	8,33%	1,67%
Immobilisation	CLES0000007	17,36%	54,04%	22,15%	1,04%	5,41%	0,00%
Charges non technique	CLES0000008	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Autres charges techniques	CLES0000009	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
Provision créances douteuses	CLES0000009	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%
Frais d'acquisition	CLES0000010	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Frais d'administration	CLES0000011	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Siège II	CLES0000012	2,89%	2,89%	23,08%	71,15%	0,00%	0,00%
Effectif	CLES0000013	29,56%	22,54%	37,80%	0,94%	9,17%	0,00%
Direction générale	CLES0000014	20,00%	35,00%	15,00%	15,00%	15,00%	0,00%
MAGHREBIA SERVICE	CLES0000015	7,69%	0,00%	92,31%	0,00%	0,00%	0,00%

✓ **Note complémentaire à la Note 4.1 « Capitaux propres » :**

- Cette rubrique s'élève au 30-06-2020 à **88 219 589 DT** contre 80 844 848 DT au 30-06-2019, enregistrant une hausse de 9,12%.
- Le capital social s'élève à 45 000 000 DT constitué par 4 500 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune.
- Les mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	VAR	EN %	31/12/2019
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0	45 000 000
Réserves et primes liées au capital social					
Réserve Légale	2 468 489	1 877 298	591 192	0	1 877 298
Réserves Facultatives	10 870 000	5 470 000	5 400 000	1	5 470 000
Réserves pour Fonds Social	2 254 670	2 003 124	251 546	0	2 001 980
Autres capitaux propres					
Réserves pour réinvestissement exonères	18 326 960	18 076 960	250 000	0	18 076 960
Réserves spéciales de réévaluation	746 691	746 691	0	0	746 691
Résultats reportés	22 642	12 129	10 513	1	12 129
Résultat de l'exercice	8 530 137	7 658 647	871 490	0	11 811 704
Total	88 219 589	80 844 848	7 374 741	0	84 996 762

Le résultat par action au 30 juin 2020 est de 1.896 DT.

✓ **Note complémentaire la Note 2 « Méthodes et principes comptables appliqués » :**

Les états financiers intermédiaires sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112, le décret 96-2459 du 30 mars 1996, la norme comptable relative aux états financiers intermédiaires NCT 19 et les normes sectorielles (NCT 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques d'assurances et/ou de réassurances.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2020 par rapport aux états financiers annuels 2019.

- ✓ **Note complémentaire portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie :**

Aucun élément inhabituel n'a été enregistré durant le 1er semestre 2020 pouvant affecter les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie.

- ✓ **Note complémentaire sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité:**

Aucun changement dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire.

- ✓ **Note explicative de la note 4-1 « Capitaux propres », les mouvements ayant affecté la composition des fonds propres présentent des réserves pour fonds social qui s'élèvent au 30/06/2020 à 2 254 670 DT. Or, le montant de ces réserves au 31/12/2019 après affectation du résultat lors de l'AGO du 30 juin 2020 s'élève à 2 251 980 D :**

Certains dons exceptionnels accordés au personnel de la société ne sont pas remboursables.

- ✓ **Note complémentaire sur les liquidités et équivalents de liquidités :**

La liquidité au 30-06-2020 est répartie comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	VAR	EN %	31/12/2019
Banques	6 585 074	3 496 441	3 088 633	1	3 202 870
CCP	14 809	14 809	0	0	14 809
Caisse	39 189	26 090	13 099	1	8 235
Total	6 639 071	3 537 340	3 101 731	1	3 225 914

- ✓ **Note complémentaire sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers :**

NOTE RELATIVE A L'IMPACT DU COVID-19 SUR LA SOCIETE

La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, qui s'est étendue au niveau mondial, a affecté les activités économiques et commerciales à l'échelle nationale et internationale. Les mesures prises par le gouvernement tunisien depuis Mars 2020 afin d'endiguer la propagation de la pandémie, n'ont pas été sans conséquence sur l'activité économique du pays. L'activité assurantielle, au même titre que les autres activités financières, a été affectée par cette situation.

A l'instar des autres sociétés du secteur, Assurances Maghreb a été impactée par la crise durant le premier semestre 2020 mais grâce aux efforts fournis par ses équipes, la société a poursuivi ses activités même pendant la période de confinement et a su gérer au mieux le ralentissement enregistré sur certains process.

Pour le volet Production :

Le développement de certaines branches a été impacté négativement durant la période de confinement mais globalement la société a réalisé une croissance de son activité conforme à ses objectifs.

Les primes émises nettes ont enregistré une augmentation de 9,3 % par rapport à la même période de 2019.

Pour le volet Sinistres :

Les mesures de confinement ont impacté positivement la sinistralité des branches Automobile et Santé.

Pour le volet fiscal :

La contribution conjoncturelle supplémentaire de 2% sur les exercices 2019 et 2020 a été comptabilisée au niveau des états financiers au 30/06/2020.

Les états financiers de la société arrêtés au 30 juin 2020 prennent en considération l'effet des éléments cités. Néanmoins, l'impact global et final ne pourra être déterminé de façon fiable sur la base des données disponibles à ce jour.

Cependant, il est à souligner que ni la solidité financière ni la continuité de la société ne seraient altérés quel que soit l'issue de la crise.

5.6.7. Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires individuels arrêtés au 30/06/2020



67, Avenue Jugurtha
1082 Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@hlb-tunisia.com



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les Berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : +(216) 71 19 43 44
Fax : +(216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA SA
64, Rue de Palestine, Tunis

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2020

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » portant sur la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2020.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total net de bilan de 431 420 535 DT, un résultat bénéficiaire après impôt de 8 530 137 DT et un flux de trésorerie provenant de l'exploitation positif de 3 724 006 DT.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux Lois et réglementations en vigueur.

Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel responsable de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » arrêtés au 30 juin 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 17 Aout 2020

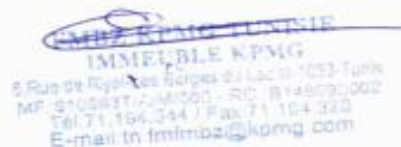
P/HLB GS Audit & Advisory

Ghazi Hantous



F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

Moncef Boussanouga Zammouri



5.6.8. Tableau de mouvements des capitaux propres

En DT	Capital social	Réserves légales	Réserves spéciales de réévaluation	Réserves pour réinvestissements exonérés		Réserves facultatives		Autres réserves	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
				En franchise de la R/S	Soumises à la R/S	En franchise de la R/S	Soumises à la R/S				
Solde au 31/12/2017 avant affectation	45 000 000	925 904	746 691	7 653 032	7 348 652	-	-	1 523 385	8 433	8 874 810	72 080 907
Affectation du résultat (AGO du 29/06/2018)		444 162			2 000 000		1 670 000	250 000	10 648	(4 374 810)	-
Dividendes distribués										(4 500 000)	(4 500 000)
Solde au 31/12/2017 après affectation	45 000 000	1 370 066	746 691	7 653 032	9 348 652	-	1 670 000	1 773 385	19 080	-	67 580 906
Résultat 2018										10 125 557	10 125 557
Fonds social								639			639
Solde au 31/12/2018 avant affectation	45 000 000	1 370 066	746 691	7 653 032	9 348 652	-	1 670 000	1 774 024	19 080	10 125 557	77 707 102
Affectation du résultat (AGO du 31/05/2019)		507 231			3 509 808		3 800 000	250 000	12 129	(8 079 168)	-
Dividendes distribués				(2 434 532)					(19 079)	(2 046 389)	(4 500 000)
Solde au 31/12/2018 après affectation	45 000 000	1 877 297	746 691	5 218 500	12 858 460	-	5 470 000	2 024 024	12 130	-	73 207 102
Résultat 2019										11 811 704	11 811 704
Fonds social								-22 044			-22 044
Solde au 31/12/2019 avant affectation	45 000 000	1 877 297	746 691	5 218 500	12 858 460	-	5 470 000	2 001 980	12 130	11 811 704	84 996 762
Affectation du résultat (AGO du 30/06/2020)		591 192		250 000			5 400 000	250 000	10 512	-6 501 704	-
Dividendes distribués										-5 310 000	-5 310 000
Solde au 31/12/2019 après affectation	45 000 000	2 468 489	746 691	5 468 500	12 858 460	-	10 870 000	2 251 980	22 642	-	79 686 762

5.6.9.Engagements financiers arrêtés au 30/06/2020

Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle						
- Cautionnement						
CAUTION BANCAIRE	1 006 264	X				
CAUTION FISCALE						
CAUTION SOLIDAIRE						
- Aval						
- Autres garanties						
LETTRE DE CREDIT						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques + Nantissements	410 891	X				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	1 417 155					

Engagements reçus

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle						
- Cautionnement	16 571	X				
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques						
- Nantissements						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	16 571					

Engagements réciproques

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
EMPRUNT						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel						
Total	0					

Dettes garanties par des sûretés

Poste concerné	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement			
Emprunt courant de gestion			
Autres			
Total	0		

5.6.10. Evolution du résultat net et du résultat technique

Désignation (en Dinars)	30/06/2020	30/06/2019	2019
Capital social	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Résultat technique non-vie	12 727 164	9 723 827	13 598 038
Résultat des activités ordinaires avant impôt	14 840 504	11 718 166	17 481 374
Résultat net	8 530 137	7 658 647	11 811 704

5.6.11. Principaux indicateurs d'activité

Désignation (en Dinars)	30/06/2020	30/06/2019	2019
Actifs corporels d'exploitation	1 333 580	1 343 249	1 392 570
Part des réassureurs dans les provisions techniques	78 991 908	103 991 068	75 191 803
Capitaux propres avant affectation	88 219 589	80 844 848	84 996 762
Passifs	343 200 946	341 966 728	311 954 066
Placements	254 969 571	232 022 608	249 503 528
Provisions techniques brutes	253 662 319	264 930 783	240 003 803
Provisions pour autres risques et charges	851 093	773 816	855 950
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	25 928 193	26 336 453	29 700 022
Autres dettes	61 780 282	49 357 530	41 096 825
Total Bilan	431 420 535	422 811 576	396 950 828
Capitaux permanents	114 998 875	107 955 117	115 552 733
Frais d'administration	2 534 175	3 285 216	6 674 420
Frais d'acquisition	11 539 319	10 974 330	20 905 569

5.6.12. Indicateurs d'activité propres au secteur de l'assurance

Désignation (en Dinars)	30/06/2020	30/06/2019	2019
Primes cédées (a)	41 002 645	35 460 471	56 414 599
Primes émises et acceptées (b)	103 564 703	94 749 464	169 757 640
Primes acquises nettes (c)	60 729 977	57 014 402	113 192 383
Charges de sinistres nettes	40 614 624	47 057 531	91 936 715
Primes nettes de cession (b) - (a)	62 562 058	59 288 993	113 343 041
Provisions techniques brutes + capitaux propres	341 881 909	345 775 632	325 000 565
Charges de sinistres nettes + Frais d'exploitation (d)	46 735 057	53 341 488	106 690 146

5.6.13. Principaux ratios

Ratio de structure

Désignation (en Dinars)	30/06/2020	30/06/2019	2019
Actifs corporels d'exploitation/Total bilan	0,31%	0,32%	0,35%
Placements/Total bilan	59,10%	54,88%	62,86%
Part des réassureurs dans les provisions techniques / total bilan	18,31%	24,60%	18,94%
Passifs / total bilan	79,55%	80,88%	78,59%
Provisions pour autres risques et charges/total bilan	0,20%	0,18%	0,22%
Autres dettes/ capitaux propres avant affectation	70,03%	61,05%	48,35%
autres dettes / capitaux permanents	53,72%	45,72%	35,57%
benefice net/ capitaux propres avant résultat	10,70%	10,46%	16,14%
Frais d'administration/chiffre d'affaires	2,45%	3,47%	3,93%
frais d'acquisition / chiffre d'affaires	11,14%	11,58%	12,31%
Actifs corporels d'exploitation/Total bilan	0,31%	0,32%	0,35%

Ratios financiers propres à l'assurance

Désignation (en Dinars)	30/06/2020	30/06/2019	2019
Taux de cession	39,59%	37,43%	33,23%
Ratio combiné net	76,96%	93,56%	94,26%
Primes nettes de cession/ capitaux propres avant résultat	78,51%	81,01%	154,87%
Provisions techniques / total bilan	58,80%	62,66%	60,46%
Provisions techniques / capitaux propres avant résultat	318,31%	362,00%	327,94%
(Provisions techniques + capitaux propres) / primes nettes de cession	546,47%	583,20%	286,74%
Résultat technique/ primes émises et acceptées	12,29%	10,26%	8,01%
provisions techniques / primes émises et acceptées	244,93%	279,61%	141,38%
Frais d'administration/primes émises et acceptées	2,45%	3,47%	3,93%
frais d'acquisition /primes émises et acceptées	11,14%	11,58%	12,31%

5.7. Renseignements sur les états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30/06/2020

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 30/06/2020, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions légales et réglementaires en la matière et du système comptable des entreprises en ce qui concerne :

- Les états financiers ne comportent pas les mentions obligatoires suivantes et ce, contrairement aux dispositions du paragraphe 19 de la norme comptable générale NC 01 :
 - le nom de la société,
 - l'unité monétaire dans laquelle ils sont exprimés.
- Les états financiers consolidés de la société arrêtés au 30/06/2020 ne présentent pas la colonne comparative pour la même période de l'exercice précédent et ce, contrairement aux dispositions du paragraphe 10 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires notamment :

- Une note sur les événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Un état sur les engagements hors bilan du groupe et ce, conformément aux dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Une note portant sur le pays d'enregistrement ou de résidence des sociétés filiales et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- Le tableau de mouvements des capitaux propres et le résultat par action et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la norme comptable générale NC 01.

La société Assurance Maghreb s'engage, pour l'établissement de ses états financiers consolidés intermédiaires, à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30/06/2021 et suivants.

5.7.1.Bilan consolidé arrêtés au 30/06/2020

DT

Actifs	Notes	30/06/2020			31/12/2019
		VB	AMORT & PROV	NET	
Actifs incorporels	1.1				
Ecart d'acquisition	1.1.1	329 727	156 620	173 107	181 350
Investissements de recherche et développement	1.1.2	97 613	97 613	0	0
Concessions, brevets, licences, marques	1.1.3	3 535 507	1 797 755	1 737 753	1 462 079
		3 962 848	2 051 988	1 910 860	1 643 429
Actifs corporels	1.2				
Installations techniques et machines	1.2.1	7 735 488	5 912 552	1 822 936	1 876 822
Autres installations, outillage et mobilier	1.2.2	1 833 753	1 318 433	515 320	545 198
Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		950	0	950	950
		9 570 191	7 230 985	2 339 206	2 422 970
Placements	1.3				
Terrains et constructions					
Terrains et constructions d'exploitation	1.3.1	10 680 817	3 006 795	7 674 022	7 772 960
Terrains et constructions hors exploitation	1.3.2	34 018 826	9 016 212	25 002 614	25 322 143
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0
Parts dans des entreprises avec liens de participation		0	0	0	0
Autres placements financiers					
Actions et autres titres à revenu variable	1.3.3	78 291 279	5 088 603	73 202 676	71 993 745
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.3.4	469 455 626	1 222 446	468 233 181	448 279 969
Autres prêts		3 721 161	0	3 721 161	3 622 952
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		1 405 323	0	1 405 323	1 426 981
Placements représentant les provisions techniques des contrats en un		10 219 712	0	10 219 712	10 243 762
		607 792 744	18 334 056	589 458 688	568 662 511
Part des réassureurs dans les provisions techniques					
Provisions pour primes non acquises (non vie)		17 345 706	0	17 345 706	14 114 455
Provisions mathématiques (vie)		3 879 114	0	3 879 114	4 592 999
Provisions pour sinistres (non vie)		61 059 417	0	61 059 417	60 490 563
Provisions pour sinistres (vie)		5 063 315	0	5 063 315	3 489 545
Provisions d'égalisation et équilibrage (non vie)		586 785	0	586 785	586 785
		87 934 337	0	87 934 337	83 274 348
Créances	1.4				
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises		15 723 861	0	15 723 861	16 447 614
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	1.4.1	67 261 875	25 072 805	42 189 071	14 381 764
Créances nées d'opérations de réassurance		7 283 523	413 043	6 870 480	8 566 833
Autres créances					
Personnel		422 470	0	422 470	360 963
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 008 497	0	1 008 497	786 638
Etat impôt différé		2 885	0	2 885	5 770
Débiteurs divers	1.4.2	13 110 514	2 736 073	10 374 442	8 225 505
		104 813 627	28 221 921	76 591 706	48 775 087
Autres éléments d'actif					
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		38 303 194	3 713 361	34 589 833	30 352 373
Charges reportées		257 030	0	257 030	308 435
Frais d'acquisition reportés		5 092 694	0	5 092 694	5 112 304
Autres charges à répartir		64 018	0	64 018	128 035
Comptes de régularisation Actif					
Intérêts et loyers acquis non échus		24 361 225	365 273	23 995 952	19 665 082
Autres comptes de régularisation		4 200 000	0	4 200 000	3 413 121
		72 278 161	4 078 634	68 199 526	58 979 351
Total de l'actif		886 351 907	59 917 584	826 434 323	763 757 697

DT

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>		Notes	30/06/2020	31/12/2019
Capitaux propres		2.1		
	Capital social		45 000 000	45 000 000
	Réserves consolidés	2.1.1	64 167 997	53 169 345
	Intérêts minoritaires	2.1.2	15 634 499	14 052 649
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice			124 802 496	112 221 994
Résultat de l'exercice		2.2	11 134 566	18 528 248
	Résultats consolidés	2.2.1	9 757 884	16 057 260
	Intérêts minoritaires	2.2.2	1 376 682	2 470 989
Total des capitaux propres avant affectation			135 937 062	130 750 242
Passif				
Provisions pour autres risques et charges			851 093	855 950
	Autres provisions		851 093	855 950
Provisions techniques brutes				
	Provisions pour primes non acquises		46 823 604	41 760 272
	Provisions mathématiques (vie)		281 820 277	263 311 227
	Provisions pour sinistres (vie)		25 473 006	21 296 023
	Provisions pour sinistres (non vie)		190 973 829	186 674 808
	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		2 856 010	2 812 413
	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		6 754 331	6 226 606
	Provisions pour égalisation (non vie)		4 886 785	4 886 785
	Provisions pour égalisation (vie)		1 719 504	3 031 566
	Autres provisions techniques (non vie)		8 122 091	3 869 524
Provisions pour contrats en unités de comptes			10 219 716	10 243 766
			579 649 154	544 112 992
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires			34 700 908	33 363 510
Autres dettes		2.3		
	Dettes nées d'opérations d'assurance directe		15 805 201	9 084 252
	Dettes nées d'opérations de réassurance		30 481 839	25 966 840
	Dépôts et cautionnements reçus		750 043	832 630
	Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		11 582 311	9 648 735
	Créditeurs divers	2.3.1	15 003 853	8 158 165
			73 623 247	53 690 621
Autres passifs				
	Comptes de régularisation passif		1 672 860	984 382
			1 672 860	984 382
TOTAL DU PASSIF			690 497 261	633 007 455
Total des capitaux propres et du passif			826 434 323	763 757 697

5.7.2.Etat de résultat technique consolidé arrêtés au 30/06/2020

DT

		Notes	OPÉRATIONS BRUTES 30/06/2020	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 30/06/2020	OPÉRATIONS NETTES 30/06/2020	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2019
Primes acquises		3.1	131 483 077	(40 442 350)	91 040 727	171 378 391
	Primes émises et acceptées (non vie)		103 409 745	(41 002 645)	62 407 100	113 013 055
	Primes émises et acceptées (vie)		33 136 664	(2 670 956)	30 465 707	58 515 995
	Variation de la provision pour primes non acquises (non vie)		(5 063 332)	3 231 251	(1 832 081)	(150 658)
Produits de placements non vie alloués, transférés de l'état de résultat consolidé			7 062 815	0	7 062 815	12 514 740
Produits de placements vie			14 189 721	0	14 189 721	23 847 250
Plus values non réalisées sur placements vie			99 866	0	99 866	222 822
Autres produits techniques			3 179	0	3 179	458 790
	Autres produits techniques (non vie)		3 020	0	3 020	457 552
	Autres produits techniques (vie)		159	0	159	1 239
Charges de sinistres		3.2	(69 792 847)	19 650 129	(50 142 718)	(109 554 442)
	Montants payés		(62 323 552)	17 507 505	(44 816 047)	(97 575 265)
	Montants payés (non vie)		(53 974 162)	16 560 349	(37 413 812)	(81 320 439)
	Montants payés (vie)		(8 349 390)	947 156	(7 402 234)	(16 254 826)
	Variation de la provision pour sinistres		(7 469 295)	2 142 623	(5 326 672)	(11 979 177)
	Variation de la provision pour sinistres (non vie)		(3 292 312)	568 854	(2 723 458)	(9 755 199)
	Variation de la provision pour sinistres (vie)		(4 176 983)	1 573 769	(2 603 213)	(2 223 978)
Variation des autres provisions techniques			(22 959 938)	(713 885)	(23 673 823)	(38 887 102)
	Variation des autres provisions techniques (non vie)		(5 259 276)	0	(5 259 276)	(3 180 969)
	Variation des autres provisions techniques (vie)		(17 700 663)	(713 885)	(18 414 548)	(35 706 133)
Participation aux bénéfices et ristournes			(43 597)	103 088	59 491	168 305
	Participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		(43 597)	17 719	(25 878)	(13 402)
	Participation aux bénéfices et ristournes (vie)		0	85 369	85 369	181 707
Frais d'exploitation		3.3	(18 681 926)	7 647 993	(11 033 933)	(26 200 886)
	Frais d'acquisition		(14 100 618)	0	(14 100 618)	(29 801 646)
	Frais d'acquisition (non vie)		(11 525 841)	0	(11 525 841)	(20 880 111)
	Frais d'acquisition (vie)		(2 574 777)	0	(2 574 777)	(8 921 536)
	Variation du montant des frais d'acquisition reportés		(19 610)	0	(19 610)	(237 545)
	Frais d'administration		(4 561 698)	0	(4 561 698)	(8 754 159)
	Frais d'administration (non vie)		(2 352 401)	0	(2 352 401)	(6 352 196)
	Frais d'administration (vie)		(2 209 297)	0	(2 209 297)	(2 401 963)
	Commissions reçues des réassureurs		0	7 647 993	7 647 993	12 592 464
	Commissions reçues des réassureurs (non vie)		0	7 570 013	7 570 013	12 446 362
	Commissions reçues des réassureurs (vie)		0	77 979	77 979	146 102
Autres charges techniques			(4 106 413)	0	(4 106 413)	(3 754 520)
	Autres charges techniques (non vie)		(3 048 438)	0	(3 048 438)	(2 682 119)
	Autres charges techniques (vie)		(1 057 975)	0	(1 057 975)	(1 072 401)
Variation de la provision pour égalisation			0	0	0	0
Charges de placements vie			(2 302 655)	0	(2 302 655)	(3 664 327)
Moins values non réalisées sur placements vie			(63 762)	0	(63 762)	(25 292)
Produits de placements vie alloués, transférés à l'état de résultat consolidé			(1 686 398)	0	(1 686 398)	(2 762 293)
	Sous total : Résultat technique consolidé		33 201 122	(13 755 026)	19 446 096	23 741 438
	Résultat technique NON VIE		25 896 612	(13 054 458)	12 842 154	13 859 072
	Résultat technique VIE		7 304 510	(700 568)	6 603 942	9 882 366

5.7.3.Etat de résultat général arrêtés au 30/06/2020

DT

	Notes	30/06/2020	31/12/2019
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie		12 842 154	13 859 072
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		6 603 942	9 882 366
Produits des placements nets (non vie)		7 355 392	14 608 730
Produits des placements non vie alloués, transférés à l'état de résultat technique		(7 062 815)	(12 514 740)
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique		1 686 398	2 762 293
Autres produits non techniques		(1 066)	74 873
Autres charges non techniques		(131 155)	(108 300)
Autres produits (autres activités)	4.1	636 063	1 517 655
Autres charges (autres activités)	4.2	(1 139 079)	(2 068 463)
Résultat provenant des activités ordinaires		20 789 833	28 013 486
Impôts sur le résultat exigible	4.3	(8 028 588)	(8 745 850)
Impôts différé		2 885	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		12 764 129	19 273 406
Eléments Extraordinaires	4.4	(1 629 563)	(745 158)
Résultat net de l'exercice		11 134 566	18 528 248
Part de la société mère		9 757 884	16 057 260
Part des actionnaires minoritaires		1 376 682	2 470 989

5.7.4. Etat de flux de trésorerie arrêtés au 30/06/2020

DT

	Notes	30/06/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		104 265 861	229 300 879
Sommes versées pour paiement des sinistres		(47 722 520)	(119 881 132)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		5 083 304	3 236 570
Décaissements de primes sur les cessions		(29 058 551)	(34 860 665)
Encaissements de sinistres sur les cessions		15 143 138	24 126 071
Commissions versées aux intermédiaires		(1 691 588)	(3 673 123)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(9 004 430)	(18 527 786)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		(75 454 029)	(133 983 337)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		62 699 602	88 326 282
Remboursements de prêts		256 489	469 466
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(20 974 487)	(32 122 453)
Produits financiers reçus		5 651 129	7 357 288
Autres mouvements		(197 850)	(3 507 488)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5.1	8 996 069	6 260 571
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		(493 792)	(788 334)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		24 925	2 591 334
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(4 094)	(30 161)
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	5.2	(472 961)	1 772 839
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(0)	(6 096 630)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	5.3	(0)	(6 096 630)
Variation de trésorerie		8 523 108	1 936 780
Trésorerie au début de l'exercice		13 099 010	11 162 230
Trésorerie à la clôture de l'exercice		21 622 119	13 099 010

5.7.5. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 30/06/2020

1. PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES:

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers du Groupe MAGHREBIA sont en conformité avec les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables prévues au niveau du Système Comptable des Entreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA ont été arrêtés au 30 juin 2020 conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, à savoir :

- La norme NCT35, Etats Financiers Consolidés ;
- La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ; et
- La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

2. LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION:

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une **société consolidante** (**ASSURANCES MAGHREBIA S.A**) et les entreprises qui lui sont liées (**ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A**, **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A**, **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A** et **CODWAY S.A.**) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du Groupe MAGHREBIA.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA permettent de :

- mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé).
- présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe MAGHREBIA, les sociétés retenues sont:

- la Société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A.
- les sociétés dépendantes du Groupe : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, 72,08 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, 14,75% du capital de la société CODWAY et 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

Les sociétés à retenir pour l'établissement des comptes consolidés sont :

- la société mère : **ASSURANCES MAGHREBIA S.A**
- les filiales du Groupe : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.

POURCENTAGE DE CONTRÔLE :

Le pourcentage de contrôle permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation et les méthodes applicables.

Le pourcentage de droits de vote détenu dans une entreprise correspond au cumul des pourcentages de droits de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans les assemblées de cette entreprise :

- soit **directement**,
- soit **indirectement**, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif.

	<i>Direct</i>	<i>Indirect</i>	<i>% de contrôle</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
ASSURANCES MAGHREBIA VIE	72,08%	0%	72,08%	Intégration globale (+40% et majorité des droits de vote)
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	82,37%	17,63%	100%	Intégration globale (+82,37% et 17,63% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE	56%	44%	100%	Intégration globale (+56% et 44% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
CODWAY	85,25%	14,75%	100%	Intégration globale (+85,25% et 14,75% par l'intermédiaire de MAGH VIE)

Notion de contrôle exclusif :

Le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe ASSURANCES MAGHREBIA, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société « consolidante », à l'exception des titres des sociétés consolidées à valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres.

Selon la norme n° 35 relative aux états financiers consolidés, pour établir les états financiers consolidés, les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ; afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique.

POURCENTAGE D'INTERÊT :

Le pourcentage d'intérêts, exprime la part de capital détenue par l'entreprise consolidante, directement et indirectement, dans les entreprises du périmètre.

	Assurances Maghrebias	Assurances Maghrebias Vie	Maghrebias Financière Sicar	Maghrebias Immobilière	CODWAY
% D'intérêt du groupe	100%	72,08%	95,08%	87,72%	95,88%
Direct	-	72,08%	82,37%	56,00%	85,25%
Indirect	-	-	12,71%	31,72%	10,63%
% D'intérêt hors groupe	0%	27,92%	4,92%	12,28%	4,12%

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est défini comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est détalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote part dans les plus values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est défini comme étant un good will, amorti sur une durée de 20 ans.

3. NOTES RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Note 1 : Les actifs consolidés

Note (1.1) : Actifs incorporels

Les actifs incorporels du groupe comprennent:

Note (1.1.1) : Ecart d'acquisition

La consolidation de la société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR fait apparaître un écart d'acquisition de **329 727,225 DT** qui s'explique comme suit :

Libellés	VALEUR TOTALE
Valeur d'acquisition des titres en 2005	2 500 000,000
Acquisition 2006	3 002 016,000
Valeur d'acquisition des titres en 2006	5 502 016,000
QP dans les CP à la date d'acquisition	2 672 288,775
ECART D'ACQUISITION	329 727,225

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	VAR	EN %
ECART D'ACQUISITION	329 727	329 727	0	0%
AMORTISSEMENT	156 620	148 377	8 243	6%
valeur nette	173 107	181 350	8 243	5%

1.1.2- Investissements de recherche et développement

Désignation	30/06/2020			31/12/2019	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Conception & développement						
MAGHREBIA	53 418	53 418	0	0	0	
MAGHREBIA VIE	42 585	42 585	0	0	0	
CODWAY	1 611	1 611	0	0	0	
Total valeur nette	97 613	97 613	0	0	0	

1.1.3- Concessions, brevets, licences, marques

Désignation	30/06/2020			31/12/2019	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Logiciel	2 416 598	1 609 045	807 554	1 462 079	-654 526	-45%
MAGHREBIA	1 297 257	982 614	314 643	367 990	-53 347	-14%
MAGHREBIA VIE	343 231	233 563	109 669	118 590	-8 921	-8%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	26 033	24 662	1 371	236	1 135	481%
CODWAY	750 076	368 206	381 871	975 263	-593 392	-61%
Autres immobilisations incorporelles portefeuille racheté	1 118 909	188 710	930 199	0	930 199	
MAGHREBIA	188 710	188 710	0	0	0	
CODWAY	930 199	0	930 199	0	930 199	
Total valeur nette	3 535 507	1 797 755	1 737 753	1 462 079	275 674	19%

Note (1.2) : Actifs corporels

Les actifs corporels du groupe comprennent :

1.2.1-Installations techniques et machines

Désignation	30/06/2020			31/12/2019	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	3 478 403	2 559 747	918 655	997 231	-78 576	-8%
MAGHREBIA	2 838 261	2 330 614	507 648	566 628	-58 981	-10%
MAGHREBIA VIE	590 556	211 704	378 852	396 268	-17 417	-4%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	8 006	6 892	1 114	1 202	-88	-7%
CODWAY	41 579	10 537	31 042	33 133	-2 091	-6%
Matériels de transport	1 451 077	1 113 445	337 631	393 627	-55 996	-14%
MAGHREBIA	960 541	859 368	101 173	121 881	-20 708	-17%
MAGHREBIA VIE	350 575	188 708	161 867	183 116	-21 249	-12%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	62 810	35 580	27 230	33 511	-6 281	-19%
CODWAY	77 151	29 789	47 362	55 120	-7 758	-14%
Matériels informatique	2 806 009	2 239 359	566 649	485 964	80 686	17%
MAGHREBIA	2 278 102	1 966 867	311 235	262 481	48 755	19%
MAGHREBIA VIE	285 639	202 778	82 861	51 531	31 330	61%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	28 720	25 521	3 199	4 200	-1 001	-24%
CODWAY	213 548	44 194	169 354	167 752	1 602	1%
Total valeur nette	7 735 488	5 912 552	1 822 936	1 876 822	-53 886	-3%

1.2.2-Autres installations, outillage et mobilier

Désignation	30/06/2020			31/12/2019	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Equipements de bureaux	1 544 629	1 186 420	358 209	380 885	-22 676	-6%
MAGHREBIA	1 292 764	1 015 064	277 700	299 638	-21 938	-7%
MAGHREBIA VIE	183 011	127 548	55 462	50 613	4 850	10%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	17 921	13 064	4 857	5 322	-465	-9%
CODWAY	50 933	30 743	20 190	25 311	-5 122	-20%
Autres Immobilisations	289 124	132 013	157 111	164 313	-7 203	-4%
MAGHREBIA	239 079	103 254	135 825	141 942	-6 117	-4%
MAGHREBIA VIE	37 336	26 255	11 081	11 527	-446	-4%
CODWAY	12 709	2 504	10 206	10 845	-639	-6%
Total valeur nette	1 833 753	1 318 433	515 320	545 198	-29 878	-5%

Note (1.3) : Placements

Note (1.3.1) : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	30/06/2020			31/12/2019	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions d'exploitation						
MAGHREBIA	9 997 617	2 942 107	7 055 510	7 154 210	-98 701	-1%
MAGHREBIA VIE	675 000	64 688	610 313	618 750	-8 438	-1%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	8 200	0	8 200	0	8 200	
Total valeur nette	10 680 817	3 006 795	7 674 022	7 772 960	-98 938	-1%

Note (1.3.2) : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	30/06/2020			31/12/2019	VAR	EN %
	valeur brute	amort./prov.	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions hors exploitation						
MAGHREBIA	18 076 664	8 034 311	10 042 353	10 257 780	-215 427	-2%
MAGHREBIA VIE	12 166 050	761 849	11 404 201	11 502 074	-97 873	-1%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	3 776 112	220 052	3 556 060	3 562 288	-6 228	-0%
Total valeur nette	34 018 826	9 016 212	25 002 614	25 322 143	-319 528	-1%

Note (1.3.3) : Actions et autres titres à revenu variable

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles les sociétés du groupe n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	30/06/2020			31/12/2019	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Actions cotées	25 893 609	2 030 560	23 863 049	22 705 512	1 157 537	5%
MAGHREBIA	16 580 353	1 208 016	15 372 338	14 928 337	444 000	3%
MAGHREBIA VIE	9 208 996	820 554	8 388 441	7 676 156	712 285	9%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	104 260	1 990	102 270	101 018	1 252	1%
Parts OPCVM	42 113 986	620 898	41 493 087	41 423 217	69 871	0%
MAGHREBIA	18 673 825	283 004	18 390 821	18 252 077	138 744	1%
MAGHREBIA VIE	22 910 160	337 220	22 572 940	22 641 139	-68 199	0%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	530 000	674	529 326	530 000	-674	0%
Actions et titres non cotes	10 283 684	2 437 145	7 846 539	7 865 016	-18 477	0%
MAGHREBIA	7 965 075	1 722 446	6 242 629	6 245 229	-2 600	0%
MAGHREBIA VIE	1 231 118	260 298	970 820	970 820	0	0%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	1 087 491	454 401	633 090	648 967	-15 877	-2%
Total valeur nette	78 291 279	5 088 603	73 202 676	71 993 745	1 208 931	2%

Note (1.3.4) : Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires.

Désignation	30/06/2020			31/12/2019	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Bons de trésors assimilables	210 516 283	1 222 446	209 293 837	194 465 599	14 828 239	8%
MAGHREBIA	71 373 548	201 716	71 171 832	64 730 088	6 441 744	10%
MAGHREBIA VIE	139 142 735	1 020 730	138 122 006	129 735 511	8 386 494	6%
Obligations	130 993 000	0	130 993 000	130 157 500	835 500	1%
MAGHREBIA	49 848 000	0	49 848 000	49 740 000	108 000	0%
MAGHREBIA VIE	81 145 000	0	81 145 000	80 417 500	727 500	1%
Placements à Court et Moyen Terme	127 946 343	0	127 946 343	123 656 870	4 289 473	3%
MAGHREBIA	51 500 000	0	51 500 000	52 900 000	-1 400 000	-3%
MAGHREBIA VIE	68 000 000	0	68 000 000	62 600 000	5 400 000	9%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	1 940 000	0	1 940 000	1 900 000	40 000	2%
CODWAY	2 200 000	0	2 200 000	2 200 000	0	0%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	4 306 343	0	4 306 343	4 056 870	249 473	6%
Total valeur nette	469 455 626	1 222 446	468 233 181	448 279 969	19 953 212	4%

Note (1.4) : Créances**Note (1.4.1) : Autres créances nées d'opérations d'assurances directes**

Il s'agit des montants des primes dus.

Désignation	30/06/2020			31/12/2019	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes						
MAGHREBIA	56 462 471	23 231 815	33 230 656	10 345 645	22 885 011	221%
MAGHREBIA VIE	10 799 405	1 840 990	8 958 415	4 036 119	4 922 296	122%
Total valeur nette	67 261 875	25 072 805	42 189 071	14 381 764	27 807 307	193%

Note (1.4.2) : Débiteurs divers

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées aux intermédiaires.

Désignation	30/06/2020			31/12/2019	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Débiteurs divers						
MAGHREBIA	10 584 406	2 736 073	7 848 333	6 156 254	1 692 078	27%
MAGHREBIA VIE	941 961	0	941 961	551 720	390 241	71%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	603 346	0	603 346	648 084	-44 737	-7%
CODWAY	696 242	0	696 242	548 488	147 754	27%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	284 559	0	284 559	320 958	-36 399	-11%
Total valeur nette	13 110 514	2 736 073	10 374 442	8 225 505	2 148 937	26%

Note 2 : capitaux propres et passifs consolidés**Partage des capitaux propres et élimination des participations liées :**➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

Les réserves consolidées : $34\,863\,733 \times 100\% = 34\,863\,733$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

- Les réserves consolidées : $55\,533\,735 \times 72,084\% - 12\,022\,807 = 28\,008\,296$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $55\,533\,735 \times 27,916\% = 15\,502\,631$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

- Les réserves consolidées : $5\,596\,162 \times 95,08\% - (4\,331\,604 \times 100\% + 989\,082 \times 72,084\%) = 276\,106$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $5\,596\,162 \times 4,92\% - (4\,331\,604 \times 0\% + 989\,082 \times 27,916\%) = -630$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les réserves consolidées : $6\,029\,007 \times 87,72\% - (2\,823\,092,280 \times 100\% + 2\,200\,010,000 \times 72,084\%) = 879\,452$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $6\,029\,007 \times 12,28\% - (2\,200\,010,000 \times 27,92\%) = 126\,453$ DT

➤ **CODWAY :**

- Les réserves consolidées : $4\,146\,454 * 95,88\% - (3\,410\,000 * 100\% + 590\,000 * 72,08\%)$
= 140 410 DT

- Les intérêts des minoritaires : $4\,146\,454 * 4,12\% - (590\,000 * 27,92\%)$
= 6 045 DT

Note (2.1.1) Total réserves consolidées : 64 167 997 DT

Note (2.1.2) Total intérêts minoritaires : 15 634 499 DT

Partage des résultats après retraitements :

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

- Les résultats consolidés : $6\,692\,143 * 100\% = 6\,692\,143$ DT

ASSURANCES MAGHREBIA VIE :

-Les résultats consolidés : $5\,031\,393 * 72,084\% = 3\,626\,844$ DT

-Les intérêts minoritaires : $5\,031\,393 * 27,916\% = 1\,404\,549$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

-Les résultats consolidés : $87\,169 * 95,08\% = 82\,878$ DT

-Les intérêts des minoritaires : $87\,169 * 4,92\% = 4\,291$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les résultats consolidés : $- 52\,835 * 87,72\% = - 46\,345$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $- 52\,835 * 12,28\% = - 6\,490$ DT

➤ **CODWAY :**

- Les résultats consolidés : $- 623\,304 * 95,88\% = - 597\,637$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $- 623\,304 * 4,12\% = - 25\,667$ DT

Note (2.2.1) Total résultats consolidées : 9 757 884 DT

Note (2.2.2) Total intérêts minoritaires : 1 376 682 DT

Note (2.3) : Autres dettes

Note (2.3.1) : Créditeurs divers

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Créditeurs divers				
MAGHREBIA	9 669 999	5 459 634	4 210 365	77%
MAGHREBIA VIE	3 954 363	1 915 546	2 038 817	106 %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	242 304	249 309	-7 005	-3%
CODWAY	940 836	355 979	584 857	164%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	196 351	177 698	18 653	10%
Total	15 003 853	8 158 165	6 845 688	84%

Note 3 : Etat de résultat technique consolidé**Note (3.1) : Primes acquises**

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Primes émises et acceptées	92 872 808	171 529 049	-78 656 242	-46%
MAGHREBIA	62 407 100	113 013 055	-50 605 954	-45%
MAGHREBIA VIE	30 465 707	58 515 995	-28 050 287	-48%
Variation de la provision pour primes non acquises	-1 832 081	-150 658	-1 681 423	1116%
MAGHREBIA	-1 832 081	-150 658	-1 681 423	1116%
Total	91 040 727	171 378 391	-80 337 665	-47%

Note (3.2) : Charges de sinistres

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Montants payés	-44 816 047	-97 575 265	52 759 219	-54%
MAGHREBIA	-37 413 812	-81 320 439	43 906 626	-54%
MAGHREBIA VIE	-7 402 234	-16 254 826	8 852 592	-54%
Variation de la provision pour sinistres	-5 326 672	-11 979 177	6 652 506	-56%
MAGHREBIA	-2 723 458	-9 755 199	7 031 741	-72%
MAGHREBIA VIE	-2 603 213	-2 223 978	-379 235	17%
Total	-50 142 718	-109 554 442	59 411 724	-54%

Note (3.3) : Frais d'exploitation

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Frais d'acquisition	-14 100 618	-29 801 646	15 701 029	-53%
MAGHREBIA	-11 525 841	-20 880 111	9 354 270	-45%
MAGHREBIA VIE	-2 574 777	-8 921 536	6 346 759	-71%
Frais d'administration	-4 561 698	-8 754 159	4 192 460	-48%
MAGHREBIA	-2 352 401	-6 352 196	3 999 794	-63%
MAGHREBIA VIE	-2 209 297	-2 401 963	192 666	-8%
Commissions reçues des réassureurs	7 647 993	12 592 464	-4 944 471	-39%
MAGHREBIA	7 570 013	12 446 362	-4 876 349	-39%
MAGHREBIA VIE	77 979	146 102	-68 123	-47%
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-19 610	-237 545	217 934	-92%
MAGHREBIA	-19 610	-237 545	217 934	-92%
Total	-11 033 933	-26 200 886	15 166 952	-58%

Note (3.4) : Autres charges techniques

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Autres charges techniques				
MAGHREBIA	-3 048 438	-2 682 119	-366 319	14%
MAGHREBIA VIE	-1 057 975	-1 072 401	14 426	-1%
Total	-4 106 413	-3 754 520	-351 893	9%

Note 4 : Etat de résultat consolidé**Note (4.1) : Autres produits (autres activités)**

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	127 087	264 809	-137 722	-52%
CODWAY	340 218	596 862	-256 644	-43%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	168 758	655 984	-487 226	-74%
Total	636 063	1 517 655	-881 593	-58%

Note (4.2) : Autres charges (autres activités)

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	-162 134	-336 194	174 059	-52%
CODWAY	-942 146	-1 639 427	697 281	-43%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	-34 798	-92 843	58 045	-63%
Total	-1 139 079	-2 068 463	929 385	-45%

Note (4.3) : Impôts sur le résultat exigible

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	VAR	EN %
MAGHREBIA	-5 260 467	-5 222 064	-38 403	1%
MAGHREBIA VIE	-2 684 697	-3 388 123	703 426	-21%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	-17 787	-43 710	25 923	-59%
CODWAY	-21 376	-8 627	-12 749	148%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	-44 261	-83 326	39 065	-47%
Total	-8 028 588	-8 745 850	717 262	-8%

Note (4.4) : Eléments Extraordinaires

Désignation	30/06/2020	31/12/2019	VAR	EN %
MAGHREBIA	-1 049 899	-447 605	-602 294	135%
MAGHREBIA VIE	-577 135	-290 411	-286 725	99%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	-2 529	-7 142	4 613	-65%
Total	-1 629 563	-745 158	-884 405	119%

Note 5 : Flux de trésorerie consolidé

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie consolidé est la méthode directe. Les flux de trésorerie du groupe de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note (5.1) Flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe MAGHREBIA

Au 30 juin 2020, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe se sont élevés à **8 996 069 DT** contre **6 260 571 DT** au 31 décembre 2019.

Note (5.2) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du groupe MAGHREBIA

Au 30 juin 2020, le mouvement lié aux activités d'investissement du groupe s'élève à **- 472 961 DT** contre **1 772 839 DT** fin décembre de l'exercice précédent.

Note (5.3) Flux de trésorerie provenant des activités de financement du groupe MAGHREBIA

Ce flux enregistre au 30 juin 2020, un montant de **0,000 DT** contre **- 6 096 630 DT** au 31 décembre 2019. La trésorerie au 30 juin 2020 s'élève à **21 622 119 DT** contre **13 099 010,394 DT** l'exercice précédent enregistrant une variation de **8 523 108 DT**.

5.7.6. Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30/06/2020

✓ Note complémentaire à la Note 2 « Périmètre de consolidation » :

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (ASSURANCES MAGHREBIA S.A) et les entreprises qui lui sont liées (ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

Le pays d'enregistrement ou de résidence de toutes les sociétés du Groupe Maghrebias est la Tunisie (la société mère Assurances Maghrebias) et toutes ses filiales).

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du Groupe MAGHREBIA.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA permettent de :

- mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé).
- présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

✓ Note complémentaire renseignant sur les retraitements effectués au niveau de l'état de résultat (colonne 31/12/2019):

Il s'agit d'un reclassement de la réserve provision pour égalisation et équilibrage à la charge des réassureurs du compte « Créances, dettes et régularisations nées d'opération de réassurance » au compte « Part des réassureurs dans les provisions d'égalisation ». La raison du retraitement est la conformité à la NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Ce retraitement ne concerne que le bilan au 31 12 2019.

5.7.7. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 30/06/2020



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn



67, Avenue Jugurtha
1082 Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : + 216 71 844 850 – Fax : + 216
71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@hlb-tunisia.com

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES
ARRETES AU 30 JUIN 2020

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires consolidés du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » portant sur la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2020.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total net de bilan de 826 434 323 DT, un résultat bénéficiaire après impôt de 11 134 566 DT et un flux de trésorerie provenant de l'exploitation positif de 8 996 069 DT.

Ces états financiers intermédiaires consolidés relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société mère qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires consolidés conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux Lois et réglementations en vigueur.

Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers intermédiaires consolidés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » arrêtés au 30 juin 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 09 Septembre 2020

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI


FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG

Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
NIF: 8108537/A/M/000 - RC: B148992002
Tél: 71.194.344 / Fax: 71.194.320
E-mail: tn.fmbz@kpmg.com

P/ GS AUDIT & ADVISORY
GHAZI HANTOUS


 **GSAudit & Advisory**
MEMBRE DU COLLECTIF
67, Avenue Jugoslavie - Tunis - TUNISIE
Tél: 426 71 55 57 / Fax: 426 71 55 53

CHAPITRE 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1. Membres des organes d'administration et de direction

6.1.1. Membres du Conseil d'Administration de la société Assurances Maghreb SA

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Mohamed Nabil ESSASSI	Lui-même	Président	2020-2022*	5 Rue SYPHAX Mutuelleville Tunis
Union Financière Holding	M.Mohamed Nabil ESSASSI (poste 1)	Membre	2020-2022**	Blvd Mohamed BOUAZIZI - Imm. MAGHREBIA Tour B, BP n° : 66-Tunis Cedex 1080
	Mme. Ynen JEMAA (poste 2 et 3)	Membre	2020-2022**	Blvd Mohamed BOUAZIZI - Imm. MAGHREBIA Tour B, BP n° : 66-Tunis Cedex 1080
M. Sami BEZZARGA	Lui-même	Membre	2020-2022**	27, Rue Abdelaziz Mestouri El Menzeh 9A - Tunis
Mme. Mariem MAAOUI DARGHOUTH	Elle-même	Membre	2020-2022**	82, Rue de Palestine 1002 Tunis
Mme. Sonia TRABELSI GOULET	Elle-même	Membre	2020-2022**	28, Rue Charles Nicolle 35760 Saint Grégoire - France
*: Mandat renouvelé par l'AGO et le CA du 30/06/2020				
**: Mandat renouvelé par l'AGO du 30/06/2020				

6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société Assurances Maghreb SA

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/ Date d'entrée en fonction	Adresse
M.Mohamed Nabil ESSASSI *	Président du Conseil d'Administration	2020-2022	5 Rue SYPHAX Mutuelleville Tunis
M. Habib BEN HASSINE**	Directeur Général	2018-2020	20 Rue Ibn Bassem – El Menzah 1- Tunis
M. Mansour BEN AMMAR	Directeur Général Adjoint	29/05/2014	28 Avenue El Médina El Mounaouara 2098 Rades Meliane
*: Réélu par le Conseil d'Administration du 30/06/2020			
**: Renouvellement du mandat par le Conseil d'Administration du 29/06/2018			

6.1.3. Principales activités exercées par les membres des organes d'administration et de direction en dehors de la société au cours des trois dernières années

Membre	Activités exercées au cours des trois dernières années en dehors de la société	Société
M. Mohamed Nabil ESSASSI	Président Directeur Général	UNION FINANCIERE HOLDING S.A
Mme Ynen JEMAA représentante permanente de l'UNION FINANCIERE HOLDING S.A (poste 2 et 3)	Directeur Général	UNION FINANCIERE S.A
M. Sami BEZZARGA	Néant – A la retraite	
MME SONIA TRABELSI Epouse GOULET	Responsable Animation Gestion	Banque Populaire Atlantique France
MME MARIEM MAAOUI Epouse DARGHOUTH	Directeur Général	société HENCHIR GDOOD
M. Habib BEN HASSINE	Directeur Général	Assurances Maghreb Vie- Assurances Maghreb Immobilière
	Président Directeur Général	Maghreb Financière SICAR
M. Mansour BEN AMMAR (DGA Assurances Maghreb)	Néant	

6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandat d'administration dans d'autres sociétés
M. Mohamed Nabil ESSASSI	Président du Conseil de la Société Assurances Maghreb Vie S.A Président du Conseil de la Société CODWAY S.A Président du Conseil de la Société Union Financière S.A Président du Conseil de la Société Union Financière Holding S.A Président du Conseil de la Société CAVEO AUTOMOTIVE SPAIN SA Membre des Conseils d'Administration des sociétés : HYDROMECA S.A, CARAVEL S.A, CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA S.A, SICAME S.A, A B V TUNISIE S.A, SAFI, SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM, CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA, CAVEO AUTOMOTIVE SL
Mme Ynen JEMAA représentante permanente de l'UNION FINANCIERE HOLDING S.A (poste 2 et 3)	Membre des Conseils d'Administration des sociétés ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, Maghreb Financière SICAR S.A, ABV TUNISIE S.A, CARAVEL S.A, SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM, BOURAK , HYDROMECA S.A, RENOMOTEURS, SIAV, CAVEO AUTOMOTIVE SL, CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA S.A, , SICAME S.A, SMC, Tuninvest SICAR, Tunisie Participations, UNION FINANCIERE HOLDING

M. Sami BEZZARGA	Membre indépendant du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A
MME SONIA TRABELSI Epouse GOULET	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A
MME MARIEM MAAOUI Epouse DARGHOUTH	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans l'établissement qu'ils représentent

Membre	Représentant permanent	Fonction du représentant permanent dans l'établissement qu'il représente
M. Mohamed Nabil ESSASSI	UNION FINANCIERE HOLDING S.A : POSTE 1	Président Directeur Général
Mme. Ynen JEMAA	UNION FINANCIERE HOLDING S.A : POSTE 2 ET 3	Administrateur

6.2. Intérêts des dirigeants dans la Société Assurances Maghreb SA au 31/12/2019

6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2019

Les obligations et engagements de la Société ASSURANCES MAGHREBIA envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Rémunération du Président du Conseil :

La rémunération du président du conseil d'administration de la société est fixée par décision du conseil d'administration tenu le 19/06/2019. Cette rémunération est fixée à 105 000 DT brut.

2. Rémunération du Directeur Général :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général de la société est fixée à 125.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 juin 2018. D'autre part, le Directeur Général bénéficie d'une prime de performance sur objectifs.

3. Rémunération du Directeur Général Adjoint :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général adjoint de la société est fixée à 100.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 juin 2018. D'autre part, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une prime de performance sur objectifs.

6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2019

Néant.

6.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet GS Audit & Advisory – HLB, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Tunisie, représenté par M. Ghazi HANTOUS	67 Avenue Jughurtha, 1082 Mutuelle ville – Tunis – Tunisie Tel : 71 840 818 – Fax : 71 844 808	2020-2022*
Cabinet FMBZ-KPMG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Tunisie, représenté par M. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI	6 Rue du Riyal – Immeuble KPMG Les Berges du Lac , 1053 Tunis. Tel : 71 194 344 - Fax : 71 194 320	2018-2020**

*: Renouvellement du mandat décidé par l'AGO du 30/06/2020

** : Renouvellement du mandat décidé par l'AGO du 29/06/2018

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Dividendes et autres rémunérations distribués par Assurances Maghreb SA et encaissés par la société Union Financière Holding

En 2019 au titre de l'exercice 2018

Les dividendes versés en 2019 à la société " Union Financière Holding " se sont élevés à 3 882 669 DT. Le montant des jetons de présence encaissés par Union Financière Holding au titre de l'exercice 2018 s'élève à 34 500 DT.

En 2020 au titre de l'exercice 2019

Les dividendes versés en 2020 à la société " Union Financière Holding " se sont élevés à 4 581 673 DT. Le montant des jetons de présence encaissés par Union Financière Holding au titre de l'exercice 2019 s'élève à 34 500 DT.

CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1. Evolution récente et orientations stratégiques

7.1.1. Evolution récente des activités de la société Assurances Maghreb SA

Indicateurs d'activité trimestriels de la société Assurances Maghreb SA au 30/09/2020

(Unité : 1000 dinars)

1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations et de ristournes	3ème Trimestre 2020	3ème Trimestre 2019	Réalisations au 30/09/2020	Budget au 30/09/2020	Ecart Réal/budget	Réalisations au 30/09/2019	Réalisations au 31/12/2019
Incendie et Risques divers	5 853	6 170	40 517	42 419	- 1 902	36 614	44 962
Santé	17 030	14 583	51 003	49 864	1 139	45 277	60 087
Automobile	16 243	13 828	48 312	48 265	46	44 160	59 092
Transport	934	1 205	3 793	4 900	- 1 107	4 484	5 617
Total	40 061	35 785	143 625	145 449	- 1 824	130 535	169 758

2- Primes cédées	3ème Trimestre 2020	3ème Trimestre 2019	Réalisations au 30/09/2020	Budget au 30/09/2020	Ecart Réal/budget	Réalisations au 30/09/2019	Réalisations au 31/12/2019
Incendie et Risques divers	4 456	4 493	32 124	33 644	- 1 520	27 589	33 587
Santé	4 912	4 449	15 059	13 090	1 969	13 157	16 627
Automobile	337	280	1 046	984	62	929	1 193
Transport	784	1 068	3 263	4 165	- 902	4 075	5 007
Total	10 489	10 290	51 492	51 883	- 391	45 751	56 415

3-Commissions	3 131	2 930	10 746	10 867	- 121	10 748	14 093
----------------------	--------------	--------------	---------------	---------------	--------------	---------------	---------------

4- Sinistres réglés	3ème Trimestre 2020	3ème Trimestre 2019	Réalisations au 30/09/2020	Budget au 30/09/2020	Ecart Réal/budget	Réalisations au 30/09/2019	Réalisations au 31/12/2019
Incendie et Risques divers	2 922	841	15 851	16 393	- 541	12 741	26 108
Santé	12 329	10 865	34 470	37 800	- 3 330	35 025	46 066
Automobile	9 744	8 718	25 782	29 150	- 3 368	27 004	39 639
Transport	375	196	1 702	1 220	482	560	749
Total	25 371	20 620	77 806	84 563	- 6 757	75 330	112 562

5- Produits financiers nets	3 998	3 708	13 222	13 366	- 144	12 859	16 210
------------------------------------	--------------	--------------	---------------	---------------	--------------	---------------	---------------

IV- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

6. Les sinistres réglés sont issus à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
7. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
8. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, primes cédées, commissions).
9. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
10. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2019 sont audités.

V- LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2020

Au terme du troisième trimestre 2020, Assurances Maghrebia enregistre :

11. Des primes émises nettes d'annulations et de ristournes qui s'élèvent à 143,625 MD contre 130,535 MD en 2019, enregistrant une augmentation de 10,03%.
12. Des primes cédées qui s'élèvent à 51,492 MD contre 45,751 MD au 30.09.2019 soit une évolution de 12,55%.
13. Une hausse des sinistres réglés de 3,29%, par rapport à la même période de 2019.
14. Des produits financiers nets de 13,222 MD contre 12,859 en 2019, soit 98,92% du budget au 30/09/2020.

VI- ANALYSE DES ECARTS ENTRE BUDGET ET REALISATIONS :

Les primes émises et acceptées nettes d'annulations et de ristournes

Le taux de réalisation global par rapport au budget est de **98,75%**.

Les écarts par rapport au budget varient d'une branche à l'autre. Ceci est expliqué essentiellement par l'impact de la crise sanitaire causée par la pandémie Covid-19. Pour la branche santé, l'écart positif est expliqué par la réalisation de nouvelles affaires non budgétisées.

Les primes cédées :

Le taux de réalisation par rapport au budget s'élève à **99,25%**.

En effet, la cession suit la même tendance que les affaires directes.

Les sinistres réglés :

Le taux de réalisation par rapport au budget s'élève à **92,01%**.

L'écart par rapport au budget varie d'une branche à l'autre :

- ✓ Au niveau des branches santé et Automobile, l'écart est expliqué par la baisse de la sinistralité suite au confinement.
- ✓ Au niveau des branches IRDS, l'écart est non significatif.

7.1.2. Stratégie de développement et orientations stratégiques du Groupe Maghrebria

Conscient des enjeux économiques et financiers, les orientations stratégiques du Groupe Maghrebria s'articulent autour de quatre principaux axes :

- Le renforcement de ses Fonds Propres.
- L'Accroissement de sa rentabilité.
- Le développement de la Bancassurance.
- L'amélioration continue de la qualité de ses services afin de satisfaire au mieux ses clients.
- La Mise en place de la stratégie en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

➤ **Le renforcement de ses Fonds propres :**

Le renforcement de l'assise financière du Groupe sera réalisé à travers sa propre croissance organique. Ceci se traduira par le développement de son cœur de métier et par un taux de croissance annuel du résultat net en évolution continue.

Les autres filiales du Groupe viendront consolider ces réalisations en développant davantage leurs activités.

➤ **L'accroissement de sa rentabilité :**

La stratégie du Groupe était toujours axée sur la performance et la rentabilité technique. C'est ainsi que le résultat technique des activités non vie et vie connaîtra une évolution durable sur la période présentée.

Ceci à travers la mise en place d'une politique de souscription adaptée aux risques.

Certaines branches telles que l'automobile et la santé sont bien maîtrisées en termes de gestion de sinistres et de poids dans le portefeuille global.

L'objectif est de développer un portefeuille équilibré tenant compte des risques de chaque branche.

➤ **Le développement de la Bancassurance.**

La Bancassurance est un standard international en matière d'activités bancaire et d'assurance.

En Tunisie, la réglementation permet à l'activité d'assurance vie de faire distribuer ses produits par le réseau bancaire. C'est la raison pour laquelle Maghrebria a pour objectif de développer un partenariat stratégique avec une banque de la place.

Pour l'activité Dommages, la réglementation en vigueur limite cette distribution aux produits d'assistance.

Dans le même volet, Maghrebria a pour objectif de développer davantage de produits de micro assurance pour les clients des entités de microfinance.

➤ **La satisfaction des clients :**

Le Groupe Maghrebria a toujours considéré la satisfaction client comme un de ses principaux objectifs. L'amélioration de la qualité des services offerts et la diversification de ses produits à travers une ouverture sur les nouvelles technologies lui a permis de bâtir une relation de confiance avec les clients en portefeuille et d'attirer d'avantage de nouveaux prospects.

➤ **La Responsabilité Sociétale des Entreprises :**

Conscient du rôle qu'il peut jouer dans le développement durable, le groupe a inscrit la RSE « stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises » au cœur de ses préoccupations.

Cette démarche contribue à créer et à favoriser des relations de confiance et de long-terme avec chacune de ses parties prenantes, collaborateurs, clients, fournisseurs, intermédiaires, actionnaires et plus généralement la société.

7.2. Mesure et analyse des performances réalisées au 30/09/2020 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2020

En mDT	30/09/2020	31/12/2020	% de réalisation
Primes émises et acceptées nettes d'annulation	143 625	182 685	78,6%
Primes cédées	51 492	60 097	85,7%
Commissions	10 746	14 791	72,7%
Sinistres réglées	77 806	142 136	54,7%
Produits financiers nets	13 222	16 189	81,7%

7.3. Perspectives d'avenir du Groupe Assurances Maghrebria

La Société s'engage à actualiser ses prévisions, chaque année, sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est également tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et de communiquer au public l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts éventuels doivent être insérés au niveau du rapport annuel. La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Les états financiers prévisionnels consolidés du Groupe Assurances Maghrebria SA ainsi que les hypothèses sous-jacentes relatives à la période 2020-2024, ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 15/07/2020 et examinés par les Commissaires aux Comptes.

Le business plan consolidé a été préparé sur la base des hypothèses relatives à chacune des sociétés composant le groupe en consolidant les BP individuels des filiales¹⁰ par intégration globale.

Les hypothèses relatives aux rubriques des états financiers prévisionnels consolidés traduisent les évolutions des chiffres prévisionnels desdites rubriques découlant des hypothèses propres à chaque société consolidée.

7.3.1. Hypothèses de prévision retenues pour la préparation des états financiers consolidés prévisionnels 2020-2024 du Groupe Assurances Maghrebria

I- Présentation du Groupe Maghrebria

Le Groupe « MAGHREBIA » est composé de cinq sociétés opérant dans des secteurs stratégiques à savoir l'assurance non vie, l'assurance vie, les finances, l'immobilier et les services.

Les sociétés du groupe MAGHREBIA sont :

¹⁰ Il est à signaler que les états financiers prévisionnels des filiales (Assurances Maghrebria Immobilière, Maghrebria Financière SICAR et Codway) n'ont pas été approuvés ni par un Conseil d'administration ni par un avis de commissaires aux comptes.

- Assurances Maghreb SA (Compagnie d'Assurances et de Réassurances)
- Assurances Maghreb Vie SA (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Vie)
- Assurances Maghreb Immobilier SA (Société opérant dans le secteur immobilier)
- Maghreb Financière SICAR SA (Société d'Investissement à capital risque)
- Codway SA (Société de services)

I.1 Le périmètre de consolidation

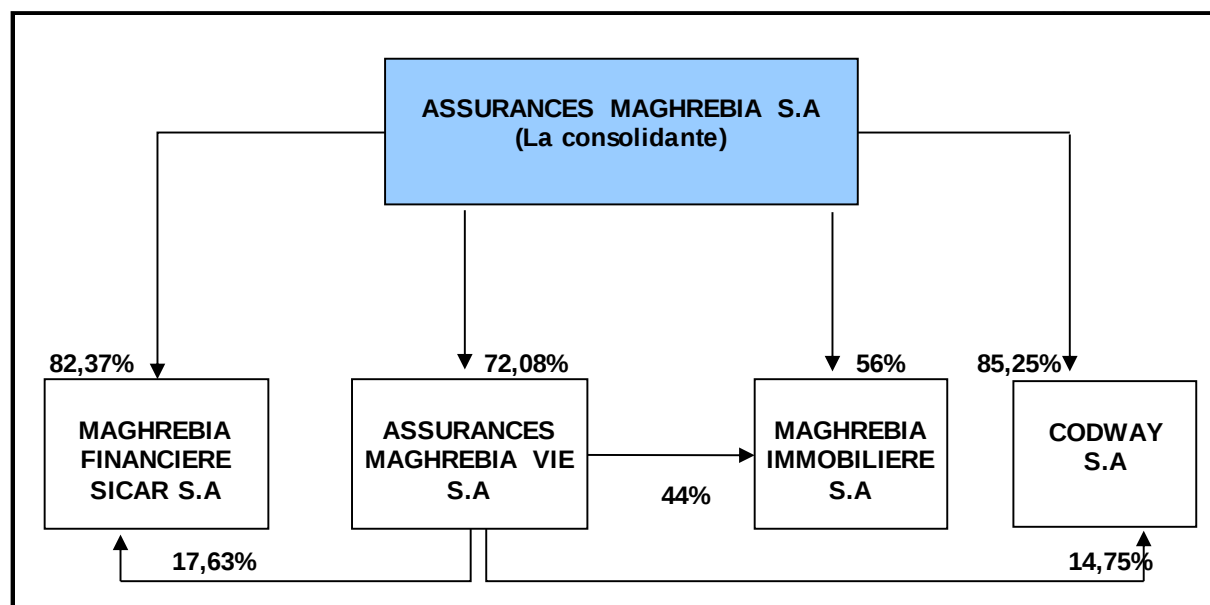
Pour l'établissement des comptes consolidés prévisionnels du Groupe MAGHREBIA, les sociétés retenues dans le périmètre sont :

- la Société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A.
- les sociétés dépendantes du Groupe : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, 72,08 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, 14,75% du capital de la société CODWAY et 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

I.2 Organigramme du groupe MAGHREBIA



II- Les principales hypothèses retenues :

Les hypothèses « Assurances Maghreb SA »

Les perspectives d'avenir de la société Assurances Maghreb SA pour la période 2020-2024 ont été établies sur la base des états financiers individuels audités et certifiés arrêtés au 31/12/2019, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2020.

Les états financiers prévisionnels individuels de la société Assurances Maghreb SA ainsi que les hypothèses sous-jacentes relatives à la période 2020-2024, ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 15/07/2020 et examinés par les Commissaires aux Comptes de la société.

Hypothèses de prévision retenues pour la préparation des états financiers individuels prévisionnels 2020-2024 de la société Assurances Maghreb SA

Les perspectives d'avenir de la société « ASSURANCES MAGHREBIA » ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2019 certifiés tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2020 et un certain nombre d'hypothèses macroéconomiques, commerciales et opérationnelles.

Le Business Plan, tel qu'arrêté par la société « ASSURANCES MAGHREBIA » a été préparé sur un horizon de 5 ans pour la période allant de 2020 à 2024.

1- Méthodologie de détermination du chiffre d'affaires

Pour les prévisions du chiffre d'affaires du groupe « ASSURANCES MAGHREBIA », un taux moyen d'évolution annuel de **7,88%** a été retenu pour la période 2020-2024 contre un taux moyen historique sur les cinq dernières années de 7,26%.

Pour les prévisions du chiffre d'affaires du **secteur de l'assurance non vie**, un taux moyen d'évolution annuel de **7,60%**¹¹ a été retenu pour la période de 2020-2024. Le tableau suivant récapitule les objectifs du chiffre d'affaires sur la période 2020-2024.

Evolution du chiffre d'affaires global (MDT)
Secteur non vie vs MAGHREBIA

Année	CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL			
	SECTEUR NON VIE	Evol.%	MAGHREBIA	Evol.%
Réal_2019	1 860 900	6,63%	170 769	8,12%
Prév_2020	2 003 947	7,69%	182 685	6,98%
Prév_2021	2 160 673	7,82%	197 050	7,86%
Prév_2022	2 330 498	7,86%	212 630	7,91%
Prév_2023	2 498 611	7,21%	229 750	8,05%
Prév_2024	2 684 563	7,44%	249 500	8,60%
TCAM 2020-2024		7,60%		7,88%

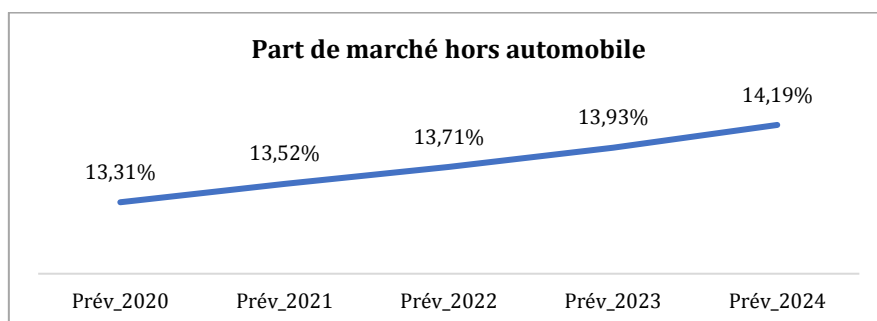
Pour les prévisions du **chiffre d'affaires hors automobile**, la société table sur une part de marché moyenne de **13,73%** pour la période 2020-2024 contre une part de marché historique sur les cinq dernières années de 13,03%. L'objectif est d'atteindre une part de marché de 14,19% d'ici 2024.

Le tableau suivant récapitule les objectifs du chiffre d'affaires hors automobile sur la période 2020-2024.

¹¹ Le TCAM historique 2015-2019 du secteur non vie est de 7,69%, ainsi le TCAM prévisionnel du secteur non vie 2020-2024 est estimé à 7,60%.

**Evolution du chiffre d'affaires hors automobile
Secteur non vie vs MAGHREBIA**

Année	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS AUTOMOBILE		
	SECTEUR NON VIE	MAGHREBIA	Part de Marché
Réal_2019	821 200	110 168	13,42%
Prév_2020	880 455	117 185	13,31%
Prév_2021	947 286	128 050	13,52%
Prév_2022	1 022 228	140 130	13,71%
Prév_2023	1 101 102	153 350	13,93%
Prév_2024	1 184 336	168 000	14,19%
Part de marché moyenne 2020-2024			13,73%



Chiffre d'affaires prévisionnel par branche 2020-2024 (MDT)

Branche	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024	TCAM 2020-2024
Incendie	21 357	27 715	30 700	33 380	37 150	41 150	
Var.%	-17,79%	29,77%	10,77%	8,73%	11,29%	10,77%	14,27%
Part de marché Incendie	11,61%	13,45%	13,14%	12,46%	11,89%	11,14%	
Automobile	60 601	65 500	69 000	72 500	76 400	81 500	
Var.%	2,62%	8,08%	5,34%	5,07%	5,38%	6,68%	6,11%
Part de marché Automobile	5,83%	5,83%	5,69%	5,54%	5,47%	5,43%	
Santé	59 075	57 765	63 350	70 300	76 950	84 400	
Var.%	27,84%	-2,22%	9,67%	10,97%	9,46%	9,68%	7,51%
Part de marché Santé	17,41%	15,58%	15,63%	15,94%	16,05%	16,23%	
Risques divers	24 010	25 805	27 500	29 350	31 550	34 050	
Var.%	8,41%	7,48%	6,57%	6,73%	7,50%	7,92%	7,24%
Part de marché Risques divers	11,17%	11,12%	10,92%	10,73%	10,60%	10,48%	
Transport & Maritime	5 727	5 900	6 500	7 100	7 700	8 400	
Var.%	25,89%	3,03%	10,17%	9,23%	8,45%	9,09%	7,99%
Part de marché Transport	6,91%	6,88%	7,24%	7,26%	7,35%	7,52%	
TOTAL MAGHREBIA	170 769	182 685	197 050	212 630	229 750	249 500	
Var en Montant	12 826	11 916	14 365	15 580	17 120	19 750	
Var.%	8,12%	6,98%	7,86%	7,91%	8,05%	8,60%	7,88%
TOTAL secteur non vie	1 860 900	2 003 947	2 160 673	2 330 498	2 498 611	2 684 563	
Var.% du marché non vie	7,95%	7,69%	7,82%	7,86%	7,21%	7,44%	7,60%

- Le pic de 29,77% enregistré en 2020 au niveau de la branche incendie résulte de la reconduction d'une affaire importante dont l'émission a été reportée pour un montant global de 4 700 MDT.

Notre objectif pour la période 2020-2024, est de développer un portefeuille clients profitable et équilibré en termes de structure, avec notamment une part de l'automobile maîtrisée aux alentours de 33%.

Evolution de la structure des chiffres d'affaires prévisionnels

Branche	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
SANTÉ	34,6%	31,6%	32,1%	33,1%	33,5%	33,8%
AUTOMOBILE	35,5%	35,9%	35,0%	34,1%	33,3%	32,7%
IRDS	26,6%	29,3%	29,5%	29,5%	29,9%	30,1%
TRANSPORT	3,4%	3,2%	3,3%	3,3%	3,4%	3,4%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

2- Les prévisions de la sinistralité et des provisions techniques

Les prévisions de la sinistralité et des provisions techniques tiennent compte des tendances des règlements des sinistres observées, durant les cinq dernières années, du ratio S/P et des objectifs suivants :

- La maîtrise des coûts des sinistres matériels par l'utilisation des outils de chiffrage.
- La réduction des coûts des sinistres corporels en favorisant le recours à la voie transactionnelle.
- La multiplication des visites de risque avant la souscription et durant la vie du contrat.
- Le maintien d'une politique de souscription prudente et ciblée.

A/ Les prévisions au titre des règlements de sinistres (MDT)

Branche	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Règlements Santé	48 054	48 490	50 594	56 002	62 156	68 600
Règlements Automobile	36 811	41 907	43 158	44 851	47 504	49 768
Règlements Risques divers	4 455	14 675	7 879	8 621	9 451	10 145
Règlements Incendie	23 522	35 647	5 669	6 212	6 821	7 888
Règlements Transport	866	4 813	1 772	1 945	2 136	1 968
TOTAL	113 709	145 531	109 072	117 631	128 068	138 369
EVOLUTION	21,0%	28,0%	-25,1%	7,8%	8,9%	8,0%

Les pics observés en 2019 et 2020 au titre des règlements incendie, est relatif à un sinistre important survenu en 2019.

L'évolution prévisionnelle des règlements des sinistres a été calculée en fonction de la tendance enregistrée des exercices antérieurs compte non tenu des sinistres exceptionnels dont la majorité est réassurée à 100%.

B/ Les prévisions au titre des charges de sinistres¹² (MDT)

Branche	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Charge de sinistres Automobile	45 672	46 227	48 695	50 614	52 713	55 685
S/P	78,11%	73,72%	73,52%	72,66%	71,89%	71,52%
Charge de sinistres Santé	50 205	46 464	51 198	56 642	62 839	69 224
S/P	84,89%	80,30%	81,50%	81,49%	81,64%	82,23%
Charge de sinistres Incendie	39 567	24 533	8 669	9 362	10 101	11 688
S/P	159,79%	102,68%	29,36%	29,01%	28,30%	29,53%
Charge de sinistres Transport	2 310	1 801	1 904	2 266	1 847	2 648
S/P	41,15%	31,03%	29,79%	32,44%	24,36%	32,03%
Charge de sinistres Risques divers	12 131	6 583	9 204	9 646	10 326	10 820
S/P	49,84%	27,26%	34,83%	34,24%	34,23%	33,32%
Total Sinistralité	149 885	125 607	119 670	128 530	137 826	150 064
S/P Toutes branches	86,98%	72,02%	62,52%	62,21%	61,60%	61,92%

La charge prévisionnelle des sinistres mesurée par le ratio (S/P) serait en moyenne de **64,05%** durant la période 2020-2024. A noter que la moyenne historique du ratio (S/P) d'ASSURANCES MAGHREBIA sur les cinq dernières années, est de **62,2%**.

Le pic enregistré en 2019 de **86,98%** dû essentiellement à un sinistre incendie évalué à 40 300 MDT.

C/ Les provisions techniques :

Evolution prévisionnelle des provisions techniques (MDT)

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Provisions pour primes non acquises	41 760	48 611	52 234	56 006	60 499	65 812
Var.%	-5,81%	16,40%	7,45%	7,22%	8,02%	8,78%
Provisions pour sinistres à payer	194 522	176 764	187 653	198 827	209 268	221 014
Var.%	21,05%	-9,13%	6,16%	5,95%	5,25%	5,61%
Autres prov techniques	11 569	10 387	10 591	10 801	11 017	11 240
TOTAL	247 851	235 761	250 478	265 634	280 785	298 066
Variation en montant	32 333	-12 090	14 717	15 157	15 150	17 281
Var.%	15,00%	-4,88%	6,24%	6,05%	5,70%	6,15%

La variation négative des provisions pour primes non acquises de -5,81% en 2019 est expliquée par la diminution du chiffre d'affaires incendie de -17,79% dû essentiellement au report d'émission d'une affaire importante.

¹² Règlement sinistres (y compris frais de gestion de sinistres et nets de recours) + Var. PSAP + Var Prov. égalisation

Le taux de PPNA¹³ retenu est le taux moyen historique sur les cinq dernières années par branche d'activité.

En 2019, la variation des provisions pour sinistres à payer de 21,05% est due principalement à l'enregistrement d'un sinistre important. Les Provisions pour sinistres à payer ont été estimées par branche en fonction de la tendance prévisionnelle des règlements et de l'évolution moyenne enregistrée des exercices antérieurs tenant compte d'une meilleure maîtrise du portefeuille et d'une plus grande sélection des risques.

3- Les prévisions de la réassurance

Evolution prévisionnelle de la réassurance (MDT)

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Primes cédées	56 415	60 097	65 969	71 812	78 550	86 481
Taux de cession	33,04%	32,90%	33,48%	33,77%	34,19%	34,66%
Commissions reçues des réassureurs	13 064	14 099	14 964	16 632	18 407	19 978
Taux de commission	23,89%	23,46%	22,68%	23,16%	23,43%	23,10%
Sinistres réglés à la charge des réassureurs	31 527	53 212	17 182	18 606	20 464	23 790
Provisions techniques à la charge des réassureurs	75 192	57 722	62 102	67 090	72 194	79 320

Les cessions des primes entre 2020 et 2024 suivront les taux moyens historiques de cessions observés au niveau de la société sur les cinq dernières années.

Le taux de cession moyen serait de l'ordre de 33,80% pour la période 2020-2024.

La participation prévisionnelle des réassureurs dans les sinistres réglés et les provisions pour sinistres à payer suivront les proportions moyennes des participations observées rapportées respectivement aux sinistres réglés et provisions pour sinistres à payer sur les cinq dernières années.

Les pics observés en 2019 et 2020 sont relatifs à un sinistre incendie important réassuré à 100%.

Les commissions reçues suivront les proportions moyennes de commissions rapportées aux primes cédées de la société sur les cinq dernières années. Le taux de commission moyen pour la période 2020-2024 serait de 23,17%.

4- Les frais généraux

Les prévisions des frais généraux tiennent compte d'un taux de chargement moyen durant les cinq années prochaines de l'ordre de 12,5%.

Le pic observé en 2019 est dû principalement aux dépenses engagées liées à l'introduction en bourse de la société.

Evolution prévisionnelle des Frais généraux (MDT)

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Frais généraux	21 709	22 850	24 625	26 550	28 650	31 065
En % du chiffre d'affaires	12,71%	12,51%	12,50%	12,49%	12,47%	12,45%
Variation.%	10,01%	5,26%	7,77%	7,82%	7,91%	8,43%

¹³ Provision pour primes non acquises

5- Les commissions

Tenant compte de la progression du chiffre d'affaires prévisionnel notamment pour la branche santé d'une part, et de l'évolution prévisionnelle de la structure du portefeuille par branche d'autre part, les commissions prévisionnelles pour la période 2020-2024 seraient comme suit :

Evolution prévisionnelle des commissions (MDT)

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Commissions	14 093	14 791	15 846	16 996	18 241	19 790
En % du chiffre d'affaires	8,25%	8,10%	8,04%	7,99%	7,94%	7,93%
Variation. %	8,38%	4,96%	7,13%	7,25%	7,33%	8,49%

6- La gestion financière

Les prévisions 2020 ont été actualisées sur la base des réalisations 2019.

- **les Bons de trésors :**

- La période d'investissement moyenne sur l'année est de 6 mois donc les intérêts courus des nouveaux investissements sont calculés sur la base de 6 mois.
- Le taux moyen des nouveaux investissements est de **6.5%**.

- **les Emprunts obligataires :**

- La période d'investissement moyenne sur l'année est de 4 mois, donc les intérêts courus des nouveaux investissements sont calculés sur la base de 8 mois.
- Le taux moyen des nouvelles souscriptions est de **10%**.

- **les Actions :**

Les actions cotées

- L'objectif de la plus-value annuelle à réaliser est de **3%** de la Valeur du Portefeuille.
- Nous anticipons une progression annuelle de **10%** du rendement des dividendes.

Les actions non cotées

- Nous anticipons une progression annuelle de **10%** du rendement des dividendes.

- **les placements monétaires :**

- Les placements monétaires sont renouvelés à leur échéance.
- Le taux moyen des nouveaux placements est de 9%.

- **Les placements immobiliers :**

Nous prévoyons une augmentation annuelle de **5%** des revenus des immeubles hors exploitation.

- **les charges :**

- La commission de gestion est calculée sur la base des termes du contrat de gestion sous mandat conclu avec le gestionnaire du portefeuille placements.
- Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres sont estimées sur la base de nos anticipations d'évolution du marché.

7- Les prévisions relatives à la politique de distribution des dividendes

La politique de distribution des dividendes retenue par la société pour la période prévisionnelle 2020-2024 serait de **45%** en moyenne des bénéfices nets de l'exercice.

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Résultats nets	11 811 704	13 137 962	14 580 045	16 328 212	18 677 589	20 834 065
Dividende/ action	1,180	1,325	1,450	1,650	1,875	2,100
Dividendes global	5 310 000	5 962 500	6 525 000	7 425 000	8 437 500	9 450 000
Taux de distribution	45%	45%	45%	45%	45%	45%

Les hypothèses « ASSURANCES MAGHREBIA VIE »

Le Business Plan 2020-2024 de la société a été élaboré sur la base d'un certain nombre d'hypothèses macroéconomiques, commerciales et opérationnelles :

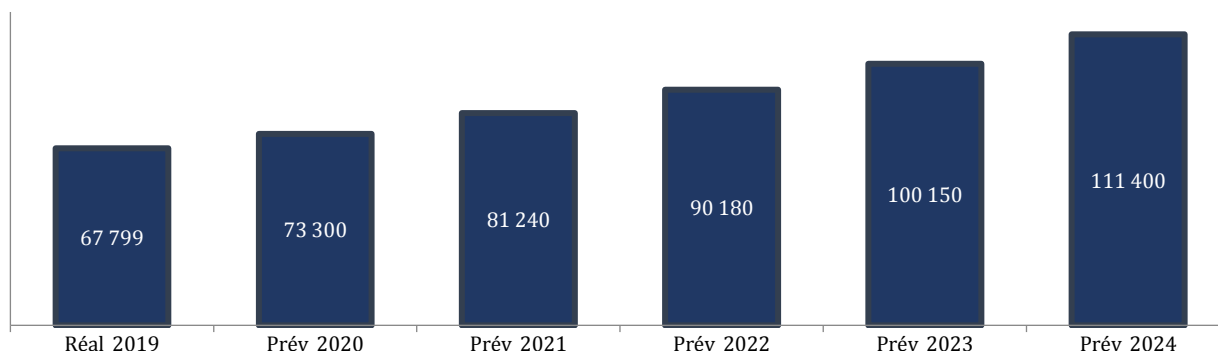
- Les perspectives de croissance de l'environnement économique, politique et social du pays qui font ressortir une baisse du pouvoir d'achat du tunisien et par conséquent une rétrogradation de la place qu'occupe l'assurance Vie dans l'échelle des priorités.
- La régression continue du rythme de croissance du chiffre d'affaires du secteur de l'assurance Vie qui est passé de 24% en 2016 à 17,6% en 2017 et 14,6% en 2018. Au terme de l'année 2019, ce taux de croissance s'établit à 11,25%.
- L'historique de la société, la structure de son portefeuille en termes de produits et de canaux de distribution et ses points forts.

1- CHIFFRE D'AFFAIRES

La progression annuelle moyenne prévisionnelle du chiffre d'affaires durant les cinq prochaines années serait de **10,45%**, ce qui nous permettrait d'atteindre un chiffre d'affaires de **111.400.000 DT** en 2024, comme l'illustre le tableau suivant :

Evolution du chiffre d'affaires (DT)						
	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Chiffre d'affaires	67 799 460	73 300 000	81 240 000	90 180 000	100 150 000	111 400 000
Variation en montant	8 016 534	5 500 540	7 940 000	8 940 000	9 970 000	11 250 000
Taux de croissance	13,41%	8,11%	10,83%	11,00%	11,06%	11,23%

Evolution du chiffre d'affaires (mDT)



Le chiffre d'affaires prévisionnel durant la période 2020-2024 est basé sur les hypothèses et éléments suivants :

- Une reprise progressive de la Bancassurance.
- Une évolution des autres produits de Prévoyance basée sur leurs progressions historiques.
- Une croissance annuelle de l'activité Epargne de 9,85% tenant compte de :
 - **Produits individuels** : L'évolution historique des primes annuelles émises et d'un objectif de nouvelle production.
 - **Contrats collectifs** : une évolution annuelle des primes émises en fonction du portefeuille et la fixation d'un objectif de nouvelle production.
 - **Produits en unités de compte et Multisupports et de Capitalisation** : S'agissant de chiffre d'affaires non récurrent, un objectif de chiffre d'affaires à réaliser pour chaque produit est fixé.

2- COMMISSIONS

Le taux de commission moyen durant la période 2020-2024 serait de l'ordre de **13%**. Ainsi, les commissions à servir évolueraient comme suit :

Evolution prévisionnelle des commissions (DT)

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Commissions	6 642 903	9 779 380	10 721 490	11 982 200	13 414 460	14 997 120
En % du chiffre d'affaires	9,8%	13,3%	13,2%	13,3%	13,4%	13,5%
Variation en montant	-286 008	3 136 477	942 110	1 260 710	1 432 260	1 582 660

Les commissions sont déterminées en tenant compte :

- Du taux de commission de chaque produit.
- Du chiffre d'affaires prévisionnel de chaque produit durant la période 2020-2024.

3- FRAIS GENERAUX

Durant les cinq prochaines années, l'évolution des frais généraux tient compte des charges liées à la mise en place du nouveau progiciel vie et serait comme suit :

Evolution prévisionnelle des frais généraux (DT)

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Frais généraux	9 131 170	10 458 264	11 641 734	13 183 328	14 923 157	16 755 727
En % de la moyenne des provisions techniques	3,22%	3,30%	3,34%	3,42%	3,48%	3,50%

Le taux moyen retenu pour les cinq années présentées est de l'ordre de 3,41% de la moyenne des provisions techniques.

4- REASSURANCE

L'évolution prévisionnelle des primes cédées pour la période 2019-2024 est comme suit :

Evolution prévisionnelle des cessions (DT)

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Primes émises	67 799 460	73 300 000	81 240 000	90 180 000	100 150 000	111 400 000
Primes cédées	7 306 239	8 762 174	10 310 934	12 166 486	14 337 523	16 834 243
Taux de cession	10,8%	12,0%	12,7%	13,5%	14,3%	15,1%

Le plan de réassurance tient compte de :

- L'évolution du portefeuille en termes de chiffre d'affaires
- L'historique de la sinistralité durant les années 2017 - 2018 - 2019
- L'historique des taux de cessions des années 2017- 2018 - 2019.

5- SINISTRES, CAPITAUX ECHUS ET RACHATS REGLES

Les règlements prévisionnels évolueraient chaque année comme suit :

Evolution prévisionnelle des sinistres, Capitaux Echus et Rachats réglés (DT)

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Prestations réglés	18 132 609	28 920 723	27 663 602	30 182 164	30 160 989	34 116 141
Variation en montant	2 267 456	10 788 114	-1 257 121	2 518 562	-21 175	3 955 152

Les règlements prévisionnels sont composés de :

- Capitaux échus qui sont fixés sur la base d'une projection des capitaux arrivés à échéance de chaque produit d'épargne sur les années 2020-2024 en tenant compte d'un taux prévisionnel de rendement annuel de 5,8%.
- Sinistres dont l'estimation des règlements est établie sur la base de l'historique des sinistres de chaque produit.
- Rachats dont la détermination des montants durant les années 2020-2024 tient compte de la conjoncture économique (détérioration du pouvoir d'achat du consommateur), de l'augmentation des règlements des rachats durant les années 2017, 2018 et 2019 ainsi que de l'évolution du portefeuille épargne.

6- PROVISIONS TECHNIQUES

Le montant prévisionnel des provisions techniques passerait de 304.109.189 DT en 2019 à **505.610.054 DT** en 2024.

Le tableau ci-après illustre l'évolution de nos engagements techniques :

Evolution prévisionnelle des provisions techniques (DT)

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Provisions techniques	304 109 189	330 337 657	366 017 284	405 541 701	452 739 589	505 610 054

Les prévisions des provisions techniques sont élaborées sur la base de :

- La structure et l'évolution du chiffre d'affaires (Ancien portefeuille et nouvelle production) par produit.
- L'évolution des règlements des prestations (capitaux échus, rachats....) par produit.
- La distinction dans le calcul des provisions mathématique entre les produits de prévoyance et les produits de capitalisation :
 - L'actualisation des provisions mathématiques des produits de prévoyance sur les années 2020-2024 et l'estimation des provisions mathématiques du chiffres d'affaires prévu pour chaque année en se basant sur l'historique de provisionnement.
 - L'actualisation des provisions mathématiques des produits de d'épargne sur les années 2020-2024 en ajoutant les mouvements de chaque année (chiffre d'affaires net de frais, rachats et capitaux échus) et en appliquant un taux minimum de revalorisation de l'épargne.
- Une estimation annuelle des provisions pour participation aux bénéfices à constituer pour les produits d'épargne sur la base d'un taux de rendement prévisionnel issue du taux historiquement utilisé pour le calcul de cette provision.
- Une estimation annuelle des provisions pour frais de gestion en appliquant les taux utilisés sur les provisions mathématiques estimées pour chaque année 2020-2024 des produits concernés par cette provision.
- Une estimation annuelle par type de prestation (sinistre, capital échus...) et par produit de la provision pour sinistres à payer en se basant sur l'historique de l'évolution de cette provision par produit.

7- GESTION FINANCIERE

Les prévisions 2020 ont été actualisées sur la base des réalisations 2019.

- **les Bons de trésors :**

- La période d'investissement moyenne sur l'année est de 6 mois donc les intérêts courus sur les nouveaux investissements sont calculés sur la base de 6 mois.
- Le taux moyen des nouveaux investissements est de 6.5%.

- **les Emprunts obligataires :**

- La période d'investissement moyenne sur l'année est de 4 mois, donc les intérêts courus sur les nouveaux investissements sont calculés sur la base de 8 mois
- Le taux moyen des nouvelles souscriptions est de 10%.

- **les Actions :**

- Les actions cotées

- L'objectif de la plus-value annuelle à réaliser est de 3% de la Valeur du Portefeuille.
 - Nous anticipons une progression annuelle de 10% du rendement de ces actions (dividendes).

- Les actions non cotées

- Nous anticipons une progression annuelle de 10% du rendement de ces actions (dividendes).

- **les placements monétaires :**

- Les placements monétaires sont renouvelés à leur échéance.

- **Les placements immobiliers :**

- Nous prévoyons une augmentation annuelle de 5% des revenus des immeubles hors exploitation.

- **les charges :**

- La commission de gestion est calculée sur la base des termes du contrat de gestion sous mandat conclu avec le gestionnaire du portefeuille placements.
 - Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres sont estimées sur la base de nos anticipations d'évolution du marché et sur la base de l'historique des provisions.

8- DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

La politique de distribution des dividendes retenue par la société pour la période prévisionnelle 2020-2024 est de **30%** en moyenne des bénéfices nets de l'exercice.

7.3.2. Etats financiers prévisionnels de la société Assurances Maghreb SA 2020-2024

a- Bilan prévisionnel 2020-2024

DT

	Actifs	Réal 2019	Prév 2020	Prév 2021	Prév 2022	Prév 2023	Prév 2024
		NET	NET	NET	NET	NET	NET
AC1	Actifs incorporels						
	AC11 Investissements de recherche et développement	0	0	0	7 713	13 290	16 269
	AC12 Concessions, brevets, licences, marques	367 990	461 972	140 427	100 727	150 368	162 460
		367 990	461 972	140 427	108 440	163 658	178 729
AC2	Actifs corporels d'exploitation						
	AC21 Installations techniques et machines	950 990	1 210 252	1 191 393	1 398 254	1 403 874	1 405 867
	AC22 Autres installations, outillage et mobilier	441 580	372 891	419 391	482 193	574 019	687 485
		1 392 570	1 583 143	1 610 783	1 880 447	1 977 892	2 093 353
AC3	Placements						
	AC31 Terrains et constructions						
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation	7 154 210	11 956 809	14 759 408	16 562 007	17 864 606	22 667 205
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation	13 080 872	12 650 018	12 219 163	11 788 309	11 357 454	10 926 600
	AC32 Placements dans les entreprises liées et participations						
	AC321 Parts dans des entreprises liées	19 590 131	19 590 131	19 590 131	19 590 131	19 590 131	19 590 131
	AC33 Autres placements financiers						
	AC331 Actions et autres titres à revenu variable	39 425 643	40 219 498	41 828 166	44 618 567	48 197 049	51 957 049
	AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	167 370 088	180 970 088	203 470 088	226 970 088	251 970 088	277 470 088
	AC334 Autres prêts	1 882 694	1 750 500	1 800 500	1 850 500	1 900 500	1 950 501
	AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	999 890	835 566	849 156	862 518	844 053	847 823
		249 503 528	267 972 609	294 516 611	322 242 119	351 723 880	385 409 395
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques						
	AC510 Provisions pour primes non acquises	14 114 455	18 194 299	19 746 361	21 498 646	23 740 522	26 350 624
	AC531 Provisions pour sinistres	60 490 563	38 940 836	41 768 372	45 004 624	47 866 277	52 382 751
	AC550 Provisions d'égalisation et équilibrage	586 785	586 785	586 785	586 785	586 785	586 785
		75 191 803	57 721 920	62 101 518	67 090 055	72 193 583	79 320 160
AC6	Créances						
	AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe						
	AC611 Primes acquises et non émises	16 456 323	17 845 301	18 845 301	19 845 301	21 845 301	23 845 301
	AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	10 345 645	18 447 008	22 139 283	26 570 012	31 886 888	37 004 597
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	633 627	505 773	555 773	605 773	655 773	705 773
	AC63 Autres créances						
	AC631 Personnel	276 145	314 405	334 405	354 405	374 405	394 405
	AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 055	4 201	4 128	4 059	3 993	3 932
	AC633 Débiteurs divers	6 292 921	5 309 969	5 369 664	5 300 737	5 325 923	5 332 542
		34 010 716	42 426 657	47 248 554	52 680 287	60 092 284	67 286 550
AC7	Autres éléments d'actif						
	AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	21 585 853	27 182 886	27 112 614	27 182 034	26 638 602	26 566 652
	AC72 Charges reportées						
	AC721 Frais d'acquisition reportés	5 112 304	5 807 296	6 216 465	6 628 847	7 125 137	7 738 388
	AC722 Autres charges à répartir	128 035					
	AC73 Comptes de régularisation Actif						
	AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	8 507 208	7 649 299	8 414 191	9 404 081	10 470 777	11 791 539
	AC733 Autres comptes de régularisation	1 150 820	1 192 328	1 478 834	1 822 640	2 235 209	2 730 291
		36 484 221	41 831 809	43 222 103	45 037 603	46 469 725	48 826 870
Total de l'actif		396 950 828	411 998 111	448 839 998	489 038 950	532 621 022	583 115 057

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Capitaux propres						
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	9 349 277	15 590 469	19 998 499	26 329 505	32 721 980	39 971 980
CP4 Autres capitaux propres	18 823 651	19 073 651	21 823 651	23 573 651	26 073 651	29 073 651
CP5 Résultats reportés	12 129	22 642	40 074	14 113	24 850	14 939
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	73 185 057	79 686 762	86 862 224	94 917 269	103 820 481	114 060 569
CP6 Résultat de l'exercice	11 811 704	13 137 962	14 580 045	16 328 212	18 677 589	20 834 065
Total des capitaux propres avant affectation	84 996 762	92 824 724	101 442 269	111 245 481	122 498 069	134 894 634
Passif						
PA2 Provisions pour autres risques et charges	855 950	755 346	755 346	755 346	755 346	755 347
PA23 Autres provisions	855 950	755 346	755 346	755 346	755 346	755 347
PA3 Provisions techniques brutes						
PA310 Provisions pour primes non acquises	41 760 272	48 610 919	52 233 862	56 006 173	60 499 470	65 811 786
PA331 Provisions pour sinistres	186 674 808	166 813 785	177 412 331	188 310 615	198 069 177	209 764 839
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	2 812 413	3 001 934	3 181 905	3 367 372	3 558 886	3 757 052
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	4 886 785	4 886 785	4 886 785	4 886 785	4 886 785	4 886 785
PA361 Autres provisions techniques	3 869 524	2 497 836	2 522 232	2 546 639	2 571 258	2 595 993
	240 003 803	225 811 260	240 237 115	255 117 584	269 585 576	286 816 455
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	29 700 022	28 133 172	29 928 234	32 215 971	34 740 990	38 346 007
PA6 Autres dettes						
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	7 019 051	4 598 914	3 990 603	4 277 636	4 614 515	4 953 963
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	19 512 326	46 981 501	58 845 286	70 842 234	84 891 301	100 780 128
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	749 371	876 168	928 879	983 645	1 024 688	1 078 345
PA633 Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	8 144 155	5 422 391	5 896 650	6 471 521	7 098 222	7 787 990
PA634 Crédoiteurs divers	5 671 922	5 746 815	5 918 705	6 188 439	6 431 457	6 685 543
	41 096 825	63 625 789	75 580 123	88 763 475	104 060 184	121 285 969
PA7 Autres passifs						
PA71 Comptes de régularisation passif	297 468	847 821	896 912	941 094	980 857	1 016 645
	297 468	847 821	896 912	941 094	980 857	1 016 645
TOTAL DU PASSIF	311 954 066	319 173 387	347 397 729	377 793 470	410 122 953	448 220 423
Total des capitaux propres et du passif	396 950 828	411 998 111	448 839 998	489 038 950	532 621 022	583 115 057

b- Etat de résultat technique prévisionnel 2020-2024

DT

	OPÉRATIONS NETTES Réal_2019	OPÉRATIONS NETTES Prév_2020	OPÉRATIONS NETTES Prév_2021	OPÉRATIONS NETTES Prév_2022	OPÉRATIONS NETTES Prév_2023	OPÉRATIONS NETTES Prév_2024
Primes acquises	113 192 383	118 393 379	126 980 175	136 535 414	147 429 483	158 496 684
Primes nettes	113 343 041	121 164 182	129 051 057	138 555 440	149 680 903	161 198 898
Variation de la provision pour primes non acquises	(150 658)	(2 770 803)	(2 070 881)	(2 020 026)	(2 251 421)	(2 702 214)
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	12 514 740	12 098 130	12 943 564	14 160 626	15 731 149	17 558 561
Charges de sinistres	(91 936 715)	(96 110 736)	(99 952 186)	(106 963 807)	(115 183 156)	(121 807 739)
Montants payés	(82 181 516)	(92 319 206)	(91 890 369)	(99 025 726)	(107 603 963)	(114 578 552)
Variation de la provision pour sinistres	(9 755 199)	(3 791 530)	(8 061 817)	(7 938 081)	(7 579 193)	(7 229 188)
Variation des autres provisions techniques	(3 180 969)	2 006 910	266 412	251 642	657 664	25 265
Variation des provisions mathématiques des rentes	97 031	(159 173)	(24 396)	(24 407)	(24 620)	(24 735)
Variation des prévisions de recours	(2 312 593)	2 166 083	290 808	276 049	682 283	50 000
Variation de la provision pour risques en cours	(965 408)	0	0	0	0	0
Participation aux bénéfices et ristournes	(13 402)	(9 521)	10 030	34 533	28 486	31 834
Frais d'exploitation	(14 295 879)	(15 178 050)	(16 553 060)	(17 210 246)	(17 704 068)	(19 157 603)
Autres charges techniques	(2 682 119)	(5 200 000)	(6 000 000)	(7 000 000)	(8 200 000)	(9 500 000)
Sous total : Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	13 598 038	16 000 110	17 694 936	19 808 161	22 759 556	25 647 002

Etat de résultat global prévisionnel 2020-2024

DT

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	13 598 038	16 000 110	17 694 936	19 808 161	22 759 556	25 647 002
Produits des placements (assurance et réassurance)	16 210 075	16 187 270	17 432 212	19 220 543	21 547 760	24 277 685
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique	(12 514 740)	(12 098 130)	(12 943 564)	(14 160 626)	(15 731 149)	(17 558 561)
Autres produits non techniques	296 301	300 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Autres charges non techniques	(108 300)	(200 000)	(200 000)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Résultat provenant des activités ordinaires	17 481 374	20 189 251	22 183 583	24 868 078	28 576 168	32 366 126
Impôts sur le résultat	(5 222 064)	(7 051 289)	(7 603 538)	(8 539 866)	(9 898 579)	(11 532 061)
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	12 259 310	13 137 962	14 580 045	16 328 212	18 677 589	20 834 065
Éléments extraordinaires	(447 605)	0	0	0	0	0
Résultat net de l'exercice	11 811 704	13 137 962	14 580 045	16 328 212	18 677 589	20 834 065

c- Etat de flux de trésorerie prévisionnel 2020-224
DT

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements des primes reçues des assurés	172 767 217	173 470 609	187 154 405	201 917 613	217 845 379	235 029 568
Sommes versées pour paiement des sinistres	(104 344 059)	(118 315 761)	(89 422 718)	(96 447 966)	(105 015 595)	(113 479 529)
Encaissements des primes reçues (acceptations)	236 570	1 033 567	1 140 116	1 225 497	1 315 096	1 409 210
Décaissements de primes sur les cessions	(33 582 976)	(14 314 964)	(23 462 814)	(25 715 739)	(27 008 961)	(28 532 423)
Encaissements de sinistres sur les cessions	24 126 071	33 751 772	3 514 070	3 648 477	4 099 060	4 765 422
Commissions versées aux intermédiaires	(325 608)	(171 792)	(185 343)	(199 964)	(215 737)	(232 755)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(12 536 707)	(13 102 602)	(14 120 420)	(15 224 249)	(16 428 427)	(17 813 232)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	(65 709 282)	(181 538 408)	(205 293 759)	(226 678 156)	(250 700 916)	(271 508 968)
Encaissements liés à la cession de placements financiers	50 844 941	155 257 105	170 942 448	186 730 369	203 201 159	219 918 541
Taxes sur les assurances versées au Trésor	(29 187 774)	(29 575 672)	(31 902 585)	(34 426 179)	(37 199 045)	(40 396 966)
Produits financiers reçus	5 314 990	7 850 543	10 487 427	14 010 002	18 715 761	25 002 115
Autres mouvements	(886)					
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 602 497	14 344 395	8 850 826	8 839 705	8 607 775	14 160 982
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles	(353 227)	(893 716)	(452 380)	(758 454)	(713 271)	(793 099)
Encaissements provenant de la cession d'immo. corporelles et incorporelles						
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		(5 000 000)	(3 000 000)	(2 000 000)	(1 500 000)	(5 000 000)
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	(1 999 999)	0	0	0	0	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 353 226)	(5 893 716)	(3 452 380)	(2 758 454)	(2 213 271)	(5 793 099)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Dividendes et autres distributions	(4 487 159)	(5 292 500)	(5 967 500)	(6 530 000)	(7 430 000)	(8 442 500)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(4 487 159)	(5 292 500)	(5 967 500)	(6 530 000)	(7 430 000)	(8 442 500)
Variation de trésorerie	762 111	3 158 179	(569 053)	(448 748)	(1 035 496)	(74 617)
Trésorerie au début de l'exercice	2 463 803	3 225 914	6 384 094	5 815 040	5 366 292	4 330 796
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 225 914	6 384 094	5 815 040	5 366 292	4 330 796	4 256 179

7.3.3. Indicateurs de gestion et ratios financiers individuels prévisionnels

a- Principaux indicateurs

Désignation (en Dinars)	2019	2020 e	2021 p	2022 p	2023 p	2024 p
Actifs corporels d'exploitation	1 392 570	1 583 143	1 610 783	1 880 447	1 977 892	2 093 353
Part des réassureurs dans les provisions techniques	75 191 803	57 721 920	62 101 518	67 090 055	72 193 583	79 320 160
Capitaux propres avant affectation	84 996 762	92 824 724	101 442 269	111 245 481	122 498 069	134 894 634
Passifs	311 954 066	319 173 387	347 397 729	377 793 470	410 122 953	448 220 423
Placements	249 503 528	267 972 609	294 516 611	322 242 119	351 723 880	385 409 395
Provisions techniques	240 003 803	225 811 260	240 237 115	255 117 584	269 585 576	286 816 455
Provisions pour autres risques et charges	855 950	755 346	755 346	755 346	755 346	755 347
Dettes pour dépôts en espèces reçues des rétrocessionnaires	29 700 022	28 133 172	29 928 234	32 215 971	34 740 990	38 346 007
Autres Dettes	41 096 825	41 096 825	63 625 789	75 580 123	88 763 475	104 060 184
Total Bilan	396 950 828	411 998 111	448 839 998	489 038 950	532 621 022	583 115 057
Capitaux permanents	325 000 565	318 635 984	341 679 384	366 363 065	392 083 646	421 711 089
Frais d'administration	6 674 420	8 147 566	8 474 944	9 087 947	9 549 028	10 411 699
Frais d'acquisition	20 905 569	21 824 436	23 451 347	25 166 723	27 058 093	29 337 113

Indicateurs d'activité propres au secteur d'assurance

Désignation (en Dinars)	2019	2020 e	2021 p	2022 p	2023 p	2024 p
Primes cédées (a)	56 414 599	60 096 842	65 968 755	71 811 943	78 550 037	86 480 623
Primes acceptées (b)	169 757 640	181 261 024	195 019 812	210 367 383	228 230 940	247 679 521
Primes nettes des variations des provisions pour primes non acquises (c)	113 192 383	118 393 379	126 980 175	136 535 414	147 429 483	158 496 684
Sinistres réglés	91 936 715	96 110 736	99 952 186	106 963 807	115 183 156	121 807 739
Primes nettes des cessions	113 343 041	121 164 182	129 051 057	138 555 440	149 680 903	161 198 898
Provisions techniques + Capitaux propres	325 000 565	318 635 984	341 679 384	366 363 065	392 083 646	421 711 089
Charges de sinistres + Frais d'exploitation (d)	106 690 146	111 288 787	116 505 246	124 174 054	132 887 225	140 965 342

b- Principaux ratios

Ratios de structure

	2019	2020 e	2021 p	2022 p	2023 p	2024 p
Actifs corporels d'exploitation / Total Bilan	0,35%	0,38%	0,36%	0,38%	0,37%	0,36%
Placements / Total Bilan	62,86%	65,04%	65,62%	65,89%	66,04%	66,09%
Part des réassureurs dans les provisions techniques / Total Bilan	18,94%	14,01%	13,84%	13,72%	13,55%	13,60%
Capitaux propres avant affectation / Total Bilan	21,41%	22,53%	22,60%	22,75%	23,00%	23,13%
Passifs / Total Bilan	78,59%	77,47%	77,40%	77,25%	77,00%	76,87%
Provisions pour autres risques et charges / Total Bilan	0,22%	0,18%	0,17%	0,15%	0,14%	0,13%
Autres Dettes / Capitaux propres avant affectation	48,35%	44,27%	62,72%	67,94%	72,46%	77,14%
Autres Dettes / Capitaux permanents	12,65%	12,90%	18,62%	20,63%	22,64%	24,68%
Frais d'acquisition / Chiffre d'affaires	18,47%	18,43%	18,47%	18,43%	18,35%	18,51%

Ratios financiers propres au secteur d'assurance

	2019	2020 e	2021 p	2022 p	2023 p	2024 p
Taux de cession = (a) / (b)	33,23%	33,15%	33,83%	34,14%	34,42%	34,92%
Ratio combiné = (d) / (c)	94,26%	94,00%	91,75%	90,95%	90,14%	88,94%
Primes nettes des cessions / Capitaux propres avant résultat	28,55%	29,41%	28,75%	28,33%	28,10%	27,64%
Provisions techniques / Total Bilan	60,46%	54,81%	53,52%	52,17%	50,61%	49,19%
(Provisions techniques + Capitaux propres) / Primes nettes des cessions	286,74%	262,98%	264,76%	264,42%	261,95%	261,61%
Provisions techniques / Primes acceptées	141,38%	124,58%	123,19%	121,27%	118,12%	115,80%
Frais d'administration / Primes acceptées	3,93%	4,49%	4,35%	4,32%	4,18%	4,20%
Frais d'acquisition / Primes acceptées	12,31%	12,04%	12,03%	11,96%	11,86%	11,84%

7.3.4. Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2020 au 2024



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tu



67, Rue JUGURTHA
1082 Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818
Fax : 00 216 71 844 808
Web site: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@hlb-tunisia.com

SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA SA

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS DES EXERCICES 2020 A 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société **ASSURANCES MAGHREBIA SA**, et suivant la lettre de mission signée en date du 18 novembre 2019, nous avons examiné les comptes prévisionnels couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2024 (arrêtés par le conseil d'administration du 15 Juillet 2020), tel qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes prévisionnels ont été établis sous la responsabilité de la direction à partir des hypothèses traduisant la situation future qu'elle a estimé la plus probable à la date de leur établissement.

Il est entendu que les informations financières prévisionnelles ainsi que le rapport que nous délivrerons à leur sujet seront communiqués à l'intermédiaire en bourse pour les besoins de l'opération de l'introduction sur le marché principal de la société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » et seront inclus dans le prospectus qui sera déposé auprès du Conseil du Marché Financier et ce conformément aux dispositions de l'article 36 du règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Ces informations financières prévisionnelles ne peuvent être utilisées à des fins autres que celles ci-dessus indiquées.

1- Responsabilité de la direction pour les informations financières prévisionnelles

Les prévisions sont fondées sur des hypothèses que la direction estime être appropriées, c'est-à-dire des hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent l'ensemble des conditions économiques et des lignes de conduite les plus probables.

La société, ses dirigeants et ses administrateurs assument seuls la responsabilité de l'élaboration des hypothèses et de l'établissement des prévisions.

Les prévisions sont établies et présentées conformément au système comptable des entreprises qui est également adopté pour la préparation des états financiers annuels historiques.

Les prévisions sont établies sous la responsabilité de la direction générale qui a préparé une note interne détaillée décrivant les procédures suivies pour l'établissement des prévisions, les hypothèses sur

2- Notre responsabilité

3- Opinion sur l'examen d'informations financières prévisionnelles

Enfin, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Tunis le 20 Juillet 2020

Les commissaires aux comptes

P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS



7.3.5. Etats financiers consolidés prévisionnels 2020-2024

a- Bilan consolidé prévisionnel 2020-2024

DT

Actifs	Réal_2019 NET	Prév_2020 NET	Prév_2021 NET	Prév_2022 NET	Prév_2023 NET	Prév_2024 NET
Actifs incorporels						
Ecart d'acquisition	181 350	164 864	148 377	131 891	115 405	98 918
Investissements de recherche et développement	0	8 413	1 410	7 776	17 468	16 269
Concessions, brevets, licences, marques	1 462 079	3 529 410	2 054 105	1 044 139	263 806	236 356
	1 643 429	3 702 687	2 203 893	1 183 805	396 679	351 544
Actifs corporels						
Installations techniques et machines	1 876 822	2 440 255	2 519 047	2 863 225	2 946 514	2 936 140
Autres installations, outillage et mobilier	545 198	488 939	575 084	649 416	769 263	872 537
Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours	950	12 450	12 450	12 450	12 450	12 450
	2 422 970	2 941 645	3 106 581	3 525 091	3 728 227	3 821 128
Placements						
Terrains et constructions						
Terrains et constructions d'exploitation	7 772 960	13 804 384	22 488 384	26 082 774	18 415 856	23 201 580
Terrains et constructions hors exploitation	25 322 143	27 683 033	30 043 976	33 404 919	36 594 042	38 954 985
Placements dans les entreprises liées et participations						
Parts dans des entreprises liées	0	0	0	0	0	0
Parts dans des entreprises avec liens de participation	0	0	0	0	0	0
Autres placements financiers						
Actions et autres titres à revenu variable	71 993 745	75 681 594	79 984 755	85 349 099	91 568 918	102 520 153
Obligations et autres titres à revenu fixe	448 279 969	484 540 417	548 970 005	622 019 087	704 789 425	791 086 051
Autres prêts	3 622 952	3 982 233	4 560 977	5 364 732	6 499 250	7 958 801
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	1 426 981	1 958 520	2 293 276	2 719 655	3 232 332	3 919 150
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités des compte	10 243 762	13 159 335	14 635 260	15 952 867	18 031 848	16 683 519
	568 662 511	620 809 515	702 976 631	790 893 132	879 131 669	984 324 238
Part des réassureurs dans les provisions techniques						
Provisions pour primes non acquises (non vie)	14 114 455	18 194 299	19 746 361	21 498 646	23 740 522	26 350 624
Provisions mathématiques (vie)	4 592 999	7 450 000	9 040 000	11 280 000	13 475 000	16 020 000
Provisions pour sinistres (non vie)	60 490 563	38 940 836	41 768 372	45 004 624	47 866 277	52 382 751
Provisions pour sinistres (vie)	3 489 545	5 087 632	8 286 151	11 365 752	15 637 881	21 047 450
Provisions d'égalisation et équilibrage	586 785	586 785	586 785	586 785	586 785	586 785
	83 274 348	70 259 553	79 427 669	89 735 807	101 306 465	116 387 610
Créances						
Créances nées d'opérations d'assurance directe						
Primes acquises et non émises	16 447 614	17 861 237	18 858 237	19 855 237	21 852 237	23 849 237
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	14 381 764	23 285 754	27 516 313	32 515 965	38 469 491	44 250 943
Créances nées d'opérations de réassurance	8 566 833	7 476 265	7 918 438	8 382 677	8 870 220	9 382 694
Personnel	360 963	450 240	500 260	556 913	621 668	696 313
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	786 638	107 136	117 357	128 610	141 000	154 639
Etat impôt différé	5 770	5 770	5 770	5 770	5 770	5 770
Débiteurs divers	8 225 505	8 550 713	10 648 909	12 897 459	15 606 657	15 986 691
	48 775 087	57 737 115	65 565 285	74 342 632	85 567 044	94 326 287
Autres éléments d'actif						
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	30 352 373	38 610 747	38 459 112	37 389 482	37 899 703	38 157 116
Charges reportées	436 471	188 127	67 818	0	0	0
Frais d'acquisition reportés	5 112 304	5 807 296	6 216 465	6 628 847	7 125 137	7 738 388
Comptes de régularisation Actif						
Intérêts et loyers acquis non échus	19 665 082	18 181 340	20 251 656	22 758 890	25 884 847	29 508 836
Autres comptes de régularisation	3 413 121	3 668 439	4 529 730	5 030 955	6 129 221	7 459 322
	58 979 351	66 455 949	69 524 780	71 808 174	77 038 908	82 863 663
Total de l'actif	763 757 697	821 906 464	922 804 841	1 031 488 641	1 147 168 992	1 282 074 469

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Capitaux propres						
Capital social	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves consolidés	53 169 345	64 301 516	76 654 963	90 673 984	106 594 559	125 479 011
Intérêts minoritaires	14 052 649	15 680 881	17 642 493	19 840 675	22 310 725	25 205 827
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	112 221 994	124 982 397	139 297 455	155 514 659	173 905 284	195 684 838
Résultat de l'exercice	18 528 248	21 165 893	23 725 236	26 912 139	31 058 948	34 507 999
Résultats consolidés	16 057 260	18 085 809	20 277 684	23 074 906	26 776 849	29 799 284
Intérêts minoritaires	2 470 989	3 080 084	3 447 551	3 837 233	4 282 099	4 708 715
Total des capitaux propres avant affectation	130 750 242	146 148 289	163 022 691	182 426 798	204 964 232	230 192 837
Passif						
Provisions pour autres risques et charges	855 950	755 346	755 346	755 346	755 346	755 347
Autres provisions	855 950	755 346	755 346	755 346	755 346	755 347
Provisions techniques brutes						
Provisions pour primes non acquises	41 760 272	48 610 919	52 233 862	56 006 173	60 499 470	65 811 786
Provisions mathématiques (vie)	263 311 227	293 584 806	326 087 302	361 035 291	404 006 577	451 133 577
Provisions pour sinistres (vie)	21 296 023	20 161 200	21 854 020	23 641 180	25 619 140	28 206 600
Provisions pour sinistres (non vie)	186 674 808	166 813 785	177 412 331	188 310 615	198 069 177	209 764 839
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 812 413	3 001 934	3 181 905	3 367 372	3 558 886	3 757 052
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	6 226 606	4 706 463	5 322 776	6 026 807	6 850 268	7 786 358
Provisions pour égalisation (non vie)	4 886 785	4 886 785	4 886 785	4 886 785	4 886 785	4 886 785
Provisions pour égalisation (vie)	3 031 566	1 400 000	1 500 000	1 600 000	1 700 000	1 800 000
Autres provisions techniques (non vie)	3 869 524	2 497 836	2 522 232	2 546 639	2 571 258	2 595 993
Provisions pour contrats en unités de comptes	10 243 766	10 485 188	11 253 186	13 238 424	14 563 605	16 683 519
	544 112 992	556 148 917	606 254 399	660 659 285	722 325 166	792 426 509
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	33 363 510	33 445 230	37 630 718	43 384 573	50 935 462	61 827 993
Autres dettes						
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	9 084 252	6 744 213	6 615 495	11 588 007	15 088 021	18 171 585
Dettes nées d'opérations de réassurance	25 966 840	53 154 529	73 942 731	92 300 846	114 195 774	130 000 999
Dépôts et cautionnements reçus	832 630	959 093	1 011 804	1 066 570	1 107 613	1 161 270
Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 648 735	7 227 887	8 063 245	9 071 435	10 218 119	11 531 866
Créditeurs divers	8 158 165	14 933 640	23 039 302	27 790 473	25 063 488	33 485 203
	53 690 621	83 019 361	112 672 577	141 817 330	165 673 014	194 350 923
Autres passifs						
Comptes de régularisation passif	984 382	2 389 321	2 469 110	2 445 309	2 515 771	2 520 861
	984 382	2 389 321	2 469 110	2 445 309	2 515 771	2 520 861
TOTAL DU PASSIF	633 007 455	675 758 175	759 782 150	849 061 843	942 204 760	1 051 881 632
Total des capitaux propres et du passif	763 757 697	821 906 464	922 804 841	1 031 488 641	1 147 168 992	1 282 074 469

b- Etat de résultat technique consolidé prévisionnel 2020-2024

DT

	Opérations consolidées Réal_2019	Opérations consolidées Prév_2020	Opérations consolidées Prév_2021	Opérations consolidées Prév_2022	Opérations consolidées Prév_2023	Opérations consolidées Prév_2024
Primes acquises	237 823 487	245 100 414	269 690 811	293 613 318	320 466 982	350 139 276
Primes émises et acceptées (non vie)	169 427 654	180 905 463	194 598 508	209 902 364	227 730 751	247 147 703
Primes émises et acceptées (vie)	65 822 234	71 045 598	78 715 246	87 483 265	97 229 527	108 303 889
Variation de la provision pour primes non acquises (non vie)	2 573 599	(6 850 647)	(3 622 943)	(3 772 311)	(4 493 296)	(5 312 316)
Produits de placements non vie alloués, transférés de l'état de résultat consolidé	12 514 740	12 098 130	12 943 564	14 160 626	15 731 149	17 558 561
Produits de placements nets vie	20 182 923	20 397 868	22 690 732	25 733 172	29 396 505	33 722 422
Plus ou moins values non réalisées sur placements vie	197 530	737 852	885 423	1 062 508	1 275 009	1 530 011
Charges de sinistres	(169 072 324)	(154 661 914)	(148 817 684)	(160 281 659)	(170 130 437)	(186 301 139)
Montants payés	(130 980 052)	(173 554 935)	(136 235 510)	(147 320 167)	(157 711 631)	(171 968 016)
Montants payés (non vie)	(112 847 443)	(144 634 211)	(108 571 909)	(117 138 003)	(127 550 642)	(137 851 875)
Montants payés (vie)	(18 132 609)	(28 920 723)	(27 663 602)	(30 182 164)	(30 160 989)	(34 116 141)
Variation de la provision pour sinistres	(38 092 272)	18 893 021	(12 582 174)	(12 961 493)	(12 418 806)	(14 333 122)
Variation de la provision pour sinistres (non vie)	(33 830 343)	17 758 197	(10 889 354)	(11 174 333)	(10 440 846)	(11 745 662)
Variation de la provision pour sinistres (vie)	(4 261 929)	1 134 823	(1 692 820)	(1 787 160)	(1 977 960)	(2 587 460)
Variation des autres provisions techniques	(40 237 957)	(25 356 382)	(33 720 394)	(37 485 615)	(44 562 264)	(50 257 740)
Variation des autres provisions techniques (non vie)	(3 180 969)	2 006 910	266 412	251 642	657 664	25 265
Variation des autres provisions techniques (vie)	(37 056 988)	(27 363 291)	(33 986 807)	(37 737 257)	(45 219 928)	(50 283 005)
Participation aux bénéfices et ristournes	(174 422)	(189 521)	(179 970)	(185 467)	(191 514)	(198 166)
Participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	(174 422)	(189 521)	(179 970)	(185 467)	(191 514)	(198 166)
Frais d'exploitation	(38 793 349)	(46 807 315)	(48 342 335)	(52 721 084)	(57 298 615)	(62 787 731)
Frais d'exploitation (non vie)	(27 469 851)	(29 658 308)	(31 935 398)	(34 301 067)	(36 615 943)	(39 692 347)
Frais d'exploitation (vie)	(11 323 499)	(17 149 007)	(16 406 937)	(18 420 017)	(20 682 672)	(23 095 384)
Autres charges techniques	(3 295 730)	(7 032 424)	(8 281 389)	(9 799 717)	(11 600 316)	(13 563 824)
Autres charges techniques (non vie)	(2 224 567)	(5 200 000)	(6 000 000)	(7 000 000)	(8 200 000)	(9 500 000)
Autres charges techniques (vie)	(1 071 162)	(1 832 424)	(2 281 389)	(2 799 717)	(3 400 316)	(4 063 824)
Variation de la provision pour égalisation	(33 703)	0	0	0	0	0
Produits de placements vie alloués, transférés à l'état de résultat consolidé	(2 762 293)	(2 844 246)	(3 211 340)	(3 690 576)	(4 240 296)	(4 886 807)
Résultat de la réassurance	7 392 537	(13 083 737)	(33 045 568)	(36 378 438)	(40 170 411)	(41 937 993)
Résultat de la réassurance (nonvie)	9 104 378	(10 075 989)	(29 253 591)	(31 365 642)	(34 356 198)	(35 355 895)
Résultat de la réassurance (vie)	(1 711 841)	(3 007 748)	(3 791 977)	(5 012 795)	(5 814 213)	(6 582 097)
Sous total : Résultat technique consolidé	23 741 438	28 358 725	30 611 849	34 027 066	38 675 791	43 016 871
Résultat technique NON VIE	13 859 072	16 160 023	17 355 321	19 377 808	22 271 125	25 075 267
Résultat technique VIE	9 882 366	12 198 702	13 256 529	14 649 258	16 404 666	17 941 603

c- Etat de résultat consolidé prévisionnel 2020-2024

DT

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie	13 859 072	16 160 023	17 355 321	19 377 808	22 271 125	25 075 267
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie	9 882 366	12 198 702	13 256 529	14 649 258	16 404 666	17 941 603
Produits des placements nets (non vie)	14 608 730	14 279 075	15 314 913	16 865 717	18 932 967	20 962 810
Produits des placements non vie alloués, transférés à l'état de résultat technique	(12 514 740)	(12 098 130)	(12 943 564)	(14 160 626)	(15 731 149)	(17 558 561)
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique	2 762 293	2 844 246	3 211 340	3 690 576	4 240 296	4 886 807
Autres produits non techniques	74 873	176 500	76 500	76 500	76 500	76 500
Autres charges non techniques	(108 300)	(200 000)	(200 000)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Autres produits (autres activités)	1 517 655	2 642 077	9 067 741	6 839 930	6 456 288	5 838 756
Autres charges (autres activités)	(2 068 463)	(4 015 159)	(9 811 370)	(6 982 806)	(5 713 928)	(4 352 463)
Résultat provenant des activités ordinaires	28 013 486	31 987 334	35 327 409	40 156 358	46 736 765	52 670 720
Impôts sur le résultat exigible	(8 745 850)	(10 827 212)	(11 607 944)	(13 249 989)	(15 683 587)	(18 168 491)
Impôts différé	5 770	5 770	5 770	5 770	5 770	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	19 273 406	21 165 893	23 725 236	26 912 139	31 058 948	34 507 999
Eléments Extraordinaires	(745 158)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
Résultat net de l'exercice	18 528 248	21 165 893	23 725 236	26 912 139	31 058 948	34 507 999
Part de la société mère	16 057 260	18 085 809	20 277 684	23 074 906	26 776 849	29 799 284
Part des actionnaires minoritaires	2 470 989	3 080 084	3 447 551	3 837 233	4 282 099	4 708 715

d- Etat de flux de trésorerie consolidé prévisionnel 2020-2024

DT

	Réal_2019	Prév_2020	Prév_2021	Prév_2022	Prév_2023	Prév_2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements des primes reçues des assurés	229 300 879	229 497 063	248 749 888	269 635 687	292 294 630	316 879 075
Sommes versées pour paiement des sinistres	(119 881 132)	(138 516 727)	(112 595 853)	(123 030 564)	(135 509 290)	(148 459 762)
Encaissements des primes reçues (acceptations)	3 236 570	4 033 567	4 140 116	4 225 497	4 315 096	4 409 210
Décaissements de primes sur les cessions	(34 860 665)	(15 954 921)	(25 207 532)	(27 571 909)	(28 983 703)	(30 633 312)
Encaissements de sinistres sur les cessions	24 126 071	33 751 772	3 514 070	3 648 477	4 099 060	4 765 422
Commissions versées aux intermédiaires	(3 673 123)	(4 060 469)	(4 528 218)	(5 050 086)	(5 632 354)	(6 282 033)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(18 527 786)	(21 025 466)	(23 376 328)	(25 934 526)	(28 655 997)	(32 804 913)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	(133 983 337)	(254 400 039)	(289 679 640)	(323 344 946)	(360 941 056)	(397 262 040)
Encaissements liés à la cession de placements financiers	88 326 282	216 744 655	237 998 734	265 704 639	295 955 693	326 440 458
Remboursements de prêts	469 466	612 580	862 941	1 215 625	1 712 451	2 412 330
Taxes sur les assurances versées au Trésor	(32 122 453)	(35 518 430)	(38 171 779)	(41 039 739)	(44 175 889)	(47 757 048)
Produits financiers reçus	7 357 288	9 680 297	12 776 632	16 874 028	22 298 943	29 485 034
Autres mouvements	(3 507 488)	(934 910)	161 125	1 444 925	1 737 763	4 739 961
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	6 260 571	23 908 949	14 641 157	16 777 105	18 515 347	25 932 381
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles	(788 334)	(4 323 521)	(6 338 338)	(4 172 957)	(1 191 800)	(1 011 080)
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'ex	0	(7 925 000)	(5 925 000)	(5 900 000)	(6 375 000)	(7 925 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 591 334	86 022	94 624	104 086	114 494	85 944
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(30 161)	(142 913)	(100 000)	(100 000)	(100 000)	(100 000)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	1 772 839	(12 305 412)	(12 268 714)	(10 068 871)	(7 552 306)	(8 950 136)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Dividendes et autres distributions	(6 096 630)	(7 141 930)	(8 311 729)	(9 137 701)	(10 336 553)	(11 680 249)
Encaissement Provenant des emprunts	0	1 000 000	5 000 000	1 000 000	0	0
Remboursement d'emprunts	0	0	(200 000)	(600 000)	(1 000 000)	(5 200 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(6 096 630)	(6 141 930)	(3 511 729)	(8 737 701)	(11 336 553)	(16 880 249)
Variation de trésorerie	1 936 780	5 461 606	(1 136 285)	(2 029 467)	(373 512)	101 996
Trésorerie au début de l'exercice	11 162 230	13 099 010	18 560 617	17 424 331	15 394 865	15 021 353
Trésorerie à la clôture de l'exercice	13 099 010	18 560 617	17 424 331	15 394 865	15 021 353	15 123 349

7.3.6. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés prévisionnels 2020-2024



F.M.B.Z. - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn



67, Rue JUGURTHA
1082 Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818
Fax : 00 216 71 844 808
Web site: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@hlb-tunisia.com

GROUPE « ASSURANCES MAGHREBIA »

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES PREVISIONNELS POUR LA PERIODE 2020-2024

En notre qualité de commissaires aux comptes, et suivant la lettre de mission signée en date du 18 novembre 2019, nous avons examiné les comptes consolidés prévisionnels couvrant la période du 2020-2024 (arrêtés par le conseil d'administration du 15 Juillet 2020), tel qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes consolidés prévisionnels ont été établis sous la responsabilité de la direction à partir des hypothèses traduisant la situation future qu'elle a estimé la plus probable à la date de leur établissement.

Il est entendu que les informations financières prévisionnelles ainsi que le rapport que nous délivrerons à leur sujet seront communiqués à l'intermédiaire en bourse pour les besoins de l'opération de l'introduction sur le marché principal de la société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » et seront inclus dans le prospectus qui sera déposé auprès du Conseil du Marché Financier et ce conformément aux dispositions de l'article 36 du règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Ces informations financières prévisionnelles ne peuvent être utilisées à des fins autres que celles ci-dessus indiquées.

1- Responsabilité de la direction pour les informations financières prévisionnelles

Les prévisions sont fondées sur des hypothèses que la direction estime être appropriées, c'est-à-dire des hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent l'ensemble des conditions économiques et des lignes de conduite les plus probables.

Le groupe, ses dirigeants et ses administrateurs assument seuls la responsabilité de l'élaboration des hypothèses et de l'établissement des prévisions.

Les prévisions sont établies et présentées conformément au système comptable des entreprises qui est également adopté pour la préparation des états financiers consolidés historiques.

Les prévisions sont établies sous la responsabilité de la direction qui a préparé une note interne détaillée décrivant les procédures suivies pour l'établissement des prévisions, les hypothèses sur lesquelles les prévisions sont fondées, une analyse de la mesure dans laquelle les prévisions sont basées sur des résultats réels, et une comparaison des informations consolidées prévisionnelles importantes avec des informations comparables tirées des prévisions et des résultats réels des exercices précédents.

2- Notre responsabilité

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et notamment la norme internationale relative à l'examen d'informations financières prévisionnelles ISAE 3400. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des hypothèses et l'établissement des comptes consolidés prévisionnels ainsi que la mise en œuvre des diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues constituent une base acceptable pour l'établissement de ces comptes, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses, de s'assurer du respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes consolidés prévisionnels et de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes consolidés du groupe. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

3- Opinion sur l'examen d'informations financières consolidées prévisionnelles

Sur la base des diligences définies dans les normes professionnelles applicables en Tunisie en matière d'examen d'informations financières prévisionnelles, dont notamment l'International Standard on Assurance Engagement ISAE 3400 «Examen d'informations financières prévisionnelles», nous n'avons pas relevé de faits de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles.

Notre mission ne vise pas, ni ne peut viser l'expression d'une assurance quant à la probabilité de réalisation des prévisions financières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables à ces prévisions et sur la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des états financiers consolidés historiques.

Enfin, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Tunis le 20 Juillet 2020

Les commissaires aux comptes

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS



7.3.7. Les états financiers prévisionnels des filiales : Assurances Maghrebria Immobilière, Maghrebria Financière SICAR et Codway

Il est à signaler que les états financiers prévisionnels des filiales (Assurances Maghrebria Immobilière, Maghrebria Financière SICAR et Codway) n'ont pas été approuvés ni par un Conseil d'administration ni par un avis de commissaires aux comptes.

A- Les états financiers prévisionnels de la société Assurances Maghrebria Immobilière

a- Bilan prévisionnel

En DT	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles	24 491	24 491	24 491	24 491	24 491	24 491
Amortissements	-24 255	-24 491	-24 491	-24 491	-24 491	-24 491
	236	0	0	0	0	
Immobilisations corporelles	3 893 078	5 162 361	11 061 345	12 883 046	2 788 875	2 788 875
Amortissements	-285 775	-319 007	-352 474	-385 942	-419 410	-452 877
	3 607 303	4 843 354	10 708 870	12 497 104	2 369 465	2 335 997
Total des actifs immobilisés	3 607 539	4 843 354	10 708 870	12 497 104	2 369 465	2 335 997
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0
Total des actifs non courants	3 607 539	4 843 354	10 708 870	12 497 104	2 369 465	2 335 997
ACTIFS COURANTS						
Stocks	0	0	0	0	0	0
Provisions	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	61 732	71 959	1 257 836	2 451 228	3 644 790	4 166 270
Provisions	0	0	0	0	0	0
	61 732	71 959	1 257 836	2 451 228	3 644 790	4 166 270
Autres actifs courants	734 117	931 595	1 182 194	1 500 204	1 903 759	324 496
Placements et autres actifs financiers	1 946 762	0	0	0	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	20 000	2 277 150	1 883 099	453 414	1 096 866	1 287 056
Total des actifs courants	2 762 611	3 280 704	4 323 129	4 404 846	6 645 414	5 777 822
Total de l'actif	6 370 150	8 124 057	15 031 999	16 901 950	9 014 879	8 113 819

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Réserves	56 552	63 203	65 018	69 634	77 203	90 871
Autres capitaux propres	843 876	969 876	1 003 876	1 090 876	1 233 876	1 492 876
Résultats reportés	398	368	480	693	829	676
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	5 900 827	6 033 447	6 069 374	6 161 203	6 311 908	6 584 423
Résultat de l'exercice	132 620	35 927	91 829	150 706	272 514	13 801
Total des capitaux propres avant affectation	6 033 447	6 069 374	6 161 203	6 311 908	6 584 423	6 598 224
PASSIFS						
Passifs non courants						
Emprunts	0	1 000 000	5 350 000	5 650 000	1 400 000	1 400 000
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Total passifs non courants	0	1 000 000	5 350 000	5 650 000	1 400 000	1 400 000
Passifs courants						
Fournisseurs et comptes rattachés	0	747 420	3 277 722	4 746 585	880 915	0
Autres passifs courants	336 703	307 264	243 074	193 456	149 541	115 596
Concours bancaires et autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Total passifs courants	336 703	1 054 684	3 520 796	4 940 041	1 030 457	115 596
Total des passifs	336 703	2 054 684	8 870 796	10 590 041	2 430 457	1 515 596
Total des capitaux propres et passifs	6 370 150	8 124 057	15 031 999	16 901 950	9 014 879	8 113 819

b- Etat de résultat prévisionnel

En DT	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Revenus	235 080	274 025	433 992	534 741	723 970	399 044
Autres produits d'exploitation	99 355	103 897	108 874	114 329	118 342	124 445
Total des produits d'exploitation	334 434	377 921	542 866	649 070	842 312	523 489
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	-194 095	-217 668	-230 521	-244 145	-258 586	-273 894
Dotations aux amortissements et provisions	-31 559	-33 468	-33 468	-33 468	-33 468	-33 468
Autres charges d'exploitation	-128 275	-142 841	-154 783	-167 801	-181 995	-197 477
Total des charges d'exploitation	-353 928	-393 977	-418 772	-445 414	-474 049	-504 839
RESULTAT D'EXPLOITATION	-19 494	-16 056	124 093	203 656	368 263	18 650
Charges financières nettes	0	0	0	0	0	0
Produits des placements	184 586	64 605	0	0	0	0
Autres gains ordinaires	16 760	0	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	0	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	181 852	48 549	124 093	203 656	368 263	18 650
impot sur les bénéfices	-49 231	-12 623	-32 264	-52 951	-95 748	-4 849
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	132 620	35 927	91 829	150 706	272 514	13 801
Elements extraordinaires	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	132 620	35 927	91 829	150 706	272 514	13 801

c- Etat de flux de trésorerie prévisionnel

En DT	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissement reçus des clients	307 445	523 451	1 141 954	2 200 334	2 857 173	6 693 986
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-325 981	-301 442	-738 824	-883 049	-799 542	-682 338
Intérêts encaissés / payés	160 600	46 762	-20 000	-60 000	-70 000	-70 000
Impôts et Taxes payés	-116 738	-39 542	-99 909	-163 472	-314 342	-551 459
Placement à court terme	-1 900 000	0	0	0	0	0
Tombée Placement	1 800 000	1 900 000	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-74 673	2 129 230	283 221	1 093 813	1 673 289	5 390 190
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-479	-872 080	-5 477 272	-2 923 498	-29 836	0
Encaissements provenant de la cession d'immo.corporelles et incorporelles	16 760	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	16 281	-872 080	-5 477 272	-2 923 498	-29 836	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissement suite à l'émission d'actions	0	0	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0	0	0	0	0
Encaissement provenant des emprunts	0	1 000 000	5 000 000	1 000 000	0	
Remboursement d'emprunts	0	0	-200 000	-600 000	-1 000 000	-5 200 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	1 000 000	4 800 000	400 000	-1 000 000	-5 200 000
Variation de trésorerie	-58 392	2 257 150	-394 051	-1 429 685	643 453	190 190
Trésorerie au début de l'exercice	78 392	20 000	2 277 150	1 883 099	453 414	1 096 866
Trésorerie à la clôture de l'exercice	20 000	2 277 150	1 883 099	453 414	1 096 866	1 287 056

B- Etats financiers prévisionnels de la société Maghrebia Financière SICAR
a- Bilan prévisionnel

DT	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS						
-						
Actifs immobilisés						
Immobilisations financières	1 742 582	2 000 000	2 100 000	2 200 000	2 300 000	2 400 000
Provision pour dépréciation	-462 596	-473 115	-520 427	-572 470	-629 717	-692 689
Total des actifs immobilisés	1 279 986	1 526 885	1 579 573	1 627 530	1 670 283	1 707 311
Total des actifs non courants	1 279 986	1 526 885	1 579 573	1 627 530	1 670 283	1 707 311
ACTIFS COURANTS						
Autres actifs courants	320 958	267 954	281 352	295 420	310 191	325 701
Placements et autres actifs financiers	4 056 869	3 920 607	4 150 195	4 399 277	4 669 615	4 944 124
Liquidités et équivalents de liquidités	116 047	118 384	124 303	130 518	137 044	143 896
Total des actifs courants	4 493 874	4 306 945	4 555 850	4 825 215	5 116 850	5 413 721
Total des actifs	5 773 860	5 833 830	6 135 423	6 452 745	6 787 133	7 121 032

DT	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES						
-						
Capital social	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Réserve légale	151 689	174 909	180 403	194 533	209 349	224 918
Résultats reportés	-28 200	412 969	517 355	785 818	1 067 324	1 343 143
Total des capitaux propres avant résultat	5 123 489	5 587 878	5 697 758	5 980 351	6 276 673	6 568 061
Résultat net de l'exercice	472 673	109 880	282 593	296 322	311 388	328 899
Total des capitaux propres avant affect.	5 596 162	5 697 758	5 980 351	6 276 673	6 588 061	6 896 960
PASSIFS COURANTS						
Autres passifs courants	177 698	136 072	155 072	176 072	199 072	224 072
Total des passifs courants	177 698	136 072	155 072	176 072	199 072	224 072
Total des capitaux propres et passifs	5 773 860	5 833 830	6 135 423	6 452 745	6 787 133	7 121 032

b- Etat de résultat prévisionnel

DT	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Produits d'exploitation						
Revenus	362 140	174 526	349 143	364 983	382 151	400 756
Autres Produits d'exploitation	292 157	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Total des produits d'exploitation	654 297	194 526	369 143	384 983	402 151	420 756
Charges d'exploitation						
Charges de personnel	12 000	12000	12000	12000	12000	12000
Autres charges d'exploitation	80 137	50215	50000	50000	50000	50000
Dotations aux provisions	705	5000	5000	5000	5000	5000
Total des charges d'exploitation	92 842	67 215	67 000	67 000	67 000	67 000
Résultat d'exploitation	561 455	127 311	302 143	317 983	335 151	353 756
-						
Produit des placements	1 686	1569	1450	1339	1237	1143
Résultat des activités ordinaires avant impôt	563 141	128 880	303 593	319 322	336 388	354 899
-						
Impôt sur les bénéfices	90 468	19000	21000	23000	25000	26000
Résultat des activités ordinaires après impôt	472 673	109 880	282 593	296 322	311 388	328 899
Résultat net de l'exercice	472 673	109 880	282 593	296 322	311 388	328 899

c- Etat de flux de trésorerie prévisionnel

DT	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Résultat Net	472 673	109 880	282 593	296 322	311 388	328 899
Ajustements pour :						
- Amortissements & provisions	-291 451	30 215 -	47 312	-52 043	-57 247	-42 972
Variation des :						
- Autres actifs courants	-73 026	53 004 -	13 398	-14 068	-14 771	-15 510
- Autres passifs courants	152 570	-41 626	19 000	21 000	23 000	25 000
-Var placement	-2 798 636	136 262 -	229 588	-249 082	-270 338	-274 509
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-2 537 870	287 735	11 295	2 129	-7 968	20 908
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corp. & incorp.	0	0	0	0	0	0
Encaissement sur cessions d'immobilisations financières	2 589 689	86 022	94 624	104 086	114 494	85 944
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	-28 516	-371 420	-100 000	-100 000	-100 000	-100 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	2 561 173	-285 398	-5 376	4 086	14 494	-14 056
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Distribution de dividendes	0	0	0	0	0	0
Remboursement d'emprunts	0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	0	0	0	0	0	0
Variation de trésorerie	23 303	2 337	5 919	6 215	6 526	6 852
Trésorerie au début de l'exercice	92 745	116 047	118 384	124 303	130 518	137 044
Trésorerie à la clôture de l'exercice	116 047	118 384	124 303	130 518	137 044	143 896
Variation de trésorerie	23 302	2 337	5 919	6 215	6 526	6 852

C- Etats financiers prévisionnels de la société CODWAY

a- Bilan prévisionnel

DT	30/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>						
<i>Actifs immobilisés</i>						
Immobilisations incorporelles	1 220 056	3 476 296	3 476 296	3 476 296	3 476 296	3 476 296
Moins : amortissements	-244 793	-648 188	-1 669 988	-2 640 788	-3 476 296	-3 476 296
	975 263	2 828 108	1 806 308	835 508	0	0
Immobilisations corporelles	377 469	395 462	462 262	503 562	519 862	536 162
Moins : amortissements	-85 309	-201 917	-284 229	-401 629	-489 610	-525 742
	292 160	193 544	178 032	101 932	30 251	10 419
Total des actifs immobilisés	1 267 423	3 021 653	1 984 340	937 441	30 251	10 419
Autres actifs non courants	11 500	11 500	11 500	11 500	11 500	11 500
Total des actifs non courants	1 278 923	3 033 153	1 995 840	948 941	41 751	21 919
<u>ACTIFS COURANTS</u>						
Clients et comptes rattachés	442 775	906 533	1 287 276	1 827 933	2 595 664	3 685 843
Moins : provisions	0	0	0	0	0	0
	442 775	906 533	1 287 276	1 827 933	2 595 664	3 685 843
Autres actifs courants	348 508	488 862	557 303	635 325	724 271	825 668
Placements et autres actifs financiers	2 237 833	2 116 000	1 891 679	2 163 260	2 643 689	4 043 689
Liquidités et équivalents de liquidités	211 061	257 560	261 579	293 250	494 174	473 745
Total des actifs courants	3 240 177	3 768 955	3 997 837	4 919 767	6 457 798	9 028 946
Total des actifs	4 519 100	6 802 108	5 993 678	5 868 708	6 499 549	9 050 865

DT	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Capitaux propres						
Capital social	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Réserves	15 077	170 365	172 509	176 758	535 019	1 450 879
Résultats reportés	152 921	462	739	734	6 948	1 350
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	4 167 999	4 170 827	4 173 248	4 177 493	4 541 967	5 452 229
Résultat de l'exercice	-21 544	2 420	4 245	364 474	910 262	1 705 788
Total des capitaux propres avant affectation	4 146 454	4 173 248	4 177 493	4 541 967	5 452 229	7 158 017
Passifs						
<u>Passifs non courants</u>						
Provisions pour risques et charges	22 245	0	0	0	0	0
Total des passifs non courants	22 245	0	0	0	0	0
<u>Passifs courants</u>						
Fournisseurs et comptes rattachés	83 275	63 684	66 358	211 049	269 346	348 984
Autres passifs courants	267 125	2 565 176	1 749 827	1 115 692	777 975	1 543 865
Total des passifs courants	350 400	2 628 860	1 816 185	1 326 741	1 047 321	1 892 849
Total des passifs	372 646	2 628 860	1 816 185	1 326 741	1 047 321	1 892 849
Total des capitaux propres et des passifs	4 519 100	6 802 108	5 993 678	5 868 708	6 499 549	9 050 865

b- Etat de résultat prévisionnel

DT	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Produits d'exploitation						
Revenus	1 604 014	2 411 923	3 595 048	5 259 969	5 748 094	6 111 533
Autres produits d'exploitation	0	0	0	0	0	0
Total des produits d'exploitation	1 604 014	2 411 923	3 595 048	5 259 969	5 748 094	6 111 533
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises consommés	0	0	0	0	0	0
Achats d'approvisionnement consommés	0	0	0	0	0	0
Charges de personnel	-1 081 886	-1 439 534	-2 043 100	-3 290 115	-3 376 105	-3 457 137
Dotations aux amortissements et aux provisions	-302 305	-573 806	-1 104 112	-1 088 200	-816 081	-36 132
Autres charges d'exploitation	-468 665	-476 426	-506 896	-531 904	-536 940	-543 602
Total des charges d'exploitation	-1 852 855	-2 489 766	-3 654 108	-4 910 219	-4 729 126	-4 036 871
Résultat d'exploitation	-248 841	-77 843	-59 061	349 750	1 018 968	2 074 662
Charges financières nettes	0	0	0	0	0	0
Produits des placements	230 179	89 305	64 367	142 782	211 116	230 457
Autres gains ordinaires	5 745	0	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	0	0	0	0	0	0
Résultat des activités ordinaires avant impôt	-12 917	11 462	5 306	492 532	1 230 084	2 305 119
Impôt sur les sociétés	-8 627	-9 041	-1 061	-128 058	-319 822	-599 331
Résultat des activités ordinaires après impôt	-21 544	2 420	4 245	364 474	910 262	1 705 788
Eléments extraordinaires (gains / pertes)	0	0	0	0	0	0
Résultat Net de l'exercice	-21 544	2 420	4 245	364 474	910 262	1 705 788

c- Etat de flux de trésorerie prévisionnel

DT	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissement reçus des clients	1 847 940	1 937 530	3 392 404	4 269 386	4 484 135	4 356 517
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 905 437	-2 671 026	-2 899 173	-3 222 536	-3 573 213	-3 914 012
Intérêts encaissés / payés	299 925	89 305	64 367	142 782	211 116	230 457
Impôts et Taxes payés	-161 669	-198 469	-287 781	-417 282	-605 059	-877 335
Placement à court terme	-2 200 000	-400 000	-1 800 000	-2 500 000	-2 600 000	-3 800 000
Tombée Placement	3 500 000	3 530 000	1 600 000	1 800 000	2 300 000	4 000 000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	380 759	2 287 340	69 817	72 351	216 980	-4 373
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-194 764	-2 240 914	-65 798	-40 681	-16 056	-16 056
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-194 764	-2 240 914	-65 798	-40 681	-16 056	-16 056
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissement suite à l'émission d'actions	0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	0	0	0	0	0
Variation de trésorerie	185 994	46 426	4 019	31 671	200 924	-20 429
Trésorerie au début de l'exercice	25 067	211 135	257 560	261 579	293 250	494 174
Trésorerie à la clôture de l'exercice	211 061	257 560	261 579	293 250	494 174	473 745

Annexe : Liste des intermédiaires en Bourse

	AFC - Arab Financial Consultants Président Directeur Général : Youssef KORTOBI 4.Rue 7036 Menzah IV Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 238 019 / 71 231 938 / 71 754 720 Fax : 71 234 672 Email : afc@afc.fin.tn Web : www.afc.com.tn
	AI - Amen Invest Président Directeur Général : Abdelaziz HAMMAMI 9 Rue du Lac NEUCHATEL - Les Berges du Lac - 1053 Tunis Capital social : 2 M.DT	Tél : 71 965 410 / 71 965 400 Fax : 71 965 426 Email : marche@ameninvest.com.tn Web : www.ameninvest.com
	ATI - Attijari Intermédiation Directeur Général : Fethi MZALI Immeuble Fekih, rue des lacs de Mazurie, 1053 Les Berges du Lac. Capital social : 5 M.DT	Tél : 71 861 461 / 71 861 184 / 71 861 880 / 71 108 900 Fax : 71 860 346 Email : contact@attijaribourse.com.tn Web : www.Attijaribourse.com.tn
	BESTI - BEST Invest Directeur Général : Abdallah DAY 45, rue de Japon, Immeuble Millenium, Bloc A, 2ème étage. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 905 831 / 71 951 726 Fax : 71 903 513 Email : best.invest@planet.tn Web : www.bestinvest.com.tn
	BIATC - BIAT CAPIT AL Président Directeur Général : Mourad LADJIMI Boulevard principal-Angle Rue Turkana et Rue de Malawi Les Berges du Lac Tunis Capital social : 3 M.DT	Tél : 71 138 508 - 71 138 501 Fax : 71 965 772 Email : contact@biatcapital.com Web : www.biatcapital.com
	BNAC - BNA Capitaux Directeur Général : Kamel GUESMI Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac 1053 Tunis Capital social : 5 M.DT	Tél : 71 139 500 Fax : 71 656 013 / 71 656 299 / 71 656 332 / 71 656 078 Email : bnacapitaux@planet.tn Web : www.bnacapitaux.com.tn
	CCF - Cofib Capital Finances Directeur Général : Karim ABDELKAFI 25, Rue Docteur Calmette Cité Mahrajène-1082 Tunis Capital social : 3 M.DT	Tél : 71 144 510 Fax : 71 843 778 Email : karim.abdelkafi@capfinance.tn Web : www.capfinance.tn
	CGF - Compagnie Gestion et Finance Directeur Général : Khaled ZRIBI 6, Rue Jamel Eddine El Afghani - 1002 Tunis - Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 788 870 / 71 788 280 / 71 782 606 Fax : 71 798 314 Email : k.zribi@cgf.com.tn Web : www.cgf.com.tn
	CGI - Compagnie Générale d'Investissement Directeur Général : Mehdi bech-hamba 16, Avenue Jean Jaures, 1000 Tunis. Capital social : 1.25 M.DT	Tél : 71 252 044 Fax : 71 252 024 Email : cgi.bo@cgi.com.tn Web : www.cgi.tn
	FINACorp - Finance & Investment in North Africa Directeur Général : Nouredine JEBENIANI Rue Lac Loch Ness, Les Berges du Lac, 1053 Tunis. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 656 122 Fax : 71 656 269 Email : direct@finacorp.net Web : www.finacorp.net
	MAC - MACSa Président Directeur Général : Mohamed Abdelwaheb Chérif Green Center, Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053 Tunis. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 964 102 Fax : 71 960 959 Email : macsa@gnet.tn Web : www.macsa.com.tn
	MAXULA - Société Maxula Bourse Président Directeur Général : Raouf AOUADI Centre Nawres Bureau B.22 Berges du Lac, 1053 Tunis. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 960 292 / 71 960 391 Fax : 71 960 565 Email : maxulabourse@topnet.tn Web : www.maxulabourse.com.tn
	MCP - MENA CAPITAL PARTNERS Directeur Général : Khalil BEN AMMAR	Tél : 71 862 328 / 71 961 486 Fax : 71 961 471 Email : contact@menacp.net

	05 bis rue du lac de Tiberiade, 1053 les berges du lac-Tunis. Capital social : 3 M.DT	Web : www.menacp.net
	SBT - Société de Bourse de Tunisie Directeur Général : Khaled SAHLI Place 14 janvier 2011 - 1001 Tunis Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 125 500 Fax : 71 125 484 Email : khaled.sahli@bt.com.tn
	SCIF - Société de Conseil et d'Intermédiation Financière Directeur Général : Jamel HAJJEM Rue du Lac Obeira, Les Berges de Lac 1053. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 860 521 / 71 860 541 Fax : 71 860 665 Email : scif@scif.com.tn Web : www.scif.com.tn
	TSI - Tuniso-Séoudienne d'Intermédiation Directeur Général : Hafedh SBAA Adresse: 32, Rue Hédi Karray Imm.STUSID BANK- 4 Etage - Cité Mahragène- 1082 Tunis. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 751 277 Fax : 71 753 079 Email : tsi@tsi.fin.tn Web : www.tsi.tn
	TVAL - Tunisie Valeurs Directeur Général : Fadhel ABDELKEFI Immeuble Integra-Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène Capital social : 5 M.DT	Tél : 71 189 600 / 71 789 630 Fax : 71 949 325 Email : mail@tunisievaleurs.com Web : www.tunisievaleurs.com
	UBCI FINANCE - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Finance Directeur Général : Aness SANDLI 3, Rue Jenner, Place d'Afrique, 1002 Tunis Belvédère. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 848 230 Fax : 71 840 557 Email : hammadi.mokdadi@bnpparibas.com
	UFI - Union Financière Président Directeur Général : Nabil SASSI Boulevard 14janvier 2011, Imm. Maghrébia Tour A, 4ème étage 1080 Tunis. Capital social : 5 M.DT	Tél : 71 941 385 / 71 940 533 Fax : 71 940 535 Email : ufi@planet.tn Web : www.ufi.com.tn
	UIB Finance - UIB Finance Directeur Général : Ali MELLOULI Immeuble les reflets du Lac, Rue du Lac Turkana, 1053 les Berges du Lac. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 219 116 Fax : 71 219 478 Email : contact@uibfinance.com.tn
	BH Invest - BH Invest Directeur Général : Sonia BEN FRAJ Immeuble Assurances SALIM Lotissement AFH / BC5 Bloc B 3ème étage Centre Urbain Nord 1002 Tunis Capital social : 3 M.DT	Tél : 71 948 429 Fax : 71 948 512 Email : bh.invest@com.tn Web : bhinvest.com.tn
	BMCE Capital - BMCE Capital Securities Directeur Général : Lotfi SHILI Immeuble Yasmine Tower Bloc C 6ème étage Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord Capital social : 1,6 M.DT	Tél : 71 947 937 Fax : 71 947 119 Email : contact@bmcecapital.tn